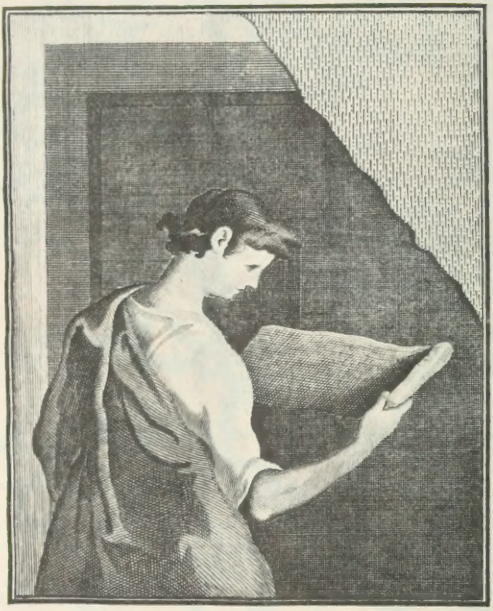

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

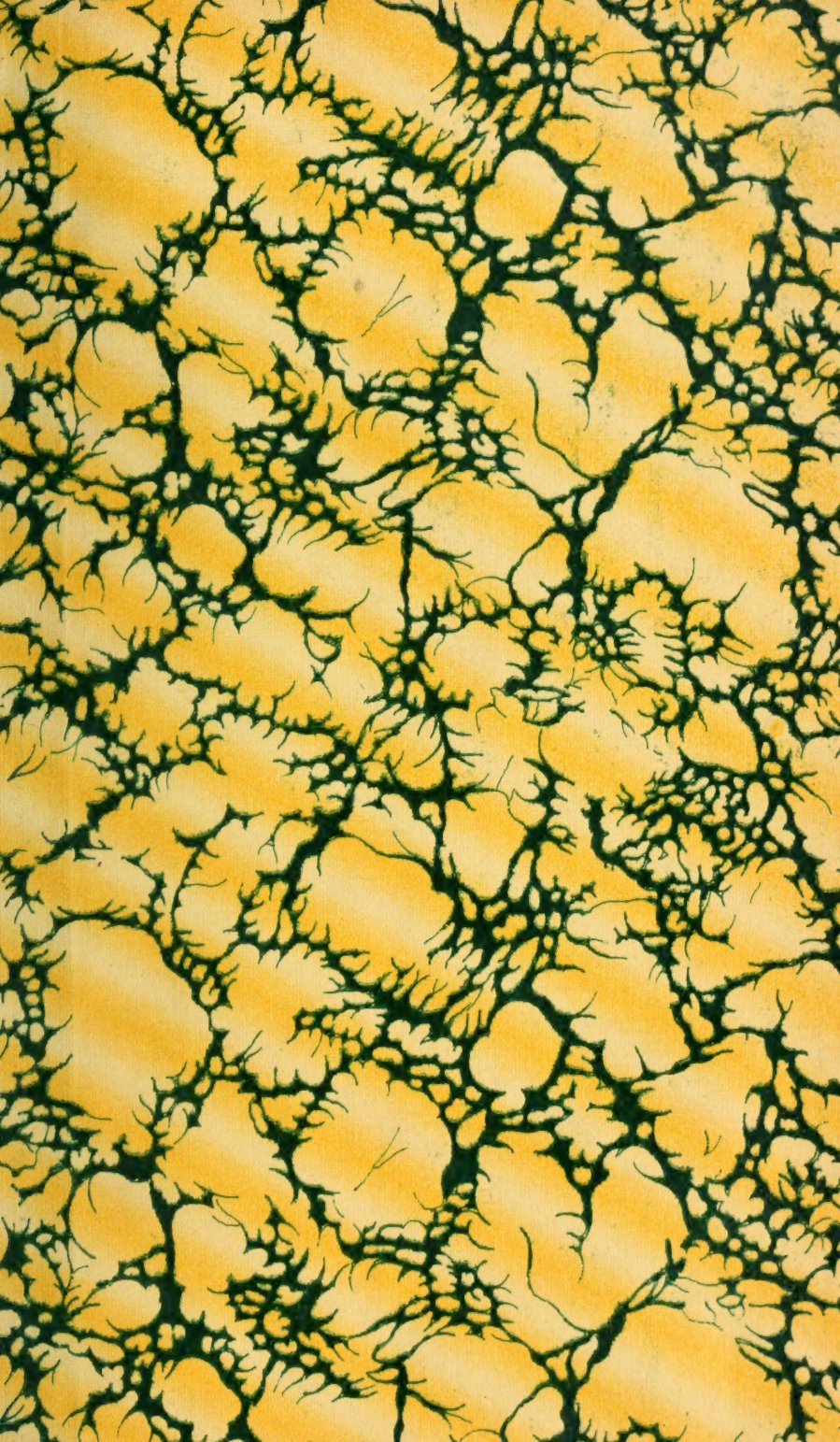

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXVI^e SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A MACON

EN 1899

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
LIBRAIRE
2 et 4, rue Froide

1901

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXVI^e SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A MACON

EN 1899

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
LIBRAIRE
2 et 4, rue Froide

1901

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXVI^e SESSION

TENUE

A MACON

EN 1899

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département de Saône-et-Loire depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis par les Sociétés savantes ou les particuliers.

2. Étudier les gisements quaternaires dans Saône-et-Loire et en particulier la station de Solutré; déterminer sa place chronologique au milieu des stations du même âge.

3. Décrire les stations, les oppida, les sépultures de l'époque de la pierre polie ou néolithique dans le même département et

en particulier le camp de Chassey. — Données chronologiques fournies par l'étude des berges de la Saône.

4. Signaler les sépultures et les trouvailles de l'âge du bronze et du premier âge de fer dans Saône-et-Loire et les départements voisins.

5. Quels nouveaux renseignements pour l'histoire de l'art et de l'industrie des Gaulois et des Gallo-Romains ont été fournis par les explorations faites depuis quinze ans au Mont Beuvray et dans les environs d'Autun ?

6. Les sujets représentés sur les monuments de l'époque gallo-romaine et en particulier sur les autels votifs et les tombeaux peuvent-ils apporter des éléments nouveaux pour l'histoire des diverses industries et des procédés employés par les ouvriers ?

7. Quels sont les caractères particuliers des objets de l'époque franque trouvés dans le département de Saône-et-Loire ? Les comparer aux antiquités burgondes trouvées dans la région comprise entre Dijon et Lyon, Bourg et Roanne.

8. Étudier les édifices religieux de l'époque romane, de la période gothique et de la Renaissance, élevés dans le département, en signalant leurs principaux caractères. — Citer les textes permettant de dater les églises romanes encore existantes.

9. Quelle a été l'influence des grandes abbayes de la région sur le développement des arts et en particulier de l'architecture ?

10. Peut-on signaler des différences sensibles dans l'architecture des diocèses de Mâcon, de Chalon et d'Autun ?

11. Signaler les constructions féodales les plus importantes et indiquer les caractères particuliers qu'elles présentent au point de vue de la défense.

12. Essayer la reconstitution des maisons des époques romane et gothique, d'après les constructions de Cluny, de Mâcon et de Tournus. — Signaler et décrire les maisons les plus remarquables de l'époque gothique et de la Renaissance.

13. Dresser la carte archéologique de Saône-et-Loire aux différentes époques.

14. Signaler les peintures murales, verrières, tableaux, objets mobiliers, orgues, pièces d'orfèvrerie et anciens ornements conservés dans les édifices religieux du département, et indiquer les documents qui peuvent en faire connaître l'origine, la date, les auteurs ou les donataires.

15. Faire connaître les œuvres d'art les plus remarquables exécutées dans le pays depuis l'époque romane jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Indiquer les musées et les collections particulières où elles sont conservées.

16. Étudier les anciennes industries locales et faire connaître ceux de leurs produits qui subsistent encore, ainsi que les instruments de leur fabrication offrant un caractère spécial.

17. Épigraphie. — Signaler les inscriptions offrant un intérêt spécial, soit au point de vue historique, soit pour leur rédaction et leurs caractères paléographiques.

18. Numismatique. — Rappeler les découvertes numismatiques les plus récentes et indiquer les éléments qu'elles peuvent

apporter, soit pour l'interprétation et la date des monnaies, soit pour l'indication des ateliers monétaires et leur durée.

Les membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

C^te^ DE MARSY,
Directeur de la Société.
Président du Congrès.

E. TRAVERS,
Trésorier de la Société.

J. BULLIOT,
Inspecteur de la Société pour Saône-et-Loire.
Président de la Société Éduenne.

Les Secrétaires généraux du Congrès :

A. DURÉAULT,
Secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon.

L. LEX,
Archiviste de Saône-et-Loire.

F. LACROIX,
Trésorier de l'Académie de Mâcon.
Trésorier du Congrès.

ORDRE DES RÉUNIONS

MACON

Mercredi 14 Juin. 2 heures : Séance d'ouverture. — 4 heures : Visite des monuments de Mâcon. — 8 heures 1/2 : Séance.

Jeudi 15. 7 heures 25 du matin : Départ en chemin de fer pour Cluny ; Arrivée à 8 heures 40. Visite de la ville, des bâtiments de l'ancienne abbaye, des églises et des palais abbatiaux d'Amboise et de Bourbon. — Midi : Déjeuner. — 2 heures 31 : Départ en chemin de fer pour Paray-le-Monial ; Arrivée à 4 heures 31. Visite de la basilique. — 6 heures 13 : Départ pour Mâcon. Arrivée pour souper à 9 heures 21.

Vendredi 16. 8 heures 1/2 du matin : Séance. — 2 heures : Visite du Musée archéologique et de peinture, et de la Bibliothèque. — 8 heures 1/2 : Séance.

Samedi 17. 6 heures 1/2 du matin : Excursion en voiture à Solutré, Pierreclos, le château des Moines, Berzé-le-Châtel, etc. Déjeuner à la Croix-Blanche. Retour à Mâcon pour dîner.

Dimanche 18. 1 heure 1/2 : Séance. — 7 heures : Banquet.

Lundi 19. 8 heures 42 du matin : Départ en chemin de fer pour Bourg en Bresse ; Arrivée à 9 heures 41. Visite de la ville et de l'église de Brou. Déjeuner. — 2 heures 35 : Départ pour Mâcon ; arrivée à 3 heures 30. — 8 heures du soir : Séance de clôture.

Mardi 20. 8 heures 40 du matin : Départ en chemin de fer pour Tournus ; Arrivée à 9 heures 17. Visite de l'église Saint-Philibert, des bâtiments monastiques, de l'église de la Madeleine

et du Musée. Déjeuner. — 2 heures 50: Départ pour Chalon-sur-Saône; Arrivée à 3 heures 50. Visite de l'ancienne cathédrale de Saint-Vincent, du Musée et de la chapelle de l'Hôpital. Dîner et coucher à Chalon-sur-Saône.

Mercredi 21. 6 heures 35 du matin : Départ en chemin de fer pour Autun. Arrêt à Chagny de 7 heures 22 à 8 heures 5. — Arrivée à 9 heures 56. — Visite des monuments romains et du Musée lapidaire. — Midi : Déjeuner. — 2 heures : Visite de la cathédrale, du Musée de la Société Éduenne et du Musée de la ville. — 5 heures 24: Départ d'Autun. — Arrêt à Chagny de 6 heures 58 à 7 heures 44. — Arrivée à Chalon-sur-Saône à 8 heures du soir.

Jeudi 22. Excursion facultative à Beaune. Visite de l'Hôtel-Dieu fondé par le chancelier Rolin. Visite de l'église. Musée.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE MACON

BUREAU DU CONGRÈS

Président du Congrès :

C^te^ DE MARSY, directeur de la Société française d'Archéologie.

Assesseurs du Président du Congrès :

E. TRAVERS, trésorier de la Société ;
J. BULLIOT, président de la Société Éduenne, inspecteur de la Société.

Secrétaires généraux du Congrès :

A. DURÉAULT, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon ;
L. LEX, conservateur des Archives départementales, de la Bibliothèque municipale et du Musée archéologique, archiviste de l'Académie de Mâcon.

Trésorier du Congrès :

F. LACROIX, trésorier de l'Académie de Mâcon.

COMMISSION D'ORGANISATION DU CONGRÈS :

Adrien Arcelin, président de l'Académie de Mâcon et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône. — Louis Authelain, architecte, membre de l'Académie de Mâcon. — Paul Canat de Chizy, membre du conseil de la Société, associé de l'Académie de Mâcon. — Marcel Lissajous, président de la Société d'Histoire naturelle de Mâcon, associé de l'Académie de Mâcon. — Jean Martin, conservateur du Musée de Tournus, membre de l'Académie de Mâcon. — Charles Pellorce, ancien maire de Mâcon, ancien président de l'Académie de Mâcon. — Jules Protat, imprimeur, associé de l'Académie de Mâcon. — Mgr Rameau, membre de l'Académie de Mâcon. — Félix Reyssié, avocat, ancien président de l'Académie de Mâcon. — Jean Virey, archiviste-paléographe, membre de l'Académie de Mâcon.

LISTE DES MEMBRES

MM.

Acary (le Chanoine), curé provicaire de Saint-Vincent.
Acy (Ernest d'), 40, boulevard Malesherbes, Paris.
Aillaud (Émile), maire de Saint-Jean-le-Vieux (Ain).
*Anquetil (Eugène), avocat, Bayeux.
Arcelin (Adrien), président de l'Académie de Mâcon, Chalon-sur-Saône.
*Ashe (Révérend Thomas), Caen.
Authelain, architecte, Mâcon.
*Avout (Baron A. d'), inspecteur de la S. F. A., Dijon.
*Barrière-Flavy (Casimir), Toulouse.
*Beaumont (Comte Charles de), Chatigny, par Fondettes (Indre-et-Loire).
Belfort (A. de), Charnay-lès-Mâcon.
Bennet (Mme B. C.), 5, rue de la Masse, Caen.
*Benoist (Ernest de), Mâcon.
Berchem (Max van), membre de la Commission vaudoise des monuments historiques, à Genève.
Bernard (Albert), secrétaire de la Société des Amis des Arts et des Sciences, à Tournus.
Beroud (Abbé), Mionnay (Ain).
*Bertin (Docteur), Gray.
Béthune (Prince de), Mâcon.
Biot (Docteur), Mâcon.
*Birot (Le docteur J.), 59, rue Victor-Hugo, Lyon.
*Blanchet (J.-Adrien), membre de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire général de la Société française de numismatique, à Paris.
*Bonnault d'Houët (Baron de), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., président de la Société historique, Compiègne.
*Bonnault d'Houët (Baronne de), Compiègne.

Nota. — L'astérisque placé devant les noms désigne les membres de la Société française d'archéologie.

MM.

Branges de Civria (L'abbé de), Dôle (Jura).
*Briand (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique de Touraine, Tours.
Broyer (Maxime), notaire honoraire, Mâcon.
Bruel (Alexandre), chef de section aux Archives nationales, Paris.
*Brune (Abbé), inspecteur de la S. F. A., Baume-les-Messieurs, par Voiteur (Jura).
Buchalet (Philibert), maire de Mâcon.
Buche (Joseph), professeur agrégé au Lycée, Bourg.
*Bulliot (J.-G.), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., président de la Société Éduenne, Autun.
*Boucher de Crèvecœur, 53, rue de la Tannerie, Abbeville.
*Caillemer (E.), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, Lyon.
*Canat de Chizy (Noël), licencié ès lettres, Lyon.
*Canat de Chizy (Paul), membre du conseil de la S. F. A., Lyon.
Canet (Abbé), aumônier de la Visitation, Mâcon.
*Cauchemé (V.), inspecteur du palais, Compiègne.
Chalonge (Gaston de), conservateur du Musée, Paray-le-Monial.
Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum, Lyon.
Chantre (Mme Ernest), Lyon.
Cheuzeville (Ludovic), conseiller général de Saône-et-Loire, Beaubery (Saône-et-Loire).
Chevallier (Docteur Paul), Compiègne.
*Chevallier (Raymond), membre du conseil de la S. F. A., Moyvillers (Oise).
*Clermont-Tonnerre (Duc de), Ancy-le-Franc (Yonne).
Cornudet (Léon), 10, rue des Saints-Pères, Paris.
Corot (Henry), archéologue, Savoisy (Côte-d'Or).
Corroyer (Édouard), membre de l'Institut, inspecteur général des édifices diocésains, délégué de la Société centrale des architectes, 14, rue de Courcelles, Paris.
*Couneau (Émile), La Rochelle.
Courtois (Félix), archiviste des usines du Creusot.
*Coutan (Docteur), Rouen.
*Crusel (René), Abbeville.
Daussy (Paul), Compiègne.

MM.

*Déchelette (Joseph), conservateur du Musée, Roanne.
*Decroos (Jérome), trésorier de la Société des Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer.
*Demeuldre (Amé), président du Cercle archéologique de Soignies (Belgique).
*Demeuldre (Mme Amé), Soignies (Belgique).
*Depoin (Joseph), secrétaire de la Société historique du Vexin, Pontoise.
Desmette (Adolphe), avocat, 369, avenue Louise, Bruxelles.
Didelot (Chanoine), archiprêtre de la cathédrale, Valence (Drôme).
*Dion (Comte Ad. de), inspecteur général de la S. F. A., président de la Société archéologique de Rambouillet, Montfort-l'Amaury.
Driot (Jules), procureur de la République, Mâcon.
Drioton (Clément), membre de la Commission des Antiquités, Dijon.
Dumoulin (Fr.-Ch.), préfet de Saône-et-Loire, Mâcon.
*Dumon (Raoul), Paris.
*Dumuys (Léon), conservateur-adjoint du Musée archéolog., Orléans.
Dupasquier (François), Saint-Jean-le-Priche (Saône-et-Loire).
Durand (Auguste), avocat, Mâcon.
Duréault (Armand), secrétaire perpétuel de l'Académie, Mâcon.
*Duret (Edmond), Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères (Charente-Inférieure).
*Eysseric (Saint-Marcel), inspecteur de la S. F. A., Paris.
*Favarcq (Louis), 48, rue du Vernay, Saint-Étienne.
Favre (Camille), archiviste paléographe, colonel-brigadier fédéral à Vandœuvre, près Genève.
*Fayolle (Marquis de), membre du conseil de la S. F. A., vice-président et délégué de la Société historique du Périgord, Périgueux.
Feret (Abbé Pierre), docteur en théologie, curé de Saint-Maurice-lès-Charenton (Seine).
*Fleury (Gabriel), imprimeur à Mamers.
*Forts (Philippe des), archiviste-paléographe, Paris.
*Francs (François des), Orléans.
*Francard (Adolphe), avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons (Belgique).
Galland (Émile), conservateur des Eaux et Forêts, Mâcon.

MM.

*Garreau (Gustave), La Rochelle.
Gatellier (De), château de Béost, Vonnas (Ain).
Gaudet (Antoine), inspecteur des Eaux et Forêts, Mâcon.
*Gauthier (Jules), inspecteur de la S. F. A., à Besançon.
George (Henry), administrateur honoraire de l'enregistrement, 16, boulevard Émile-Augier, Paris.
George, architecte, délégué de la Société académique d'architecture de Lyon.
*Germain de Maidy (Léon), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, Nancy.
*Ghellinck d'Elseghem (Comte Amaury de), délégué du gouvernement belge, de l'Académie royale d'archéologie et de la Société royale de numismatique de Belgique, 13, rue de l'Industrie, Bruxelles.
Gillot (Docteur Xavier), vice-président de la Société d'histoire naturelle, Autun.
Gindriez, architecte, directeur du Musée archéologique, Chalon-sur-Saône.
Gloria (Henri), juge à Beaune.
*Godfray (Henry-N.), trésorier des États de Jersey, Saint-Hélier, Jersey.
Goichot, architecte, Montceau-les-Mines.
Goin (Louis), agronome, Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire).
*Gosset (Alphonse), architecte, délégué de l'Académie, Reims.
Gosset (Mme Alphonse), Reims.
*Goy (Pierre de), secrétaire de la Société des Antiquaires du Centre, Bourges.
Guibier, notaire à Mâcon.
Guiffrey (Jules), membre de l'Institut, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.
Guiffrey (Mme Jules), Paris.
Guiffrey (Jean), attaché au Musée du Louvre, Paris.
Hankar (Paul), architecte, secrétaire et délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles.
*Héliand (Comte Joseph d'), Laval.

MM.

*Hubert (Joseph), architecte-ingénieur, délégué du Comité provincial du Hainaut et de la Commission des monuments, Mons (Belgique).
*Hambye, notaire à Mons (Belgique).
*Jamot (C.), architecte, 25, rue Vaubecour, Lyon.
Jolivet (Abbé), curé de Berzé-la-Ville.
Jonte (Émile), ingénieur, Paris.
*La Bouralière (Auguste de), Poitiers.
*Lacave-Laplagne (Jean), avocat, Paris.
Lachesnais (De), villa Castellamare, Marseille.
Lacroix (Francisque), trésorier de l'Académie, président de l'Association mâconnaise des Amis des sciences naturelles, Mâcon.
*La Faige (E. Auber de), inspecteur de la S. F. A., Bussoles, par La Palisse.
Lafenestre (Georges), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, Paris.
*Lafollye (Paul), délégué de la Société des architectes diplômés par le gouvernement, Paris.
*La Grange (Baron Amaury de), délégué de la Société historique de Tournai, Bois-Colombes (Seine).
*Lair (Comte Charles), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., Blou (Maine-et-Loire).
*Lair (Jules), ancien président de la Société de l'histoire de France et de la Société de l'Ecole des Chartes, Paris.
*Lair (Mme Jules), Paris.
*Lambertye (Comte Gaston de), Compiègne.
*La Perche (Mme), Compiègne.
*Latteux (Louis), Le-Mesnil-Saint-Firmin (Oise).
*Le Féron de Longcamp (A.), membre du comité de la S. F. A., Caen.
*Lefèvre-Pontalis (Eugène), chargé de cours à l'Ecole des Chartes, membre du Comité des Travaux Historiques et de la Société des Antiquaires de France, Paris.
*Legrand (Charles), avocat, secrétaire de la Société des Antiquaires de Morinie, Saint-Omer.
*Le Grix (E.), conservateur des forêts en retraite, Tours.
*Lemoine (Mlle Alice), Saint-Servan.

MM.

Lenormand (Henry), Mâcon.
Lesaing (Edmond), directeur des contributions directes, Mâcon.
*L'Estourbeillon (Marquis de), député du Morbihan, inspecteur de la S. F. A.
Lex (Léonce), archiviste du département, conservateur de la bibliothèque et du Musée archéologique, conservateur des collections de l'Académie de Mâcon.
*Liebbe (Élias), 48, rue Pergolèse, Paris.
Lissajous (Marcel), président de la Société d'histoire naturelle, Mâcon.
*Loe (Baron Alfred de), secrétaire général et délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles.
Loiseau (Léon), conservateur du Musée, Bourg.
Loydreau (Docteur Édouard), Neuilly, par Arnay-le-Duc.
*Macqueron (Henry), Abbeville.
Mandin, architecte, délégué de la Société historique du Périgord, Périgueux.
Mangenot (Alfred), conservateur des Forêts en retraite (Mâcon).
*Manoir (Gaston du), membre du comité de la S. F. A., Caen.
*Mareuse (Edgard), secrétaire du comité des Inscriptions parisiennes, Paris.
*Marsaux (Chanoine Léopold), secrétaire de la Société académique de l'Oise, Beauvais.
Maritain (Paul), avocat, Bussières (Saône-et-Loire).
Marle (Paul), président de la Société des Amis des Sciences et des Arts, Tournus.
*Marsy (Comte de), directeur de la S. F. A., Compiègne.
Martin (Félix), sénateur de Saône-et-Loire, Paris.
*Martin (Abbé J.-B.), correspondant du ministère de l'Instruction publique, 205, rue Duguesclin, Lyon.
Martin, conservateur du Musée, Tournus.
*Matthieu (Ernest), avocat, secrétaire du Cercle archéologique, Enghien (Belgique).
Matthieu (Mme Ernest), Enghien (Belgique).
Maussier (J.-B.), ingénieur civil des mines, Saint-Galmier (Loire).
Mayor (Jacques), conservateur du musée Fol, à Genève.
*Méloizes (Marquis des), inspecteur de la S. F. A., secrétaire général de la Société des Antiquaires du Centre, Bourges.

MM.

Merle, juge au tribunal civil, Mâcon.
*Monclar (Marquis de), membre du conseil de la S. F. A., ministre plénipotentiaire, Paris.
*Monery (L.), Roanne, Loire.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), ancien député, Paris.
Morgon (Abbé), professeur à l'Institut Saint-Pierre, Bourg.
*Morins Pons, Lyon.
Montet (Albert de), Chardonne-sur-Vevey (Vaud).
Murard (Comte de), Paris.
*Naef (Albert), chef du bureau des Monuments historiques, Courseaux-sous-Vevey (Suisse).
*Nugues (Alphonse), Romans (Drôme).
*Oberkampff de Dabrun (Baron), Alais.
*Osseville (Comte Christian d'), Caen.
Paillard (Alphonse), ancien préfet, Charly (Saône-et-Loire).
Pellorce (Charles), ancien maire de Mâcon.
Pendezec (Général), commandant la subdivision de Mâcon.
Perrin (Léon), ancien magistrat, Mâcon.
Perrotin (Le Chanoine), curé archiprêtre de Saint-Pierre de Mâcon.
*Petit (Ernest), président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Vausse (Yonne).
Philippe, inspecteur des Eaux et Forêts, Mâcon.
Picot (H.-F.), percepteur, Thoissey (Ain).
Pinchard, architecte, Mâcon.
Pinette (Paul), Chalon-sur-Saône.
*Pinoteau (Baron A.), commandant d'état-major en retraite, Paris.
Plassard (Jules), 6, rue de la Boëtie, Paris.
Poils (Jean), délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles.
*Port-Roux (du), Romans.
*Port-Roux (Mme du), Romans.
Poncin (Docteur), président de la Société des Sciences naturelles et d'archéologie, Montrevel (Ain).
Poutiatine (Prince Paul Arsenievitch), membre honoraire de l'Institut archéologique de Saint-Pétersbourg.
*Poul (Mme de), Compiègne.
Protat (Jules), imprimeur, Mâcon.

MM.

Prudent (Colonel), conservateur de la galerie des plans en relief des Invalides, délégué du Club alpin français, Paris.

*Quarré-Reybourbon (L.), délégué de la Société de géographie de Lille et de la Société des Sciences et Lettres, Lille.

Quercize (Eusèbe de), Lucenay-l'Evêque (Saône-et-Loire).

Rameau (Mgr Barthélemy), prélat de la maison de Sa Sainteté, Mâcon.

Raynaud (Jules), directeur de l'École d'agriculture de Fontaines (Saône-et-Loire).

*Regnier (Louis), délégué de la Société libre de l'Eure, Évreux.

Renkin (Henri), délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles.

*Rey (Ferdinand), membre de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dijon.

Reveil (Docteur), La Pape, par Sathonay (Ain).

Reyssié (Félix), avocat, Mâcon.

*Richard (Alfred), archiviste du département, inspecteur de la S. F. A., Poitiers.

*Richard (Paul), homme de lettres, Lyon.

*Richard (Pierre), architecte, délégué de la Société académique d'architecture, 2, rue d'Oran, Lyon.

*Rochoux, Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre).

*Rouede (Camille), Châtillon-sur-Indre (Indre).

Roy-Chevrier, Le Péage, par Givry, près l'Orbize (Saône-et-Loire).

*Royer-Collard (Paul), Paris.

*Ruillé (E. Charil de), ancien conseiller à la cour d'appel d'Angers, La Marmitière-Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire).

Saint-Paul (Pasteur E.), Mâcon,

*Saint-Saud (Comte de), La Valouze, par La Roche-Chalais (Dordogne).

Savoye (Claudius), instituteur à Odenas, par Saint-Georges-de-Reneins (Rhône).

*Schoffer (George-Valentin-Carl), membre de la Société d'archéologie d'Amsterdam.

*Sens (Georges), Arras.

*Serbat (Émile), Paris.

*Serbat (Louis), élève de l'École des Chartes, Paris.

Silva (Ernest da), trésorier de la Société royale des architectes et archéologues portugais.

MM.

*Soil (Eugène), délégué de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique et de la Société historique de Tournai, Tournai.
*Sorel (Alexandre), président honoraire du tribunal civil, Compiègne.
Souhesmes (Raymond de), délégué de l'Académie de Stanislas, Nancy.
*Suisse (Charles), architecte départemental, délégué de la Société centrale des architectes, Dijon.
Tardy (Charles), vice-président de la Société des Sciences naturelles de l'Ain, Bourg.
Tardy (Joseph), 30, Cours Morand, Lyon.
*Thiollier (Félix), m. n. r. du Comité des Travaux historiques, Saint-Étienne.
*Thiollier (Noël), archiviste-paléographe, Saint-Étienne.
Tournier, conservateur des hypothèques, Mâcon.
*Travers (Émile), trésorier et membre du comité de la S. F. A., délégué de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, Caen.
Teil du Havelt (Baron du), Charnay-lès-Mâcon.
*Valois (Jules de), Aumâtre, par Oisemont (Somme).
*Vatin (Eugène), Senlis.
*Vatin (Mme Eugène), Senlis.
*Vayson (J.-A.), consul des Pays-Bas, Abbeville.
*Verneuil (Ernest de), Mazan (Vaucluse).
*Verneuil (Mme Ernest de), Mazan (Vaucluse).
*Villefosse (A. Héron de), membre de l'Institut, président de la Section d'archéologie du Comité des Travaux historiques, conservateur au Musée du Louvre, délégué du Ministère de l'Instruction publique, Paris.
Villefosse (Mme A. Héron de), Paris.
Vingtrinier (Aimé), bibliothécaire de la ville, 32, rue Neuve, Lyon.
Virey (Jean), archiviste-paléographe, Charnay-lès-Mâcon.
Virey (Philippe), château de Montceau, par Prissé.
Vuillermet (François), rédacteur en chef de la *Revue d'horticulture pratique*, Poligny (Jura).
*Wilson (Sylv.-F.), major-général de l'armée anglaise, Beaumont (Ile de Jersey).
Zeltener (de), à Paris.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 14 JUIN 1899

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY

L'ouverture de la soixante-sixième session du Congrès archéologique de France a eu lieu le mercredi 14 juin, à deux heures de l'après-midi, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, mis obligeamment par M. le Maire à la disposition de la Société française d'archéologie et de l'Académie de Mâcon.

M. le comte de Marsy, président du Congrès, prend place au bureau, ayant auprès de lui MM. Buchalet, maire de Mâcon ; A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique; Arcelin, président de l'Académie de Mâcon ; le comte de Ghellinck d'Elseghem, délégué de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique de Belgique; Duréault et Lex, secrétaires généraux du Congrès ; Jules Lair, ancien président de la Société de l'Histoire de France ; le Rév. Th. Ashe ; Camille Favre, colonel brigadier de l'armée fédérale ; Albert Naef, chef du bureau des Monuments historiques du canton de Vaud ; Émile Travers, trésorier de la Société; Lacroix, trésorier du Congrès ; et divers membres de l'Académie de Mâcon et de la Commission d'organisation du Congrès.

Dans l'assemblée, on remarque des membres de la Société française d'archéologie, des délégués des diverses compagnies

savantes, les principales autorités de la ville et un grand nombre de dames, dont la plupart se sont jointes aux congressistes dans leurs excursions.

M. le Président, en ouvrant la séance, donne la parole à M. Buchalet, maire de la ville de Mâcon.

M. le Maire souhaite, dans les termes les plus gracieux, la bienvenue aux membres du Congrès, salue le représentant de M. le Ministre de l'Instruction publique et remercie l'Académie d'avoir provoqué la tenue à Mâcon de ces assises archéologiques. Il espère que chacun emportera un bon souvenir de Mâcon qui s'efforcera de maintenir son vieux renom de cité hospitalière.

M. de Marsy lit ensuite le discours suivant :

« Monsieur le délégué du ministre,

« Mesdames, Messieurs,

« La Société française d'archéologie qui vient tenir son soixante-sixième Congrès annuel dans le département de Saône-et-Loire a déjà fait dans votre pays deux visites, mais elles remontent à un demi-siècle. La première, en 1846, fut presque exclusivement consacrée à Autun et à Chalon-sur-Saône. La seconde, en 1850, fut une véritable chevauchée dans laquelle Caumont, entre deux sessions à Auxerre et à Clermont-Ferrand, conduisit ses fidèles à Tournus, Mâcon, Cluny et Paray-le-Monial. Malgré la difficulté des communications à cette époque, deux jours suffirent pour remplir ce programme. Il est vrai que tout le groupe n'atteignait pas le chiffre des pairs de Charlemagne. L'un d'eux, nonagénaire, survit seul, toujours droit comme un chêne, toujours actif malgré son âge, c'est M. Léonce de Glanville, de Rouen, qui en fut l'historien.

« A Mâcon, la Société fut reçue par MM. de Surigny et Lacroix

père. Notre trésorier actuel, M. Lacroix, put se glisser à la suite des savants.

« Nous avons accueilli avec grand plaisir la proposition que nous faisait l'Académie de Mâcon de venir tenir ici notre session de 1899.

« L'Académie de Mâcon, qui sera bientôt centenaire, n'a pas eu, comme beaucoup de ses sœurs, des moments de sommeil; elle a toujours rendu au pays des services nombreux, encourageant l'agriculture par ses concours annuels, protégeant les lettres, les sciences et les arts. Mais, depuis qu'un généreux donateur lui a permis de se mettre dans ses meubles, et d'acheter le magnifique hôtel de Senecé, où elle se propose de nous donner l'hospitalité, sa vie est devenue plus active encore et il suffirait, pour l'attester, de montrer la liste sur laquelle, à côté de ses trente membres titulaires, elle a inscrit ceux de trois cents associés correspondants, appartenant presque tous au département dont ils forment l'élite.

« C'est ainsi, Messieurs, que vous affirmez bien hautement ce sentiment d'amour de votre province. En parcourant ces listes, que l'on serait tenté de considérer comme des généalogies, où les Lacretelle succèdent aux Lacretelle, les Rambuteau aux Rambuteau, les Pellorce aux Pellorce, les Lacroix aux Lacroix, etc., on voit le haut prix que vous attachez à cette origine locale, car vous prenez soin de rappeler, pour les enfants du pays, le nom du sol natal, et pour d'autres les titres ou les fonctions qui vous les rattachent.

« A votre tête, je trouve Adrien Arcelin, mon ancien compagnon d'études, un de mes camarades de cette École des Chartes, où nous étions ensemble, il y a trente-cinq ans, à une époque où il ne pensait pas que la paléographie fût le chemin qui le conduirait à devenir un de nos premiers géologues, un des maîtres de l'anthropologie.

Il est vrai qu'elle a vu bien d'autres de ses élèves suivre des voies aussi différentes et, parmi ceux qui sont ici, je suis heureux de féliciter l'un de nos anciens, M. Guiffrey, de sa récente élection à l'Académie des Beaux-Arts, et de saluer le colonel Favre, un des officiers généraux les plus distingués de l'armée fédérale.

« Avec Arcisse de Caumont, j'ai appris à connaître les Surigny, les Canat de Chizy et ce grand égyptologue trop longtemps méconnu, Chabas, qu'en 1873, dans un voyage en Égypte, Mariette me disait mériter autant que lui d'occuper une chaire au Collège de France.

« J'ai aimé cet esprit si original, qui pendant longtemps a animé vos séances par ses communications, le comte de Soultrait, ce joyeux compagnon, et je n'oublierai pas que c'est lui qui me servit d'introducteur dans le Forez auprès des membres de la Diana, lorsque j'allais, en 1885, y organiser le premier Congrès que j'ai eu à diriger.

« Il est un nom, Messieurs, que l'on prononce souvent et toujours avec respect au sein de votre Académie, c'est celui du grand poète dont la statue s'élève à quelques pas d'ici et dont le souvenir vit encore dans nos cœurs, bien que sa mort remonte à plus de trente ans. Plus heureux que bien de mes contemporains, j'ai encore été admis, en 1865, chez Lamartine, et j'ai été conduit à Saint-Point par cet ami fidèle du poète dont le nom revient souvent, M. Dubois. Je n'ai pas oublié l'accueil que nous fit le grand homme dont l'âge n'avait pas courbé la haute stature et que je vois encore appuyé contre une cheminée de porcelaine peinte, je crois, par Mme Valentine de Cessiat, nous rappelant ses souvenirs de 1848 et sa marche à l'Hôtel de Ville. Je n'ai pas oublié non plus comment, nous guidant dans le parc, il s'éloigna pour laisser M. Dubois nous conduire à la sépulture où il repose et d'où on voudrait l'arracher aujourd'hui dans un sentiment de patriotisme exagéré.

« Depuis quelques années, un mouvement qui tend à s'accentuer chaque jour porte de jeunes érudits à étudier nos anciens édifices, et nous ne tarderons pas à avoir, grâce à eux, des descriptions des monuments de chaque province, de chaque diocèse; leurs travaux peuvent être donnés comme des modèles, et je citerai *l'Archéologie romane de l'ancien diocèse de Mâcon* de M. Jean Virey, les *Églises romanes du Soissonnais* de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, les *Châteaux gascons* de M. Lauzun, et ces œuvres collectives entreprises par nos sociétés provinciales, comme la *Description du département de la Somme* et l'*Album archéologique du Midi de la France*.

« En même temps, l'enseignement de l'archéologie du moyen âge tend à se répandre, et vous apprendrez avec plaisir que l'Université de Clermont-Ferrand possède, depuis le commencement de l'année, un cours d'art et d'archéologie de l'Auvergne, dont le programme comporte une durée de cinq ans et qui a été confié à notre confrère M. Henry du Ranquet.

« L'une des préoccupations de Caumont a toujours été de développer parmi les membres du clergé l'étude et le goût de l'archéologie; un certain nombre de séminaires possèdent cet enseignement, qui est souvent interrompu faute de professeurs capables. Le grand séminaire d'Évreux vient d'en être de nouveau doté et c'est M. le chanoine Porée, notre inspecteur, qui en est chargé, sous forme de conférences : il s'adjoindra M. Louis Régnier, dont vous connaissez la haute compétence. Mais si nous étudions avec soin nos monuments, avons-nous la même sollicitude pour leur conservation ? Chaque jour, je suis l'écho de plaintes sur les menaces de destruction de nos vieilles portes de ville jugées trop étroites, de vieux donjons que l'on considère comme de simples amas de pierres et que l'on réussit à renverser comme la tour de Tarbes. Bien des monuments historiques,

même parmi ceux qui sont classés, sont négligés et menacés de disparaître, faute de quelque argent dépensé pour en boucher les lézardes, pour en réparer les couvertures.

« Il ne suffit pas de cataloguer les monuments, il faudrait encore en assurer la conservation réelle ; nous avons, depuis quelques années, une loi qui, si elle était appliquée, pourrait le faire ; mais ce qui manque, c'est l'argent, et le faible crédit répandu sur toute la France ne peut y pourvoir.

« Oui, certes, les monuments sont protégés ; les députés en parlent à la tribune, et dans de fréquents congrès, qui parfois comme celui de l'Art public, à Bruxelles, au mois de septembre dernier, revêtent un caractère officiel, on discute et on n'arrive pas toujours à un résultat.

« Si notre confrère, M. Albert Naëf, a été assez heureux pour faire adopter par le gouvernement vaudois un ensemble de dispositions analogues à celles de la loi française, la Belgique attend encore le vote d'une loi déposée depuis plusieurs années et l'insistance de M. Beernaert, président de la Chambre, n'a pas encore réussi à la faire sortir des cartons. M. le comte de Ghellinck d'Elseghem, que M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique de Belgique a bien voulu charger de le représenter ici, pourra vous dire cependant que la Belgique est un des pays où l'amour de l'art national est le plus vif, ce qui n'empêche pas la maison des Bateliers à Gand de disparaître pour céder la place à un fac-simile, plus facile à exécuter qu'une restauration.

« L'an dernier je vous annonçai le projet de M. le Ministre de l'Instruction publique de tenir en province, une année sur deux, le Congrès des Sociétés savantes. L'expérience faite à Toulouse, il y a quelques semaines, a grandement réussi. M. de Villefosse, qui avait été investi de la mission de présider le Congrès, pourra

vous dire que les séances de la section d'Archéologie ont été particulièrement suivies et que de nombreux membres de notre société, tels que MM. Barrière-Flavy, Anthyme Saint-Paul, de Lahondès, Pasquier, y ont fait des communications très appréciées.

« Chaque année, dans cette réunion qui est notre assemblée générale, j'ai à remplir une triste mission, celle de vous rappeler les deuils qui sont venus frapper la société depuis notre dernier Congrès. Peut-être sont-ils moins nombreux que les années précédentes, mais ils nous ont enlevé des membres distingués et dont plusieurs étaient activement mêlés au mouvement de notre existence.

« Le premier, M. Georges Sausse, n'avait pas trente ans. Officier distingué de notre marine, il avait brillamment conquis ses épaulettes d'enseigne de vaisseau après de dures campagnes dans l'Afrique; et, dans ses dernières stations de la Méditerranée, il avait mis à profit les loisirs que lui procurait la proximité de Toulon pour étudier divers sujets importants d'archéologie qu'il nous destinait, comme déjà il nous avait donné une étude sur un galgal des environs de Caen. Dévoré par la fièvre africaine, M. Sausse est mort soudainement à Caen, et nous publierons prochainement ses recherches sur les fortifications liguriennes et sur quelques chapelles romanes en Provence qu'accompagnent des dessins et des plans soigneusement tracés.

« Louis Jarry, d'Orléans, décédé presque subitement à la fin d'octobre, appartenait à une famille d'érudits. Son père avait formé une riche collection qu'il n'avait cessé d'augmenter et que l'un de ses fils, aujourd'hui auxiliaire de l'Institut, ne manquera pas de continuer. M. Jarry avait pris une part active au Congrès archéologique d'Orléans en 1892.

« Le comte Alphonse de la Guère était, depuis une quinzaine

d'années, un des habitués de nos réunions. Généalogiste distingué, épris de l'étude des questions artistiques, il luttait avec une énergie surprenante contre une affection qui ne devait pas lui pardonner et qui l'a enlevé à 53 ans. Vous vous rappelez encore, Messieurs, les efforts qu'il faisait à Bourges pour suivre nos séances, heureux de faire les honneurs de son hôtel et de ses collections à ses amis.

« M. Aimé Desmottes était aussi un habitué de nos congrès; ce n'était pas un écrivain, bien qu'il eût été à même de rédiger tout comme un autre des mémoires; mais c'était un de nos grands collectionneurs, et ceux qui n'ont pu pénétrer dans ses salons de la place Royale, à Paris, qui recélaient tant de richesses en objets du moyen âge, pièces de Limoges, bois sculptés, armes et bijoux, ont vu dans les expositions quelques-uns des types de ces magnifiques séries. Souffrant depuis longtemps, M. Desmottes, qui avait dépassé 70 ans, n'a pas voulu que ses collections tout entières fussent dispersées, sans en faire profiter l'État et la ville de Paris. Avec le goût éclairé qu'il possédait, il a fait lui-même un choix, en confiant à M^me^ Desmottes le soin d'exécuter ses volontés, par la remise au musée Carnavalet d'une cire d'Henri IV et d'autres objets.

« A ce propos, permettez-moi de m'arrêter un instant. A coup sûr, il est très beau de donner après sa mort les objets précieux que vous ne pouvez emporter dans un autre monde; mais n'est-il pas plus méritoire de faire comme un de nos bons confrères, qui, après avoir, pendant cinquante ans, travaillé à l'étroit, dans la salle de lecture d'une de nos grandes bibliothèques de province, est venu proposer à l'administration de sa ville de faire édifier à ses frais, de son vivant, la salle qu'il rêvait. C'est ce qu'a fait notre ami M. Auguste Janvier, d'Amiens, et vous l'en féliciterez avec moi.

« Président de Chambre à la Cour d'appel d'Amiens, M. Ernest Audin, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, était un lettré et un amateur au vrai sens du mot, et le Musée de Picardie, dont il était un des administrateurs, lui a dû plus d'une de ses meilleures acquisitions, en même temps que les ouvriers se rappelleront les services qu'il a rendus à la Société industrielle de cette ville. Ami de mon père, il était le mien depuis mon enfance et j'ai, avec tous ses collègues amiénois, vivement regretté sa mort arrivée en quelques jours.

« M. Frédéric Benoit, architecte à Lyon, est mort au Golfe Juan, à 68 ans, au mois d'avril. Architecte de mérite, il avait pris dans notre Société la place de son père qui avait été un des doyens de notre compagnie, et je suis heureux de constater que son fils, M. Louis Benoît, continuateur de ses travaux, a bien voulu nous demander de l'associer aussi à notre Société, où le nom de Benoit aura ainsi figuré sans interruption depuis plus d'un demi-siècle.

« C'est au Congrès de Brive, en 1890, que M. le docteur Longy entra dans notre Société. Maire d'Eygurande pendant plus de quarante ans et conseiller général de la Corrèze, il portait un intérêt tout particulier au canton qu'il habitait, et dont il avait écrit l'histoire. L'éloge de cette longue vie de labeurs a été fait, en termes que je voudrais rappeler, par M. Menault, inspecteur général de l'agriculture, lors d'un concours, en 1897, où ce haut fonctionnaire remettait la croix d'officier du Mérite agricole au docteur Longy, déjà depuis longtemps officier de la Légion d'honneur.

« Belge d'origine, M. Charles Leman s'était depuis trente ans fixé à Compiègne et, malgré les importantes entreprises commerciales dont il s'occupait avec une grande activité, malgré un goût ardent pour les chasses à courre, il trouvait encore le temps de suivre nos réunions en y apportant le même zèle.

« J'ai peu connu M. le président Boivin-Champeaux, dont je croyais que le nom terminerait cette liste. Ce fut, pendant près de quarante ans, un magistrat consciencieux, un orateur à la parole brillante, un écrivain distingué et, lorsqu'il fut atteint par la loi de réforme de la magistrature, il occupait la haute situation de premier président à la Cour de Bourges. Rentré dans son domaine de Champeaux près Bernay, M. Boivin-Champeaux y reprit ses études sur les grands hommes de la Normandie, sur l'histoire de la Révolution dans l'Eure, et tour à tour, la Société des Antiquaires de Normandie, en lui conférant le titre de directeur, la Société de l'Histoire de Normandie, en l'appelant à la présidence d'honneur, lui montrèrent en quelle haute estime elles tenaient son caractère et ses travaux.

« La dernière de nos pertes, et je serais tenté de dire la plus sensible, a été la mort, survenue jeudi dernier, de M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, notre secrétaire général depuis près de trente ans. Si l'obligation de venir présider nos assises annuelles ne m'avait forcé à prendre la route de Mâcon au lieu de celle de la Normandie, je serais aujourd'hui à accompagner, au cimetière d'Avranches, celui qui, depuis quinze ans, fut pour moi un ami des plus sûrs, un guide des plus éclairés.

« Depuis que j'ai été appelé à prendre la direction de la Société française d'Archéologie, j'ai vu successivement disparaître de notre conseil ceux qui étaient nos plus fidèles soutiens ; je ne puis les citer tous, mais je dois rappeler parmi les principaux : Julien Travers, le savant universitaire ; Gaugain, qui fut cinquante ans notre trésorier ; Campion, qui avait été le collaborateur de Caumont et était le continuateur de sa tradition ; Jules de Laurière et Léon Palustre. C'est tout notre bureau qui disparaît avec M. de Beaurepaire, mais j'aime à espérer que leurs enseignements n'auront pas été perdus pour nous et que nous saurons nous montrer dignes d'eux.

« Je n'ai pas besoin de dire le grand vide qu'apporte dans toutes les Sociétés savantes de Normandie la mort de M. de Beaurepaire. Outre ses fonctions de secrétaire général et de président du comité de notre Société, il remplissait celles de directeur de l'Association normande et de secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie. Cet esprit charmant était un conteur délicat et l'histoire de sa province semblait n'avoir pas de secrets pour lui, qu'il s'agit des événements de la grande Révolution ou des origines du Mont Saint-Michel. Au milieu d'articles politiques et de conversations de salon, il trouvait le temps d'écrire des livres comme le *Caen monumental* ou la préface du bel ouvrage du marquis des Méloizes sur les vitraux de Bourges, véritable histoire de l'art du verrier en Berry, qui restera comme son testament.

« Nous avons à regretter aussi deux de nos membres étrangers. M. le colonel Coëllo, membre de l'Académie Royale de l'Histoire, à Madrid, était surtout connu par ses beaux travaux topographiques qui l'avaient mis à même de dresser la carte du Nord de l'Espagne. Commissaire des expositions, il avait fait à Paris de fréquents séjours et y comptait de nombreux amis. M. Paul Genard, archiviste honoraire de la ville d'Anvers, était plus que l'historien de sa ville natale, il en était l'âme. Aucune manifestation historique ou artistique n'avait lieu sans qu'il y fût associé. Flamand dans toute l'acception du terme, il avait conservé les vieilles traditions et les anciens usages et, à l'entendre parler de Rubens et de Plantin, on aurait cru qu'il sortait de l'atelier du peintre pour aller à la maison du Marché du Vendredi souper avec le maître imprimeur.

« Nous devons rappeler que, depuis notre dernière réunion, plusieurs de nos confrères ont été l'objet de promotions ou de nominations dans la Légion d'honneur. M. Paillard-Ducléré a

reçu la croix d'officier au mois de juillet dernier pour ses services diplomatiques; M. Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, a été nommé chevalier sur la proposition du Ministre de la guerre, pour ses belles publications sur les guerres de la Révolution dans les Alpes; M. Suisse, architecte diocésain, que nous sommes heureux de voir assister à ce Congrès comme délégué de la Société centrale des Architectes, a reçu la même distinction pour les beaux travaux de restauration exécutés par lui, notamment à la cathédrale de Dijon. Enfin, lors du Congrès des Sociétés savantes à Toulouse, deux croix promises par le Ministre de l'Instruction publique sont réservées l'une à M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, notre inspecteur dans ce département; l'autre à l'un des lauréats de notre grande médaille, il y a quelques années, M. Ernest Rupin, l'auteur de l'*Œuvre de Limoges*.

« Les palmes d'officier de l'Instruction publique ont été décernées à MM. l'abbé d'Antessanty, inspecteur de l'Aube, et à M. l'abbé Bouillet, que nous féliciterons aussi de sa récente élection comme président de la Société de Saint-Jean et de la récompense qu'il a obtenue de l'Académie des Inscriptions pour sa publication des *Miracles de sainte Foy*; les palmes d'officier d'Académie à MM. Prosper Falgairolle, J. de Saint-Venant, et Bret.

« Chaque année nous voyons nos réunions plus suivies, et je ne saurais trop m'en féliciter et remercier tous ceux qui veulent bien y contribuer. Et d'abord, qu'il me soit permis de dire à M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, combien j'ai été touché de le voir, aujourd'hui encore, accepter la mission que lui a confiée M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de venir ici représenter son département et le Comité des Travaux historiques et scientifiques, dont il préside avec tant d'autorité la Section d'Archéologie.

« Que les nombreux délégués des Sociétés savantes françaises

reçoivent aussi l'expression de notre gratitude pour leur concours, et, parmi eux, je suis heureux de voir les représentants des principales Sociétés d'architecture de France.

« J'aurais une longue énumération à faire si je voulais vous citer les noms des Sociétés étrangères, belges et suisses notamment, qui se sont fait représenter ici, et je dois tout particulièrement remercier M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique de Belgique qui a bien voulu confier une mission officielle à M. le comte de Ghellinck d'Elseghem, pour affirmer une fois de plus les relations de bon voisinage qui règnent entre nos deux pays, comme l'atteste chaque année la présence de nombreux archéologues aux Congrès français et belges.

« Je ne saurais trop remercier M. le Maire et les membres de l'Administration municipale de Mâcon qui ont bien voulu mettre à notre disposition les beaux salons de l'Hôtel de Ville.

« Tous les membres du Comité d'organisation du Congrès ont droit aussi à votre reconnaissance, et notamment M. Duréault, l'infatigable secrétaire général, que de graves préoccupations de famille empêchent de prendre, dans ces derniers jours, une part active aux travaux du Congrès; mon confrère M. Léonce Lex, qui a pris la peine de rédiger un excellent guide du pays; M. Francisque Lacroix, dont le dévouement s'est multiplié pour assurer les logements, ainsi que MM. Authelain et Jules Protat.

« A tous, merci, au nom des membres du Congrès.

« Je déclare ouverte la soixante-sixième session du Congrès archéologique de France. »

M. Héron de Villefosse prend ensuite la parole en ces termes :

« Mesdames,
« Messieurs,

« Je serais bien ingrat si je ne remerciais pas mon cher ami, le comte de Marsy, le savant directeur de la Société française d'archéologie, des aimables paroles qu'il vient de m'adresser. J'en suis plus touché que je ne saurais le dire. D'ailleurs, il connaît mes sentiments, il sait que j'ai accepté avec une véritable joie la mission fort agréable de venir assister au Congrès archéologique de Mâcon ; il sait combien je suis heureux d'avoir été chargé de vous apporter aujourd'hui les vœux et les félicitations du Comité des Travaux historiques.

« L'intérêt que le Ministère de l'Instruction publique attache aux manifestations des Sociétés savantes a été affirmé cette année d'une façon tout à fait particulière et plus solennelle qu'à l'ordinaire. Au moment de Pâques, au lieu d'attendre à Paris la visite des délégués, le ministre et le comité, imitant l'exemple donné depuis soixante-six ans par la Société française d'Archéologie, se sont transportés en province ; ils sont venus rendre hommage aux Sociétés savantes sur le théâtre même de leurs exploits. C'est là une preuve indéniable de l'importance de vos travaux et de la place de plus en plus considérable qu'ils tiennent dans les préoccupations publiques.

« J'arrive ici pour vous en apporter l'assurance ; mais j'y arrive aussi avec la pensée d'y retrouver de bons et fidèles amis, d'excellents confrères, de revoir avec eux cette belle et riche province de Bourgogne où l'art, sous toutes ses formes et à toutes les époques, offre à nos yeux charmés tant de sujets d'étude. Notre but est de ranimer ou d'entretenir les études historiques ; nous voulons faire aimer et respecter les souvenirs du passé ; nous

sommes les missionnaires de l'archéologie. A vrai dire, notre tâche ici est facile, car nous n'avons pas à prêcher notre doctrine, nous n'avons qu'à écouter et à apprendre.

« Bien peu de Sociétés en France ont un aussi glorieux passé et ont rendu autant de services que l'Académie de Mâcon, la Société de Chalon-sur-Saône et la Société Éduenne. Bien peu ont exercé une aussi salutaire influence.

« J'ai jeté les yeux sur le programme du Congrès et j'y ai vu que la première question nous invitait à tracer le tableau des études archéologiques dans le département de Saône-et-Loire depuis cinquante ans. Il suffirait, Messieurs, d'ouvrir les publications de ces sociétés pour répondre promptement et pertinemment à cette première question.

« Un livre récemment paru, dû à la plume autorisée d'un des doyens de l'archéologie française, d'un savant qui, pendant trente années, a conduit et mené à bien, sans découragement et sans lassitude, l'exploration d'un des points les plus intéressants de notre territoire, répond à cette première demande. Il y répond d'une manière éclatante et victorieuse pour la période la plus attachante et la moins connue de notre histoire nationale : je veux parler de notre vénéré confrère, M. Bulliot, et de son ouvrage sur le Mont Beuvray, augmenté d'un précieux atlas par les soins de M. F. Thiollier. C'est la vie de nos pères, c'est l'histoire de leur industrie au temps de l'indépendance, c'est le tableau des coutumes, des mœurs, de la civilisation et du caractère des Gaulois.

Ce que les historiens ne songeaient pas à nous apprendre, M. Bulliot l'a lu dans les entrailles de la terre, il l'a deviné en remuant la poussière qui couvrait le plateau de Bibracte, cette poussière sacrée, témoin des luttes et des derniers efforts des défenseurs de la Gaule. Avec quel courage, avec quel oubli de

lui-même, quelle sûreté et quelle précision dans ses recherches il a poursuivi son labeur, vous le savez! Plusieurs fois j'ai eu le bonheur de faire avec lui l'ascension de la montagne ; je compte ces journées parmi les meilleures de ma vie. Arrivé à un âge où d'autres se reposent, il travaille encore, il travaille toujours. Sans lui, sans sa ferme volonté, sans son obstination nous en serions encore à nous disputer, comme nos pères, sur l'emplacement de Bibracte. Je n'hésite pas à dire que, depuis cinquante ans, il n'y a pas eu en France une exploration conduite avec plus de méthode, de persévérance et d'unité que celle de M. Bulliot au sommet du Beuvray. Dans quelques jours nous irons lui porter le tribut mérité de notre reconnaissance, le témoignage de notre respectueuse admiration. Si nous ne le rencontrons pas sur le champ de bataille où il a vaillamment combattu pour la cause de la vérité, nous le trouverons au moins au milieu des trophées qu'il a conquis et qu'il a réunis dans un vieil édifice, qui est encore une de ses conquêtes, à l'hôtel du chancelier Rolin.

« Nous sommes en plein pays éduen ; vous me pardonnerez de vous avoir dit un mot de Bibracte et de celui qui en a fait revivre la mémoire. A quelques lieues de là se dresse aussi le plateau d'Alise, autre sommet fameux dans notre histoire nationale, dont la situation, il y a cinquante ans était au moins aussi discutée que celle de Bibracte. Des fouilles célèbres ont tranché cette question et tout le monde est d'accord aujourd'hui sur la solution qui lui a été donnée. Mais l'histoire si attachante de notre Gaule tient toujours en réserve de nouveaux problèmes à résoudre. Dans un département voisin, sur le territoire des Séquanes, on a trouvé récemment un document d'une importance exceptionnelle que le Musée de Lyon a recueilli. C'est l'inscription gauloise de Coligny où tout reste encore mystérieux. J'espère que nos confrères de l'Ain et du Jura nous apporteront

des éclaircissements sur ce texte extraordinaire, sur les circonstances de sa découverte, sur la façon dont il faut l'interpréter et le comprendre, en un mot sur tout ce qui peut nous aider à en pénétrer les secrets. Ce serait un glorieux résultat à enregistrer dans les procès-verbaux de ce Congrès.

« J'entendais tout à l'heure avec tristesse l'énumération des pertes cruelles subies depuis un an par la Société française d'Archéologie ! A voir l'affluence qui se presse dans cette salle, la Société a su réparer ses pertes ; les vides ont été comblés, de jeunes recrues sont venues prendre la place de leurs aînés. Grâce à Dieu, le goût de l'archéologie n'est pas près de s'éteindre ! Nous ne sommes plus au temps où cette science était le monopole de quelques vieux antiquaires ! Aujourd'hui la jeunesse s'y livre avec ardeur et je me réjouis de voir dans cet auditoire ceux qui seront un jour nos successeurs, ceux qui continueront nos traditions et notre œuvre. Nos efforts ne seront pas perdus ; nous laisserons après nous quelque chose de bon et d'utile.

« Le mérite de ce mouvement revient, Messieurs, aux Congrès qui font apprécier et aimer l'archéologie dans nos provinces, aux directeurs dévoués et affables qui, comme mon cher camarade, le comte de Marsy, savent grouper autour d'eux toutes les bonnes volontés et s'attirer toutes les sympathies, aux sociétés locales dont l'accueil est toujours si cordial et si chaleureux.

« Au nom du ministre de l'Instruction publique, au nom de la section d'archéologie du Comité des Travaux historiques, je salue avec joie l'ouverture du soixante-sixième Congrès archéologique de France, je souhaite longue vie, prospérité et succès à la Société française d'archéologie, aux Sociétés savantes de Saône-et-Loire, et à tous les représentants des autres sociétés françaises ou étrangères accourus dans la ville de Mâcon pour prendre part à vos travaux. »

M. Arcelin commence la lecture d'un mémoire en réponse à la première question du programme : *État des études archéologiques dans le département de Saône-et-Loire depuis cinquante ans.* Il passe en revue successivement les découvertes et les publications concernant les temps préhistoriques, l'âge du bronze, l'âge du fer, l'époque gauloise et la période gallo-romaine.

La séance est levée à 4 heures.

DEUXIÈME SÉANCE DU 14 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

Siègent au bureau : MM. Bruel, chef de section aux Archives nationales ; Ernest Petit, président de la société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne ; Arcelin et Pellorce, président et ancien président de l'Académie de Mâcon ; Émile Travers et Lex.

M. le marquis de Surgères offre au Congrès son livre sur les artistes de Nantes et sa brochure sur les anciens imprimeurs de la même ville ; M. Henri Corot, ses diverses notices sur les antiquités de la Bourgogne, et M. Paul Canat de Chizy plusieurs de ses ouvrages et quelques études de son frère, feu M. Marcel Canat de Chizy.

M. le Président donne lecture des questions du programme, inscrit le nom des membres qui se proposent d'y répondre et règle l'ordre du jour des séances suivantes.

La séance est levée à 10 heures.

PREMIÈRE SÉANCE DU 16 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY

Siègent au bureau : MM. de Villefosse, le comte de Ghellinck d'Elseghem, Arcelin, le marquis de Fayolle, Reyssié et Lex.

M. Reyssié offre au Congrès son livre sur le Cardinal de Bouillon, ouvrage qui vient d'être récompensé par l'Académie française. M. le Président lui adresse des remerciements et des félicitations.

M. Léon Loiseau, conservateur du musée de Bourg, lit une note sur le triptyque de cette collection, représentant la vie de saint Jérôme, et daté de 1518. Il croit que cette peinture, attribuée jusqu'ici à Michel Wohlgemuth (1434-1519), est l'œuvre de Bernard van Orley (1490-1560), peintre ordinaire de Marguerite d'Autriche, qui l'a fait travailler à l'église de Brou, mais que les grisailles intérieures des volets pourraient être de Jean Perréal.

M. Ferdinand Rey, répondant à la quatrième question, énumère les objets peu nombreux de l'âge du bronze trouvés à Chassey, à Cheilly, à Santenay et dans les berges de la Saône. Les découvertes relatives à l'âge du fer sont plus nombreuses, mais leur relevé n'a pas encore été établi.

M. Clément Drioton décrit quatre « camps calcinés » qu'il a explorés aux environs de Dijon. Ce sont le camp de César, à Flavignerot et les enceintes du Bois-Brûlé, du Châtelet, à Étaules, et du Châtelet, à Valsuzon. Il y a trouvé des débris d'objets de tous les âges, depuis l'époque de la pierre taillée jusqu'à la période franque.

M. Charles Tardy communique un mémoire sur les anciennes enceintes de Bourg. Des traces d'appareil et des objets gallo-romains ayant été découverts dans cette ville, il croit à l'existence d'une cité antique non mentionnée dans la carte de Peutinger.

M. Jean Martin, conservateur du musée de Tournus, énumère ses découvertes récentes dans des dépendances de l'abbaye de cette ville, dans le cloître notamment, où il a exhumé cinq sarcophages et dans le parloir, ou *locutorium*, dont il a déterminé l'emplacement. Il a aussi relevé des traces du monastère primitif.

M. J. Protat décrit des objets de ses collections provenant de fouilles dans la région mâconnaise : vases funéraires en terre et en verre, poteries, lampes, épingles, monnaies, trouvées dans des sépultures gallo-romaines découvertes à Mâcon, et notamment à l'angle des rues Charles-Rolland et Rambaud ; objets de l'âge du bronze et de l'âge du fer ; trouvaille romaine de Saint-Nizier (Ain), consistant en une statuette de bronze, une jambe de bronze incrustée d'argent, etc. ; trouvailles romaines de Sennecé-lès-Mâcon et de Salornay-sur-Guye, comprenant des cuillers et des bracelets en argent et des anneaux en or ; produits des berges de la Saône ; bagues et intailles.

A propos des lettres Q, A, P, gravées au pointillé sur le manche de la cuiller d'argent trouvée à Salornay, M. de Villefosse fait observer que ce sont évidemment les initiales des prénom, nom et surnom du propriétaire de cet objet.

M. Léonce Lex lit des notes intéressantes sur les anciennes faïenceries de la région.

M. Joseph Depoin lit, au nom de Mgr Rameau, une note sur une visite du château de Berzé-le-Châtel en 1760, sur la construction de cette forteresse et sur l'ancienne famille de Berzé.

M. Lex explique la dénomination de *Tour du Bœuf* donnée à une des tours de Berzé-le-Châtel. On prétend qu'un des seigneurs y avait fait enfermer un homme et un bœuf sans nourriture, pour savoir lequel des deux vivrait le plus longtemps, et que c'est l'homme qui aurait résisté.

M. Arcelin signale la publication faite par M. Furgeot, dans le *Cabinet historique*, d'un inventaire du mobilier du château de Berzé au commencement du XV^e^ siècle.

M. Henri Corot énumère les cistes ou fragments de cistes en bronze trouvés en France. On en connaît aujourd'hui une dizaine, dont plusieurs proviennent de la Côte-d'Or, notamment d'Alise au musée de Dijon, et de Civry-en-Montagne au musée de Beaune.

M. Claudius Jamot soumet le texte d'une protestation contre la démolition de la chapelle et d'une tour du château de Vivevrols (Puy-de-Dôme).

La séance est levée à 11 heures.

DEUXIÈME SÉANCE DU 16 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

Siègent au bureau MM. de Villefosse, Arcelin, Camille Favre, J. Soil, l'abbé Féret, Pierre de Goy et Lex.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon, qui regrette de ne pouvoir assister au Congrès. Il voulait communiquer un sceau de Jean de Blanot, seigneur d'Uxelles et professeur en droit, appendu à une charte de 1272, et il aurait parlé de Jean de Mâcon ou Jean de Cluny, qui enseigna aussi le droit à Orléans vers la fin du XIV^e^ siècle.

M. Albert Naëf, chef du bureau des monuments historiques du canton de Vaud, présente une revue d'ensemble des antiquités de la Suisse romande. Il examine successivement : à l'époque préhistorique les stations lacustres, menhirs, pierres à écuelles, sépultures à dalles, tumulus à ustion et à incinération ; à l'âge de bronze et à l'âge de fer les cercueils en bois de l'époque de la Tène ; aux périodes gallo-helvète et gallo-romaine les fouilles de Vevey et d'Avenches, l'antique *Aventicum*; à l'époque burgonde les cimetières.

Au moyen âge, l'architecture religieuse de cette partie de la Suisse est marquée par le mélange des influences et des styles. La cathédrale de Lausanne, avec son chœur du XII^e^ siècle et sa nef du XIII^e^ siècle, se rattache à l'école de la Haute-Bourgogne. Les architectes militaires ont construit des tours en bois sur

des mottes féodales ou châtelards aux x^e^ et xi^e^ siècles ; au xii^e^ siècle, des châteaux du type bourguignon, avec des influences allemandes ou italiennes, suivant les régions ; au xiii^e^ siècle, des donjons circulaires ; au xiv^e^ siècle, des donjons carrés ; au xv^e^ siècle, des bretèches en bois remplacés par des mâchicoulis en pierre.

M. Claudius Savoye, instituteur à Odenas (Rhône), rend compte des fouilles faites dans le cimetière gallo-romain du coteau de Saint-Amour (Saône-et-Loire). Les tombes, recouvertes de dalles, renfermaient des ossements, des fragments de poteries grises et rouges, une monnaie romaine, un style en bronze, un couteau, un poignard en fer. En terminant sa lecture, M. Savoye signale d'autres sépultures du même genre, découvertes sur le territoire des communes de La Chapelle-de-Guinchay et de Saint-Vérand (Saône-et-Loire).

M. le docteur Biot présente un petit buste en marbre blanc, appartenant à M. Picot, percepteur à Thoissey, qu'on prétend avoir été trouvé, il y a environ quinze ans, à Cormatin (Saône-et-Loire) à 0^m^ 60 du sol, auprès de terrains riches en débris de l'époque gallo-romaine. M. Biot a soumis des photographies de cet objet à des archéologues de France et de l'étranger. Quelques-uns ont voulu y voir Trajan, Marc-Antoine, Auguste, Néron, Jules César, un empereur ou un général quelconque ; d'autres ne se sont pas prononcés.

Après examen du buste, MM. de Villefosse, de Marsy et Soil échangent quelques observations et déclarent qu'ils pensent devoir mettre en doute l'antiquité de cet objet qui est probablement de la Renaissance.

M. Alphonse Nugues communique le relevé d'une inscription en lettres inversées qui se trouve dans l'église du prieuré de Granne (Drôme), édifice du xii^e^ siècle.

M. de Monnecove propose une interprétation de cette inscription, la pierre sur laquelle elle est gravée étant, selon lui, une matrice destinée à tirer des plaques de plomb ou de bronze.

A l'appui de cette hypothèse, M. le marquis de Monclar déclare avoir vu une plaque de schiste ou d'ardoise, ayant probablement servi à produire des empreintes, et dont les caractères étaient renversés.

Une discussion s'engage entre MM. Nugues, de Monnecove, de Marsy et Lex sur la date de cette inscription qui, d'un commun accord, est fixée à la fin du XI^e^ siècle ou au commencement du XII^e^ siècle.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

SÉANCE DU 18 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY

La séance est ouverte à 1 heure 1/2.

Siègent au bureau: MM. Le Féron de Longcamp, le baron de Bonnault d'Houët, Arcelin et Lex.

M. Paul Richard lit un mémoire sur le culte de saint Marcel et de saint Valérien, fondateurs des églises de Chalon et de Tournus. Il énumère dans la région comprise entre Lyon et Chalon de nombreuses églises placées sous le vocable de ces saints.

M. Francisque Lacroix signale l'existence à Mâcon d'une dizaine de tours carrées accolées à des maisons anciennes des rues Sigorgne, Saint-Nizier, Philibert-Laguiche, de la Barre, Paradis, de la Préfecture, Châtillon, de l'Épée, Franche et de la place de la Baille. Ces tours ont toutes cinq étages et renferment des escaliers à vis ; quelques-unes sont du XIV^e^ siècle, mais la plupart ne remontent qu'au XV^e^ siècle. M. Lacroix les considère comme des « guettes » ou des « signaux ».

MM. Pierre Richard et E. Bourdon émettent l'avis que ces tours si nombreuses encore à Lyon et ailleurs, ne sont que de simples cages d'escalier.

M. Lex, questionné par M. le Président sur les indications que les archives de Mâcon peuvent fournir à cet égard, ne connaît aucun document qui puisse faire attribuer à ces tours une destination militaire.

M. l'abbé Marchand énumère les stations préhistoriques explorées par lui dans la région du Bas-Suran qui s'étend de Varambon et Friey à Châteauroux.

M. Joseph Déchelette, conservateur du musée de Roanne, signale la similitude qu'il a reconnue, d'accord avec M. Pitch, conservateur du musée de Prague, entre les produits du Mont Beuvray et ceux de Hradischt, près Stradonitz (Bohême). Cette similitude est démontrée surtout par la poterie peinte, rouge et blanche, à décors géométriques, par une technique spéciale de l'émaillerie gauloise, et par les objets de verre et de bronze. M. Pitch croit que *l'oppidum* de Hradischt doit être identifié avec la ville royale de Marbod, chef des Marcomans, détruite au commencement du règne de Tibère. Tacite raconte qu'on y voyait des marchands venus des provinces romaines, attirés par l'appât du gain. Aux yeux de M. Pitch, ces marchands seraient des Éduens. M. Déchelette pense, au contraire, que Hradischt est un *oppidum* boïen et non germanique. La présence des types de l'industrie éduenne s'y expliquerait par une migration de Boïens que César contraignit à se fixer sur le territoire éduen, après la défaite des Helvètes aux environs de Bibracte. Une partie de ces émigrants serait retournée ensuite dans son pays d'origine.

M. Jean Virey étudie l'architecture romane dans notre région. Les églises de Saint-Philibert de Tournus, de Chapaize et de Farges peuvent être considérées comme les plus anciens prototypes du style roman. L'abbaye de Cluny dut contribuer ensuite à la construction de nouvelles églises. Quelle a été l'influence de cette abbaye sur le développement des arts et en particulier de l'architecture? Tout ce que l'on peut admettre, c'est que Cluny a été le centre de l'école bourguignonne; mais, contrairement à l'opinion de Viollet-le-Duc, il n'a pas existé d'école clunisienne ayant ses procédés à elle. Si cette opinion était juste, toutes les églises clunisiennes se ressembleraient; or, les différentes écoles provinciales ont soumis à leur influence les édifices clunisiens

qui se trouvent dans le rayon de leur action. D'autre part, on ne distingue pas du tout en Bourgogne le style des églises clunisiennes de celles qui ne le sont pas.

On ne peut pas signaler de différences sensibles dans l'architecture religieuse de nos trois anciens diocèses : partout on retrouve au même degré les caractères généraux du style roman bourguignon à l'extérieur et à l'intérieur des édifices de cette époque. Quelle a été la durée, chez nous, de l'architecture romane ? C'est l'église de Saint-Albain qui en marque la fin : sa structure générale est encore celle du XII^e^ siècle, mais les voûtes sur croisées d'ogives et l'amortissement des fenêtres indiquent déjà le XIII^e^ siècle.

M. le Président fait connaître que M. Gindriez se proposait d'entretenir le Congrès de l'œuvre de Vivant Denon. M. Gindriez n'a pu venir à Mâcon et nos regrets lui seront transmis.

M. Adrien Blanchet donne lecture d'un mémoire de M. C. Barrière-Flavy sur l'archéologie dans le département de Saône-et-Loire, pendant la période burgonde, aux V^e^ et VI^e^ siècles.

M. Jean Martin dit quelques mots de l'influence de la dévotion populaire sur le monnayage de l'abbaye de Tournus, influence qui expliquerait l'alternance des noms de saint Philibert et de saint Valérien dans les pièces tournusiennes du IX^e^ au XII^e^ siècle.

La séance est levée à 4 1/2.

BANQUET

DIMANCHE 18 JUIN 1899

Le banquet traditionnel du Congrès, qui a eu lieu le dimanche 18 juin, à sept heures du soir, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, a réuni plus de cent congressistes.

Au dessert, de nombreux toasts, très applaudis par les convives, ont été portés par MM. le comte de Marsy, au nom de la Société française d'Archéologie ; A. de Villefosse, au nom de M. le Ministre de l'instruction publique ; Laneyrie, adjoint, au nom de la municipalité de Mâcon ; le baron d'Avout, au nom de l'Académie de Dijon ; Ad. Francart, au nom des Sociétés savantes de Belgique ; Camille Favre, au nom des délégués des Sociétés suisses ; Pierre Richard, au nom de la Société centrale des architectes français ; Cl. Jamot, au nom de la Société d'Architecture de Lyon ; Émile Travers, trésorier, au nom de la Société française d'Archéologie ; et le comte d'Osseville.

SÉANCE DU 19 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY

La séance est ouverte à 8 heures du soir.

Siègent au bureau : MM. de Villefosse, Arcelin, le comte Lair, le baron d'Avout, le comte de Ghellinck d'Elseghem, Déchelette et Lex.

M. le docteur Birot, au nom de M. l'abbé J.-B. Martin et au sien, décrit les sculptures de l'église d'Ainay, à Lyon, et présente les photographies de très curieux chapiteaux des débuts de l'époque romane.

M. Arcelin lit la fin de son mémoire sur la première question et passe en revue les découvertes et publications relatives aux époques barbare et franque, au moyen âge et aux temps modernes.

M. J. Déchelette fait part au Congrès du résultat de ses fouilles de 1898 au Mont-Beuvray.

M. Couneau communique une note de M. G. Musset, bibliothécaire de la ville de La Rochelle, sur la découverte faite à La Rouillasse, commune de Soubise (Charente-Inférieure), d'un vase en terre noire contenant plusieurs milliers de monnaies romaines.

M. le baron d'Avout rend compte de la séance tenue par le Conseil administratif de la Société, le 17 juin dans laquelle les récompenses suivantes ont été décernées :

GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL

MM. Adrien Arcelin, à Chalon-sur-Saône, et J.-C. Bulliot, à Autun.

MÉDAILLES DE VERMEIL

MM. Léonce Lex, à Mâcon, et Joseph Déchelette-Despierres, à Roanne.

MÉDAILLES D'ARGENT

MM. Jean Martin, à Tournus; l'abbé Jolivet, à Berzé-la-Ville; Henry Corot, à Savoisy; Louis Favarcq, à Saint-Étienne.

MÉDAILLES DE BRONZE

M. l'abbé Cros, à Sainte-Foy (Loire).

Le Conseil accorde à M. Arcelin une subvention de 150 francs pour l'aider à continuer ses fouilles de Solutré.

M. le Président annonce que le prochain Congrès archéologique aura lieu à Chartres. Puis il remercie une dernière fois la ville et l'Académie de Mâcon, M. le Ministre de l'Instruction publique, le gouvernement belge et les Sociétés françaises et étrangères qui ont bien voulu envoyer des délégués, les membres du Congrès et toutes les personnes qui ont facilité son succès et contribué à son éclat.

A son tour, M. le comte de Ghellinck d'Elseghem exprime sa reconnaissance pour l'accueil si cordial qui lui a été fait. Il rappelle d'une façon heureuse les liens qui ont jadis uni la Bourgogne aux Flandres et ajoute qu'il emportera un souvenir inaltérable de l'hospitalière cité de Mâcon.

M. le Président déclare close la soixante-sixième session du Congrès archéologique de France.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

COMPTE RENDU

DES

EXCURSIONS

VISITE DES MONUMENTS DE MACON

Le mercredi 14 juin, après la séance d'ouverture, les membres du Congrès ont été l'objet d'une réception très chaleureuse organisée par l'Académie de Mâcon à l'Hôtel Senecé. A 5 heures, on se met en route pour visiter les monuments de la ville. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à M. Lex les notices du *Guide* qu'il a rédigé avec tant de soin pour les membres du Congrès.

L'ancienne cathédrale de Saint-Vincent, classée parmi les monuments historiques, fut presque entièrement démolie en 1799, sauf le porche, les deux tours avec la travée intermédiaire et l'amorce des murs de la nef. La porte d'entrée et l'arcade qui donnait accès dans la nef ont été murées en 1855, en même temps qu'on restaurait le portail.

La nef et l'abside, qui ont disparu, dataient des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Les tours, carrées à la base, puis octogonales, furent bâties au XII^e^ siècle, mais leur étage supérieur est une œuvre du XIII^e^ siècle.

Un porche ouvert fut appliqué devant les clochers au milieu du XII^e^ siècle, mais sa porte, évidemment romane, a été refaite au

XV^e^ siècle. La baie qui fait communiquer le porche avec la travée comprise entre les deux tours est surmontée d'un tympan sculpté, divisé en cinq registres, où l'on voit encore, malgré les mutilations : le paradis à droite et l'enfer à gauche; la Résurrection; les grands et les petits prophètes, le Christ dans sa gloire, entouré de la Vierge, des apôtres et d'anges. La cinquième zone renferme des séraphins et des chérubins[1].

Les chapiteaux du portail sont décorés de sujets qu'on a essayé d'expliquer ainsi : à droite, le démon, du côté du porche, c'est-à-dire hors de l'église, essaie d'y pénétrer, et l'ange, armé du bouclier et de l'épée, du côté de l'entrée, lui barre le passage; à gauche, la scène de la Tentation sur la montagne : en tout cas Satan d'une part et Jésus de l'autre.

Dans la travée bâtie entre les clochers, il y a des peintures murales qui remontent à l'époque même de la construction des bases des deux tours, c'est-à-dire au commencement du XII^e^ siècle, et qui représentent deux scènes de la Résurrection : d'une part les élus entrant dans le jardin de délices, d'autre part les damnés précipités dans les flammes de l'enfer.

On voit à Mâcon un débris de maison romane, 1, rue du Pavillon, deux façades gothiques 11, rue Rochette, et 26, rue des Ursulines, et plusieurs maisons du XV^e^ siècle. La « Maison de bois », qui date de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^, n'a pas d'histoire. Il faut se contenter d'admirer au premier étage la décoration des colonnettes et des bandeaux garnis de branches et de feuillages. Les chapiteaux supportent une chaîne de personnages, d'animaux et de monstres plus ou moins

1. On trouvera l'histoire et la description de cette église dans l'ouvrage de M. Jean Virey, *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 222.

spirituels et plus ou moins indécents. A l'intérieur, les maîtresses poutres du plafond du premier étage portent sur des corbeaux à figures.

Les autres édifices civils qui méritent une mention sont l'Hôtel de Ville, ancien hôtel de Montrevel avec ses beaux salons Louis XV et Louis XVI, l'hôtel de l'Académie, ancien hôtel de Marnay, puis de Senecé, qui remonte au commencement du XVIII^e siècle. l'Hôtel-Dieu construit en 1770, la Charité, bâtie sur les plans de l'architecte Soufflot en 1775, la Préfecture et l'ancien évêché.

EXCURSION A CLUNY ET A PARAY-LE-MONIAL

Le jeudi 15 juin, les membres du Congrès arrivaient à Cluny à 8 heures 1/2 du matin et commençaient immédiatement la visite des monuments de la petite ville dont l'abbaye eut une célébrité universelle.

La porte d'entrée de l'abbaye, formée de deux arcades en plein cintre du XII^e siècle qui retombent sur des colonnettes, est encore intacte. Le premier palais abbatial, bâti par Jean de Bourbon (1456-1485), sert de Musée ; le second, œuvre de Jacques d'Amboise (1485-1510), est devenu l'Hôtel de Ville. Ces deux abbés avaient fait bâtir l'Hôtel de Cluny à Paris.

Une construction du XII^e siècle très remaniée « dite des écuries de saint Hugues » est convertie en halle et en théâtre. La belle façade du « palais du pape Gelase » postérieure au séjour de ce pontife à Cluny en 1119, remonte au XIII^e et au XIV^e siècle. Elle a été complètement restaurée en 1873. Il faut citer encore les cloitres et les logis du XVIII^e siècle, le cellier du XIII^e siècle, les deux tours carrées du Moulin et des Fromages, la tour ronde de l'Observatoire et la tour de l'abbé Fabri, bâtie vers 1350.

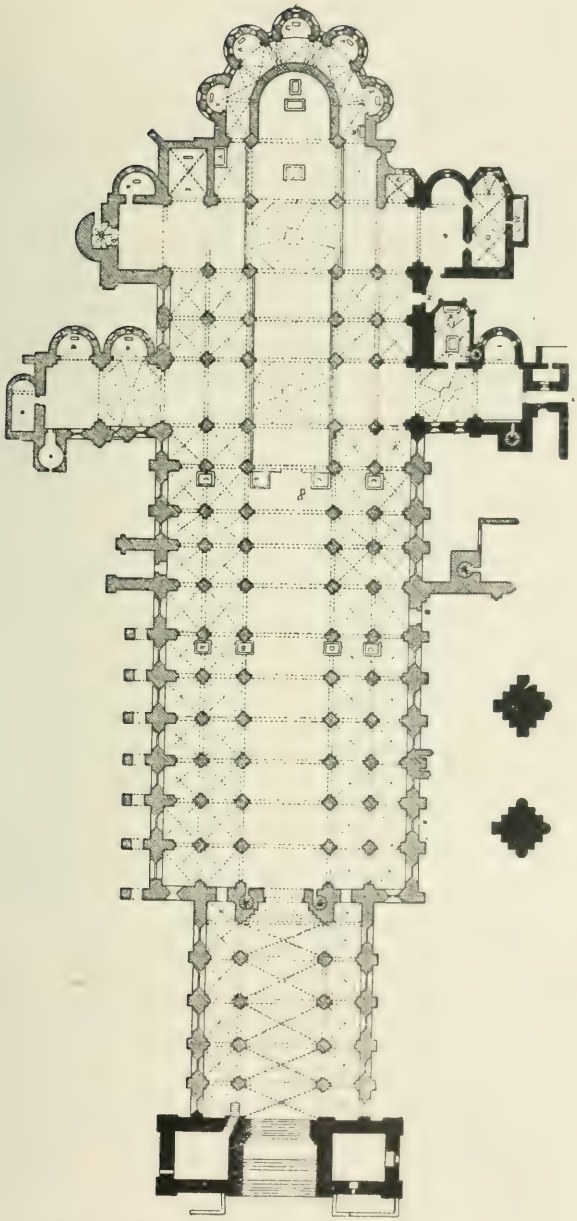

ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

Plan

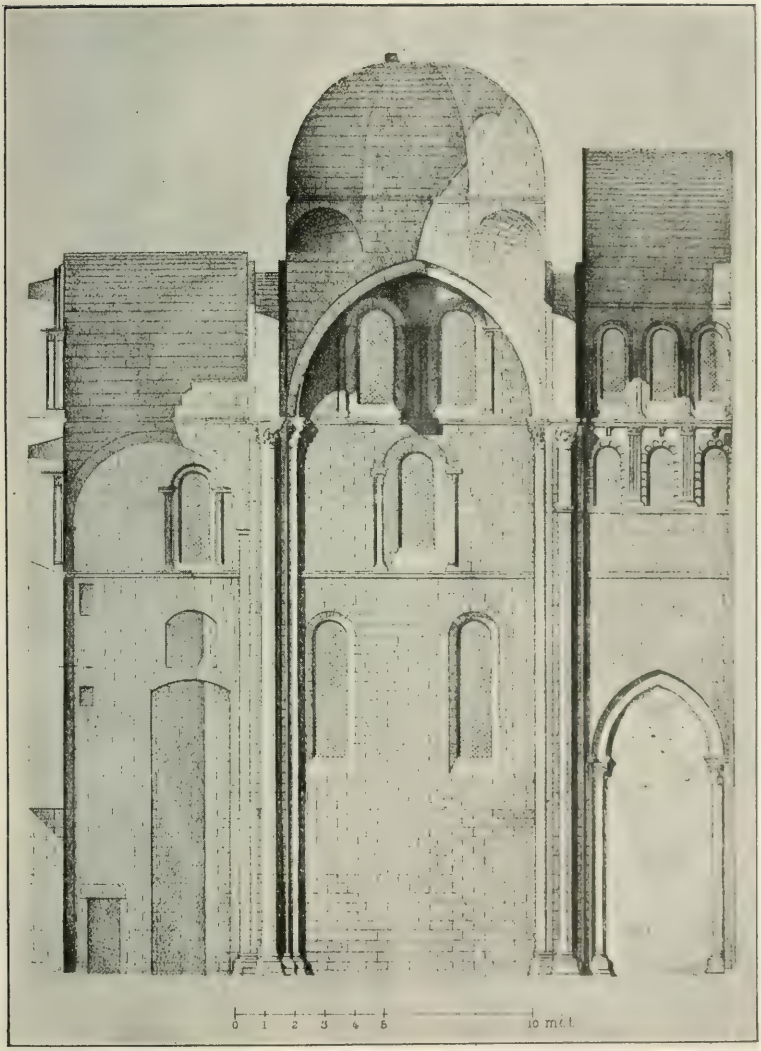

ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

Croisillon Nord

L'immense église abbatiale qui mesurait 171 mètres de longueur était le plus grand édifice religieux de la chrétienté avant la construction de Saint-Pierre de Rome. Bâtie de 1089 à 1131 et démolie de 1811 à 1823, elle comprenait une nef flanquée de doubles bas côtés et précédée d'un vaste narthex gothique du XIII^e siècle, un double transept, avec des absidioles et un chœur très profond entouré d'un déambulatoire et de cinq chapelles rayonnantes. Cinq clochers dominaient les toitures, mais les tours romanes dites de l'Eau bénite et de l'Horloge sont seules conservées.

On peut se rendre compte de l'élévation et du style de cette magnifique église en admirant le croisillon méridional du grand transept qui mesure 33 mètres sous voûte. Ses piliers cantonnés de colonnes, son triforium à pilastres cannelés et sa voûte en berceau brisé rappellent les travées de la cathédrale d'Autun et de l'église de Paray-le-Monial. La chapelle de saint Étienne du XII^e siècle, la chapelle Saint-Martial, œuvre du XIV^e siècle et la chapelle de Bourbon bâtie vers 1470 par l'abbé du même nom sont les seuls débris encore intacts de cette véritable cathédrale dont M. Penjon [1] et M. Jean Virey [2] ont donné la description complète dans leurs ouvrages.

L'église Notre-Dame (mon. hist.) est un édifice à trois nefs reconstruit dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Le porche qui précédait la façade a été démoli en 1786.

L'église Saint-Marcel, construite en 1159, n'est remarquable que par son clocher roman, son abside [3], et par son grand bénitier, qui est une ancienne cuve baptismale du XIII^e siècle [4].

1. *Cluny, la ville et l'abbaye*, in-8°.
2. *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, pp. 256-342.
3. *Ibid.*, p. 242.
4. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 539.

L'église Saint-Mayeul a été démolie en 1798. De la nef du XI^e siècle et d'une des chapelles du XV^e, il est resté des débris que les Bénédictins de l'ordre de Cluny viennent de réparer et d'entourer d'un cloître.

La chapelle de l'hôpital renferme divers fragments d'un mausolée que le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, avait projeté d'élever en l'église abbatiale à la mémoire de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et d'Éléonore de Bergh, ses père et mère. Ces fragments sont : la statue du duc et celle de la duchesse dans une attitude qui rappelle la conversion au catholicisme obtenue du mari par sa femme, un ange et un bas-relief représentant le combat de La Marfée, en marbre blanc. Les statues et le bas-relief, qui sont des œuvres d'art tout à fait remarquables, furent commandées en 1698 à un artiste français, fixé à Rome, Pierre II Legros. Dans la même chapelle, on conserve le bâton d'une crosse dite « de saint Hugues », abbé de Cluny (1049-1109).

Les maisons romanes des XII^e et XIII^e siècles de la place Notre-Dame, de la rue de la République, de la rue d'Avril, de la rue Neuve, de la rue du Merle et de la rue Dauphine, sont une des curiosités archéologiques de Cluny les plus connues. Les portes de l'enceinte qui sont encore debout sont celles de Saint-Mayeul et de Saint-Odile.

Le musée mérite d'être visité. Au rez-de-chaussée, on conserve : des débris de l'église abbatiale, la tombe de l'abbé Aimard (X^e siècle), celle de saint Hugues, richement décorée (XII^e siècle), onze grands chapiteaux romans à feuillages, à fleurs et à personnages, d'une valeur considérable ; des fragments du mausolée du duc de Bouillon, des débris de maisons romanes, aujourd'hui démolies. Au premier étage, il y a une belle cheminée ancienne, divers objets de l'époque gallo-romaine et du moyen

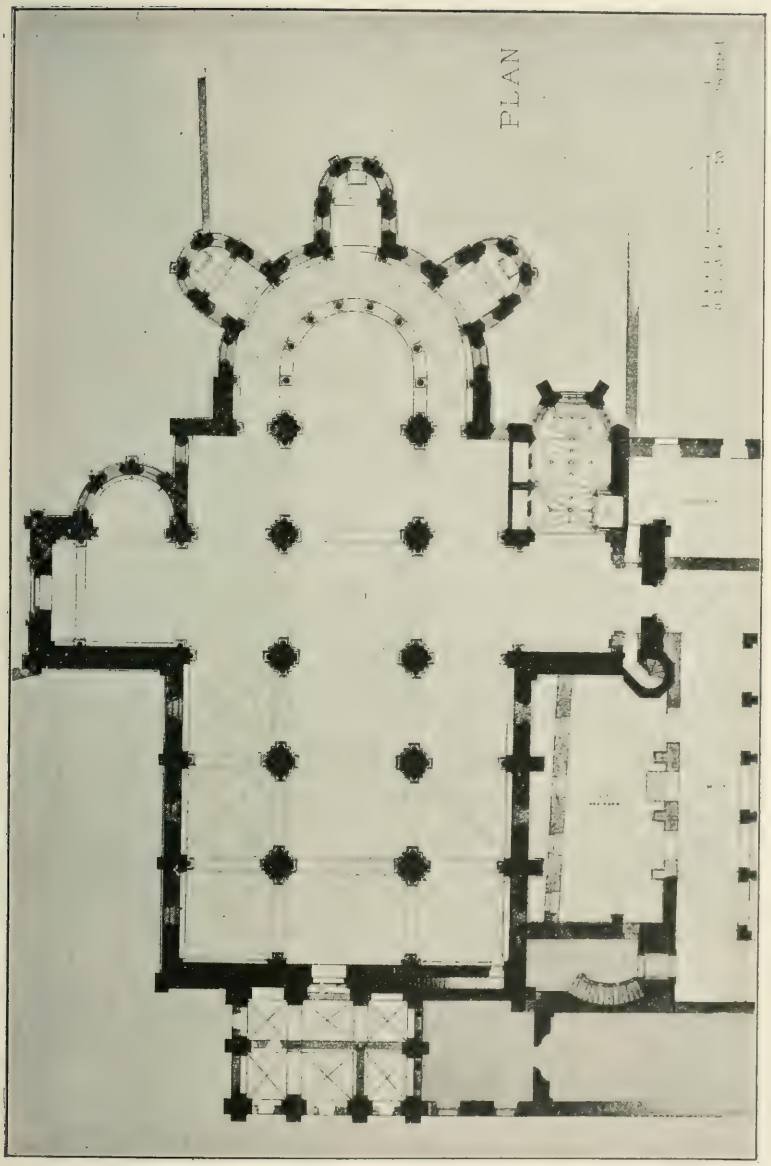

ÉGLISE DE PARAY-LE-MONIAL

Plan

âge, quelques tableaux et dessins de Prud'hon, qui est né à Cluny.

Après le déjeuner, les membres du Congrès se sont rendus par le chemin de fer à Paray-le-Monial.

L'église de Notre-Dame qui est devenue la basilique du Sacré-Cœur (mon. hist.) dépendait d'un prieuré de Cluny. Commencé en 1004, remanié dans la seconde moitié du XI^e^ siècle et terminé vers le milieu du XII^e^ siècle, cet édifice a été restaurée de 1857 à 1862 et le clocher central est une reproduction moderne de l'ancienne tour. Le narthex, la façade et ses deux clochers doivent être seuls attribués au XI^e^ siècle, mais la nef et tout le chevet de l'église ne remontent qu'au XII^e^ siècle. Chaque travée, voûtée en berceau brisé, se compose d'un arc en tiers-point qui retombe sur des piles flanquées de trois colonnes et d'un pilastre cannelé. Au-dessus, on voit un triforium à pilastres semblable à celui de la cathédrale d'Autun.

Le rond-point du chœur, soutenu par huit colonnes monolithes, se compose de trois chapelles rayonnantes qui s'ouvrent sur le déambulatoire voûté d'arêtes comme les bas côtés de l'église. Dans le croisillon nord, on voit l'ancienne vasque de la fontaine du cloître transformée en bénitier aux armes de Jacques d'Amboise, abbé de Cluny (1485-1510). Les chapelles du chœur renferment un autel en pierre du XII^e^ siècle et le tombeau de Jean de Damas, mort en 1468.

Notre directeur, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, a donné une description complète de cette belle église romane en 1886 [1].

Les bâtiments du prieuré remontent partie au XV^e^ siècle et partie au XVIII^e^ siècle.

1. *Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial*, dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, nouvelle série, t. XIV. Le relevé de cette église se trouve dans les *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. I.

De l'église Saint-Nicolas, siège de la justice de paix, il ne reste qu'un clocher carré surmonté d'un dôme du XVI^e^ siècle.

L'Hôtel de Ville (mon. hist.) est installé dans une maison bâtie de 1525 à 1528 par un riche fabricant de serge, Pierre Jayet. La façade est décorée de fins médaillons et d'élégantes sculptures.

Le musée eucharistique renferme des objets liturgiques anciens et intéressants.

VISITE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MACON

Le vendredi 16 juin, après la séance du soir, les membres du Congrès se sont rendus au musée. La collection préhistorique, qui comprend plus de dix mille pièces, a été formée par les dons généreux de MM. Arcelin et Cousty et par les découvertes faites à Solutré. La collection lapidaire se compose d'inscriptions romaines, d'une mosaïque, de stèles, d'autels, de sarcophages, de tombes juives, de débris romans du vieux Saint-Vincent, d'une tombe du XIV^e^ siècle. Il faut signaler encore des antiquités gallo-romaines, une sépulture épiscopale du XIII^e^ siècle, la collection de monnaies.

A la Bibliothèque municipale, qui possède cent dix manuscrits, on a beaucoup admiré une magnifique *Cité de Dieu* et une Légende dorée du XV^e^ siècle enrichies de miniatures.

EXCURSION A SOLUTRÉ, PIERRECLOS, BERZÉ-LA-VILLE ET BERZÉ-LE-CHATEL

Le samedi 17 juin, le Congrès a visité tout d'abord la station préhistorique de Solutré qui occupe un petit plateau, situé entre les habitations du village et l'escarpement de la montagne ; on y trouve tant d'ossements que le lieu est dit « le Crot du Charnier ». L'industrie de Solutré correspond à plusieurs époques. L'une d'elles est caractérisée par la fine pointe en feuille de laurier, taillée avec beaucoup de soin, en silex, quelquefois en cristal de roche. On a trouvé à Solutré un grand nombre de sépultures préhistoriques, gallo-romaines et burgondes. Les ossements de cheval y sont extraordinairement abondants.

La roche de Solutré était couronnée à l'époque romaine par un castrum et au moyen âge par un château féodal, qui a été rasé en 1435 et dont il reste peu de traces.

L'église de Solutré est du XII^e^ siècle.

Pierreclos. — Le château, qui, avec la seigneurie, a successivement appartenu aux Pierreclos, aux Chevrier, aux ducs de Savoie, aux Bletterans, aux Rougemont et aux Michon, a été assiégé par les Armagnacs en 1422 et en 1434, brûlé par les Français en 1471, et pris par les Protestants en 1562 ; il en reste des parties anciennes, mais le gros des logis a été rebâti en 1665.

A côté du château, on voit le clocher et le chœur d'une église du XII^e^ siècle, décrite par M. Jean Virey [1].

Berzé-la-Ville. — La chapelle du Château des Moines de Cluny (mon. hist.), aujourd'hui propriété particulière, paraît dater du commencement du XII^e^ siècle. La nef, le chœur et l'abside sont

1. *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 179.

décorés de peintures murales de l'époque romane, qui n'ont été découvertes sous le badigeon qu'en 1887. Celles de l'abside sont d'une conservation parfaite. Elles représentent : dans une première zone, les bustes des saints Abdon, Sennen, Dorothée, Gorgon, Sébastien, Serge, autre Sébastien, Denis et Quintien; dans une deuxième zone, les figures de deux saints abbés bénédictins, puis d'une part la légende et la mort de saint Blaise, et d'autre part le martyr de saint Laurent ; dans une troisième zone, les bustes de six saintes parmi lesquelles Agathe, Laurence et Consorce ; dans une quatrième zone, sous la main bénissante de Dieu le Père, le Christ de gloire, entouré de deux saints évêques, de saint Vincent et de saint Laurent et de douze apôtres. Enfin dans le chœur, sous l'oculus qui est percé au-dessus de l'abside, on voit encore Dieu le Fils, sous la forme d'un agneau auréolé, portant la croix nimbée et accosté d'anges[1].

Berzé-le-Châtel. — Le château était, avec celui de Solutré, un des plus forts du Mâconnais. Il a successivement appartenu, ainsi que la seigneurie, aux Berzé, aux Frolois, aux sires de Beaujeu, aux ducs de Savoie, aux Rochebaron, aux d'Aumont et aux Michon; le poète Hugues de Berzé, qui vivait au XIII^e^ siècle, y est né. Il a été assiégé et pris par Guy de Saint-Trivier en 1346, par les Armagnacs en 1421 et par les Ligueurs en 1591. Ses différentes enceintes, la porte d'entrée, les tours et une grande partie des constructions du moyen âge restées debout ont été l'objet d'importants remaniements.

1. MM. Lex et Martin ont décrit ces curieuses peintures romanes dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1893, p. 416, 5 planches.

ÉGLISE DE BROU

Jubé

EXCURSION A BOURG ET A BROU

Cette excursion a eu lieu le lundi 19 juin. A Bourg-en-Bresse, les membres du Congrès ont visité l'église de Notre-Dame, construite de 1505 à 1545, dans le style de transition de l'art gothique au goût de la Renaissance. Le clocher a été démoli en 1793 et relevé depuis. Les boiseries et les stalles du chœur du XVI^e^ siècle furent sculptées par le menuisier bressan Pierre Terrasson.

Le musée possède le triptyque de saint Jérôme provenant de l'église de Brou ; c'est une belle œuvre du XVI^e^ siècle.

L'église de Brou, de style gothique, unique en France par ses sculptures, a été bâtie sous le vocable de saint Nicolas de Tolentin, par Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, et veuve de Philibert le Beau, duc de Savoie. Ses architectes furent le lyonnais Jean Perréal, dit *Jehan de Paris* (1506-1512) et le flamand Van Boghem (1513-1536); les portrayeurs, Aimé Picard, Jean Rolin, Jean de Saint-Amour et Benoît de Montagna; les imagiers, Michel Colombe, les frères Conrad et Thomas Meyt, Vambelli, Campitoglio, Benoît de Serin, et Guibert et Thibaut de Salins; les feuillagiers, Jean de Louhans et Aimé Carré; le menuisier, Pierre Terrasson, de Bourg [1].

La façade est décorée de statues et de statuettes; celles de saint André et saint Nicolas de Tolentino méritent une mention particulière.

A l'intérieur, on admire le jubé, orné de nombreuses statuettes ; celles qui couronnent la galerie sont un *Ecce Homo* avec

1. Baux (Jules), *Histoire de l'église de Brou*, 1854, in-8°. — Dufay, *L'église de Brou et ses tombeaux*, 1867, in-12. — Jarrin (Charles), *Brou, sa construction, ses architectes*, 1888, in-8°.

saint Nicolas de Tolentino, sainte Monique et saint Antoine, à sa droite : un autre *Ecce Homo*, saint Augustin et saint Pierre à sa gauche. Sous le jubé, on voit des tableaux anciens.

Derrière l'autel moderne, on remarque à l'abside la devise que Marguerite d'Autriche s'était composée après ses malheurs : *Fortune Infortune Fort Une*, qu'on a cru pouvoir interpréter ainsi : *Fortuna infortunat fortiter unam*. Cette devise se trouve d'ailleurs un peu partout dans l'édifice, ainsi que les initiales P (Philibert) et M (Marguerite).

Les stalles hautes abritent sous leurs dais 48 statuettes qui représentent, à droite, 24 personnages de l'Ancien Testament, et à gauche 24 personnages du Nouveau Testament. Les miséricordes et les appuis sont curieux.

Les mausolées, dans le chœur, sont au nombre de trois.

Celui de Marguerite de Bourbon, mère de Philibert le Beau, à droite, est en marbre blanc et noir et en albâtre. On y remarque, outre la statue de la princesse, des sybilles, des pleureuses, des génies, puis, à la tête, les statuettes de saint André et de sainte Catherine, et, aux pieds, celles de sainte Agnès et de sainte Marguerite.

Celui de Philibert le Beau, au centre, est également en marbre blanc et noir. Le duc y est représenté vivant, revêtu de son armure, et mort, à l'état de cadavre. Il est entouré, d'une part, de génies, et, d'autre part, de sybilles.

Celui de Marguerite d'Autriche est à gauche. La duchesse s'y voit aussi vivante et morte. Des statuettes de saints et de saintes et des sybilles en décorent les piliers.

La chapelle de la Vierge renferme un retable merveilleux, formé d'un seul bloc d'albâtre, où l'artiste a sculpté les Sept joies de Marie : Annonciation, Visitation, Nativité, Adoration des Mages, Apparition de Jésus à sa Mère, Descente du Saint-Esprit

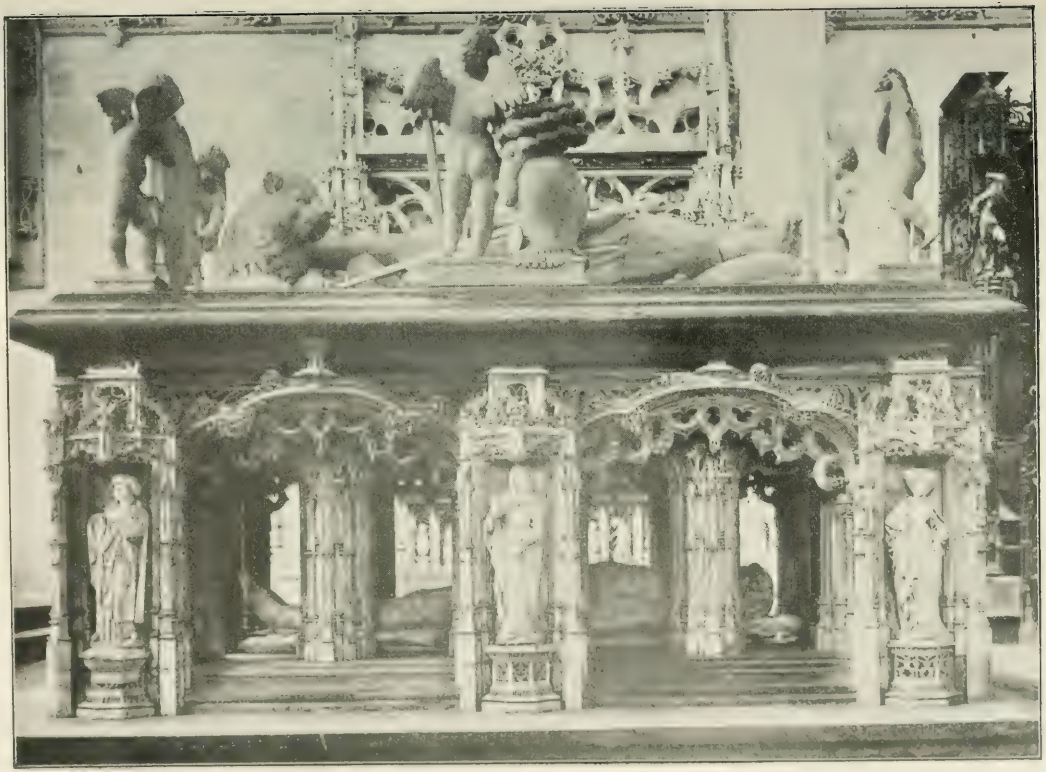

ÉGLISE DE BROU

Tombeau de Philibert le Beau

sur la Vierge, Assomption. A la partie supérieure du retable, la statue de la Vierge est entourée de sainte Marguerite et de sainte Madeleine. Aux angles de la chapelle, on voit les statues de saint André et saint Philippe.

Les vitraux les plus remarquables sont : ceux de la chapelle de la Vierge, qui représentent l'Assomption; celui de la petite chapelle des comtes de Pont-de-Vaux, à côté de l'oratoire de la duchesse, où est peinte l'Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas; ceux du chœur, de la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs et du transept. Ils ont été exécutés sur place par Jean Perréal.

EXCURSION A TOURNUS ET A CHALON-SUR-SAONE

Le mardi 20 juin, la matinée a été consacrée à la visite de l'ancienne église abbatiale de Saint-Philibert de Tournus, un des édifices romans les plus curieux de toute la France, classé parmi les monuments historiques[1]. Le narthex fermé dont l'étage supérieur constitue une église à part, placée autrefois sous le vocable de saint Michel, la nef, les bas-côtés, le chœur, l'abside et la crypte qui règnent sous le chœur datent du commencement du XI^e^ siècle. Le transept et les deux clochers carrés de la façade et de la croisée ont été construits ou remaniés au milieu du XII^e^ siècle; plusieurs chapelles ont été ajoutées aux bas-côtés au XIV^e^ siècle et au XV^e^ siècle. Cet édifice a été, de 1845 à 1850, l'objet de très importantes réparations; la façade notamment a été refaite à cette époque.

1. On trouvera le relevé de cette église dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I.

sur la Vierge, Assomption. A la partie supérieure du retable, la statue de la Vierge est entourée de sainte Marguerite et de sainte Madeleine. Aux angles de la chapelle, on voit les statues de saint André et saint Philippe.

Les vitraux les plus remarquables sont : ceux de la chapelle de la Vierge, qui représentent l'Assomption; celui de la petite chapelle des comtes de Pont-de-Vaux, à côté de l'oratoire de la duchesse, où est peinte l'Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas; ceux du chœur, de la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs et du transept. Ils ont été exécutés sur place par Jean Perréal.

EXCURSION A TOURNUS ET A CHALON-SUR-SAONE

Le mardi 20 juin, la matinée a été consacrée à la visite de l'ancienne église abbatiale de Saint-Philibert de Tournus, un des édifices romans les plus curieux de toute la France, classé parmi les monuments historiques[1]. Le narthex fermé dont l'étage supérieur constitue une église à part, placée autrefois sous le vocable de saint Michel, la nef, les bas-côtés, le chœur, l'abside et la crypte qui règnent sous le chœur datent du commencement du XI^e^ siècle. Le transept et les deux clochers carrés de la façade et de la croisée ont été construits ou remaniés au milieu du XII^e^ siècle; plusieurs chapelles ont été ajoutées aux bas-côtés au XIV^e^ siècle et au XV^e^ siècle. Cet édifice a été, de 1845 à 1850, l'objet de très importantes réparations; la façade notamment a été refaite à cette époque.

1. On trouvera le relevé de cette église dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I.

Il faut signaler : à l'extérieur, les statues de saints accolées aux meneaux et aux angles du clocher de la façade ; à l'intérieur, les piliers énormes, les peintures murales du XII^e^, du XIII^e^ et du XV^e^ siècle et les pierres tombales rondes ou ovales du narthex ; les peintures murales du XV^e^ siècle et la vierge romane en bois, malheureusement dorée, de la chapelle de Notre-Dame-la-Brune, dans le bas-côté sud ; la peinture murale du XIV^e^ siècle représentant le Jugement dernier de la chapelle Saint-Georges, dans le bas-côté nord. Dans le transept, l'inscription RENCO ME FECIT révèle sans doute le nom de l'architecte de cette partie de l'édifice au XII^e^ siècle ; dans la tribune du narthex, l'inscription inexpliquée GERLANNVS ABATE ISTO MONETERIVM EILE remonte au XI^e^ siècle. La crypte renferme un sarcophage et des peintures murales du XII^e^ siècle.

L'église de la Madeleine, construite au XII^e^ siècle, remaniée au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, a un portail élégamment décoré, mais le tympan est resté uni. Un clocher carré s'élève sur la croisée du transept. L'église Saint-Valérien avec son portail du XI^e^ siècle est désaffectée.

Des constructions de l'ancienne abbaye il reste les deux tours rondes du XIV^e^ siècle qui flanquaient la porte d'entrée ; le cloître du XI^e^ siècle et le parloir ouverts sur l'église au sud, la salle du chapitre du XIII^e^ siècle, et le palais abbatial du XV^e^ siècle. Ces deux derniers bâtiments sont assez bien conservés et méritent d'être visités.

Plusieurs maisons des XIII^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles se voient encore à Tournus. Signalons aussi une belle frise de l'époque romane encastrée dans une façade moderne.

Le musée comprend des antiquités préhistoriques, une belle série d'objets burgondes, des restes de monuments détruits et des monnaies inédites de Tournus.

ÉGLISE SAINT-PHILIBERT DE TOURNUS

Masques romans derrière les orgues

Chalon-sur-Saône. — La cathédrale Saint-Vincent (mon. hist.) est loin d'être un édifice homogène : la partie inférieure de la nef, les bas-côtés et le transept sont du XII^e^ siècle, le chœur et l'abside du XIII^e^ siècle, l'étage du triforium et des fenêtres supérieures du XIV^e^ siècle, plusieurs chapelles du XV^e^ siècle; enfin la façade et ses deux clochers carrés à plates-formes ont été entièrement refaits dans le style gothique, de 1825 à 1850. A l'intérieur, il y a de nombreuses pierres tombales du moyen âge, une tapisserie flamande de la Renaissance et une crosse en ivoire attribuée à saint Loup, évêque de Chalon au VII^e^ siècle, etc.

Avant sa reconstruction, l'hôpital, fondé en 1528 dans l'île de Saint-Laurent, avait une salle des malades dont les beaux vitraux sont aujourd'hui dans la chapelle, où l'on voit aussi une chaire et une porte en bois remarquablement sculptées du XVII^e^ siècle.

Le palais épiscopal du XV^e^ siècle est dominé par une tour du XIII^e^ siècle.

Les autres tours qu'on rencontre en ville sont celle de Saudon, dont la base paraît romaine et la partie haute mérovingienne, et celle du Doyenné, qui remonte au XV^e^ siècle.

Le musée comprend une importante collection épigraphique et lapidaire de l'époque romaine et du moyen âge, des vitrines d'antiquités préhistoriques, des monnaies de Chalon, un beau retable peint du XV^e^ siècle représentant le martyre de saint Blaise et une collection céramique.

EXCURSION A AUTUN

La journée du mercredi 21 juin a été consacrée à la visite archéologique d'Autun. Malgré son grand âge, M. Bulliot, pré-

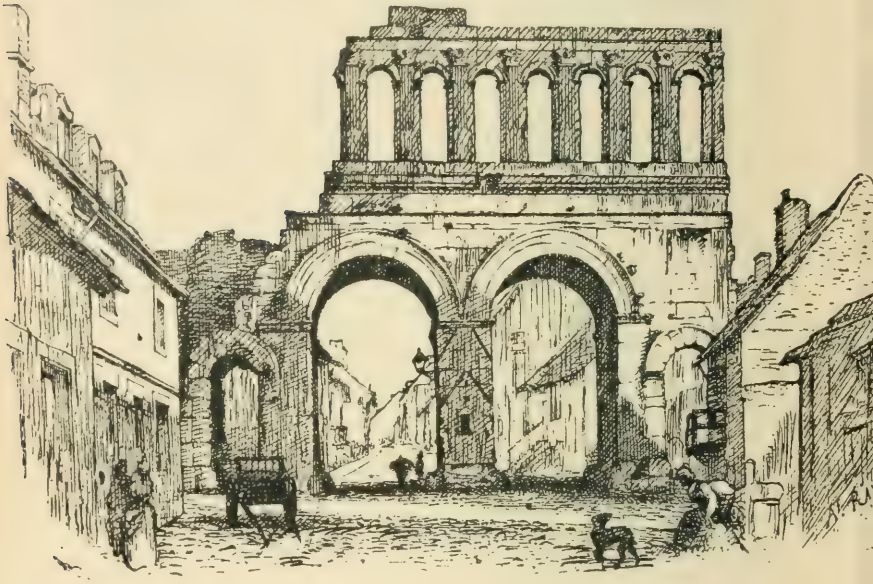

PORTE D'ARROUX

sident de la Société Éduenne, inspecteur de la Société française d'archéologie, avait tenu à guider les membres du Congrès qui ont été heureux de lui présenter leurs respectueux hommages et d'entendre ses savantes explications.

Les monuments romains d'Autun ont tout d'abord attiré l'attention.

La porte d'Arroux (mon. hist.) est la plus belle des deux portes romaines d'Autun. Elle mesure 16^{m} 70 de hauteur et 18^{m}50

de largeur, et se compose de deux grandes baies au centre pour les voitures, et deux petites aux extrémités pour les piétons, avec un étage d'arcades à jour. Elle a été réparée en 1841 et en 1875.

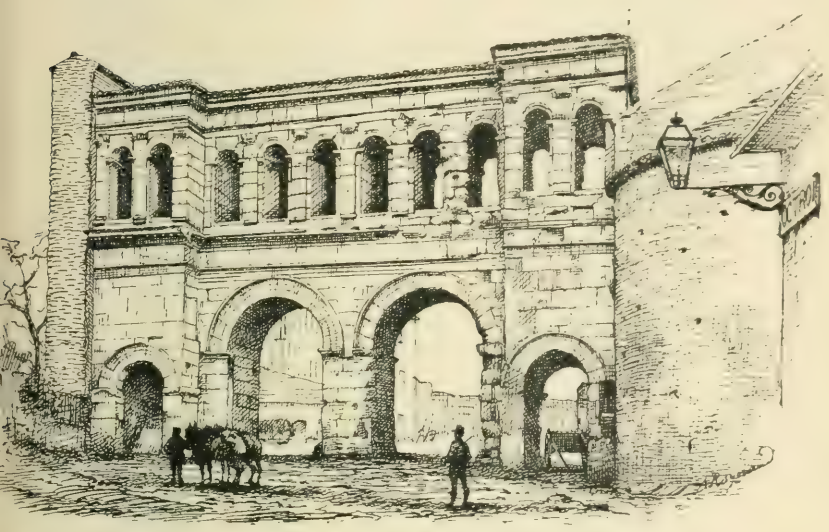

PORTE SAINT-ANDRÉ

La porte Saint-André (mon. hist.) tire son nom d'une église établie au moyen âge dans l'une des deux tours qui en flanquaient la face extérieure. Sa hauteur est de 14^{m}60, et sa largeur de 19^{m} 18. Réparée en 1847, elle a le même aspect que la porte d'Arroux.

Le temple dit « de Janus » (mon. hist.), qu'on appelait au moyen âge « tour de la Genetoie », est situé hors ville. C'était un édifice carré dont il ne reste que deux pans de mur, hauts de 24 mètres, percés d'ouvertures et de niches en plein cintre. Au

XVII^e siècle, il avait encore trois faces, était pavé de mosaïque et entouré de ruines importantes. Cet ancien temple a été consolidé en 1874.

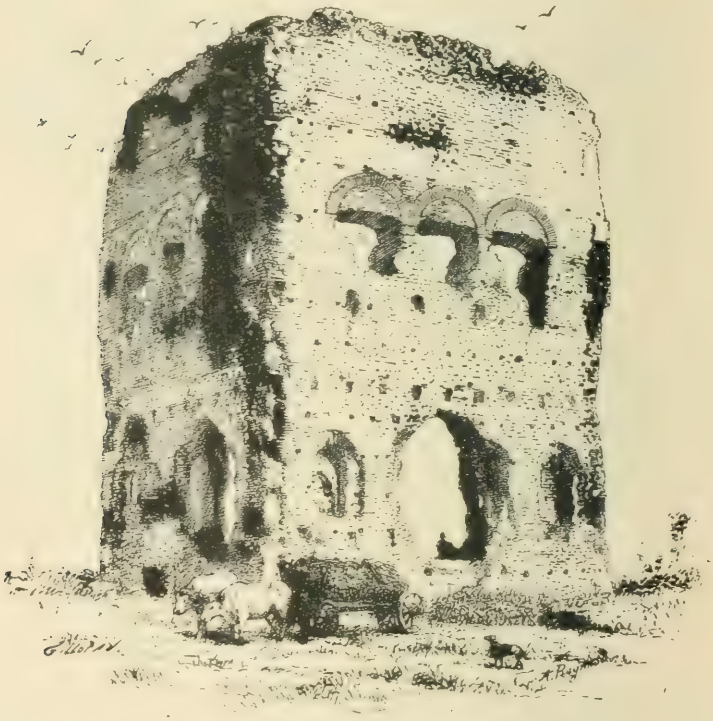

TEMPLE DE JANUS

Le théâtre (mon. hist.), dont l'emplacement, situé à l'extrémité de la promenade dite « des Marbres », est désigné sous le nom de « Caves joyaux », n'existe pour ainsi dire plus que dans ses lignes générales et dans ses contours. On a pu calculer que

plus de 30.000 spectateurs y trouvaient place à la fois. L'amphithéâtre est détruit depuis longtemps; il avait 154 mètres de long dans son grand axe et 130 dans son petit.

La pierre de Couhard (mon. hist.), située à quelques centaines de mètres au sud-est de la ville, est une masse pyramidale pleine, en ruine, de forme quadrangulaire, haute de 33[m] 15 et large de 22[m] 65. Construite en moellons du pays, elle se trouvait sur la voie antique d'Autun à Lyon. Les opinions les plus diverses ont été émises sur sa destination. Le voisinage d'un cimetière gallo-romain donne à penser que c'est une tombe; mais les fouilles qui y ont été pratiquées en 1640, 1840 et 1877, n'ont rien révélé à ce sujet.

Les membres du Congrès ont visité ensuite la cathédrale (mon. hist.), fondée en 1120, sous le vocable de saint Lazare, consacrée en 1132, et remaniée vers 1470 par le cardinal Rolin, qui fit reconstruire le chœur, la tour centrale et la flèche.

En avant de la façade, un porche ouvert, bâti en 1178, est surmonté de deux tours refaites en 1873. La porte principale en plein cintre est ornée d'un tympan qui représente le Jugement dernier, œuvre du sculpteur *Gislebertus*. Le trumeau, orné des figures de saint Lazare et ses deux sœurs, fut détruit en 1766 et reconstitué en 1863. La première archivolte est décorée de médaillons où sont figurés les signes du zodiaque et les travaux de chaque mois de l'année. Les chapiteaux représentent, à droite, saint Jérôme et son lion, la conversion de saint Eustache, la présentation au temple; à gauche, l'apologue du loup et de la grue, Agar et Ismaël chassés par Abraham et les vieillards de l'Apocalypse louant le Seigneur. Dans les portes secondaires, on voit David allant au combat et David tuant Goliath; un homme faisant danser un ours, et une tête monstrueuse. D'autres chapiteaux, qui couronnent les colonnes engagées des travées laté-

rales du porche, furent empruntés à l'une des portes romaines aujourd'hui détruites.

CATHÉDRALE D'AUTUN

A l'intérieur, on remarque, entre la nef et les collatéraux, de beaux chapiteaux représentant, à droite, le corps de saint Vincent, Simon le Magicien, le Lavement des pieds, le Martyre de saint Étienne, l'Arche sur le Mont Ararat, Judas, et, à gauche, la Naissance de la Vierge, le Sacrifice d'Isaac, saint Joachim, les Hébreux dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux

lions, Jésus sur le toit du Temple, la Résurrection, la Visite des Mages à Hérode, la Fuite en Égypte.

La tribune des orgues date de la fin du XV^e^ siècle, ainsi que la plupart des chapelles qui renferment un vitrail orné d'un arbre de Jessé, un retable du XVI^e^ siècle et des fonts baptismaux. Dans le transept, un célèbre tableau d'Ingres représente le martyre de saint Symphorien. Dans le collatéral du chœur, on voit les statues agenouillées du président Jeannin et de sa femme, Anne Guéniot, œuvre de Nicolas Guillain, de Cambrai, et au-dessus le buste de l'abbé Jeannin, frère du président. Sur le maître-autel, croix et chandeliers remarquables du XVIII^e^ siècle.

Dans la sacristie du XVI^e^ siècle, le trésor contient un suaire en soie et de provenance orientale de la fin du X^e^ ou du commencement du XI^e^ siècle.

Le palais épiscopal comprend des parties anciennes, notamment la salle de l'Officialité du XV^e^ siècle. On y conserve aussi un triptyque daté de 1515, représentant la Cène et un portrait du cardinal Rolin par un maître flamand, qui a été reproduit dans un vitrail de la chapelle Saint-Vincent, à la cathédrale.

L'ancien réfectoire des chanoines (mon. hist.) est une œuvre du XII^e^ siècle.

L'hôtel Rolin (mon. hist.), est une élégante construction du XV^e^ siècle.

La fontaine Saint-Lazare (mon. hist.) est un petit monument de la Renaissance (1543), qui comprend deux lanternes superposées. La lanterne supérieure, qui menaçait ruine, a été supprimée en 1863 et reconstruite en 1891.

La bibliothèque du grand séminaire renferme 150 manuscrits, notamment un évangéliaire du VIII^e^ siècle, un sacramentaire du IX^e^ siècle, et un pontifical du XV^e^ siècle, orné de très belles miniatures.

Le musée de l'Hôtel de Ville renferme une belle série de poteries antiques, des bronzes, parmi lesquels le groupe dit « des crupellaires », la célèbre inscription grecque chrétienne découverte en 1839, et un médaillier riche en monnaies gauloises, romaines et mérovingiennes.

Le musée lapidaire, installé en 1861 dans l'ancienne chapelle romane de l'hôpital Saint-Nicolas, renferme des colonnes, des chapiteaux, des statues, des stèles, des sarcophages, des mosaïques, un tombeau dit « de Brunehaut » et plusieurs dalles funéraires.

Le musée Rolin, organisé à l'hôtel Rolin par la Société Éduenne, n'est pas moins curieux par ses stèles, ses inscriptions, ses bas-reliefs, ses statues et ses tombes. On y remarque également les objets trouvés au Mont Beuvray par M. Bulliot, un fragment de sculpture du v^e^ siècle en marbre blanc, un portrait du cardinal Rolin peint au xv^e^ siècle et des monnaies diverses.

EXCURSION A BEAUNE

Le jeudi 22 juin, un grand nombre de membres du Congrès se sont rendus à Beaune pour visiter les curieux monuments de cette ville.

L'église Notre-Dame est une œuvre remarquable du xii^e^ siècle dont le style présente les mêmes caractères que la cathédrale d'Autun et l'église de Paray-le-Monial. La nef, recouverte d'un berceau brisé, conserve son triforium à pilastres cannelés dans les dernières travées, car les premières furent rebâties au xiii^e^ siècle en même temps que la façade. Les bas-côtés, voûtés d'arêtes, sont flanqués de chapelles du xv^e^ siècle. Le beau clocher

qui domine la coupole du carré du transept ne fut terminé qu'au XIII^e siècle. Trois chapelles rayonnantes s'ouvrent sur le déambulatoire, mais les parties hautes du chœur furent remaniées au XIV^e siècle. Le porche du XIII^e siècle qui précède trois magnifiques portails de la même époque est célèbre par la légèreté de ses cinq voûtes d'ogives qui retombent sur deux colonnes centrales [1]. Il faut encore signaler les vantaux en bois du XV^e siècle des trois portes occidentales, des tapisseries de la même date représentant des scènes de la vie de la Vierge, des bas-reliefs de la Renaissance et la porte romane qui se trouve dans le jardin du presbytère.

L'église Saint-Nicolas, bâtie au XIV^e siècle, est surmontée d'un beau clocher dont la flèche en pierre s'élève sur plan carré.

L'Hôtel-Dieu, fondé par Nicolas Rolin en 1443 est un des meilleurs types de l'architecture civile du XV^e siècle avec son auvent à trois pignons et avec les deux galeries en bois de sa cour intérieure dont le puits est encore intact. Les toits élancés sont garnis de crêtes et les lucarnes se distinguent par l'élégance de leurs épis de plomb refondus dans les vieux moules. La voûte en bois de la grande salle des malades affecte la forme d'une carène renversée et la cheminée de la cuisine mérite d'attirer l'attention. M. l'abbé Bavard a écrit l'histoire de ce célèbre hôpital [2] qui possède de splendides tapisseries du XV^e siècle données par les comtes de Flandre et un retable attribué à Van der Weyden qui représente le Jugement dernier. L'artiste a peint sur les volets les portraits du pape Eugène IV, de Philippe le Bon, du chancelier Rolin et du cardinal Rolin.

1. On trouvera le relevé complet de cette belle église dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I.

2. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaune*, 1443-1880 (Beaune), 1881, in-8°.

Le beffroi carré dont la lanterne est flanquée de pinacles remonte au commencement du XV^e^ siècle et les derniers débris du château se composent de deux tours rondes.

La bibliothèque renferme une inscription gauloise et un autel gallo-romain. Au musée, des ex-voto gallo-romains, trouvés à Sainte-Sabine, représentent des enfants au maillot.

MÉMOIRES

I

RAPPORT

SUR LES

PROGRÈS DE L'ARCHÉOLOGIE

DANS LE

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

DE L'ANNÉE 1846 A L'ANNÉE 1899

PAR

M. ARCELIN

Messieurs,

J'ai commis l'imprudence de me charger bien tardivement du compte rendu que je vais avoir l'honneur de vous présenter, et le temps m'a manqué, à mon grand regret, pour lui donner toute l'ampleur que comporterait l'historique de cinquante-trois années d'études et d'investigations archéologiques. Je devrai me borner à vous signaler les résultats généraux, espérant d'ailleurs que les communications qui vous seront faites au cours des séances du Congrès viendront combler les lacunes de mon rapport.

Nous prendrons pour point de départ la session tenue à Autun par la Société française pour la conservation des monuments historiques en 1846. On était alors dans la période la plus brillante du mouvement de restauration scientifique auquel présidait avec tant d'autorité votre illustre fondateur, M. de Caumont.

La Société tenait sa treizième session, inaugurée à Metz, continuée à Autun et à Chalon-sur-Saône, terminée à Lyon.

En relisant, il y a quelques jours, le compte rendu de cette réunion, je voyais surgir devant moi, dans les brumes d'un passé déjà bien loin de nous, une phalange d'infatigables érudits, qui furent nos initiateurs et nos maîtres, et que la mort a frappés les uns après les autres. Permettez-moi d'envoyer un souvenir ému à ces absents regrettés et de saluer un des rares survivants des temps héroïques de l'archéologie française, le vénérable président de la Société Éduenne, M. Bulliot, que nous aurons le plaisir de retrouver dans quelques jours à Autun, au poste d'honneur qu'il n'a cessé d'occuper, ajoutant chaque année un fleuron à sa couronne scientifique.

Je suivrai dans cette revue rétrospective l'ordre chronologique. En l'an de grâce 1846, il n'était pas encore question des temps préhistoriques; mais on se préoccupait déjà de recueillir les traces encore peu connues de nos premiers ancêtres. Le Congrès d'Autun inaugura dans notre région l'étude méthodique des monuments celtiques et permit de pressentir l'importance qu'elle y prendrait un jour. Mais on ne pouvait pas soupçonner alors qu'avant les Celtes et les Gaulois, des populations innommées avaient laissé partout des traces innombrables de leur existence et de leurs industries. Boucher de Perthes n'avait pas encore publié ses découvertes, accueillies au début comme de pures rêveries. Quinze années se passèrent en discussions contradictoires et le problème de l'ancienneté géologique de l'homme ne fut vraiment posé en France que vers l'année 1861, à la suite des belles recherches d'Édouard Lartet. Le livre fameux du géologue anglais, Sir Charles Lyell, *The Antiquity of Man*, paru en 1863, fit surgir partout des chercheurs enflammés de zèle pour l'exploration des voies nouvelles ouvertes à leur activité. L'année

suivante, en 1864, un organe mensuel était créé par M. de Mortillet, sous le titre *Matériaux pour l'histoire philosophique et naturelle de l'homme*, dans le but de grouper et de coordonner les résultats obtenus.

Le département de Saône-et-Loire ne tarda pas à entrer dans le mouvement. Un géologue enlevé trop jeune à la science, Henri de Ferry, en fut l'initiateur. Il publiait, au mois de mars 1867[1], le résultat de ses recherches, qui mettaient hors de doute l'existence de l'homme quaternaire en Mâconnais. Il avait retrouvé ses traces sur quatre points différents et posait comme premiers jalons dans le champ de ses recherches la grotte de Vergisson, l'atelier paléolithique de Charbonnières, la station de l'âge du renne de Solutré et la station moustérienne de la Roche Bregnat, à Bussières.

Vers la même époque nous entreprîmes en collaboration l'exploration des riches gisements de Solutré. Le compte rendu de nos fouilles fut présenté à l'Académie de Mâcon en 1868 et au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, dont la troisième session se tint, la même année, à Norwich[2].

Après la mort de M. de Ferry, les fouilles de Solutré furent continuées par M. l'abbé Ducrost et par moi[3]. Notre ami M. de Fréminville y fit aussi quelques travaux d'exploration. La collection de M. l'abbé Ducrost a été donnée par lui au Muséum de Lyon ; vous pourrez voir la mienne dans les vitrines du Musée

1. De Ferry, *l'Ancienneté de l'homme en Mâconnais*, Gray, 1867, in-4.

2. De Ferry et Arcelin, *l'Age du Renne en Mâconnais, mémoire sur le gisement archéologique du crot du Charnier*, inséré dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1re série ; t. VIII, 1869, p. 432-471 ; et dans : *Transactions of the international Congress of prehistoric Archæology, third session*, London, 1869, p. 319.

3. Le Musée de Paray-le-Monial possède une série solutréenne recueillie dans des fouilles récentes.

de Mâcon. Celle de M. de Fréminville vient d'être acquise par l'Académie de Mâcon. Le cabinet archéologique de M. de Ferry est conservé dans sa famille, à Bussières (Saône-et-Loire). Je dois ajouter qu'à plusieurs reprises, l'Académie de Mâcon et le Conseil général de Saône-et-Loire ont voulu s'associer aux fouilles de Solutré par des subventions importantes.

L'exploration de ce riche gisement archéologique a donné lieu à une bibliographie considérable dont les éléments sont dispersés dans un grand nombre de recueils, parmi lesquels je citerai surtout : les *Annales de l'Académie de Mâcon*, les *Archives du Muséum de Lyon*, la *Revue du Lyonnais*, les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, les *Bulletins* des Sociétés d'anthropologie de Paris et de Lyon, la *Revue archéologique*, l'*Anthropologie* [1].

Les travaux d'exploration s'étant poursuivis pendant plus de trente ans, on ne sera pas surpris que les premiers comptes rendus soient l'expression imparfaite et incomplète des faits qui ne furent mis en lumière que progressivement. J'ai résumé dans une note publiée par l'*Anthropologie*, en 1890, l'état de la question à cette époque [2]. Les fouilles opérées depuis, dont le compte rendu est encore inédit, n'ont pas modifié sensiblement les résultats acquis alors et que l'on peut considérer comme définitifs.

En résumé, le gisement de Solutré s'est formé lentement, dans un talus d'éboulement où l'on peut constater la succession régulière de cinq zones différentes caractérisées par une faune et par une industrie qui varient suivant le niveau stratigraphique.

1. Consulter en particulier : *Études sur la station préhistorique de Solutré*, par MM. l'abbé Ducrost et Dr Lortet, dans les *Archives du Muséum de Lyon*, t. I ; 1re livraison, 1872, in-4.

Le *Mâconnais préhistorique*, par MM. de Ferry, Arcelin et Pruner-bey. Paris, Reinwald, 1870, in-4° publié sous les auspices de l'Académie de Mâcon.

2. A. Arcelin, *Les nouvelles fouilles de Solutré, près Mâcon (Saône-et-Loire)*, dans l'*Anthropologie*, 1890, p. 295.

M. de Mortillet a pris cette station comme type d'une époque archéologique qu'il appelle l'époque solutréenne et qui aurait précédé l'époque quaternaire la plus récente ou magdalénienne [1]. Je déclare qu'il m'est impossible de trouver à Solutré les caractères sur lesquels s'est appuyé M. de Mortillet pour lui assigner cette position stratigraphique et chronologique. Les belles pointes de lances et de flèches retrouvées en si grand nombre dans ce gisement ne sont pas particulières à un horizon déterminé. Sur ce point, je m'associe complètement aux conclusions formulées par M. Piette d'après ses belles recherches dans les grottes du midi de la France et particulièrement à Brassempouy. Si l'on tient compte des variations de la faune, il faut admettre que les zones inférieures et les zones supérieures correspondent à deux climats différents. Si l'on s'appuie sur les produits de l'industrie du silex taillé, on constate que les pointes de lances et de flèches appartiennent à la zone supérieure. Les zones inférieures renferment des types moustériens et acheuléens. Mais si l'on considère le travail de l'os et de la corne ainsi que les autres produits industriels aux différents niveaux, on reconnaît que, dans leur ensemble, ils offrent les plus grands rapports avec ce que M. de Mortillet appelle l'industrie magdalénienne.

Solutré fait échec aux classifications dogmatiques et intransigeantes, qui ont eu peut-être leur excuse au début de nos études, mais qui sont inconciliables avec les progrès de l'archéologie préhistorique. De la base au sommet, Solutré appartient au quaternaire récent et ne peut être assimilé, sauf bien entendu des différences locales, qu'à l'époque glyptique de M. Piette.

Le département de Saône-et-Loire renferme les traces d'époques plus anciennes. J'ai déjà nommé la grotte de Vergisson et la sta-

1. G. de Mortillet, *le Préhistorique*, Paris, Reinwald, 1883, in-8, p. 355 et suiv.

tion de Charbonnières explorées par M. de Ferry [1], où se révèlent les caractères propres à l'époque moustérienne. Il faut y ajouter la grotte de Germolles fouillée par M. Méray, de Chalon-sur-Saône. Le compte rendu de ces fouilles a été publié dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie* de Chalon, en 1876 [2]. Je citerai encore la station de la Senetrière, à Sennecey-lès-Mâcon où M. Lafay a fait de très belles récoltes publiées dans la Revue l'*Anthropologie* en 1891 [3] ; les grottes d'Agneux à Rully et de Culles [4]; les stations des environs de Digoin, et en particulier celle de *la Goulaine*, dans le bassin de la Loire, que M. Perot a fait connaître [5].

Les environs de Chalon ont révélé une époque plus ancienne encore, que je n'hésite pas à rapporter au chelléen. MM. Lemosy et Paul Pinette y ont recueilli, dans un banc de sables quaternaires, reposant sur les marnes tertiaires de Saint-Côme, de beaux spécimens de hachettes chelléennes. Ce banc de sable occupant le niveau de dix mètres environ au-dessus de la vallée actuelle de la Saône représente la terrasse interglaciaire des géologues [6]. C'est le seul exemple d'un gisement appartenant aux alluvions quaternaires, observé jusqu'à présent dans Saône-et-Loire.

Les temps préhistoriques ne s'arrêtent pas au quaternaire. Ils empiètent considérablement sur l'époque géologique actuelle. C'est ce qu'avait démontré l'étude des antiquités scandinaves et

1. De Ferry, *l'Ancienneté de l'homme en Mâconnais*, Gray, 1867.

2. Ch. Méray, *Fouilles de la caverne de Germolles*, dans les *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône*, t. VI, p. 251.

3. G. Lafay, *Les ateliers préhistoriques de la Senetrière en Mâconnais*, dans l'*Anthropologie*, Paris, 1891, p. 289-296.

4. De Mortillet, *le Préhistorique*, p. 281.

5. *Rapport sur l'atelier paléolithique de la Goulaine*, par F. Perot, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. XXI; 1893, p. 347.

6. *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. VI, 1885, p. 25.

es lacs de la Suisse. Nous en cherchâmes la confirmation dans es dépôts archéologiques des alluvions modernes de la Saône où ous retrouvâmes, M. de Ferry et moi, des traces nombreuses des ndustries classées sous les rubriques : âge de la pierre polie ou néolithique, âge de bronze, premier âge du fer [1]. Ces traces, en 867, se trouvaient réparties entre 84 stations, sur un parcours de 10 kilomètres, de Trévoux au delà de Chalon-sur-Saône.

Les berges de la Saône présentent un profil formé par le limon que les inondations déposent chaque année dans le fond de la vallée. Les différents âges archéologiques y sont représentés par les débris de l'industrie humaine, enfouis d'autant plus profondément qu'ils sont plus anciens. Cette disposition a permis de tirer de l'étude des berges de la Saône des éléments chronologiques et d'attribuer une durée de 7 à 10.000 ans au régime géologique actuel de la vallée.

Les limons modernes de la Saône reposent sur des marnes où l'on trouve des silex taillés suivant les types de nos stations paléolithiques, accompagnés des animaux de la faune quaternaire. De ces faits nous tirions la conclusion que l'homme quaternaire dans nos contrées n'avait pas moins de sept à dix mille ans.

MM. Legrand de Mercey et Chabas [2] ont publié leurs observations sur deux points différents du cours de la Saône. Aux environs de Chalon-sur-Saône, M. Chabas a étudié une zone préhistorique à laquelle il croit pouvoir attribuer une antiquité

1. De Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, ch. IX, p. 83 ; *Annales de l'Académie de Mâcon*, séance du 30 août 1868 ; A. Arcelin, *Les Berges de la Saône, temps celtiques : fer, bronze, pierre polie*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1re série, t. VIII, 1869, p. 392-414.

2. Legrand de Mercey, *Les Berges de la Saône*, dans *Matériaux d'archéologie et d'histoire* : livr. IV, p. 61 ; IX, p. 132 ; XI, p. 167 ; XII, p. 188.

Chabas, *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, Chalon, 1872, in-8, p. 493.

maximum de mille ans avant notre ère. M. Legrand de Mercey s'abstient de toute évaluation, en raison de remaniements accidentels opérés sur les points qu'il a étudiés. Il y a fait de très belles récoltes, se rapportant aux âges de la pierre polie et du bronze, dont le produit est conservé au Musée de Tournus.

L'époque de la pierre polie s'est affirmée avec une richesse extraordinaire dans l'oppidum de Chassey, vaste camp retranché dominant la vallée de la Dheune, exploré à diverses époques et à différents points de vue par MM. Bulliot, de Longuy, Dr Loydreau de Neuilly, Perrault. M. Flouest l'a fait connaître par un excellent mémoire publié en 1869 dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon*[1], que complète un travail de M. Perrault, inséré en 1870 dans une revue chalonnaise qui n'a eu qu'une durée éphémère : *les Matériaux d'archéologie et d'histoire*[2]. A part une courte communication au Congrès scientifique d'Autun en 1876, M. le Dr Loydreau de Neuilly n'a pas encore publié le résultat de ses recherches. Tous ceux qui ont visité ses magnifiques collections font des vœux pour que des matériaux d'étude si importants soient mis à la portée du public scientifique.

Le camp de Chassey n'était pas le seul oppidum occupé par les populations de l'époque néolithique dans notre département. Leurs traces ont été signalées dans les retranchements antiques qui couronnent les sommets de Berzé-la-Ville, du Mont de Rême à Change, de Monsard à Milly, du Camp-Varot à Rully, de Châteaubeau à Saint-Martin-sous-Montaigu, de La Salle, etc. Il

1. E. Flouest, *Notice archéologique sur le camp de Chassey*, dans les *Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône*, t. V, p. 237-337; 9 pl.

2. E. Perrault, *Note sur un foyer de l'âge de la pierre polie, découvert au camp de Chassey*, dans les *Matériaux d'histoire et d'archéologie*, Chalon-sur-Saône, 2e année, no 1, p. 201-228.

est probable que des recherches bien conduites permettraient d'augmenter considérablement le nombre de ces antiques refuges préhistoriques occupés pour la plupart jusqu'à l'époque gallo-romaine, et plus tard encore.

Le camp de Chassey a livré divers objets de l'époque franque. Un grand nombre de points stratégiques furent habités sans interruption depuis les temps les plus anciens jusqu'au moyen âge, et les débris des âges les plus récents masquent ceux des époques antérieures qu'il serait fort intéressant de rechercher.

Il existe dans le département de Saône-et-Loire un certain nombre de monuments dits mégalithiques dont quelques-uns se rapportent sans doute aux temps préhistoriques. M. Monnier en a donné un recensement incomplet dans l'*Annuaire de Saône-et-Loire* de 1859. M. Bulliot a fait connaître ceux de l'Autunois, menhirs, pierres branlantes, pierres à bassins, dans un beau livre sur lequel je reviendrai tout à l'heure. Sous réserve d'une attribution précise, le nombre de ces monuments mégalithiques ou présumés tels s'élève à 98. Citons en particulier les menhirs de Boyer[1], de La Chapelle-sous-Brancion[2], de Couches, de Saint-Micaud; le dolmen du bois de Morphée à Suin[3]; l'alignement de Saint-Pantaléon, près d'Autun[4].

Des trouvailles consistant en silex taillés et en hachettes polies néolithiques ont été signalées dans cinquante-huit localités, sans

1. *Matériaux d'archéologie et d'histoire*, Chalon-sur-Saône, 1869, p. 125; pl. XVII.

2. *Ibid.*, p. 127; pl. XVIII.

3. Bulliot, *Essai sur le système defensif des Romains*, p. 85.

4. E. Chantre, *Les menhirs du Champ de la Justice ou alignement de Saint-Pantaléon, près Autun (Saône-et-Loire)*, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1885, p. 455.

Ces menhirs signalés par M. Rigolot, d'Autun, à la Commission des monuments mégalithiques, ont été redressés en partie par les soins de cet explorateur.

compter les stations proprement dites au nombre de trente. Mais on ne saurait être trop réservé quand il s'agit d'attribuer un âge déterminé à une trouvaille isolée. L'étude des berges de la Saône et les fouilles du Beuvray nous ont appris que l'usage d'instruments en pierre taillée ou polie s'est perpétué dans nos régions jusqu'à une époque très voisine de la conquête romaine.

L'âge du bronze a laissé des traces assez nombreuses, éparses sur notre territoire. J'ai relevé quatre-vingt-six trouvailles isolées d'outils ou d'armes en bronze recueillis dans vingt-deux localités. Dans ce nombre la Saône compte pour soixante-sept trouvailles. On pourrait y ajouter un grand nombre d'objets figurant sous l'étiquette de Mâcon, dans plusieurs collections françaises ou étrangères, mais leur origine est très douteuse. Ils proviennent en effet de la collection de M^me^ Febvre, où l'on voyait bien quelques bronzes trouvés à Mâcon ou aux environs, mais dont la plus grande partie provenait du vieux cuivre acheté pour la fonte par une usine de notre ville.

On a rencontré dans cinq localités, à Anzy-le-Duc, à Audour, à Curgy, à Sarry, à La Truchère, de ces amas d'objets en bronze étudiés sous le nom de trésors ou de cachettes de fondeur. MM. Chantre, Bulliot, de Mortillet ont publié celles d'Anzy[1], de Curgy[2] et de Sarry[3]. La trouvaille de La Truchère se trouve en partie dans la collection de M. Legrand de Mercey au Musée de Tournus. Celle d'Audour, que je connais grâce à l'obligeance de M. le comte de Dortans, est encore inédite. Il est inutile d'ajouter que toutes ces trouvailles ne se rapportent pas à l'âge

1. E. Chantre, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. VIII, 1873; pl. II.

2. Bulliot, *Essai sur le système défensif des Romains*, p. 148.

3. De Mortillet, *le Musée préhistorique*; pl. LXX et LXXI; Récoltes de M. le D^r^ Bailleau.

du bronze proprement dit; un certain nombre d'entre elles doivent être classées dans l'âge du fer. On sait en effet que l'emploi simultané de ces deux métaux a marqué les débuts de l'époque du fer.

Je ne connais pas une seule sépulture de l'âge du bronze dans le département. L'époque de la pierre polie nous en a donné sept ou huit. Les fouilles de Solutré ont mis au jour un nombre considérable de sépultures dont les plus récentes datent de l'époque franque, et les plus anciennes, une *quarantaine*, de l'époque quaternaire. On a contesté l'âge de ces dernières. Les rites funéraires observés, la forme des crânes recueillis contrariaient certaines théories. Je crois avoir fait la part de chaque époque et je ne doute pas que l'homme quaternaire soit réellement représenté parmi les restes humains extraits des foyers de l'âge du renne. Je les ai recueillis de mes propres mains et dans des conditions qui écartent de mon esprit toute crainte de confusion. Nous possédons une autre relique humaine, datant de la même époque, le crâne dit de La Truchère, découvert par M. Legrand de Mercey dans les marnes quaternaires de la Saône, en 1868. MM. Hamy et de Quatrefages l'ont pris pour le type d'une des races quaternaires. Il est conservé actuellement au Musée de Tournus [1].

1. A. Arcelin, *Les Sépultures de l'âge du Renne de Solutré*, dans la *Revue des questions scientifiques de Bruxelles*, t. III, p. 349.

Broca, *Sur les crânes de Solutré*, dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 6 novembre 1873, p. 819.

Hamy, *Sur les ossements humains de Solutré*, dans le *Bulletin de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 1873, séance du 20 novembre, p. 842.

Dr Pruner-bey, *le Mâconnais préhistorique*; Supplément de Quatrefages et Hamy, *Crânia ethnica*, p. 64 et 87.

De Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 70, fig. 59-60; *Hommes fossiles et hommes sauvages*, fig. 45, 46, 47, p. 76.

Dr Pruner-bey, *Description du crâne de La Truchère*, dans les *Matériaux d'archéologie et d'histoire*, Chalon-sur-Saône, 1869, nº XII, p. 188; pl. XXV et XXVI.

Cette digression anthropologique nous a ramenés en arrière. Je reprends la suite de mon exposé.

Nous étions arrivés à l'époque où le fer fait sa première apparition. On peut voir dans les collections publiques et privées de Mâcon et de Chalon un certain nombre d'outils et d'armes en bronze qui se rapportent au premier âge du fer, à la civilisation d'Hallstatt : haches à douille et à ailerons, lames d'épées à encoches et à languette, pointes de lances à douille, pointes de flèches à ailerons, rasoirs, grandes épingles, etc. Les dragages de la Saône ont fourni la plupart de ces objets. Je possède une poignée d'épée à antennes du type d'Halstatt venant également de la Saône. Le type de la Tène est représenté dans la riche collection de M. Grozelier, à Chalon.

M. de Fréminville a exploré sur la commune d'Igé une quarantaine de sépultures par inhumation du premier âge du fer. Le compte rendu de ces fouilles a paru dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*[1]. L'auteur a figuré les principaux objets, bracelets ouverts en bronze fondu, ornés de traits gravés ; rasoirs en bronze ; fragments de lames d'épée en fer ; grains de collier en verroterie et bracelets en schiste. J'ai fouillé moi-même cinq tumuli du même âge sur la commune de Verzé. On a signalé des trouvailles se rapportant à cette époque dans onze localités.

Quelques sépultures, par inhumation ou par incinération, généralement sous tumulus, plus ou moins imparfaitement explorées, doivent être attribuées à l'époque gauloise. Les tombelles du plateau de Montmort, fouillées par M. Carion, méritent une mention spéciale. Ce sont des sépultures par incinération. On y a trouvé, avec des débris de poterie, d'armes et d'armures en fer, une lame d'épée tordue intentionnellement suivant un rite

1. De Fréminville, *Les Tombelles d'Igé*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2e série, t. I, p. 97 ; 5 pl., 1878.

funéraire bien connu. Le produit de ces fouilles est au Musée de la Société Éduenne. M. Carion a émis l'opinion que le plateau de Montmort pouvait être le lieu de la bataille livrée par César aux Helvètes.

Si l'on met à part les sépultures et les monnaies, la civilisation des Gaulois de l'histoire, antérieurs à la conquête romaine, a laissé généralement peu de traces. C'est une civilisation muette. Les Gaulois n'écrivaient pas : donc pas d'inscriptions gravées sur métal ou sur pierre; ils ne construisaient pas de grands édifices et vivaient le plus souvent sous des huttes en clayonnages et en bois. Leurs croyances mythologiques ne se manifestaient pas sous la forme de sculptures.

Partout où les générations humaines se sont succédé sans interruption, les humbles vestiges de cette civilisation ont disparu sous des constructions plus récentes. Un catalogue complet des trouvailles de monnaies gauloises serait donc indispensable pour établir la géographie de nos contrées à l'époque qui nous occupe. En nous aidant de ces indices nous pouvons affirmer l'existence de quelques centres d'habitation plus ou moins importants : Mâcon, Tournus et Chalon sur la Saône; l'oppidum de Chassey, celui de Suin; auxquels il faut probablement ajouter ceux d'Anost, de Gourdon, du mont Dardon à Uxeau, du mont de Glenne à La Grande-Verrière, du mont de Rème à Change. A Saint-Aubin-en-Charollais, au finage de Cologne, M. Bulliot a signalé des vestiges gaulois très importants couvrant un plateau de vingt hectares [1].

Par suite de circonstances rares dans l'histoire des peuples, les ruines de l'antique capitale des Éduens, de la citadelle de Bibracte étaient restées jusqu'à nos jours vierges de toute profanation, sous

1. *Mémoires de la Soc. Éduenne*, t. V, nouvelle série, p. 485.

les ombres épaisses de la forêt qui les recouvre, au sommet du mont Beuvray. Dans les dernières années qui précédèrent l'ère chrétienne, le vieil oppidum fut abandonné et ses habitants se portèrent en masse dans la ville nouvelle qui s'élevait sur les bords de l'Arroux, à 25 kilomètres de là, sous le nom d'Augustodunum. L'identification de Bibracte avec le Beuvray, longtemps controversée, est maintenant mise hors de doute. Les travaux d'exploration accomplis au Beuvray ont définitivement tranché la question.

Les fouilles commencées en 1865 par M. Garenne, continuées en 1866 par M. le V^te^ d'Aboville, furent dirigées depuis l'année 1867 avec une irréprochable méthode par M. Bulliot. Une série de comptes rendus publiés dans les *Mémoires de la Société Éduenne* de 1872 à 1892, en ont fait connaître les superbes résultats. Ces comptes rendus viennent d'être réunis, par leur auteur, en deux volumes accompagnés d'un album de 61 planches par MM. Thiollier[1].

Le mont Beuvray forme un massif dont le point culminant est à 820 mètres d'altitude et dont la base s'étale sur une circonférence de 20 kilomètres. L'oppidum occupait au sommet de ce massif imposant une surface de 135 hectares protégée par de solides murailles de terre, retenues par des poutres assemblées entre elles. Des fossés en défendaient l'accès. On y pénétrait par des portes flanquées de bastions et de tours en bois. A l'intérieur, on distingue trois quartiers différents correspondant à des plateaux séparés les uns des autres par de petites vallées.

Les fouilles de M. Bulliot ont mis au jour les restes d'un temple, d'un forum où se tient encore une foire importante et de nombreuses habitations : les unes assez luxueuses construites en pierres,

1. J.-G. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray, ancienne Bibracte, de 1867 à 1895*, 2 vol. in-8, Autun, 1899.

ornées de mosaïques; les autres plus modestes, bâties en pisé et en bois. Ces dernières abritaient les industries les plus diverses parmi lesquelles la métallurgie et l'émaillerie paraissent avoir tenu la première place.

Au lieu dit La Pierre-de-la-Wivre est un rocher taillé de main d'homme dominant un plateau nivelé artificiellement, où M. Bulliot place le lieu d'assemblée des chefs gaulois.

Le savant explorateur a donné les plus intéressants détails sur les procédés de construction, la disposition des édifices, leur mode de chauffage, les industries des habitants, la céramique, les rites funéraires. Au Beuvray, on pratiquait l'incinération et les cendres des morts reposaient souvent au centre de la maison, sous le foyer domestique ou l'enclume du forgeron. M. Bulliot s'est associé des collaborateurs pour l'étude des questions techniques : M. de Fontenay pour l'étude des procédés propres à l'émaillerie; M. Anatole de Barthélemy pour la numismatique. La série des monnaies romaines du Beuvray ne permet pas de remonter au delà de l'an 65 avant J.-C. Elle s'arrête à l'an 5 de notre ère, sous l'empereur Auguste. La céramique a fourni des spécimens précieux de l'art gaulois. On remarque en particulier des vases peints, à ornements géométriques, où l'on a cru voir la trace d'influences grecques ou orientales, mais qui sont bien certainement de fabrication indigène, comme l'a démontré M. J. Déchelette, le savant conservateur du Musée de Roanne, devenu aussi le collaborateur de M. Bulliot, pour la continuation des fouilles du Beuvray[1].

Quelques hachettes en pierre polie et des lames de silex ont été recueillies parmi des débris de maisons. Faut-il les attribuer aux premiers habitants du Beuvray préhistorique? L'usage de

1. J. Déchelette, *Les Vases peints gallo-romains du Musée de Roanne*, dans la *revue archéologique*, 3e série, t. XXVI, 1895, p. 196.

ces outils primitifs s'était-il perpétué parmi les métallurgistes de l'époque gauloise si habiles dans l'art de travailler le fer ? Cette dernière hypothèse est peu vraisemblable. Mais comme ces outils en pierre taillée et polie se trouvent incontestablement au milieu des cabanes, associés à beaucoup d'autres objets mobiliers, on peut supposer qu'ils étaient conservés à titre d'amulettes et de talismans. On sait en effet que le culte des pierres, y compris les instruments préhistoriques, tenait une place considérable dans les superstitions des anciens.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la question du Beuvray. Peut-être même en ai-je trop dit sur un sujet que vous aurez beaucoup plus de plaisir et de profit à entendre traiter dans quelques jours, à Autun, par M. Bulliot lui-même, en visitant les belles collections de la Société Éduenne où se trouve la plus grande partie du produit des fouilles. Le reste est au Musée de Saint-Germain.

Entre l'Autun gallo-romain et le Beuvray gaulois, le contraste est saisissant.

Ici une population rude et illettrée d'artisans et de guerriers, cantonnée au milieu des bois sous des huttes grossières ; là une ville ouverte à tous les raffinements de la civilisation romaine, aux lettres, aux sciences, aux arts, attirant dans ses écoles florissantes une jeunesse nombreuse, fière de se proclamer la sœur et l'émule de Rome. Que s'est-il donc passé ? Le fond de la population n'a pas changé. Ce sont toujours les fils des Gaulois du Beuvray qui peuplent les riches demeures de la cité nouvelle. L'habitant d'Augustodunum est le Gaulois asservi, romanisé. La conquête l'a dépouillé de ses antiques libertés ; il a perdu ses vieilles mœurs, son organisation sociale, politique et religieuse. Malgré tous ces changements, l'archéologie découvre un fond irréductible où l'âme gauloise est toujours vivante. A côté de

beaux fragments d'architecture, de rares débris de sculpture où rayonnent les grandes traditions de l'art, on est surpris de trouver dans les riches collections autunoises une multitude de monuments funéraires ou religieux qui étonnent par leur rudesse et par leur symbolisme étrange. Les archéologues d'autrefois ont fait des prodiges d'érudition pour expliquer ce symbolisme et ces figures de dieux et de déesses par la mythologie de Rome, de la Grèce ou de la Chaldée.

La nouvelle école archéologique y voit tout simplement la survivance des anciennes croyances locales, se manifestant sous des formes inusitées au temps de la Gaule indépendante. Les vainqueurs n'ont pas romanisé les consciences. Les écoles méniennes n'ont pas effacé l'œuvre séculaire des collèges druidiques. Une nuée de génies, de fées, de déesses des fontaines, des eaux et des bois, de dieux au maillet ou à la roue, de personnages fantastiques innommés et incompris aujourd'hui, surgissent comme pour protester contre l'invasion des dieux étrangers.

Il y a longtemps que ces idées ont cours à Autun. L'éminent archéologue du pays éduen, M. Bulliot, a toujours revendiqué avec une ardeur et une foi qu'on pourrait croire ataviques, en faveur du génie gaulois, l'influence et la place qui lui sont dues. Cette manière de voir est amplement justifiée par la belle série des monuments lapidaires du Musée d'Autun. Sur plus de cent cinquante images de divinités extraites des laraires domestiques et des cancels compitaux, il s'en trouve quatre ou cinq seulement rappelant les dieux classiques : un torse en grès de Jupiter tonnant, le Mercure classique figuré sur un autel mutilé, une tête de Vénus, la partie inférieure d'une statue de la même déesse et le torse d'une femme drapée; sans compter de nombreuses représentations de Mercure accommodées à la mode gauloise avec des attribu ts particuliers.

Depuis l'année 1846, les collections autunoises ont subi d'importantes transformations, par suite de l'acquisition du Musée Jovet, puis de l'Hôtel Rollin, siège de la Société Éduenne, où se trouve le Musée particulier de cette laborieuse Compagnie, enrichi par les libéralités de son président, M. Bulliot.

Les nombreuses publications de la Société Éduenne sont riches en documents concernant l'archéologie d'Autun et les localités du département où des trouvailles intéressantes se sont produites. Ne pouvant tout citer, je dois me borner, à regret, aux travaux qui offrent l'intérêt le plus général.

L'*Autun archéologique*[1], dû à la collaboration des secrétaires de la Commission des antiquités d'Autun et de la Société Éduenne[2], publié en 1848, donne une description complète des monuments gallo-romains connus à cette époque à Autun ; les auteurs font l'historique du Musée, des fouilles exécutées par les soins de la Commission des antiquités, et ajoutent à leurs savants commentaires de nombreuses figures intercalées dans le texte.

Quelques années plus tard, en 1856, M. Bulliot publiait son *Essai sur le système défensif des Romains*[3]. Il y passe en revue toutes les localités du territoire éduen occupées par des postes militaires à l'époque gallo-romaine, les camps retranchés, les châteaux, les tours, les huttes, et conclut à une organisation spéciale pour la protection du territoire et des voies de communication.

On doit encore à l'infatigable président de la Société Éduenne un beau travail sur la *Mission et le Culte de saint Martin d'après la légende et les monuments populaires*, depuis l'an 560 jusqu'à nos jours[4],

1. Un vol. in-8 de XV-300 p., Autun, 1848.
2. MM. l'abbé Devoucoux et J. de Fontenay.
3. Bulliot, *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen*. Autun, 1856, in-8 de VI-256 p., 9 planches.
4. *Mémoires de la Soc. Éduenne*, t. XVI-XIX, 1888-1891.

où l'archéologie tient une place considérable. Les historiens du grand apôtre des Gaules nous apprennent que saint Martin visita le pays éduen à la fin du IVe siècle.

« Partout où saint Martin avait porté ses pas et sa parole, nous dit M. Bulliot, guéri un malade, supprimé un temple, coupé un arbre sacré, renversé une idole, exorcisé une fontaine, chassé les génies des rochers, accompli un miracle, la tradition s'est emparée du fait et en a maintenu le souvenir avec une ténacité sans égale. » Grâce à ses souvenirs et aux nombreux vocables où figure le nom de saint Martin, le savant archéologue suit le grand thaumaturge dans ses pérégrinations en pays éduen, d'Avallon à Dijon, de Dijon à Beaune et à Chalon, puis à Autun dans les montagnes du Morvan, pour ne quitter ses traces qu'à la Loire.

Il montre qu'il existe un parallélisme complet entre la légende et certains vestiges archéologiques. Partout où un vocable quelconque perpétue le nom du saint, on retrouve quelques débris de temples ou d'oratoires païens, quelque fontaine sacrée, quelque rocher, quelque pierre à bassins, où très souvent les superstitions antiques, purifiées par le christianisme, ont laissé des traces encores très vivantes. Il faut lire le beau livre de M. Bulliot pour comprendre quel contingent l'archéologie peut fournir à l'étude des croyances populaires, et quelle lumière ces croyances jettent à leur tour sur les superstitions païennes. C'est un commentaire très suggestif des monuments lapidaires conservés dans les musées de la région, et des ruines éparses à travers les sites parfois si pittoresques du pays éduen.

Quelques monuments relatifs à l'épigraphie autunoise méritent une mention spéciale : la très précieuse inscription chrétienne en langue grecque, découverte, en 1839, dans le polyandre de Saint-Pierre-l'Étrier, a donné lieu à de nombreux travaux résumés et

discutés par M. Roidot, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*[1]. Faut-il l'attribuer à la fin du IIe siècle comme le pensaient le cardinal Pitra, M. Franck, le Révérend Wharton Bouth Marriot, ou à la fin du IIIe siècle, comme le propose M. Roidot, ou doit-on la rajeunir encore, suivant l'opinion de Kirchoff et de Rossignol? La découverte faite en 1882 par M. Ramsay de l'inscription dite d'Abercius, évêque d'Hiéropolis[2], qui est du IIe siècle et offre avec l'inscription d'Autun des analogies frappantes, ferait pencher en faveur de la date la plus ancienne.

M. le général Creuly a tiré de deux inscriptions de Bourbon-Lancy et d'Autun un fragment de généalogie de la famille d'Eporedirix, personnage éduen nommé dans les *Commentaires de César*[3]. Je ne veux pas omettre l'inscription votive à la déesse Bibracte, conservée au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale[4]. Enfin je citerai les inscriptions céramiques trouvées à Autun et publiées avec d'autres inscriptions sur verre, sur bronze et sur plomb, par M. Harold de Fontenay[5].

La numismatique gauloise et gallo-romaine n'a pas été négligée par les membres de la Société Éduenne. MM. de Monard, Chappuis, Rossignol, Anatole de Barthélemy lui ont consacré des notes plus ou moins étendues[6].

1. T. XVI. 1888.
2. Hiéraple, en Phrygie.
3. *Annales de la Soc. Éduenne*, t. V, p. 290.
4. *Mémoires de la Soc. Éduenne*, t. III, nouvelle série, 1874, p. 299; pl.
5. *Mémoires de la Soc. Éduenne*, t. III, 1874, p. 331-449, et t. IV, p. 137.
6. De Monard, *Numismatique des Éduens*, dans les *Annales Soc. Éduenne*, t. II, 1844, p. 5; 2 cartes, 16 pl. et fig.

C. Chappuis, *Note sur des monnaies gauloises et romaines, trouvées à Autun*, dans les *Mém. Soc. Éduenne*, t. II, 1873, p. 397.

A. de Barthélemy, *Étude sur les monnaies antiques recueillies au Beuvray, de 1867 à 1872*, dans les *Mém. Soc. Éduenne*, t. II, 1873, p. 149.

C. Rossignol, *Monnaies des Éduens pendant et après la conquête*, t. VIII, 1879, p. 207.

Je dois citer encore quelques travaux importants concernant la topographie autunoise et les voies de communication à l'époque gallo-romaine, par MM. Bulliot [1] et Vincent Durand [2].

La ville de Chalon était le port le plus important des Éduens sur la Saône. Les empereurs y établirent un préfet de la flotte fluviale. Aussi l'époque gallo-romaine y a-t-elle laissé des traces nombreuses, recueillies par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie. Le Musée de Chalon, inauguré en 1863, renferme une belle série de bronzes, et des collections céramiques, provenant d'un legs de M. Jules Chevrier. Les collections lapidaires infiniment moins riches que celles d'Autun, comprennent cependant quelques monuments intéressants : une inscription votive consacrée à un dieu Bacon ; deux inscriptions votives à Mercure et à Hercule par l'Éduen Sextius Orgius ; des bas-reliefs de Mercure, d'Hercule, de la déesse Epona, du dieu au marteau ; un groupe d'exécution barbare, mais curieux par ses détails représentant un gladiateur terrassé par un lion ; une statue mutilée de Mercure ; le tombeau monumental d'un sevir augustal.

On voit à Chalon dans une propriété particulière le bas-relief funéraire bien connu du cavalier Albanus, dont la Société d'histoire et d'archéologie a fait exécuter des moulages. Le Musée de Chalon s'est enrichi récemment d'une belle mosaïque découverte à Sens, près de Sennecey-le-Grand, dont le sujet principal représente une course de chars. La plupart de ces monuments

1. Bulliot, *Observations historiques et archéologiques sur les fouilles d'Augustodunum pratiquées en 1866 à l'intérieur de l'enceinte romaine, pour l'établissement du chemin de fer de Chagny à Étang*, dans les *Mém. de la Soc. Éduenne*, t. I, 1872, p. 349; 2 pl. Légende détaillée du plan par MM. Roidot-Deleage et H. de Fontenay, p. 372.

2. *Note sur les stations et voies antiques du pays éduen*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, t. VII, 1878, p. 149.

Voies romaines d'Autun à Besançon, dans les *Mémoires Soc. Éduenne*, t. I, 1872, p. 534.

ont été l'objet de travaux publiés dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, sous les noms de MM. Diard, Couturier, Paul et Marcel Canat de Chizy, Jules Chevrier. Je signalerai plus particulièrement un mémoire de M. Paul Canat de Chizy sur des mosaïques découvertes à Sens et à Ormes[1]; une étude sur les inscriptions antiques des villes de Chalon-sur-Saône et de Mâcon[2], par M. Marcel Canat de Chizy; le compte rendu des fouilles opérées à Saint-Jean-des-Vignes aux frais de la Société, par M. Jules Chevrier[3]; un mémoire du docteur Gaspard sur les voies romaines de la Bresse chalonnaise[4].

Les publications de la Société d'histoire et d'archéologie se distinguent par le luxe des figures et des planches dues pour la plupart à des membres de cette Compagnie. M. Jules Chevrier, qui fut un de ses collaborateurs les plus assidus, à qui l'on doit la création et l'organisation du Musée de Chalon, enrichi après sa mort par le legs de ses belles collections, joignait à une érudition très étendue et très sûre un beau talent d'artiste qu'il mettait volontiers au service de l'archéologie.

La ville de Mâcon, simple castrum élevé tardivement au rang de cité, n'eut vraisemblablement qu'une importance assez secondaire à l'époque qui nous occupe : les ruines gallo-romaines y sont rares. Vous verrez cependant au Musée quelques débris d'inscriptions et de monuments, et le sujet principal d'une mosaïque découverte à Flacé il y a quelques années.

1. Paul Canat, *Notice sur les mosaïques de Sens et de Noiry*, dans les *Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch.*, t. III, 1854, p. 129; 2 pl.

2. Marcel Canat de Chizy, *Inscriptions antiques de la ville de Chalon-sur-Saône*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, t. III, 1854, p. 217-276; 5 pl.

3. J. Chevrier, *Fouilles de Saint-Jean-des-Vignes, près Chalon-sur-Saône*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, t. III; 1854, p. 277; 4 pl.

4. B. Gaspard, *Mémoires sur les routes romaines de la Bresse chalonnaise*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, t. III, 1854, p. 305 ; carte.

Le Musée de Mâcon est de création récente. Tous ceux de mes concitoyens qui fréquentaient comme moi il y a quarante ans notre bibliothèque publique doivent se rappeler le crocodile et le serpent à sonnettes, empaillés l'un et l'autre, qui pendant de longues années symbolisèrent l'enseignement par les yeux, dans la salle de lecture. Les rares curiosités recueillies depuis le commencement du siècle étaient soigneusement conservées dans de mystérieuses vitrines, loin des regards profanes. Malgré la sollicitude de l'Académie et le zèle de quelques-uns de ses membres, parmi lesquels je dois un souvenir tout particulier à M. Tony Lacroix, notre regretté collègue, qui fit les plus louables efforts pour rassembler les éléments des collections locales, le Musée de Mâcon ne fut définitivement constitué, grâce au concours éclairé de la municipalité, qu'en 1876. Vous verrez ce qu'il est devenu sous l'habile direction de M. Lex, son dévoué conservateur.

Je dois ajouter qu'en l'absence de collections publiques, des collections privées importantes s'étaient formées à Mâcon. Celle de M^me^ Febvre, bien connue de tous les archéologues, fut malheureusement dispersée, à sa mort, par ses héritiers. Notre collègue M. Lacroix nous invite à visiter le beau cabinet de numismatique et d'archéologie formé par son père. Les collections de M. Jules Protat et de M^me^ Dumont nous seront ouvertes également.

En faisant le dépouillement des mémoires publiés par les Sociétés savantes du département et des travaux de toute nature intéressant l'archéologie, j'ai relevé les noms de toutes les localités où des trouvailles ont été signalées, sépultures, monuments lapidaires, inscriptions, bronzes, ruines de villas ou d'oratoires antiques, mottes fortifiées ou autres, voies romaines. Leur nombre s'élève à 352. En y ajoutant les trouvailles relatives aux âges préhistoriques j'arrive au nombre total de 595 localités sur

589 communes. Le temps m'a manqué pour reporter tous ces noms sur une carte. C'est un travail depuis longtemps réclamé et qui parlerait aux yeux beaucoup mieux qu'un simple dénombrement statistique.

L'époque barbare a laissé des vestiges importants dans le département. Tous les archéologues connaissent les belles trouvailles de M. Henri Baudot, dans le cimetière burgonde de Charnay-lès-Chalon, éditées avec luxe par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, en 1860[1]. Les fouilles opérées en 1866 dans le cimetière de Saint-Jean-des-Vignes et à La Grange-Frangy par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon ont mis au jour des sépultures intéressantes des époques mérovingienne et carlovingienne. On peut en lire le compte rendu, fait par M. Chevrier, dans les *Mémoires* de cette Société[2]. On voit au Musée de Chalon un beau sarcophage carlovingien provenant de ces fouilles. La même Société a publié, en 1895, la sépulture burgonde de Balleure[3], et en 1890 le compte rendu des fouilles de M. Bidault, dans un vaste cimetière du même âge, à Noiron-lès-Cîteaux (Côte-d'Or)[4].

M. Legrand de Mercey a fait connaître ses fouilles dans les cimetières burgondes de Lugny et de Fissy[5]. Enfin, vous lirez

1. Henri Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. V, années 1857-60.

2. J. Chevrier, *les Fouilles de Saint-Jean-des-Vignes*, *loc. cit.*, et t. V, p. 1; *Les fouilles de la Grange-Frangy*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, t. V, 1866-69, p. 221; 3 pl.

3. A. Arcelin, *La sépulture barbare de Balleure*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, t. VIII, 1895, p. 79.

4. L. Bidault, *Rapport sur les sépultures mérovingiennes de Noiron-lès-Citeaux*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, t. VIII, p. 91; 5 pl.

5. Legrand de Mercey, *Assemblée générale de la Soc. des amis des arts de Tournus*, broch. in-8, 1882, p. 13.

dans le dernier volume paru des *Annales de l'Académie de Mâcon*[1] le compte rendu des recherches de M. Martin dans les nécropoles barbares de Tournus et des environs, à Dulphey, près de Mancey, à Farges, à Royer. Vous verrez au Musée de Tournus, dont M. Martin est le très zélé conservateur, le résultat de ces belles explorations. Tout récemment de nouvelles tombes mérovingiennes et carlovingiennes ont été rencontrées à Tournus sous le cloître roman de Saint-Ardoin qui dépend de l'église Saint-Philibert.

Parmi les trouvailles se rapportant aux siècles du moyen âge antérieur à l'an 1000, je citerai encore les belles pièces d'orfèvrerie découvertes à Gourdon consistant en un plateau et une burette en or massif, actuellement au Musée du Louvre, décrits et figurés dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon*[2]. Un sarcophage en marbre blanc du Musée d'Autun, d'origine antique mais transformé postérieurement au VII[e] siècle, d'après M. Bulliot, pour recevoir les restes de saint Francovée ou saint Franchet[3]; enfin je vous signalerai, dans le médaillier de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon, une précieuse série de monétaires chalonnais, décrite dans les *Mémoires* de cette Société, par MM. Bessy et H. Batault[4].

L'archéologie monumentale a donné lieu à de nombreuses monographies dont le détail m'entraînerait bien au delà des limites permises et du temps dont je puis disposer. Parcourons le département à vol d'oiseau. Voici la chapelle de Berzé-la-Ville, que vous

1. 3[e] série, t. IV, 1899.
2. T. I, 1846, p. 287; pl.
3. Bulliot, *Notice sur un sarcophage en marbre blanc du Musée d'Autun*, dans les *Annales Soc. Éduenne*, 1862-64, p. 237.
4. *Mémoire de la Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône*, t. I, 1846, p. 253; t. II, 1850, p. 187; t. V, 1866-69, p. 69; t. VI, 1872-76, p. 203.

visiterez et dont les curieuses fresques du XII^e^ siècle, découvertes par M. le curé Jolivet, ont été récemment publiées par M. Lex[1], l'Abbatiale de Cluny, un grand nom mêlé à l'histoire du monde entier, Saint-Philibert de Tournus, la basilique de Paray-le-Monial, qui figurent parmi les excursions projetées. A Chalon, que vous ne ferez que traverser, la cathédrale de Saint-Vincent[2], les restes de ses fortifications gallo-romaines et du moyen âge[3] pourront attirer votre attention ainsi que les beaux vitraux du XVI^e^ siècle de la chapelle de l'hôpital[4]. Si vous aviez le temps de feuilleter les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, vous y trouveriez d'intéressantes notices sur les peintures murales du XII^e^ siècle de Saint-Vincent de Mâcon[5], sur le tombeau de Pierre le Vénérable à Cluny[6], sur l'abbaye de Lancharre[7], sur les églises de Saint-Désert[8], de Saint-Marcel[9], sur la crosse en bois

1. Lex, *Peintures murales du XII^e^ siècle*, à Berzé-la-Ville, 1895, 8 p., 6 pl., in-8.

2. Louis de Cissey, *Souvenirs historiques de l'église Saint-Vincent de Chalon*. dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. II, 1846, p. 115.

3. L. Niepce, *Des diverses fortifications de Chalon*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. II, 1850, p. 1-106; 2 plans, 4 planches.

4. L'abbé Dorey, *Description des vitraux de l'hôpital de Chalon, XVI^e^ siècle*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. I, 1844-46, p. 215.

Eugène Millard, *Encore quelques mots sur les vitraux de l'hôpital de Chalon*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. I, 1845, p. 226.

5. A. de Surigny, *Peintures murales de l'église Saint-Vincent de Mâcon, XII^e^ siècle*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. II, 1850, p. 197, 2 pl.

6. A. de Surigny, *Deux mots sur le tombeau de Pierre le Vénérable à Cluny*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. IV, 1863, p. 373.

7. Henri Batault, *Notice historique sur l'abbaye des bénédictines de Lancharre et le prieuré du Puley*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. III, 1854, p. 1-128; pl.

8. M. Canat de Chizy, *Notice sur l'église de Saint-Désert, ses fortifications et les peintures murales découvertes dans une de ses chapelles*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. I, 1846, p. 317-393; 6 planches.

9. Abbé Cazet, *Notice historique et archéologique sur l'église de Saint-Marcel*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. I, 1846, p. 139.

de Saint-Loup[1], signées des noms de MM. de Surigny, Henri Batault, Marcel Canat, de Cissey, Léopold Niepce, l'abbé Cazet. A Autun, vous visiterez la belle cathédrale de Saint-Lazare, décrite dans l'*Autun archéologique*[2]. Les *Mémoires de la Société Éduenne* sont riches en documents sur le moyen âge. Je citerai les notices intéressantes sur l'ancien réfectoire du chapitre d'Autun[3], sur le château du Riveau et la citadelle d'Autun[4], sur l'église et l'ancienne croix du Breuil[5], sur le château de Montcenis et ses carreaux émaillés[6], sur l'église de Curgy[7], par MM. Bulliot, Picard, Fyot, Félix et Henri Courtois, Noël Thiollier; puis les travaux de MM. de Fontenay et Rossignol, sur la numismatique autunoise[8].

Aucun des domaines si variés de l'archéologie du moyen âge n'a été négligé par nos collègues de la Société Éduenne et j'aurais à mentionner encore, si le temps me le permettait, une quantité de notices concernant le mobilier, la sigillographie, les manuscrits et les dalles funéraires de la région. Je ne veux pas oublier l'épigraphie autunoise d'Harold de Fontenay[9], un vaillant érudit, enlevé trop jeune à la science, qui a laissé à sa ville natale un recueil en trois volumes des inscriptions du

1. H. Batault, *Notice sur une crosse en ivoire, une croix processionnelle et un chandelier en bronze de l'époque romane*, dans les *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Chalon*, t. IV, p. 16, 2 planches.
2. P. 168.
3. *Annales de la Soc. Éduenne*, t. VI, 1862-64, p. 151.
4. *Mém. de la Soc. Éduenne*, t. VIII, 1879, p. 235; pl.
5. *Ibid.*, t. XXV, 1897.
6. *Ibid.*, t. X, 1881, p. 119.
7. *Ibid.*, t. XXVI, p. 249.
8. De Fontenay, *Nouvelle étude de jetons*, Autun, 1850, in-8 de 184 p.
Rossignol, *Des libertés de la Bourgogne d'après les jetons des États*, Autun, 1851, in-8 de 304 p.
9. De Fontenay, *Épigraphie autunoise, inscriptions du moyen âge et des temps modernes*, 3 volumes in-4, 1883-86.

moyen âge et des temps modernes, propres à éclairer l'histoire d'Autun ; puis enfin une très remarquable étude d'ensemble sur l'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon par M. Jean Virey[1]. Contrairement à l'opinion de Viollet-le-Duc, et d'accord avec MM. Quicherat, Robert de Lasteyrie, Anthyme Saint-Paul, M. Virey ne croit pas à l'existence d'une prétendue école clunisienne. Toutes les églises du Mâconnais diffèrent entre elles par leurs caractères individuels autant que de l'église abbatiale mère, et appartiennent, par leurs caractères généraux, à la grande école bourguignonne. M. Virey justifie cette manière de voir par l'étude de quatre-vingts monuments remontant à l'époque romane en tout ou en partie, mais il ne méconnaît pas le rôle si important de Cluny dans la diffusion à travers l'Europe du style bourguignon. On ne peut que féliciter M. Virey d'avoir entrepris ce travail, en l'engageant à le continuer pour l'époque gothique.

Les Sociétés savantes n'ont pas absorbé toute l'activité scientifique de notre région. Je ne dois pas omettre les œuvres indépendantes qui rentrent dans le cadre de vos études ; par exemple la série des *Annuaires du département de Saône-et-Loire*, qui, sous la direction de M. Monnier d'abord, puis de M. Siraud actuellement, ont rendu de très grands services à l'archéologie et à l'histoire locale, en les vulgarisant. On trouve dans l'*Annuaire* de 1859 l'inventaire par commune de tout ce qui pouvait, à cette époque, intéresser l'histoire et l'archéologie. Le savant abbé Devoucoux, depuis évêque d'Évreux, a donné dans l'*Annuaire* de 1851 une histoire monumentale du département.

1. J. Virey, *L'architecture dans les diocèses d'Autun et de Mâcon*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XVII, 1889 ; t. XVIII, 1890 ; t. XIX, 1891 ; carte.

On doit à M. Monnier un inventaire, qui serait aujourd'hui à compléter et à reviser, des monuments mégalithiques ou réputés celtiques, inséré dans l'*Annuaire* de 1873.

L'éminent égyptologue Chabas, dont la ville de Chalon doit honorer la mémoire par un monument, publiait, en 1872, ses *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*[1]. Le titre de cet ouvrage souligne ses tendances. L'auteur démontre que bon nombre de monuments préhistoriques de l'Europe occidentale, et du Chalonnais en particulier, rentrent dans le cadre des chronologies orientales. Les grands travaux accomplis depuis en Égypte, en Chaldée, ont confirmé les vues de Chabas.

M. Lex a publié dans divers recueils, notamment dans les comptes rendus du Congrès annuel des Sociétés des Beaux-Arts des départements et dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, une série d'études sur l'ancienne église de Saint-Clément-lès-Mâcon, sur les anciens hôtels de ville de Mâcon, et les faïenceries du département de Saône-et-Loire[2], sur le mausolée de Louis de Valois dans l'église de La Guiche[3] et celui du duc de Bouillon à l'Hôtel-Dieu de Cluny[4], sur les peintres Le Bault[5] et Perrier[6], et les collections d'objets d'art de Mgr Moreau, dernier évêque de Mâcon[7].

Vous dirai-je aussi la part que les artistes de Saône-et-Loire

1. Chalon-sur-Saône, 1872, un vol. in-8 de 559 p., 1re édition. Cet ouvrage a eu deux éditions.
2. Lex, *Notes et documents pour servir à l'histoire du département de Saône-et-Loire*, 1887, 144 p. in-8.
3. *Id.*, 1894, 11 p., 1 pl. in-8.
4. *Id.*, 1890, 14 p., 4 pl. in-8.
5. *Id.*, 1896, 15 p., 1 pl. in-8.
6. *Id.*, 1888, 16 p. in-8.
7. *Id.*, 1898, 35 p., 1 pl. in-8.

ont prise au développement des recherches archéologiques? MM. Paul Martin, Perret, de Surigny à Mâcon, Chevrier, Canat de Chizy à Chalon ont mis plus d'une fois leur crayon ou leur burin au service de l'érudition pour lui faciliter l'étude des monuments. Le *Chalon pittoresque et démoli* de M. Jules Chevrier est une œuvre essentiellement archéologique.

Le programme qui m'était tracé ne m'a pas permis de comprendre dans ce compte rendu les travaux purement historiques, mais il ne faut pas oublier que l'histoire et l'archéologie sont inséparables et s'éclairent réciproquement. Vous me reprocheriez de passer sous silence les grands recueils historiques où nous avons tant à puiser : l'*Inventaire des archives départementales*, par MM. Ragut, Michon, Bénet et Lex, les inventaires des archives communales de Mâcon, Tournus et Chalon, par MM. Michon, Lex, Millot. Puis la publication de nos *Cartulaires*; en première ligne ceux de Cluny, édités avec tant d'érudition par M. Bruel; les *Cartulaires de l'Église d'Autun*[1] et *de l'évêché d'Autun*[2], que nous devons à M. de Charmasse, l'auteur distingué de tant d'excellents travaux historiques; le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, par M. Ragut, précieux à consulter, malgré de trop nombreuses incorrections[3]; les *Cartulaires* des prieurés de Saint-Marcel-lès-Chalon[4] et de Paray-le-Monial[5], par MM. Canat de Chizy et Ulysse Chevalier. Parmi les recueils généraux si utiles aux archéologues, je citerai encore le livre des *Fiefs du Mâconnais*, édité par M. Lex, sous les auspices de l'Académie de Mâcon, puis enfin des recueils héraldiques par MM. Harold de Fontenay, Adrien

1. Un vol. in-4, pl.; 1865 (Société Éduenne).
2. Un vol. in-4, carte; 1880 (Société Éduenne).
3. Un vol. in-4, 1864 (Académie de Mâcon).
4. Un vol. in-8, 1894 (Soc. d'hist. et d'archéologie de Chalon-sur-Saône),
5. Un vol. in-8, 1891 (Société d'hist. et d'archéologie de Chalon-sur-Saône).

Arcelin, Henri Bouchot[1], concernant Autun, le Mâconnais et les autres bailliages compris dans la circonscription du département.

Je m'arrête, Messieurs, avec le regret d'avoir retenu si longtemps votre attention pour vous présenter, en définitive, un travail rempli de lacunes. J'aurai atteint mon but, si je laisse dans vos esprits une impression générale sur les travaux archéologiques accomplis dans notre région.

1. Harold de Fontenay, *Armorial des évêques d'Autun* ; *Armorial d'Autun*.

A. Arcelin, *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais*, Mâcon, 1866, un vol. in-8 de XXXI-487 p.

H. Bouchot, *Armorial de la généralité de Bourgogne*, extrait de l'*Armorial général de France*, 2 vol. in-8, Dijon, 1875.

II

ÉTUDE

SUR

L'AGE DU BRONZE

DANS LE

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

PAR

FERDINAND REY

La quatrième question du programme est relative aux sépultures et aux trouvailles de l'âge du bronze et du premier âge du fer dans la Saône-et-Loire et les départements voisins.

Ce mode de rédaction, laissant une grande latitude, j'ai pensé qu'il ne serait point sans intérêt de donner un aperçu des découvertes de l'âge du bronze dans le département de la Côte-d'Or, d'autant plus que mes recherches m'ont fait rencontrer dans nos musées ou dans les collections particulières un certain nombre d'objets provenant de cette région.

Je me contenterai pour la seconde partie de ce sujet, c'est-à-dire pour le premier âge du fer, de présenter les photographies d'objets peu connus ou inédits, en m'abstenant d'exposer les thèses relatives à l'introduction des métaux en Europe,

les attaques dont l'âge du bronze a été l'objet, ainsi que les motifs invoqués par les partisans d'un âge du cuivre.

Ce serait m'écarter du but de nos Congrès qui est, avant tout, de faire connaître les découvertes locales, afin de les comparer avec les monuments du même genre dispersés dans toute la France.

La Côte-d'Or ne possède ni tourbières, ni palafittes, et ses monuments mégalithiques ont à peu près disparu. Faute d'indices pouvant provoquer des trouvailles de l'âge du bronze, on conçoit que l'attention de nos archéologues se soit portée, de préférence, sur les nombreux tumulus de la région.

Les belles découvertes de Magny-Lambert leur faisaient espérer la rencontre de curieux objets du premier âge du fer ; les sépultures de l'époque marnienne ne manquaient point non plus, et si une heureuse chance ne favorisait point leurs efforts, ils pouvaient du moins étudier les coutumes et les rites funéraires de peuples disparus.

Disons-le de suite, l'âge du bronze n'a laissé que peu de traces dans la Côte-d'Or si l'on s'en tient à la nomenclature des objets recueillis; mais la grande dispersion de ces objets fait espérer de nouvelles trouvailles dans l'avenir, et la variété des types témoigne d'un long usage du bronze dans nos contrées.

Les haches, dit M. de Mortillet, sont les premiers instruments de bronze dont l'emploi se soit généralisé, c'est donc par elles que nous commencerons cette étude, pour passer ensuite aux poignards, aux épées, aux couteaux, faucilles, ciseaux et pointes de flèches.

Nous bornerons à ces seuls objets nos recherches, car ce sont eux qui caractérisent le mieux une époque.

Haches.

M. de Mortillet, que nous venons de citer, donne la classification suivante des haches en bronze d'après leur ancienneté : 1° Haches à bords droits — 2° Haches à talons — 3° Haches à ailerons — 4° Haches à douilles — 5° Haches plates et Haches votives. Nous croyons devoir apporter, avec le plus grand nombre des auteurs, une modification à cet ordre, en mentionnant la hache plate au premier rang. Par sa forme, elle nous semble dériver naturellement de la hache en pierre polie des temps robenhausiens. Les haches de la Côte-d'Or proviennent des cachettes de fondeur de Santenay, de Nan-sous-Thil et de Tanay. Il s'en est également rencontré quelques-unes, lors de la grande découverte d'armes et d'objets en bronze qui fut faite, le 19 novembre 1860, sur le territoire de la ferme de l'Épineuse, au milieu de la plaine des Laumes. Toutes les autres haches ont été trouvées isolément. Nous énumérons dans le tableau suivant celles dont nous avons eu connaissance.

Nous en aurions fini avec les types des haches que nous avons rencontrés dans la Côte-d'Or, s'il ne nous restait à parler d'une grande hache à deux tranchants trouvée à Cîteaux et faisant actuellement partie de la collection de M. l'abbé Morillot, curé doyen de Sombernon.

M. Morillot a consacré une intéressante notice à cet objet, et contrairement à l'opinion de M. de Mortillet, le considère comme une hache votive et non comme un lingot. Il l'assimile à une arme analogue de la station lacustre de Locras et lui donne une haute antiquité. Dimensions : Long. $0^{m}40$. Largeur des tranchants mousses et assez évasés $0^{m}092$. Poids 3 kilos. Un trou d'inégale grosseur traverse la hache en son milieu $0^{m}009$ et $0^{m}006$.

Nos des objets	Nos des figures	Longueur	Largeur du taillant	PROVENANCES	DÉTENTEURS	OBSERVATIONS
				HACHES PLATES		
1		0,11	0,06	Saint-Léger-des-Fourches	Musée de Dijon	
2	1	0,115	0,065	Duesme	Musée de Châtillon	
				HACHES A BORDS DROITS		
1		0,155	0,056	Santenay [1]	Musée d'Autun	Dessus cassé manquant.
2		0,032	0,032	Santenay	Musée d'Autun	Sans doute votive. — Poids 148 gr.
3	2	0,19	0,07	Belleneuve	Musée de Dijon	Les bords resserrent l'instrument dans son milieu. Similaires : Vienne, Isère. Saint-Germain 600. 2° Une hache de la trouvaille de Sarry, Saône-et-Loire.
				HACHES A TALONS		
1		0,21	0,101	Santenay	Musée d'Autun	Poids 790 gr.
2		0,185	0,046	Santenay	Musée d'Autun	Poids 355 gr.
3		0,195	0,043	Santenay	Musée d'Autun	Cassée au milieu. Poids 350 gr.
4		0,145	0,054	Santenay	Musée d'Autun	Talon cassé.
5		0,155	0,042	Tanay [2]	Collection Jobard	Talons arqués, nervure en relief, anneau latéral non percé, taillant droit.
6	3	0,160	0,047	Tanay	Collection Jobard	Talons rectangulaires, bouton latéral au lieu de l'anneau. Ornement : bouton en relief, lame unie.
7	4	0,150	0,058	Tanay	Collection Jobard	Talons droits et longs, lame épaisse et courte, taillant affilé et fortement cintré.
8		"	0,055	Tanay	Collection Jobard	Hache identique, talon brisé.
9	5	0,215	0,053	Pouilly-sur-Saône	Collection Jobard	Sommet échancré. Talons intermédiaires, d'une longueur égale à celle de la lame.
10		0,186	0,057	Auxonne	Saint-Germain, 617	Talons intermédiaires entre le rectangulaire et l'arqué. Décrite par M. de Mortillet sous le n° 680.

1. *L'âge du bronze à Santenay*, par M. de Longuy, dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, 1873, p. 175.
2. Nous reproduisons pour les haches de la cachette de Tanay, la description donnée par M. Paul Jobard à la séance de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, le 2 mai 1898.

N°s des objets	N°s des figures	Longueur	Largeur du taillant	PROVENANCES	DÉTENTEURS	OBSERVATIONS
HACHES A AILERONS (AVEC OU SANS ANNEAU LATÉRAL)						
1	6	0,16	0,05	Saint-Jean-de-Losne	Musée de Dijon	Ailerons médians, pas d'anneau, raccourcie par l'affûtage.
2	7	0,11	0,04	Pagny-la-Ville	Musée de Dijon	Ailerons médians, pas d'anneau.
3	8	0,15	0,04	Nan-sous-Thil	Musée de Semur	Sommet échancré. Anneau latéral.
4		0,15	0,04	Nan-sous-Thil	Musée de Semur	Brisée en son milieu. Anneau latéral.
5				Nan-sous-Thil	Musée de Semur	Anneau latéral.
6	9	0,155	0,034	Nod	Musée de Châtillon	Anneau latéral.
7, 8, 9				Ferme de l'Épineuse Plaine des Laumes	Saint-Germain.	Sont d'un type identique aux précédentes.
10 et 11				Fleurey-sur-Ouche	Anciennement Coll. Baudot.	Anneau latéral, sommet lunulé. L'une est brisée.
HACHES A DOUILLES						
1, 2, 3, 4	10	0,10 à 0,11	0,04 à 0,035	Nan-sous-Thil	Musée de Semur	Ont une douille circulaire et un anneau latéral.
				Nan-sous-Thil	Musée de Semur	Id.
5	11			Nan-sous-Thil	Musée de Semur	Ornement composé de lignes se coupant en forme de croix de Saint-André comprises dans un parallélogramme placé sur les grandes faces.
6	12	0,133	0,033	Chaugey	Musée de Châtillon	Douille quadrilatérale, angles arrondis, tranchant aiguisé.
7				Cerilly	Musée de Châtillon	Brute de fonte et très mince.
8		0,10	0,33	Beire-le-Châtel	Coll. Abbé Morillot	Douille quadrilatérale, angles arrondis, porte sur ses faces la figure de deux ailerons simulés. Tranchant bien affilé.

Cette énumération est bien peu considérable sans doute, mais il s'en dégage un point important que nous tenons à noter; c'est que notre contrée a fourni des spécimens, sinon de toutes les variétés, mais du moins de tous les types de la classification des haches que nous donnions au commencement de ce paragraphe.

Poignards.

La Côte-d'Or n'a donné qu'un nombre très restreint de poignards. Ils appartiennent en général à l'époque larnaudienne ou à celle de transition qui l'a précédée. Tous ont été rencontrés isolément et sans leur poignée.

N[os] des objets	N[os] des figures	Longueur	Largeur	PROVENANCES	DÉTENTEURS	OBSERVATIONS
1		0,285	0,06	Brion-sur-Ource	M. Bertillon à Nicey	Époque de transition, large base, deux rivets.
2		0,23	0,042	Dans la Saône. Auxonne.	Saint-Germain, n° 724	Deux rivets. Décrit dans le *Musée préhistorique*, n° 882.
3		0,11	0,02	Varennes près Beaune	Musée de Beaune	Lame incomplète.
4		0,14		Savoisy	Coll. Dr Brulard, Dijon	Deux rivets. Présente une arête médiane.
5		0,13		Semond	Même collection.	
6	13	0,215	0,036	Massingy-les-Vitteaux.	Coll. Dr Marchand. Dijon.	Lame à deux rivets, remarquable par les curieuses nervures, fuselées à leurs extrémités, qui la partagent en son milieu.
7		0,12	0,031	Malmaisons, ce de Touillon.	Coll. Guilleminot f. de Chasseigne.	Pointe cassée. Base ovale portant quatre trous de rivets disposés deux par deux.
8		0,115	0,042	Meloisey	Coll. Cte de Juigné, Beaune.	Lame triangulaire, à base large et arrondie, à trois rivets, trouvée dans un tumulus. Tous les caractères de l'époque morgienne.

Nous pouvons rapprocher le poignard désigné sous le n° 2 d'une lame provenant de Saunière, Saône-et-Loire, découverte au confluent de la Saône et du Doubs. Cette lame n'en diffère que par sa longueur et par sa base un peu plus arrondie. Long. 0m 148. Larg. à hauteur des deux rivets 0m 040. Collection de M. Court, à Dijon. Elle a fait l'objet d'une communication à la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, de la part de son possesseur.

Épées.

La remarque que nous faisions sur la rareté des poignards est également applicable aux épées.

Nous pouvons cependant en citer trois, du type dit de Vaudrevanges, dont nous parlerons tout à l'heure.

4° Une épée trouvée dans les fouilles du canal de Bourgogne, signalée par M. Bruzard dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (1887).

Cette épée à soie plate porte quatre rivets.

5° Une épée brisée en deux parties et privée de sa poignée venant de Fleurey-sur-Ouche[1].

6° Une belle lame, martelée à deux rivets, appartenant à M. Drioton, à Dijon, et provenant de Saint-Jean-de-Losne. Long. 0^m47.

7° Un tronçon d'épée, composé d'une soie plate à six rivets et de la partie inférieure de la lame, trouvé à Cessey-sur-Tille. Long. 0^m30 (Musée de Dijon).

Les autres épées possédées par le même Musée ne sont point originaires du département.

L'une, à base droite sans étranglement, provient de Royaumont (Seine-et-Oise). Elle est à deux rivets.

Les deux autres, recueillis dans la Saône-et-Loire, ont été rencontrées : celle à deux rivets et à triple nervure, à Lays-sur-le-Doubs. Long. 0^m58; celle à languette, dans la Saône, entre Tournus et Mâcon. Long. 0^m56.

En dehors de cette énumération, nous ne connaissons que des fragments d'épées en bronze trouvés à Veuxhaules, Malain, Auxonne, et dans les cachettes de fondeur de Tanay et de Santenay.

1. Cf. *Compte rendu des travaux de l'Académie de Dijon*, 1828-1829, p. 253 et s.

Nous avons omis à dessein de décrire, au commencement de e paragraphe, les trois épées du type dit de Vaudrevanges, à ause de leur importance et pour leur donner plus de place dans ette étude.

La plus connue, celle désignée sous le nom d'épée d'Alise, aisait partie des objets recueillis sur le territoire de la ferme de Épineuse, en 1860, découverte dont nous avons déjà parlé.

M. de Mortillet la décrit ainsi dans son *Musée préhistorique*, ° 906 : « Épée à poignée de bronze, pommeau à jour, plaque rapportée et tenue par trois rivets au milieu de la poignée. La lame est cassée, mais il ne doit pas en manquer beaucoup, les épées de ce type n'étant jamais bien longues. Crans à la base de la lame, le tranchant est abattu des deux côtés. »

Une arme absolument identique a été découverte, depuis la ublication du *Musée préhistorique*, au Pouillot, commune de Humes (Haute-Marne), et M. Flouest en a fait l'objet d'une ommunication à la Société des Antiquaires de France (*Mémoires*, 1883, t. XLIII). Cette épée était d'une longueur otale de 0^m81.

Nous voyons par là que les épées du type de celle d'Alise n'étaient pas aussi courtes qu'on a bien voulu le supposer.

2° Une deuxième épée nous est indiquée dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, d'après une communication de M. Baudot (1828-1829). Elle avait été découverte peu d'années auparavant, au bas du parc de l'ancien château de Vergy. Cette arme, d'un bronze pâle, paraît avoir été faite, dit l'auteur, d'un seul jet lame et poignée. Long. 0^m73.

Qu'est devenue cette épée ? Nous n'avons pu jusqu'à présent en suivre la trace, mais il nous reste du moins sa reproduction, qui nous permet de l'assimiler à celle de Vaudrevanges.

3° M. Camille Royer, qui eut l'heureuse chance de découvrir dans le tumulus de Charmoiselles, commune de Rolampont (Haute-Marne), une épée de ce même type, nous transmet un précieux renseignement qu'il tient de M. Salomon Reinach, sur une 3e épée provenant de la Côte-d'Or. Cette arme, trouvée en 1803, passa en 1851, de la collection Comarmond, de Lyon, au British Museum.

Elle est connue sous le nom d'épée de Montausain; mais, comme cette localité n'existe point dans la Côte-d'Or, il y a tout lieu de supposer avec M. A. Bertrand que la désignation qu'elle portait a été mal lue, et que, selon toute vraisemblance, il faut corriger Montausain par Mont Auxois.

Comme nous donnons la reproduction de ces trois armes, nous n'insisterons pas davantage sur l'étude d'un type bien connu quoique fort rare jusqu'ici.

En tout cas, il est important de remarquer que la Côte-d'Or et la Haute-Marne ont fourni cinq épées à poignée, en bronze et à lames à crans, ne différant entre elles que par la plaque rapportée ou les cordons de cette poignée.

Les *Mémoires de l'Académie de Dijon* (1828-1829), nous font également connaître une épée identique à celle de Vergy, trouvée dans le département de l'Aube, à Méricourt, sur une propriété de la baronne de Bouvet. Cette arme, renfermée dans une sépulture, était accompagnée d'ossements réduits en poussière. Elle a été depuis, et comme l'épée de Vergy, laissée dans l'oubli, à une époque où l'étude des armes en bronze n'avait point l'attrait actuel.

Nous ne voulons point terminer ce paragraphe sans citer une autre épée excessivement curieuse, conservée au Musée de Beaune et trouvée dans la Saône, à Chalon.

Cette arme s'écarte de tous les modèles connus; elle est cintrée

au milieu et se rapproche par sa forme de notre sabre de cavalerie légère. La soie plate bien qu'incomplète porte six trous de rivets.

La lame à crans et à pointe mousse présente en son milieu une forte nervure. Long. totale 1m02. Larg. 0m030 à 0m035. Soie 0m045.

Lances.

C'est dans la plaine des Laumes et sur le territoire de la ferme de l'Épineuse que furent découvertes la plus grande partie des lances connues dans la Côte-d'Or.

On en rencontra dix-huit accompagnées de deux sabots de lance. Plusieurs de ces armes étaient brisées ou recourbées. Elles sont au Musée de Saint-Germain. La plus intéressante, sans contredit, est celle dont la douille allongée est ornée de plusieurs cordons parallèles. M. de Mortillet l'a décrite sous le n° 940, *Musée préhistorique*.

Notons en passant que certains archéologues ont voulu voir un outil propre à creuser dans les lances recourbées dont nous parlions tout à l'heure [1].

La découverte de ces lances, des haches et de l'épée dont nous avons parlé, attira l'attention, et bien qu'étant d'une époque antérieure à la conquête contribua, dit-on, à faire entreprendre les fouilles d'Alise.

Nos cachettes de fondeur n'ont jamais fourni de lances et celles que nous pouvons citer ont été recueillies isolément.

Trois sont au Musée de Dijon et proviennent de Venarey, de Gissey et de La Vougeoux, près Mesmont. Elles diffèrent par leur forme et la longueur de leur douille. Longueurs respectives, 0m16, 0m19, 0m15.

1. Cf. John Evans, *L'âge du bronze, Instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, p. 225.

Une quatrième, provenant de Saint-Jean-de-Losne, fait partie de la collection Drioton, à Dijon. Long. 0m 164.

Citons encore une lance de la collection Baudot, trouvée à Fleurey, une lance recueillie à Semond signalée par le Dr Brulard et celle de Pralon (collection Mallard à Dijon). L. 0,221.

Couteaux.

Nous ne connaissons que sept couteaux dans la Côte-d'Or et une lame brisée, mais ces échantillons appartiennent à six variétés différentes. Ils sont à douilles, ou fondus d'un seul jet, ou à soie.

Nos des objets	Nos des figures	Longueur	PROVENANCES	DÉTENTEURS	OBSERVATIONS
1		0,198	Ferme de l'Épineuse	Saint-Germain	Couteau à douille.
2	21	0,18	Venarey	Musée de Semur	Couteau à douille, lame martelée.
3	22		Vix	Musée de Châtillon	Fondu d'un seul jet lame et manche, ce dernier plat et à jour devait être complété à l'aide de morceaux de bois ou de corne.
4	23	0,161	Pothières	Musée de Châtillon	Fondu d'un seul jet. Manche incomplet portant de petits ailerons destinés à maintenir des plaques rapportées. Semblable à un couteau découvert dans l'Aube. *Musée préhistorique*, n° 877.
5		0,204	Vaulebon, ce de Poiseul	Cn Paulin Pineau, Pommard.	Fondu d'un seul jet, soie allant en s'épaississant, percée d'un trou et ornée au dos, à l'endroit où commence la lame de lignes chevronnées.
6			Veuxhaules	»	Couteau à soie. Cordons festonnés sur le plat comme ornementation et signes chevronnés sur le dos. Similaire : Station lacustre de Concise, lac de Neuchâtel. *Musée préhistorique*, n° 722.
7	24	0,32	Mirebeau-sur-Bèze	Cen de M. le conser Millon, à Dijon.	Couteau à manche rond et à jour terminé par trois anneaux, d'une conservation remarquable.
8			Sce du Chat, ce de Val-Suzon	Musée de Dijon	Traces d'ornementations, lame incomplète et sans manche.

Faucilles.

Les faucilles ne se sont guère rencontrées qu'à Santenay. M. de Longuy les a ainsi décrites :

1° Faucille avec bouton en cône plat, lame à trois rainures au talon, bout rond; longueur de la demi-circonférence au dos $0^m 19$. Largeur de la lame au milieu $0^m 025$. Poids 80 gr.

2° Faucille identique. Longueur de la demi-circonférence au dos $0^m 19$. Largeur de la lame au milieu $0^m 024$. Poids 79 gr.

3° Faucille à lame sans rainure, bouton de l'attache rond; longueur de la demi-circonférence au dos $0^m 17$. Largeur $0^m 23$. Poids 80 gr.

Sept autres faucilles plus ou moins incomplètes ont été également recueillies.

Ciseaux.

Le Musée de Dijon possède plusieurs ciseaux ; mais comme leur provenance est incertaine nous les passerons sous silence.

Les autres musées du département et les collections particulières que nous avons pu visiter n'en contiennent aucun. Citons donc seulement, après M. de Mortillet, un grand ciseau à froid en métal de cloche (bronze blanc), découvert à Semur (Saint-Germain, n° 679).

Flèches.

Les flèches de la Côte-d'Or sont, sauf quelques rares exceptions, à pédoncule et à barbelures. Celle à douille du Musée de Dijon est d'origine inconnue. La ferme de l'Épineuse a fourni une pointe de flèche triangulaire percée d'un trou vers son extrémité. Beaune et Meloisey en ont donné deux où les barbelures sont remplacées par des parties arrondies.

Parmi celles du type ordinaire nous pouvons en citer une recueillie à La Vougeoux, près Mesmont (Musée de Dijon).

Une autre à Saint-Broing-les-Moines (Musée de Châtillon).

Deux de Meloisey et une de Saint-Romain (Collection Changarnier, à Beaune).

Ces flèches diffèrent beaucoup par leurs dimensions et varient entre 0m025 et 0m060 de longueur sur 0m012 et 0m022 de largeur.

Notons encore Bremur, Pommard, Vic-sous-Thil où l'on en rencontra. A Meloisey, la récolte fut abondante.

Nous avons esquissé à grands traits la description des objets de l'âge du bronze trouvés dans le département, mais cette étude n'est qu'un simple aperçu. La moisson est peu abondante, malgré l'extrême obligeance avec laquelle les savants conservateurs de nos Musées de Dijon, Beaune, Châtillon et Semur, MM. Marchand, Changarnier, Lorimy et Creuzé, ont facilité nos recherches, ainsi que les collectionneurs dont nous donnons les noms. Un point important est cependant à noter, point sur lequel nous attirions déjà votre attention en commençant, c'est que la présence d'objets de l'âge du bronze a été constatée par nous dans 43 communes.

La question des sépultures ne nous arrêtera pas longtemps.

Il n'en existe à peu près point d'officiellement constatées.

Nous pouvons cependant citer à Busseaux une sépulture qui nous est indiquée par M. le docteur Brulard, où plusieurs squelettes absolument pulvérisés étaient accompagnés de trois aiguilles en os, d'une en bronze et d'un perçoir en ivoire, d'une longueur de 0m08 à 0m10. On y a également rencontré quelques débris de silex.

M. Flouest, dans le *Bulletin de la Société de Semur*, décrit une quinzaine de sépultures découvertes à Veuxhaules en 1860 et

1868. Les corps étaient renfermés dans des coffres composés par des dalles en pierre de 0^m40 à 0^m50. Une épée en bronze à double tranchant et à arête médiane de 0^m485 accompagnait l'un des squelettes. Cette épée rappelait, par sa forme, celles de l'âge du fer trouvées dans les environs.

Des épingles à collerettes, des pendeloques, un vase de couleur rouge brique en terre grossière, un marteau-hache en corne de cerf ont été également rencontrés. Ces objets nous semblent bien appartenir à la dernière époque de l'âge du bronze, mais malheureusement M. Flouest n'a pas assisté aux fouilles et il n'a pu que rétablir les faits en se livrant à une enquête.

Je n'entreprendrai point, comme je le disais en commençant, de traiter la seconde partie de la question relative à l'âge du fer. Elle tient trop de place dans la Côte-d'Or, ses monuments, étudiés par les membres de nos Sociétés archéologiques, sont beaucoup plus connus que ceux de l'époque du bronze.

Les célèbres découvertes de Magny-Lambert ont été exposées tout au long dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. M. Bertrand y démontre l'analogie des trouvailles faites dans nos galgals bourguignons avec les objets rencontrés à Hallstatt ou dans le nord de l'Italie.

Il est cependant ici un nom que je citais tout à l'heure, que les archéologues ne doivent point oublier, c'est celui de M. Flouest, qui fut l'instigateur de ces belles découvertes et dont le monde savant doit déplorer la perte.

Il s'est heureusement trouvé des continuateurs de son œuvre parmi les membres de nos Sociétés archéologiques.

La commission des antiquités de la Côte-d'Or a subventionné à Minot des fouilles qui déjà ont donné de beaux résultats.

Le vicomte d'Ivory dans le canton d'Aignay, le docteur Brulard dans les environs de Châtillon, M. Jobard à Fleurey ont

recueilli de nombreux objets qui viennent chaque jour enrichir nos musées ou leurs collections particulières. La Société archéologique de Châtillon, sous la direction de son savant et dévoué président M. Lorimy, n'est point restée en arrière et elle a profité de l'avantage de sa situation, dans l'arrondissement le plus riche en tumulus, pour pousser activement les fouilles.

Quant à notre collègue et ami M. Corot, il s'est entièrement consacré à ces intéressantes recherches et il opère avec le plus grand succès dans les environs de Minot; aussi avons-nous la ferme confiance qu'il ajoutera bientôt de nouvelles épées aux 24 épées du type de Hallstatt qu'il a décrites ou découvertes.

APPENDICE

Depuis la présentation de ce mémoire, M. l'abbé Breuil, de Paris, nous a signalé différents objets provenant de la Côte-d'Or, qui font partie de la collection de M. le chanoine Greenwell, à Durham (Angleterre) :

1° Une épée à poignée plate portant cinq trous de rivets, lame pistiliforme : L. 0^m 6475 (Dijon) ;

2° Une énorme lame recueillie à Beaune, quelque peu analogue à celle décrite par M. de Mortillet, sous le n° 707 du Musée préhistorique ; elle en diffère cependant par les crans, la forme de la base et la longueur : L. 0^m 6725.

Saulieu a fourni deux poignards, et Dijon une faucille, à la même collection.

LÉGENDE

Pl. A.

HACHES TROUVÉES DANS LA COTE-D'OR

Haches plates.

Fig. 1. Saint-Léger-de-Fourches — Musée de Dijon.
2. Duesme (1) — Musée de Châtillon-sur-Seine.

Hache à bords droits.

3. Belleneuve (2) Bords resserrant le milieu — Musée de Dijon.

Haches à talons.

4. Tanay — anneau latéral non percé — Collection Jobard, Dijon.
5. Tanay (3) bouton en relief — Id.
6. Pouilly-sur-Saône (5) — Id.
7. Tanay (4) taillant très cintré — Id.

Haches à ailerons sans anneau latéral.

8. Saint-Jean-de-Losne (6) — Musée de Dijon.
9. Pagny-la-Ville (7) — Musée de Dijon.

Haches à ailerons avec anneau latéral.

10. Nod (9) — Musée de Châtillon-sur-Seine.
11. Nan-sous-Thil (8) — Musée de Semur.
12. Nan-sous-Thil — Musée de Semur.

Haches à douilles.

13. Chaugey (12) douille quadrilatérale — Musée de Châtillon-sur-Seine.
14. Nan-sous-Thil (10) — Musée de Semur.
15. Nan-sous-Thil (11). Ornement en forme de croix de Saint-André — Musée de Semur.

Pl. B.

Épées.

16. Beaune. — A beaucoup d'analogie avec celle de Plougescamp décrite dans le Musée préhistorique sous le nº 707. — Collection du Révd Chanoine Greenwell Durham Angleterre.

Note. — Le nombre des figures ayant été augmenté depuis l'impression de ce mémoire, on est prié de ne tenir compte que des numéros portés dans la légende. — Les numéros placés entre parenthèses sont les anciens numéros désignés dans les tableaux sous le nom de numéros des figures.

17. Dijon — Même collection.
18. Épée dite de Montausain (Mont Auxois) — British Museum.
19. Vergy — Id.
20. Alise — Musée de Saint-Germain.
21. Cessey — Musée de Dijon.

Pl. C.

Poignards.

22. Massingy-lès-Vitteaux — Collection du Dr Marchant, Dijon.
23. Type commun dans la Côte-d'Or. Celui qui est représenté provient de Saunière (Saône-et-Loire) — Collection Court, Dijon.

Lances.

24. Venarey — Musée de Dijon.
25. Gissey — Id.
26. La Vougeoux, près Mesmont — Id.
27. Saint-Jean-de-Losne — Collection Drioton, Dijon.

Couteaux.

28. Veuxhaules — Collection Drioton, Dijon.
29. Mirebeau-sur-Bèze (24) — Collection Millon, Dijon.
30. Vix (22) — Musée de Châtillon.
31. Venarey (21) — Musée de Semur.
32. Pothières (23) — Musée de Châtillon.

Flèches.

33. Différents types de flèches de la Côte-d'Or. Les trois dernières proviennent de Meloisey et de Beaune. — Collection Changarnier, Beaune.

Pl. D.

Épées de la Saône-et-Loire conservées dans les Musées de la Côte-d'Or.

34. Lays-sur-le-Doubs — Musée de Dijon.
35. Épée trouvée dans la Saône entre Tournus et Mâcon — Id.
36. Chalon — Musée de Beaune.

Sépultures de Veuxhaules (Côte-d'Or).

37. Épingles à collerettes. Marteau hache en corne de cerf, pendeloques en bronze. Vase de couleur rouge en terre grossière.

HACHES TROUVÉES DANS LA COTE-D'OR

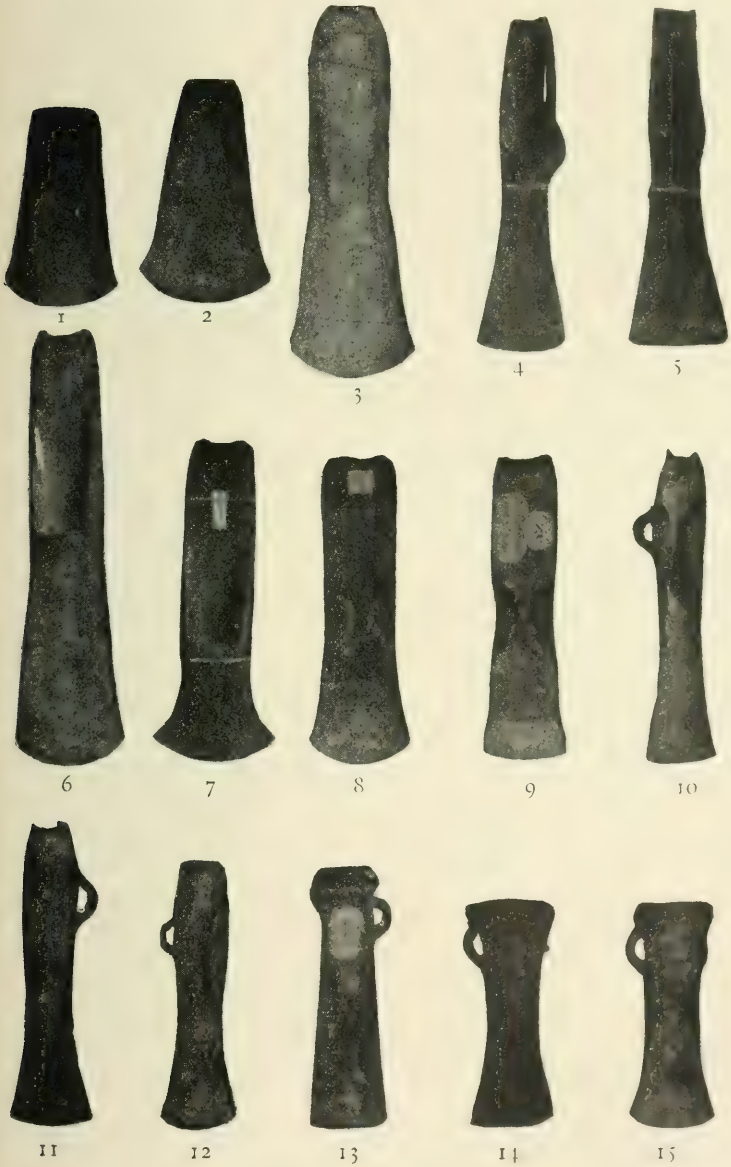

ÉPÉES DE LA COTE-D'OR

POIGNARDS, LANCES, COUTEAUX ET FLÈCHES DE LA COTE-D'OR

22 23 24 25 26 27

28 29 30 31 32 33

ÉPÉES DE LA SAONE-ET-LOIRE ET SÉPULTURES DE VEUXHAULES (COTE-D'OR)

34 35 36 36 bis 37

III

LE HRADISCHT

DE

STRADONIC EN BOHÊME

ET LES

FOUILLES DE BIBRACTE

PAR

M. JOSEPH DÉCHELETTE

Parmi les stations celtiques connues jusqu'à ce jour en France, aucune ne surpasse en intérêt l'oppidum de Bibracte, honoré parfois du titre de Pompéi gauloise, que justifie, dans une certaine mesure, l'état de conservation exceptionnelle des restes d'habitations.

Les fouilles, commencées en 1867, n'ont pas encore permis d'explorer toute la superficie de ce vaste oppidum; mais une portion importante des quartiers habités ont été successivement déblayés, grâce au zèle de M. Bulliot[1]. Guidé par ses bienveillants conseils, j'ai continué moi-même les travaux depuis 1897. Tout en poursuivant ces recherches, j'ai pu visiter, durant ces dernières années, dans les principaux musées de la France et de l'étranger, les collections provenant des autres stations celtiques et étudier l'archéologie comparée de la fin du second âge du fer.

1. G. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*. Autun, 1899, 2 vol. in-8, avec un album de planches par F. et N. Thiollier.

Le présent mémoire, rédigé à l'aide des notes rapportées d'un voyage en Bohême, se limite à la monographie d'un oppidum qui, malgré son éloignement du pays éduen, offre néanmoins avec le Mont Beuvray des points de ressemblance aussi caractéristiques qu'inattendus. A travers le vaste territoire où rayonna la civilisation dite de la Tène, de l'Océan Atlantique à la Prusse orientale, on ne saurait trouver un autre exemple d'une analogie si complète entre les types industriels de deux villes gauloises.

J'essaierai d'indiquer les traits les plus frappants de cette ressemblance, étude d'autant plus intéressante que, grâce à l'abondance des matériaux, cette esquisse nous donnera une idée générale assez précise de la période archéologique à laquelle ces stations appartiennent.

Je ne crois pas inutile de présenter quelques explications sur le système de classification dont je fais usage, système suivi depuis quinze ans par tous les archéologues de l'Europe centrale, de la Scandinavie, de l'Italie, mais encore trop rarement adopté chez nous.

C'est en 1885 que feu Otto Tischler, professeur à Koenisberg, proposa, dans une communication mémorable à la Société allemande d'anthropologie, une classification méthodique de la période, jusque là assez confuse, qui s'étend depuis l'époque hallstattienne ou premier âge du fer, jusqu'au commencement de l'ère chrétienne [1].

Cette période protohistorique des quatre derniers siècles avant notre ère est appelée époque de la Tène, du nom d'une station

1. *Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropol.*, 1885, p. 157. A la page 172 de ce recueil, on trouve, réunis sur une même planche, les types d'épées et de fibules caractéristiques pour chacune des trois périodes de la Tène. Ces dessins ont été reproduits dans le *Catalogue illustré* du Musée de Saint-Germain, après correction des confusions typographiques qui se sont glissées dans les légendes accompagnant les dessins du *Correspondenz-Blatt*.

célèbre située sur le lac de Neuchatel. Elle a vu fleurir, chez les peuples de race celtique et au delà de leur territoire, une civilisation nouvelle, pleine de vitalité et caractérisée surtout par le développement et la diffusion de l'industrie du fer. A l'aide d'observations multiples, Tischler réussit à lui appliquer une division chronologique tripartite, dont chaque phase correspond à une évolution déterminée de certains types caractéristiques, tels que l'épée et la fibule.

Depuis lors et bien que Tischler n'ait jamais eu le loisir de publier un travail d'ensemble sur cette époque de la Tène, sa classification n'a pas tardé à devenir classique à l'étranger. Elle a rendu à la science d'incontestables services. Chez nous, malgré les efforts de quelques archéologues, tels que M. Salomon Reinach, qui ont reconnu et proclamé dès le premier jour la supériorité du système de Tischler sur celui de Gabriel de Mortillet, les dénominations d'*époque marnienne* et *époque beauvraysienne*, adoptées par ce dernier, sont encore le plus souvent usitées. Or ces divisions de Mortillet, qui semblent correspondre vaguement aux première et troisième divisions de Tischler, ont le tort d'être tout à la fois un peu confuses et tout à fait insuffisantes : confuses, parce que leur auteur n'a jamais tracé nettement leurs caractères différentiels et que si les sépultures de la Marne appartiennent pour la plupart à l'époque gauloise primitive, on y rencontre parfois les types de l'époque récente et plus fréquemment encore ceux de l'époque moyenne; insuffisantes, parce que la longue durée du développement de l'industrie celtique depuis l'époque hallstattienne jusqu'au principat d'Auguste, comporte évidemment plus de deux subdivisions.

L'époque de la Tène est actuellement représentée dans la plupart des pays d'Europe. Le centre de diffusion de cette culture celtique n'est pas bien exactement connu et les causes qui ont

motivé son rayonnement rapide restent à déterminer, mais, du moins, des découvertes nombreuses permettent déjà de lui assigner de vastes frontières que sans cesse de nouvelles recherches reculent au nord, au sud et à l'est.

Tracées sur la carte de l'Europe actuelle, ces limites embrassent la Haute-Italie, la Suisse, la France et les Iles Britanniques, puis franchissant la zone des anciennes langues celtiques, elles touchent la Scandinavie méridionale, atteignent la Prusse orientale et gagnent l'Adriatique, en enveloppant non seulement l'Allemagne mais encore la Bohême, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie et l'Herzégovine. Quant à la péninsule ibérique, jusqu'à ce jour, à ma connaissance, aucune découverte des types de la Tène n'y a été signalée, à part quelques fibules : il y a là une lacune singulière qui ne doit sans doute être attribuée qu'à l'insuffisance des travaux archéologiques en Espagne et en Portugal.

On conçoit aisément qu'une culture occupant un territoire aussi étendu ne saurait présenter partout une entière homogénéité. En Bohême, région celtique, placée au centre de l'Europe, elle a pénétré de bonne heure. De nombreuses nécropoles à inhumation ont livré un mobilier semblable à celui des sépultures de la Marne, la céramique exceptée. Dans certaines régions son influence s'est heurtée à des traditions locales persistantes ou à d'autres courants étrangers. Elle s'est d'ailleurs répandue lentement et progressivement, par voie commerciale plutôt qu'à la suite de conquêtes ou de migrations; aussi les contrées les plus éloignées du centre d'expansion de cette nouvelle industrie n'ont-elles pu en connaître les types les plus anciens. Il est fort intéressant de constater qu'à cet égard, les archéologues du Nord et du Midi de l'Europe sont conduits à des constatations analogues : tandis qu'en Poméranie M. Schumann observe

l'absence des formes de la Tène I[1], M. Hoernes fait de son côté la même remarque, pour la Bosnie-Herzégovine[2]. Le berceau de la Tène ne doit donc être recherché ni parmi les tribus illyriennes du Sud, ni près des peuples germaniques de l'Europe du Nord, mais dans quelque région jusqu'à ce jour indéterminée du vaste territoire celtique.

L'oppidum ou Hradischt de Stradonic est situé dans la partie orientale du continent de la Tène, au centre de la Bohême, à 32 kilomètres au sud-ouest de Prague. Son assiette géographique est formée par un plateau dont l'altitude ne dépasse pas 385 mètres. A ses pieds coule un affluent de la Vltava, la Berounka, dont le lit constituait pour l'oppidum une défense naturelle.

Le nom de Hradischt (Hradiště), composé de deux mots slaves, *grad*, ville fortifiée, oppidum, et *iště*[3] terre, emplacement, est porté en Bohême par un grand nombre d'anciennes localités fortifiées. M. Pič, conservateur de la section archéologique du Musée de Prague, a dressé la carte générale de ces Hradischts, dont le nombre est supérieur à 200[4]. Il ressort de cette statistique que celui de Stradonic est le seul, parmi ceux antérieurs à l'époque romaine, qui paraisse avoir été défendu par une muraille en pierre.

La superficie de l'oppidum mesure environ 140 hectares[5]. Elle

1. Hugo Schumann, *Die Waffen und Schmucksachen Pommerns zur Zeit des La Tène Einflusses*, dans les *Beiträge z. Gesch. u. Alterth. Pommerns*, Berlin, 1898, p. 25.

2. M. Hoernes, *l'Époque de la Tène en Bosnie*, Paris, 1900.

3. Cf. le mot russe *gorod* (Nijnii Nov-gorod) et les noms de lieux serbo-croates *Grad*, *Gradina*, *Gradišce*, etc.

4. Pič, *Arch. Výzkum ve stredních Čechach*, Prague, 1893. Stara hradiště v Cechach, pl. III.

5. Un plan sommaire du Hradischt figure dans l'ouvrage de Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. 86, fig. 2.

est donc sensiblement égale à celle du Mont Beuvray (135 hectares). Dans la région environnante, d'un aspect assez pittoresque, apparaissent çà et là de nombreux villages et des établissements industriels, séparés par des forêts. Le sol de la ville antique est livré à la culture. Ce sont les travaux agricoles qui ont amené les découvertes archéologiques, car l'oppidum n'a malheureusement pas été exploré méthodiquement.

Aussi est-il difficile de savoir en quoi consistaient les habitations et les ateliers, de connaître leur plan et la nature de leurs matériaux. Du mur d'enceinte lui-même, détruit entièrement, c'est à peine si l'on croit retrouver quelques vestiges. Les gens de la localité affirment qu'il était en pierre ; les matériaux auraient été utilisés pour les constructions voisines. Mais ce mur était-il établi, comme ceux de Bibracte et de la plupart de nos oppida, suivant la méthode gauloise ? L'absence des fiches en fer si abondantes dans le voisinage des remparts construits en trois matériaux, me porterait à répondre négativement. Quelques sondages dissiperaient sans doute toute incertitude sur cette importante question.

En dehors de la Gaule, le système classique de construction des remparts gaulois s'est cependant rencontré, d'une part, en Écosse, à Burghead[1], de l'autre, à Alt König, dans la province de Nassau[2].

A Stradonic, ce n'est donc pas, comme au Mont Beuvray, l'oppidum lui-même avec son système défensif et ses fonds d'habitations qui doit retenir notre attention, mais uniquement les objets divers recueillis dans les fouilles.

Wilhelm Baer, *Der vorgeschichtliche Mensch*, éd. Hellwald, Leipzig, 1880, p. 670. Cinq pages de cet ouvrage sont consacrées à Stradonic.

1. Young, *Notes of the ramparts of Burghead, as revealed by recent excavations*, dans les *Proceedings of the Soc. of anth. of Scotland*, t. I, 1891, p. 435.

2. *Annalen des Vereins für Nassauich Alterth.*, t. 18, 1884.

La première trouvaille importante remonte au 2 août 1877 ; elle consistait en un trésor de 200 monnaies d'or celtiques, dont je parlerai plus loin. Auparavant une masse énorme d'ossements d'animaux avait déjà été recueillie. La découverte du trésor eut pour résultat immédiat d'engager les cultivateurs à remuer le sol plus profondément. On ouvrit des tranchées. Elles furent prodigieusement fructueuses. On estime à plus de 20.000 le nombre des objets exhumés.

Une grande partie de ces richesses fut dispersée sans profit pour la science. Le sort funeste d'une station aussi féconde, véritablement livrée au pillage par des fouilleurs avides et ignorants, serait un des exemples les plus frappants à invoquer à l'appui de la nécessité d'une législation spéciale concernant les fouilles archéologiques, telle qu'elle est réclamée maintenant dans certains pays. Un témoin des fouilles de Stradonic, M. Osborne, exagère sans doute en les comparant pour la richesse et l'abondance à celles de Hallstatt et des palafittes de la Suisse, mais il est sûr que les collections publiques n'ont recueilli qu'une partie de ces précieuses récoltes.

Le musée de Prague en détient la meilleure part. Le reste est conservé dans les musées de Vienne et de Dresde. Je ne parlerai pas de certaines collections particulières, formées dans le voisinage de l'oppidum à une époque où une bande de faussaires audacieux, mais heureusement inexpérimentés et naïfs, livra au commerce de grossières imitations des antiquités de Stradonic. Les falsifications prirent naissance quand le sol de l'oppidum commençant à s'épuiser, ne suffisait plus à la demande des amateurs. L'industrie des faussaires assura pendant quelques années encore aux fouilles du Hradischt, sa fertilité intensive. Il serait toutefois difficile à un archéologue quelque peu expérimenté de se laisser surprendre par de telles contrefaçons.

J'ai pu étudier à loisir les objets conservés à Prague et à Vienne, grâce à l'extrême obligeance des directeurs de ces deux musées, MM. Pič, Hoernes et Szombathy ; qu'il me soit permis de leur adresser mes vifs remerciements[1].

Mon intention n'est point de procéder à l'inventaire détaillé de toutes ces richesses. Ai-je besoin de dire qu'un travail aussi étendu ne saurait être demandé à un carnet de voyage ? Jusqu'à ce jour en effet, bien que ces découvertes aient été souvent mentionnées, on ne leur a encore consacré que de courtes notices, accompagnées d'illustrations clairsemées[2]. Mais je suis heureux d'annoncer que M. le Dr Pič travaille à la rédaction d'une grande monographie de cette station. L'Académie de Prague, en ajoutant cette publication aux précédents volumes consacrés à la Bohême préhistorique, s'acquerra de nouveaux titres à la reconnaissance des archéologues.

Quant à moi je m'attacherai surtout à indiquer le *facies* général des fouilles de Stradonic, en notant les traits essentiels qui rapprochent cette station de l'oppidum éduen. Certaines catégories d'objets retiendront donc particulièrement mon attention. J'aurai soin de mentionner tout ce qui est de nature à fournir quelque donnée chronologique.

J'examinerai successivement : 1° Les monnaies. 2° Les fibules.

1. Je dois à M. Hoernes notamment la communication des documents qui ont servi à l'illustration de cette notice.

2. Bibliographie : Osborne, *Der Hradischt bei Stradonic in Bohmen und die daselbst gef. prähist. Gegenstände (Separat-Abdruck a. Sitzungbe. d. Natur. Gesell. « Isis »)*, Dresde, 1878. — Du même, *Mittheil. der Anthrop. Gesell. in Wien*, t. X, p. 234. — Dr Voss, *Correspond.-Blatt der deutsch. Gesell. für Anthrop.*, etc., 1878, nº 4. — De Hochstetter, *Mittheil. der Anthrop. Gesell. in Wien*, t. VIII, p. 142. — Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, 1882, p. 46 — Dr Pič, *Archeologický Výzkum ve Středních Čechach*, Prague, 1897, p. 106. — M. Hoernes, *Urgeschichte des Menschen*, p. 644, signale déjà l'analogie de Bibracte, de Stradonic et de Gurina en Carinthie.

3° Les émaux. 4° Les vases peints. 5° Les armes. 6° Certains objets divers. J'essaierai ensuite de rechercher la date de l'occupation de l'oppidum et la nationalité des habitants.

I. — LES MONNAIES

J'ai déjà dit que la découverte d'un trésor de 200 monnaies d'or avait été le point de départ des fouilles de Stradonic. Ces pièces, dispersées par les inventeurs, appartenaient au monnayage barbare connu en numismatique sous le nom populaire, devenu classique, de *Regenbogenschüsselchen*.

Une autre cachette de ces mêmes pièces, très répandues en Bohême et en Bavière, et d'une importance beaucoup plus considérable — on en a évalué le prix à 16.000 florins — avait été découverte en 1771 à Podmohl, près de Stradonic.

Comme au Mont Beuvray, où plus de 1100 monnaies antiques (1030 gauloises, 114 romaines) sans compter les pièces frustes, ont été recueillies une à une depuis 1867 [1], le numéraire égaré sur le sol de Stradonic au temps de son occupation est considérable. J'ai trouvé au total 450 exemplaires, dans les collections de Prague et de Vienne et dans la collection du prince de Furstemberg.

Quelques exemplaires des *Regenbogen* figurent parmi le fonds de Stradonic, aux Musées de Prague et de Vienne (pl. II, fig. 1-3). Ces diverses variétés sont classées aux Boïens, depuis la publication que Streber leur a consacrée en 1860, dans les Comptes rendus de l'Académie de Vienne [2]. Toutefois Streber, en les attri-

1. Voir notre *Inventaire des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898*, extrait de la *Revue numismatique*, 1899, p. 129.
2. Franz Streber, *Ueber die sog. Regenbogenschüsseln*, Munich, 1860 et 1862.

buant au Ve siècle ou au IVe siècle avant J.-C., leur donnait une trop haute antiquité. Son opinion était déjà combattue par Longpérier qui faisait remarquer la similitude du poids de ces monnaies avec celui de l'aureus romain, frappé pendant les deux derniers siècles de la République (*Rev. Numism.*, 1863, p. 145). Aujourd'hui les numismates placent en général l'émission de ces monnaies barbares au Ier siècle avant notre ère seulement. Les deux types les plus abondants correspondent aux nos 9459 et 9467-68 de l'*Atlas* de M. de la Tour (pl. XL). On trouve aussi parmi les monnaies d'or quelques unités aux types suivants : *Germani*, pl. XXXVIII, n° 9367; *Boii*, pl. XXXIX, n° 9424; *Boii*, pl. XL, n° 9449 [1].

A côté de ces monnaies d'or, le groupe numériquement le plus important est formé par une série de petites pièces en argent dont le module minuscule rappelle celui des oboles de Marseille : au droit, une tête barbare tournée à gauche; au revers, un cheval, parfois sanglé, galopant à gauche (pl. II, fig. 4, 6). Le style de cette dernière figure, par ses articulations globuleuses rappelle les types monétaires des Séquanes et des Éduens. On compte de 300 à 350 de ces oboles, dont la moitié n'ont été frappées que sur une face, celle du cheval, le droit de la pièce restant lisse. Un petit nombre sont en or.

Que nous soyons ici en présence d'une monnaie indigène, c'est ce que fait pressentir non seulement son extrême abondance, mais encore la présence d'un certain nombre de flans en argent de même module, qui, préparés pour la frappe, n'ont reçu aucune empreinte. Le n° 9472 de la Bibliothèque nationale classé aux

1. La plus récente étude se rattachant à ce monnayage est celle de M. B. Reber : *In der Schweiz aufgefundene Regenb. und verwandte Goldmünzen*, dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1900, n° 4.

Boii (*Atlas*, pl. XL) est encore une des variétés recueillies au Hradischt.

En dehors de ces deux groupes qui paraissent constituer le monnayage local, on rencontre certains types étrangers dont il est très intéressant de connaître la composition, car elle jette quelque lumière sur les relations commerciales que les habitants de l'oppidum entretenaient avec les peuples voisins. Rome n'est représenté que par un as et un demi-as de la République, au type de Janus bifrons et du rostre de navire[1]. L'absence de toute monnaie impériale est un fait dont je n'ai pas besoin de faire ressortir l'importance.

Comme monnaies étrangères, j'ai noté en outre les types suivants :

1° Sept bronzes coulés, type barbare au taureau cornupète informe, appartenant à la fin du monnayage gaulois; abondant chez les Helvètes, les Éduens, les Ségusiaves et les Séquanes (pl. II, fig. 5). Il constitue à lui seul le quart des récoltes du Beuvray. M. Osborne l'indique comme la monnaie la plus abondante de Stradonic, après les *Regenbogensch.* et les petites oboles d'argent. Je n'en ai compté cependant que sept exemplaires.

2° Quatorze tétradrachmes en argent, imités des monnaies de Philippe II de Macédoine, type répandu dans les régions du Danube (cf. *Atlas* de la Tour, pl. XLVI-XLVII). Ces exemplaires sont assez frustes.

3° Treize deniers helvètes au rameau. Arg. (*Atlas*, pl. XXXVIII, 9322 ; Meyer, *Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen*, pl. I, nos 15-30). Trois exemplaires au Mont Beuvray.

1. Osborne, *loc. cit.*, p. 241.

4° Deux pièces helvètes en bas or, au type du quadrige. (Cf. *Atlas*, pl. XXXVIII, n° 9306). Un exemplaire au Mont Beuvray.

5° Un bronze fondu helvète (*Atlas*, pl. XXXVIII, n° 9361).

6° Une monnaie d'argent des Vindelici (*Atlas*, pl. XXXVIII, n° 9388). Personnage ailé tenant un torquès.

7° Trois bronzes coulés des Lingons. Au droit, un personnage porteur d'un torquès, marchant à droite, qui peut se rapprocher du type précédent. Au revers, un ours et un serpent. (*Atlas*, pl. XXXII, n° 8124). Deux exemplaires au Mont Beuvray.

8° Trois bronzes coulés classés aux Leuci, type du sanglier (*Atlas*, pl. XXXVII, 9044 ou 9078). Un exemplaire au Mont Beuvray.

9° Deux deniers d'argent, de la série à la légende ΚΑΛ ou ΚΑΛΕΔΟΥ, commune dans l'est de la Gaule et autrefois attribuée aux Éduens (*Atlas*, pl. XXXII, n° 8178). Vingt-quatre exemplaires au Mont Beuvray.

Il ressort en outre de cette étude numismatique que non seulement le numéraire helvète est abondant à Stradonic, mais que les monnaies de la Gaule qui y circulent, sont aussi celles que le commerce apportait dans l'ancienne Helvétie, comme en témoigne la description des monnaies gauloises trouvées en Suisse, publiée dans les Mémoires de la Société de Zurich en 1863 et que j'ai déjà citée. On peut s'assurer par cet inventaire que tous les types communs à Bibracte et à Stradonic se rencontrent dans l'Helvétie.

II. — FIBULES

La collection des fibules provenant de Stradonic est abondante et variée. On en compte au musée de Prague environ trois cents

dont un petit nombre en argent et en or, près de cent cinquante en fer, les autres en bronze. Le musée de Vienne en possède une centaine en fer et en bronze.

Parmi ces dernières, il s'en trouve deux qui sont restées inachevées (pl. I, fig. 1 et 2). Elles démontrent clairement que Stradonic n'était pas seulement une place de guerre et un emporium, mais encore, comme le Mont Beuvray, un centre de fabrication métallurgique. Au reste, des creusets et des outils de fondeurs, des scories de fer et divers autres débris ont été retirés des décombres. Les deux fibules inachevées laissent déjà reconnaître vaguement la forme qu'elles devaient revêtir : l'une (fig. 2) est en fer, avec un porte-agrafe percé d'une ouverture allongée, une nodosité sur l'arc et, à la naissance de la tige brisée qui formera les spires du ressort, un appendice destiné à en devenir la griffe. L'autre fibule embryonnaire (fig. 1) est en bronze et de forme semblable, moins la griffe.

On sait que la fibule de la Tène est formée d'un fil métallique d'une seule pièce ; tour à tour cylindrique ou aplati, rectiligne, spiraliforme ou cintré, ce fil constitue successivement les diverses parties de la fibule, savoir l'*ardillon* ou épingle, le *ressort* et l'*arc* où l'on peut distinguer la *tête*, près du ressort, et le *pied*, opposé à la tête ; au pied de l'arc est fixé le *porte-agrafe*. Le ressort est toujours bilatéral, c'est-à-dire que les spires s'enroulent symétriquement de part et d'autre de la tête ; la partie rectiligne du ressort, réunissant les deux groupes de spires porte le nom de *corde* du ressort (fig. 2, c).

De ces diverses parties constitutionnelles de la fibule de la Tène, la plus intéressante pour l'étude et le classement typologique de cet objet, c'est le pied de l'arc et ses appendices.

La fibule de la Tène I (pl. I, fig. 3 et 4) porte à l'extrémité du pied un appendice caudal dont le rôle est purement

décoratif : relevé obliquement au-dessus du porte-agrafe, tout en restant libre, il s'appuie contre la face dorsale de l'arc; à son extrémité est fixé, soit une petite boule, soit un disque, ce dernier quelquefois orné de corail ou d'émail.

En Bohême, une masse considérable de fibules du type classique de la Tène I, commun dans l'est de la Gaule et en Suisse, ont été découvertes à Dux en 1881 [1]. Cette fibule s'est rencontrée dans plusieurs autres stations de la Bohême, notamment dans la nécropole de Langugest, cimetière de l'époque de la Tène I, fouillée méthodiquement par M. le chevalier de Weinzierl [2].

Plus tard, à l'époque de la Tène II, l'appendice n'est plus simplement adossé mais lié à l'arc, au moyen d'un petit annelet ou d'un bouton (pl. I, fig. 5).

Enfin avec la Tène III, cet appendice caudal fait désormais corps avec l'arc. La forme en S a désormais disparu. Le bouton ou anneau des types antérieurs, maintenant sans emploi, se trouve supprimé ou ne subsiste que comme rudiment et motif d'ornementation (pl. I, fig. 9, 10 et 12). En même temps le porte-agrafe, bénéficiant de cette modification, commence à se développer et à revêtir parfois la forme d'une plaque percée à jour [3].

Tel est le schéma de cette évolution, mais chacun des trois groupes comprend d'abondantes variétés. Celles de la Tène III sont cependant les plus nombreuses; elles sont aussi les plus intéressantes, car plusieurs ont donné naissance aux fibules dites provinciales-romaines, ou chez nous, gallo-romaines. En effet,

1. V. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. 87 et 88.

2. Chevalier Robert de Weinzierl, *Das La Tène-Grabfeld von Langugest bei Bilin, in Böhmen*, Brunswick, 1899.

3. Tischler, *Ueber die Formen der Gewandnadeln*, dans les *Beiträge zur Anthrop. u. Uergesch. Bayerns*, t. IV, 1881. — Du même, le chapitre « *die Gewandnadeln oder Fibeln* » dans l'ouvrage de A. B. Meyer : *Gurina in Obergailthal* (Carinthie), Dresde, 1885.

l'industrie italique, lors de sa diffusion dans l'Europe centrale, n'arrêta pas le développement de la fibule de la Tène, qui se poursuivit jusqu'au temps des invasions germaines, tout au moins dans certaines régions. Il semble qu'un très petit nombre de fibules du premier siècle de notre ère, telles que la fibule à charnière, soit originaires d'Italie. Parmi les fibules récentes de la Tène et leurs dérivés immédiats, il n'est donc pas toujours aisé de distinguer les types proprement gaulois de ceux qui sont postérieurs à la conquête.

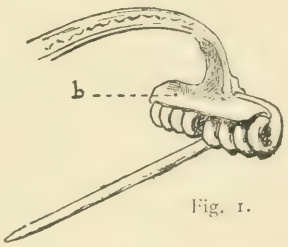

Fig. 1.

A la fin de la Tène III, le type de la fibule subit plusieurs modifications qui ont pour but d'augmenter la solidité et la fixité du ressort. 1° Celui-ci, en raison de sa largeur parfois excessive, — on comptait jusqu'à 70 spires et plus sur certaines fibules de la Tène II — était sujet à se cintrer. On obvia à cet inconvénient par plusieurs procédés, soit en élargissant la tête de l'arc afin que le ressort se trouvât assujetti sur toute sa longueur, soit en greffant sur cette tête deux petits appendices latéraux (fig. 1, b). Ceux-ci, tout d'abord simples lamelles plates, s'agrandissent peu à peu, revêtent la forme demi-cylindrique et finissent par envelopper entièrement le ressort d'une douille cylindrique ou quadrangulaire. 2° La corde du ressort était jusqu'alors complètement libre et par conséquent exposée à se fausser : on l'assujettit au moyen

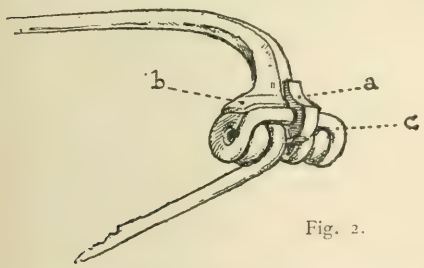

Fig. 2.

d'une griffe ou crochet destiné à maintenir sa forme rectiligne (fig. 2, a).

A côté de ces perfectionnements de solidité, il en est qui n'ont d'autre objectif que de parachever la décoration de cet objet de toilette ; ils portent sur la plaque du porte-agrafe, souvent délicatement ajourée, ou sur l'ornementation de l'arc.

Après ces explications préliminaires sur les fibules de la Tène, en général, passons à l'examen de celles de Stradonic.

1. Pl. I, fig. 3 et 4. Ce type classique de la Tène I n'est représenté, au Musée de Vienne, que par trois ou quatre exemplaires de Stradonic. Ce nombre est trop faible pour indiquer une occupation de l'oppidum au temps de la Tène primitive.

2. Pl. I, fig. 5. Type de la Tène II. Il ne se rencontre pas au Beuvray, non plus que le précédent[1], parmi les fibules en bronze. Quant aux fibules en fer de Bibracte, elles sont malheureusement trop incomplètes pour que l'on puisse reconnaître leur forme exacte. A Stradonic, la fibule de la Tène II est au contraire une des plus abondantes.

Si ce type a pris naissance au troisième et au second siècle avant notre ère, comme le pensait Tischler, il serait toutefois imprudent de ne pas lui reconnaître, tout au moins dans certaines régions, une assez longue survivance. Je citerai à ce sujet, un fait caractéristique. A Ornavasso, dans la Haute-Italie, province de Novare, M. Bianchetti a fouillé deux riches nécropoles, dont l'une, du second siècle, fut abandonnée en l'an 89 avant J.-C. C'est la nécropole de San Bernardo[2]. Celle de Persona, dont les plus anciennes monnaies datent de 88, lui succéda

1. C'est par erreur que le baron de Tröltsch dans sa *Fund-Statistik* (Stuttgart, 1884) indique le Beuvray parmi les stations où s'est rencontrée la fibule de la Tène primitive. En général, les données de cet auteur sont insuffisantes et inexactes.

2. Enrico Bianchetti, *I sepolcreti di Ornavasso*, Turin, 2 vol., 1895.

immédiatement. Or la fibule de la Tène II à *longua molla spirala*, qui domine à San Bernardo, continue d'être la plus abondante dans les tombes de Persona. Bien plus, on la trouve associée, dans dix-huit de ces sépultures, à des monnaies d'Auguste, dont quatre frappées sous Tibère. Il y aurait donc lieu de rechercher dans quelle mesure la survivance si frappante à Ornavasso, de la fibule de la Tène II, durant la période suivante, pourrait être généralisée. En général, je crois que les données chronologiques appuyées sur la fibule de la Tène II doivent être contrôlées avec soin par l'étude des autres objets.

3. Pl. I, fig. 8. Fibule de la Tène II, avec forme spéciale de l'arc qui s'élargit en plaque rectangulaire, à nervure dorsale. Une dizaine d'exemplaires en bronze.

4. Pl. I, fig. 7. Type de la Tène III de la forme la plus simple. C'est un des types les plus abondants de Stradonic. Ces fibules sont les unes en fer, les autres en bronze.

5. Pl. I, fig. 6. Fibules en fer de la Tène III, commune à Stradonic et à Bibracte. La forme précédente paraît n'en être qu'une variante.

6. Pl. I, fig. 11. Fibule à ressort coiffé d'une coquille (*mit schalenförmigen Kopfe*). Plusieurs exemplaires en bronze et en argent ; un seul en or. Ce type s'est rencontré à Nauheim, nécropole à incinération de la fin de la Tène III, située aux environs de Francfort et datée par des monnaies de la seconde moitié du premier siècle avant notre ère. Elle a été trouvée dans beaucoup d'autres localités, notamment, en France, à Châlons et à Besançon. Le Mont Beuvray n'en compte qu'un seul spécimen.

7. Pl. I, fig. 10. Type connu en Allemagne sous le nom de fibule de Nauheim en raison de son abondance dans cette nécropole. La fibule de Nauheim est commune en Gaule, notamment à Bibracte et en Auvergne (Corent et Gergovie). Elle est

caractérisée par un ressort à quatre spires, sans griffe, un arc faiblement infléchi, à dos plat, et qui s'amincit de la tête au pied. Cet arc est souvent orné dans sa partie large de bandes longitudinales, ciselées. La corde du ressort passe en dessous l'arc.

Cette forme, très répandue, est tout à fait caractéristique pour la fin de la Tène III.

8. Pl. I, fig. 12. Fibule à ailettes naissantes. On rencontre fréquemment dans les régions situées au sud du Danube, dans la Pannonie et le Norique, une fibule à laquelle les archéologues allemands ont donné le nom de fibule à ailettes (*Flügelfibel*). Elle se distingue par l'élargissement de la tête de l'arc, par le large développement du porte-agrafe très souvent élégamment ajouré; et surtout par la présence de deux ailettes accolées, quelquefois chargées de petites cornes, et qui prennent naissance sur le disque de l'arc. La statistique des monnaies associées à cette fibule norico-pannonique, permet de la classer aux deux premiers siècles de notre ère. Mais elle a eu pour ascendant direct une variété de la Tène III qui est précisément ce type de Stradonic. Sur cette dernière, on distingue, appliqué à une des faces latérales de la nodosité de l'arc, un appendice recourbé, embryon de l'ailette. Près de cinquante exemplaires de ce modèle ou de ses variétés figurent parmi les trouvailles de Stradonic.

En Gaule, si nous ne rencontrons pas exactement ce même type, nous avons du moins une forme similaire à Bibracte, à Alésia, à Gergovie et dans d'autres oppida. La fibule gauloise possède deux ailerons greffés sur un petit disque perpendiculaire à l'arc et déjà plus développés et plus saillants que ceux du modèle de Stradonic; son porte-agrafe est ajouré, mais sa particularité la plus importante consiste dans l'apparition de la griffe du ressort.

Toutes les fibules à ailettes naissantes de Bibracte, de Gergovie et d'Alésia, sauf peut-être de rares exceptions, sont munies

de cette griffe. L'importance de cette nouvelle pièce, pour le classement chronologique de la fibule n'a pas échappé à Tischler, mais il a reconnu lui-même qu'il était excessif de faire de cette particularité de construction un caractère distinctif entre les formes proprement gauloises et les formes gallo-romaines, puisque la fibule à griffe figure non seulement dans les récoltes du Beuvray, mais encore parmi celles d'Alésia[1]. Il serait plus juste de dire que l'emploi de la griffe s'est répandu durant la seconde moitié du premier siècle avant notre ère. Au reste, Tischler se trompe assurément lorsqu'à propos de cette fibule, il ajoute que la fin de l'occupation du Mont Beuvray est incertaine[2]. Cette assertion montre qu'il connaissait mal la composition des trouvailles numismatiques de Bibracte. Tout au contraire, celles-ci fournissent à cet égard les conclusions chronologiques les plus précises, comme nous l'avons dit.

En Gaule, la fibule à ailettes a disparu de bonne heure sans donner naissance à aucun dérivé, tandis que la forme correspondante de Stradonic devint le prototype de la fibule norico-pannonique.

9. En parlant incidemment de Stradonic, Tischler a fait observer que parmi les objets retirés de ces fouilles il s'en trouve un petit nombre qui appartiennent à une époque évidemment beaucoup plus récente que la masse des autres trouvailles. Ce second groupe est distinct, ajoute-t-il, et ne saurait se confondre avec le premier. Je ne vois qu'une fibule — mais, rien autre — à laquelle cette observation puisse s'appliquer. C'est la fibule à arbalète (pl. I, fig. 14) répandue dans l'Europe septentrionale, et qui se rencontre aussi en Bohême et dans l'Allemagne du centre. Le spécimen unique de Stradonic, conservé au Musée

1. *Gurina*, p. 26.
2. *Ibid.*, p. 26.

de Vienne, type à arbalète munie d'un bouton à trois de ses extrémités, n'est certainement pas antérieur au troisième siècle après J.-C. On ne saurait attacher aucune importance à cette unité d'autant qu'en l'absence de tout inventaire des fouilles certaines pièces étrangères aux trouvailles de Stradonic ont pu être glissées aisément dans les lots d'objets vendus.

10. Pl. I, fig. 13. Je signale enfin un exemplaire d'une fibule à *décoration oculée* (Augenfibel). Si différente qu'elle puisse paraître des types de la Tène III, cette fibule en constitue cependant un dérivé immédiat. M. Oscar Almgren a donné la géographie de ce type et en a indiqué l'évolution [1]. Elle apparaît dès l'époque d'Auguste et ne dépasse pas le premier siècle. On l'a recueillie fréquemment en Bohême.

III. — BRONZES ÉMAILLÉS

Lorsque M. Bulliot annonça, en 1872, la découverte d'ateliers d'émailleurs dans les ruines de Bibracte, cette communication fut accueillie avec une certaine réserve, tant elle semblait imprévue. Il fallut cependant se rendre à l'évidence quand le compte-rendu des fouilles eut livré à la publicité les témoignages matériels qui justifiaient les conclusions de M. Bulliot [2].

Depuis ce jour les découvertes se sont multipliées. Aujourd'hui on est en mesure d'affirmer que les émaux du Beuvray appartiennent non seulement à l'émaillerie gauloise, mais encore à une phase relativement récente de cette industrie. MM. Bulliot

1. Oscar Almgren, *Studien über Nordeuropäische Fibelformen*, Stockholm, 1897, p. 21 et pl. III.

2. J.-G. Bulliot et de Fontenay, *L'art de l'émaillerie chez les Éduens*, *Mém. de la Soc. Éduenne*, nouvelle série, t. IV, 1875. Inséré ensuite dans les *Fouilles du Beuvray*.

et de Fontenay, dans un intéressant ouvrage devenu classique, ont fait connaître ce que les fouilles de Bibracte nous ont révélé des procédés industriels de ses émailleurs.

Une nouvelle histoire de l'émaillerie gauloise, depuis ses origines, à l'époque de la Tène I, vers l'an 400, jusqu'au premier siècle après notre ère, devrait présenter l'inventaire des trouvailles aujourd'hui nombreuses tant en France que dans les Iles Britanniques et l'Europe centrale[1].

Dans cet inventaire, les clous en bronze émaillé de Stradonic (pl. II, fig. 10, 11, 12) se placeraient à côté de ceux de Bibracte (pl. II, fig. 7, 8, 9), auxquels ils sont tout à fait identiques. Si les fouilles de Stradonic avaient été méthodiques, il n'est point douteux que des vestiges d'ateliers d'émailleurs eussent été reconnus dans l'oppidum bohémien comme à Bibracte. On doit d'autant plus regretter le manque d'informations sur les conditions du gisement de ces objets que jusqu'ici les ateliers d'émailleurs gaulois du Mont Beuvray sont les seuls connus. Quant aux produits de cette industrie, tels que nous les ont livrés ces deux stations, ils se sont rencontrés ailleurs. J'en indiquerai rapidement la répartition en Europe, après quelques explications préalables sur leur origine.

L'émail gaulois n'est, comme on le sait, après Tischler, que le succédané du corail. Cette matière, recherchée au Ve et au IVe siècles pour l'ornementation des objets de parure, comptait parmi les produits que le commerce méditerranéen importait en Gaule.

M. Salomon Reinach a montré comment la clientèle du corail

1. Tischler s'est occupé de l'émail gaulois, mais n'a donné que des aperçus généraux : *Beiträge zur Geschichte des Sporns sowie des vor und nachrömischen Emails*, dans les *Mittheil. der Anthrop. Gesells. in Wien*, Sitzungsberichte, 1889, t. XIX, p. 162. Voir aussi Virchow : *Das Graberfeld von Koban*, p. 66.

se déplaça vers la fin du IVe siècle[1]. Les marchés de l'Inde l'accaparèrent au détriment de la Gaule; c'est alors que l'industrie indigène, tirant parti des circonstances, parvint à substituer à la matière première qui faisait défaut un simili-produit, propre aux mêmes usages. Ce simili-produit fut l'émail, matière vitreuse et opaque, colorée en rouge sanguin et offrant avec le corail une telle ressemblance que souvent l'on ne parvient pas à les distinguer l'un de l'autre sans l'aide d'un microscope ou de l'analyse chimique.

Presque toutes les collections de fibules de la Tène XXXI possèdent quelques exemplaires dont le pied porte un disque métallique orné de corail ou d'une pâte vitreuse de couleur rouge sang; ces disques de fibules nous révèlent la première technique de l'émaillerie gauloise. L'émail se présente alors sous la forme d'une pastille fixée au disque par un simple rivet central; d'autres fois il concourt à l'ornementation de l'arc qui offre alors une cannelure longitudinale, servant de logement à la pâte vitreuse.

Mais le procédé de fixage de la pastille d'émail, au moyen d'un rivet central ou d'une sertissure dans une alvéole enduite de résine, ne permettait pas d'obtenir une adhérence parfaite. L'art de l'émaillerie proprement dit ne prit vraiment naissance que par la découverte de procédés permettant de fixer directement la substance vitreuse sur le métal par l'action du feu. Cette découverte appartient-elle en propre aux artisans de la Gaule ou est-elle due à l'influence de l'art oriental?

Sans parler du texte de Philostrate si souvent cité mais dont l'application est discutée, l'étude des monuments ne me paraît nullement justifier une origine orientale. C'est en vain que l'on

1. Salomon Reinach, *Le corail dans l'Industrie celtique*, dans la *Revue celtique*, 1899, p. 13.

chercherait à reconnaître sur les émaux gaulois les traces d'un style ou d'une technique étrangère : ces timides essais d'une industrie naissante ne décèlent pas d'autre préoccupation que l'intention d'imiter le corail. Ainsi s'explique tout à la fois l'emploi constant de la couleur rouge et aussi, comme nous allons le voir, la forme peu variée des pièces émaillées.

Durant les trois périodes de la Tène, les émaux celtiques sont des émaux rouge sanguin, à peu près exclusivement appliqués sur des fibules, des pommeaux et des clous ou bossettes, pièces d'applique de petites dimensions, servant elles-mêmes à l'ornementation de divers objets. Ce n'est que plus tard, au temps de l'empire romain, que, dans les Iles Britanniques, l'industrie celtique, s'affranchissant des vieilles traditions, parvient à produire de riches émaux polychromes où le jaune et le bleu s'associent au rouge traditionnel. En même temps se développent les dimensions des pièces émaillées, à larges surfaces champlevées; c'est alors qu'apparaissent ces belles plaques de harnachement émaillées (*horse's trappings*) dont les musées d'Angleterre et d'Écosse possèdent de riches collections[1].

Mais les émaux polychromes britanniques constituent, dans l'industrie celtique, un groupe isolé et distinct, plus récent que le groupe continental. Au commencement de l'époque impériale, tandis que partout ailleurs l'art de la Tène cédait peu à peu la place à la culture gréco-romaine, dans les Iles Britanniques, mieux défendues des influences étrangères par leur situation géographique, il atteignait au contraire son plus haut degré de développement, et conservait le style et les traditions décora-

1. Voir surtout Kemble et Franks, *Horae ferales*, 1863, pl. XVII. Une utile bibliographie des travaux anglais relatifs aux émaux bretons se trouve dans l'intéressante notice de M. Paul Reinecke : *Aus der prähist. Sammlung des Mainzer Alterthumsvereins*, extrait de la *Zeitschrift des Ver. der Rheinischen Gesch.*, t. IV, Mayence, 1900, p. 357.

tives de l'Europe centrale. Je ne m'occuperai pas présentement des émaux polychromes de la Grande Bretagne. Ils appartiennent comme beaucoup d'autres objets de même provenance, à une époque de survivance de l'art celtique, qu'il conviendrait, ce me semble, de désigner dans les classifications archéologiques sous le nom de période de la Tène IV, pour bien marquer sa date relative.

M. P. Reinecke, du musée de Mayence, a consacré à l'étude de ces émaux britanniques quelques pages très intéressantes. Il propose de rapporter à ce groupe le texte de Philostrate qui écrivait au temps de Septime Sévère; le rapprochement me semble ingénieux et fort acceptable[1].

Je dois surtout m'occuper ici des émaux monochromes de la Tène III, c'est-à-dire de la bossette en bronze dans laquelle on a pratiqué des incisions cruciformes servant d'alvéoles à l'émail (pl. II, fig. 9 et 12), ces incisions sont parfois multiples et rayonnantes (pl. II, fig. 7, 10). D'autres fois les hachures, à tailles croisées, serrées et de faible profondeur, recouvrent toute la surface de la bossette. Il s'agit de rechercher comment l'industrie de l'émaillerie gauloise a passé de la pastille d'émail ou simili cabochon de corail de la Tène I au clou strié de la Tène III.

Les plus anciens clous émaillés de l'époque celtique — je n'en connais pas dans les tombes de la Champagne — se trouvent au Musée de Bienne (Suisse) et proviennent de la station même de la Tène. Malgré leur origine, et bien que Tischler en ait fait brièvement mention, ils sont encore inédits et peu connus. Ces clous, au nombre de douze environ et tous en fer, se composent d'une tige courte, longue de près de deux centimètres, fixée à une large tête en forme de disque, d'un diamètre de un à deux

1. Reinecke, *Zeitschrift des Ver. der Rheinischen Gesell.*, t. IV, 1900, p. 356.

centimètres. Le disque est plat, mais ses bords se relèvent verticalement de manière à former une bâte.

La tête du clou convertie ainsi en cupule a été remplie d'une substance vitreuse, colorée en rouge sanguin. Un examen attentif permet de constater que l'émail fait corps avec le métal ; ce n'est plus une pastille épaisse au centre comme celles des fibules précédentes, mais une mince pellicule qui recouvre le métal d'une sorte d'épiderme et dont l'adhérence a été obtenue par l'action du feu sans le secours d'un rivet central.

Les clous en fer émaillés de la Tène sont les prototypes des bossettes striées du Mont Beuvray. Ils ont pu comme ces dernières servir à la décoration de divers objets, notamment des umbos de bouclier. Les récoltes archéologiques recueillies dans le blockhaus de la Tène appartiennent à la seconde et à la troisième période de Tischler, mais comme le clou de fer à pellicule d'émail, sans gravures sous-jacentes, n'apparaît dans aucune station de la Tène III, je crois donc pouvoir le classer à la Tène II. Il ne s'est rencontré ailleurs, à ma connaissance, que dans une station de l'Allemagne centrale, aux Gleichberge près Römhild[1] où l'on n'a recueilli qu'un seul autre objet émaillé, à savoir une fibule de la Tène II, dont je parlerai plus loin.

Les émailleurs gaulois ne tardèrent pas à introduire dans cette fabrication des clous d'ornements, un nouveau perfectionnement, permettant à l'ouvrier de supprimer la bâte circulaire, de fabriquer des bossettes plus saillantes, par conséquent plus décoratives que des clous à tête plate et surtout d'augmenter l'adhérence de l'émail. Ce perfectionnement, très simple, consista à couvrir de hachures la surface de la bossette avant l'émaillage. Le bronze se prêtant mieux que le fer à cette opération fut dès lors exclu-

1. G. Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild*, Halle, 1887, p. 33.

sivement employé. Nous arrivons ainsi à une nouvelle technique de l'émail gaulois, celle du Mont Beuvray et de Stradonic. Mais ici encore quelques distinctions sont nécessaires.

Si l'on étudie l'ensemble des bossettes gravées et émaillées, dispersées dans les collections de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, des Iles Britanniques, on constate que quelques-unes sont entièrement couvertes de petites hachures quadrillées ou de raies parallèles multiples, creusées au burin sur toute la surface du métal; d'autres présentent seulement une décoration cruciale nettement tracée, formée de deux rainures assez profondes se coupant à angle droit.

Typologiquement, je crois *les bossettes à hachures multiples antérieures aux bossettes à décoration cruciale.*

L'outil du graveur creusa tout d'abord des tailles légères et informes dans le métal destiné à être entièrement revêtu d'une pellicule émaillée. Mais on reconnut à l'usage que cette pellicule offrait une fragilité excessive. On en arriva à la supprimer, et à se contenter de pratiquer dans la bossette une profonde incision cruciale qui reçut seule la substance vitreuse dont elle constituait le logement. Telle fut, dans l'industrie celtique, l'origine de l'émail champlevé, que les fibules de la Tène I et les clous en fer du musée de Bienne ne pouvaient encore faire pressentir.

Cette théorie sur la technique et le développement de l'émaillerie gauloise s'écarte des idées admises jusqu'à ce jour. Je ne crois pas en effet que les bossettes quadrillées ou à rainures multiples aient présenté, après application de l'émail, cette alternance de parties métalliques, laissées à nu, et de parties émaillées qui est propre au champlevé. Je pense au contraire que tout d'abord la bossette hémi-sphérique, dérivée des pastilles de corail de la Tène I et des clous de fer à calotte émaillée de la Tène II,

offrait elle aussi l'aspect d'un cabochon d'émail rouge, où le métal disparaissait entièrement sous la coque vitreuse. Mon opinion ne repose pas sur de simples conjectures typologiques. Elle se justifie tout d'abord par l'examen des nombreuses calottes d'émail trouvées dans les ateliers de Bibracte et reproduites dans l'ouvrage de M. Bulliot. Ces coques, analogues à des pointes de coquilles d'œufs, mais assez épaisses, présentent sur leur surface interne et concave l'empreinte distincte des hachures ou stries creusées en tous sens et souvent sans régularité sur la bossette de métal. On avait expliqué la présence et l'abondance de ces débris de capsules en admettant que la fabrication des émaux du Beuvray comportait trois opérations successives : 1° Application de l'émail sur toute la surface de la pièce gravée; 2° Cuisson; 3° Polissage ayant pour but de débarrasser la bossette de sa coque vitreuse et de mettre à nu le métal entre les tailles remplies d'émail. En réalité, cette dernière opération n'avait d'autre objet que de polir la coque vitreuse mais sans la détruire : ainsi s'explique le dessin très négligé des gravures de certaines bossettes. Comme elles devaient disparaître entièrement sous une couche d'émail opaque, l'ouvrier graveur n'avait pas à se préoccuper de leur régularité. Il suffisait que l'adhérence de l'émail fut assurée par ce procédé. En raison de la fragilité de la coque, nous ne pouvons nous étonner qu'elle ne se soit pas conservée sur la plupart des bossettes de nos collections. Cependant il en existe au moins un spécimen qui suffirait à justifier ces explications : un des deux casques à clous émaillés du Musée Britannique, porte plusieurs bossettes semblables à celles du Mont Beuvray, mais presque plates et couvertes de fines hachures quadrillées. Or l'une d'elles a conservé deux fragments de la coque d'émail qui recouvrait les tailles sous-jacentes.

Au Mont Beuvray comme à Stradonic, les deux techniques de

la *bossette à pellicule d'émail* et de la *bossette à décoration cruciale* sont représentées l'une et l'autre. Il est possible que le premier procédé ait survécu quelque temps à l'apparition du second. C'est moins la régularité des tailles que leur profondeur qui peut indiquer si telle bossette appartient à l'une ou l'autre des techniques. Si la taille est superficielle et n'offre pas assez de profondeur pour loger l'émail, il est évident que cette matière avait été appliquée sous la forme pelliculaire. Si au contraire, les gravures du métal sont régulières, larges et profondes, nous avons sans doute affaire à un émail champlevé.

Voici maintenant quelques indications sur la répartition des émaux de la Tène III. Je classe à cette période tous les émaux à hachures et à décoration rayonnante ou cruciale dont nous venons de parler.

1° *Bossette* ou *clou à tête hémisphérique*, à stries rayonnantes, à hachures quadrillées ou à décoration cruciale, toujours en bronze et de dimensions variables (Pl. II, fig. 7-12). Le modèle ordinaire mesure un ou deux centimètres de diamètre, mais on en rencontre de beaucoup plus petits. Le plus souvent, l'émail qui remplissait les stries et à plus forte raison la pellicule, ont disparu; celle-ci subsiste cependant, en partie, comme je l'ai dit, sur l'un des clous d'un casque du Musée Britannique.

Le clou à tête émaillée s'est rencontré à Bibracte, à Corent (Puy-de-Dôme), à Gergovie[1], à Boviolles (Meuse) dans les provinces rhénanes (Musée de Mayence), en Angleterre et à Stradonic. Dans les centres de production, à Bibracte et à Stradonic, les exemplaires recueillis proviennent surtout de déchets de fabrication (*Émaillerie gauloise*, pl. VIII, 1, 2, 3); ailleurs, on le

1. Clous émaillés provenant de Corent ou de Gergovie, peut-être de ces deux oppida, conservés au Musée de Roanne.

trouve parfois fixé aux objets de parure ou aux pièces d'armure qu'il était destiné à orner. Voici l'énumération de ces objets.

a) Garniture de ceinturon en bronze en forme de tige allongée et cintrée, se terminant d'un côté par une douille dans laquelle se fixait le cuir du ceinturon, de l'autre par un crochet. La pièce est ajourée d'ouvertures circulaires qui servaient de logement aux bossettes émaillées. Une de ces garnitures de ceinturons, incomplète et déformée, est reproduite dans le mémoire de MM. Bulliot et de Fontenay. En la comparant aux exemplaires bien conservés du Musée de Mayence, qui en explique la destination, on constate que les unes et les autres n'offrent que de légères variantes. M. Lindenschmit fils a donné dans un des derniers cahiers des *Alterthümer*[1] la liste des quelques spécimens connus (trouvés dans la province de Starkenbourg, en Haute Bavière, près de Berlin, en Basse-Autriche, en Alsace). Il faut ajouter à cette liste un autre exemplaire trouvé à Aubeterre, commune de Broût-Vernet, Allier (collection Bertrand, de Moulins); c'est le seul que j'aie rencontré en France.

b) Cinq casques, dont deux en bronze, conservés au Musée Britannique, et trois en fer (deux trouvés en France, le troisième en Istrie) sont ornés de clous émaillés. L'extrême rareté de ces armes défensives dans les collections d'antiquités celtiques prête un grand intérêt à ces casques de la Tène III, qui n'ont pas encore été rapprochés. Étant donné la distance géographique considérable qui sépare les lieux de provenance, nous sommes autorisés à croire que l'emploi des clous émaillés pour la décoration des casques gaulois était une mode assez usuelle. Je me dispenserai de décrire les casques d'Agen et d'Alise dont on trouvera les dessins dans la *Revue archéologique*, 1879, t. 37, p. 216. Le troi-

1. *Alterthümer*, t. IV, pl. 51.

sième casque en fer, à clous émaillés, a été publié récemment par M. Szombathy, dans son compte rendu des fouilles d'Idria, près Bača, nécropole dont les premières sépultures appartiennent à la fin de l'époque hallstattienne, les plus récentes à la première époque romaine. Chaque couvre-joue est renforcé de plusieurs bossettes que M. Szombathy décrit comme étant en fer, avec application d'émail sanguin [1]. Ceux du Musée Britannique sont en bronze et d'une exécution plus recherchée. Le premier, trouvé dans la Tamise, près du pont de Waterloo en 1868, est un casque à cornes coniques, en bronze battu. Les joints du métal sont assujettis par de petits rivets à tête ronde, très rapprochés les uns des autres. Le devant de la calotte présente trois bossettes, très légèrement bombées et creusées de hachures; elles sont fixées au casque par une virole centrale. C'est sur un de ces clous que j'ai reconnu les restes d'une pellicule émaillée recouvrant les hachures. Le second casque britannique est de provenance inconnue; il a fait partie de la collection Meyrick et a été donné au Musée par W. Franks en 1872. Il diffère essentiellement du premier par l'absence de cornes, par sa forme conique et par la présence d'un long couvre-nuque. Cette partie du casque, ornée d'une décoration géométrique curviligne dans le style de la Tène, porte en outre deux bossettes quadrillées où l'on distingue encore quelques traces d'émail entre les hachures. Une autre bossette semblable mais plus grande est fixée latéralement sur chaque tempe, au point d'attache des mentonnières qui ont disparu [2].

1. Joseph Szombathy, *Das Grabfeld zu Idria bei Bača in der Grafschaft Görz*, Vienne, 1901, p. 48, fig. 179.

2. Tandis que je corrige les dernières épreuves de ce mémoire, je reçois de M. P. Reinecke un article récemment inséré dans les *Verhandlungen der Berliner anthropologischen Gesellschaft* (séance du 15 décembre 1900), où figure le

2° *Pommeau de harnachement* (Pl. II, fig. 13 et 15). Le bouton terminal de ce pommeau présente les mêmes gravures que la bossette précédente. Trouvé à Bibracte, à Stradonic et près du Rhin (musée de Mayence).

3° *Éperon.* On a recueilli à Stradonic plusieurs spécimens d'un modèle d'éperon, à pointe conique, souvent recourbée légèrement et muni de boutons latéraux. Un seul de ces éperons, conservé au Musée de Prague, présente une décoration cruciale émaillée sur chacun des boutons latéraux (Pl. II, fig. 16).

Tischler en parlant de l'éperon de Stradonic[1], a émis l'opinion que cet objet d'équipement n'avait pas été inventé par les Grecs ou les Romains, mais qu'il est d'origine barbare. Quoi qu'il en soit, il demeure incontestable que les peuples de culture celtique possédaient, à l'époque de la Tène III, ce type d'éperon dont la forme caractéristique s'est déjà rencontrée non seulement au Hradischt, mais à la Tène, dans le Holstein, à Rondsen et à Slup (Prusse occidentale), enfin à Alise-Sainte-Reine (musée de Saint-Germain). Je publie le dessin de l'exemplaire

dessin d'un autre fragment de casque de la Tène, avec bossettes émaillées. Le nombre des objets de cette série se trouve donc porté à six. Il s'agit là encore d'un couvre-joue, mais les trois bossettes sont accompagnées d'une curieuse décoration représentant un oiseau, de profil à droite ; on y remarque la stylisation très accentuée qui caractérise les produits de l'art celtique.

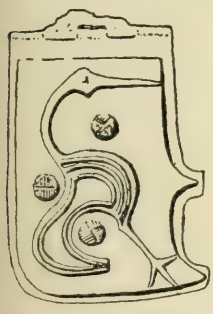

Cette paragnathide fait partie d'un casque (de bronze ?), trouvé à Vini Vrh, près Sainte-Marguerite, en Carniole. Le dessin publié par M. Reinecke est emprunté au recueil photographique des antiquités du Musée de Laibach, récemment livré au commerce par M. A. Müllner. Le casque est en très mauvais état de conservation. Comme le recueil du Musée de Laibach ne reproduit que le couvre-joue, on ne peut savoir quelle est la forme générale du casque.

1. Tischler, *Beiträge*, p. 162.

de Stradonic auquel les autres ressemblent pour la forme mais non pour la décoration, car je n'en connais pas d'autre spécimen émaillé.

4° *Fibules*. Commune, nous l'avons vu, à l'époque de la Tène I, la fibule émaillée disparaît presque entièrement de l'industrie celtique durant les périodes suivantes, sauf dans le nord de l'Europe. On a trouvé cependant, ainsi que je l'ai dit plus haut, aux Gleichberge, près Römhild dans l'Allemagne centrale, une fibule de la Tène II dont l'arc porte trois incrustations d'émail rouge.

Dans l'Europe septentrionale, au contraire, parmi les objets appartenant à la Tène récente, on rencontre une fibule caractéristique en fer ou en bronze, dont l'arc est orné d'un ou de plusieurs disques en bronze, à décoration cruciale, émaillée, de couleur rouge sang. Cette fibule est répandue en Poméranie, en Danemark et dans l'île de Bornholm. En Poméranie on trouve encore un deuxième type de fibule à arc émaillé : les rainures de l'arc qui contiennent l'émail rouge affectent la forme d'un H[1].

Ces deux fibules indiquent clairement que ce sont les procédés mêmes de l'émaillerie gauloise et non pas seulement les objets émaillés qui ont pénétré dans le nord de l'Europe, à l'époque de la Tène III, car ces types, qui font défaut partout ailleurs, appartiennent en propre à l'archéologie nordique.

5° *Boucle en bronze* (Pl. II, fig. 14). Trouvée à Stradonic, elle porte au centre le même bouton à décoration cruciale que l'éperon mentionné plus haut.

6° Le musée de Prague conserve, parmi les objets de Stradonic, une *chaîne en bronze* dont les anneaux sont réunis par une pièce émaillée. Celle-ci se compose d'un bouton quadrangu-

1. Schumann, *loc. cit.*, p. 38, t. II. — Undset, *Das erste Auftreten*, *passim*.

laire, accostée de deux appendices de même forme mais plus petits. Le rectangle central et les deux appendices latéraux ont reçu les uns et les autres une décoration cruciale à émail sanguin. La même ornementation se retrouve sur une petite agrafe de ceinturon en bronze, à crochet zoomorphique, suivant le goût de la Tène, découverte à Dienheim et conservée au musée de Mayence.

Je n'ai pas parlé, dans cet inventaire des émaux de la Tène III, des deux boucliers celtiques du Musée Britannique (Kemble et Franks, *Horae ferales*, pl. XV). De ces deux boucliers le plus ancien trouvé dans la rivière Witham, est orné de corail et non d'émaux. L'autre, trouvé en 1857 dans la Tamise, près de Battersea, à umbo circulaire, décoré avec une égale richesse, présente vingt-sept boutons d'émail rouge dont la technique est toute différente de celle dont je viens d'étudier le développement. On pourrait donner à ce genre d'émaux le nom d'*émaux réticulés*. Ces boutons se composent en effet d'une pastille d'émail fixée au métal par un rivet central et recouverte d'une *résille* métallique cruciforme, d'un travail très délicat. Je ne connais qu'un autre exemple de ces émaux à coiffe réticulée, ce sont les fibules de la Tène, découvertes à Nonsberg (Tyrol) et conservées au musée d'Inspruck.

Je suis tenté de classer parmi les ustensiles d'émailleurs un objet en argile, trouvé au Mont Beuvray par M. Bulliot et regardé par son inventeur comme un moule de pâtisserie en raison de sa ressemblance avec nos *gaufres*. Ce n'est là de ma part qu'une simple hypothèse, que fait naître surtout la présence de cet objet dans les deux centres de fabrication actuellement connus d'émaux gaulois. La ressemblance de ces tablettes d'argile avec nos gaufres en indique assez la forme et les dimensions. La fig. 19, pl. II, reproduit un fragment trouvé à Bibracte (Musée de

Saint-Germain). Les fragments n° 17 et 18 de la même planche proviennent de Stradonic (musée de Vienne).

La collection du prince de Furstenberg, près de Stradonic, comprend un certain nombre d'objets trouvés au Hradischt. J'y ai remarqué à travers une masse de grossières falsifications, un autre fragment de tablette d'argile, avec les mêmes rangées de cases, celles-ci circulaires et non rectangulaires comme les précédentes. Leur diamètre mesure six à sept millimètres sur une profondeur égale. Cet objet est entouré d'un lot d'antiquités fausses ou suspectes, mais sa propre authenticité n'est pas contestable.

En dehors du Beuvray et de Stradonic, je n'ai retrouvé cette tablette d'argile qu'au musée de Saintes. Le fragment conservé dans cette collection provient de Saintes même et l'on a en outre recueilli dans cette ville un dé en bronze, émaillé de rouge sanguin.

Comme celui de la collection de Furstenberg, il présente des cases circulaires, qui renferment encore des parcelles de charbon. Sur toutes ces tablettes on reconnaît l'action du feu. Je suis porté à croire qu'elles ont servi de récipient à une matière fusible, qui se débitait en petits pains ou pastilles. Cette matière fusible ne serait-elle pas l'émail rouge, qu'il convenait de réduire en petits cuboïdes ou en pastilles, pour faciliter la fabrication des menus objets auxquels on l'appliquait ? L'examen des formes des petits débris d'émail brut, trouvés à Bibracte, laisse à cette explication son caractère encore conjectural.

IV. — LA CÉRAMIQUE

La poterie des oppida de la Gaule n'a pas encore été l'objet d'une étude d'ensemble. Les récoltes les plus abondantes proviennent particulièrement de Bibracte et du Crêt-Châtelard, com-

mune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), oppidum fouillé méthodiquement, mais dont les trouvailles sont encore inédites. Cette céramique offre une curieuse variété de types. Auprès de vases d'une fabrication encore grossière, on remarque de nombreux modèles indigènes, façonnés au tour, dont le galbe élégant et le décor démontrent que vers l'époque de César, les Gaulois avaient conduit l'industrie fictile à un degré déjà avancé de perfection.

Au Mont Beuvray, les tessons de vernis rouge de fabrique italique, estampillés de marques arrétines connues, se mêlent aux produits indigènes. C'est au temps de César et d'Auguste que les potiers d'Arezzo réussirent à exporter en Gaule leur belle céramique, bientôt imitée par les Gaulois. Mais on doit se garder de classer parmi les vases de provenance étrangère tous ceux auxquels la pureté de la forme et la finesse de la pâte prête un aspect artistique.

Sans entrer dans une description détaillée, je me bornerai à faire observer, au sujet des formes, que leurs caractères essentiels peuvent se résumer ainsi : Dans les vases à liquides, disparition du profil caréné des périodes antérieures et prédominance de la forme ovoïde. Rareté des anses qui ne se rencontrent que sur des cruches blanches ou jaunâtres, de fabrique italique. Pour la décoration, emploi fréquent d'instruments en bois ou en corne, à dents de peigne, permettant de tracer sur la panse des zones ondées, sinuées, ou réticulées.

Mais à côté de ces vases, à ornements gravés, dont le style conserve quelque chose de primitif, malgré l'habileté de l'exécution, apparaissent de curieuses poteries qui semblent, à première vue, se rattacher à la céramique classique du vieil art hellénique. Il s'agit des vases peints à décoration géométrique, particulièrement abondants à la fin de l'époque celtique et au commence-

ment de l'époque impériale dans le centre de la Gaule. Je leur ai déjà consacré en 1895, dans la *Revue archéologique*[1], une monographie où j'ai essayé de décrire leurs caractères essentiels, mais alors j'étais loin de penser que cette poterie gauloise eût rayonné jusqu'en Bohême et ce n'est pas sans surprise que je me suis trouvé, au musée de Prague, en présence de plusieurs vitrines de tessons de cette espèce, provenant tous de Stradonic, exclusivement.

Les formes, peu variées, se réduisent à trois ou même à deux types : le *guttus* ovoïde ou vase à liquides et le bol ou *olla*, à lèvre renforcée d'un rebord arrondi. La décoration est obtenue par l'application de couleurs ocreuses, d'un brun noir ou violacé, sur fond blanc uni. La zone blanche est encadrée de bandes rouges, mais la base du vase conserve souvent sa couleur naturelle, d'un jaune clair rosacé.

Le caractère de la décoration géométrique permet de distinguer deux groupes : l'un, à décor curviligne dans le style classique de la Tène, c'est-à-dire dérivé de motifs serpentins, tels que la double volute; l'autre à décor rectiligne, où prédominent les lignes en zig-zag, les damiers, les chevrons, les pyramides. La décoration rectilinéaire qui est la plus récente, a remplacé la précédente, lorsque l'art de la Tène, en présence de l'art classique méditerranéen, avait perdu son originalité propre et tendait à disparaître de toutes les régions celtiques, les Iles Britanniques exceptées. Cependant quelques spécimens du groupe ancien se rencontrent en petit nombre jusque dans la première moitié du premier siècle de notre ère.

On trouve aussi au Mont Beuvray, comme à Stradonic, des vases ornés de simples bandes parallèles, alternativement rouges

1. *Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne*, extrait de la *Revue archéologique* (Planche en couleur), 1895.

et blanches, disposées horizontalement (pl. III, fig. 3) et aussi des semis de pastilles blanches sur fond rouge ou rouges sur fond noir (pl. III, fig. 1, de Stradonic et fig. 4 du Beuvray).

Par l'ensemble de ses caractères, cette poterie peinte forme un groupe tout à fait distinct. Le moindre tesson de cette famille se reconnaît aussi aisément qu'un fragment de poterie sigillée ou de vase hellénique. J'insiste sur ce point, car la désignation de poterie peinte à décoration géométrique est en elle-même bien imprécise. Elle pourrait s'appliquer à certains produits de l'époque néolithique aussi bien qu'aux vases actuels de la Kabylie. La poterie dont il s'agit ici doit donc être désignée sous le nom de *poterie peinte du type de Bibracte*.

Lorsque j'ai tenté de délimiter, il y a cinq ans, son aire de dispersion, je ne connaissais encore qu'un bien petit nombre de collections étrangères. Je ne pouvais donc signaler la présence de cette céramique que dans le centre de la Gaule — surtout à Bibracte, au Crêt Châtelard (commune de Saint-Marcel de Félines) et à Roanne, — à Montaux, près Gaillac, à Lezoux, à Moulins et en Normandie. Actuellement je suis en mesure d'étendre les limites géographiques de cette poterie bien au delà des frontières de la Gaule. Le Hradischt de Stradonic, en premier lieu, a livré un grand nombre de tessons peints, tout à fait semblables à ceux du Mont Beuvray et présentant les mêmes variétés. A défaut de reproductions en couleurs, les quelques fragments de la planche III (fig. 1-6) ne peuvent donner une idée de l'ensemble de la récolte ni de la similitude parfaite des échantillons de la Gaule et de ceux de Stradonic. Il est cependant intéressant de comparer, par exemple, le fragment du Beuvray, fig. 7, avec celui de Stradonic, fig. 6. Les bandes horizontales, parallèles, le semis de pastilles blanches sur fond rouge ou brun, sont encore des motifs communs aux deux groupes. On

en noterait beaucoup d'autres, sans doute, si l'ensemble des deux récoltes était publié. La similitude n'est pas seulement dans la forme, dans la technique et le décor, mais aussi dans la nature et la couleur de la pâte, d'un jaune clair, rosacé.

J'aborderai plus loin, dans la seconde partie de cette étude, l'examen des conclusions que sembleraient autoriser les analogies frappantes des récoltes de Stradonic et du Mont Beuvray. J'aurai alors à rechercher la part qui peut être attribuée à des influences commerciales, dans l'explication des faits observés. On comprend quelle importance présente à cet égard, l'inventaire des trouvailles d'objets similaires dans d'autres stations. Je dois donc compléter les indications précédentes par l'énumération des régions où s'est encore rencontrée la céramique peinte du type de Bibracte.

La collection la plus riche en spécimens de cette nature, c'est la collection céramique du musée de Roanne. Le plus grand nombre des vases peints provient d'un cimetière gallo-romain, ouvert dès le commencement de l'époque impériale. Viennent ensuite les beaux vases de l'oppidum du Crêt-Châtelard, encore inédits et ceux qu'ont livrés d'autres localités du Forez et du Bourbonnais. Ces vaisseaux ont souvent servi d'urne funéraire. L'un d'eux, grand bol à zones rouges et blanches, sans dessins géométriques, trouvé à Villeret (Loire), contenait, avec des ossements incinérés, deux fibules de bronze, à disque médian, type qui se rencontre déjà au temps d'Auguste dans les récoltes du Mont Beuvray et que quelques archéologues rajeunissent à tort. Je citerai encore les vases peints de Chaizieu (Loire), conservés au musée de Montbrison; cette nécropole du temps d'Auguste ou de ses premiers successeurs, a livré quelques bronzes coulés gaulois, et des fibules dérivées de celles de la Tène III. Dans les ateliers céramiques de Lezoux, de Montverdun, de Banassac,

quelques tessons démontrent que la fabrication de ces vases y a précédé celle de la poterie sigillée. Au nord-ouest de la Gaule, l'abbé Cochet a recueilli ce type céramique en Normandie. Le musée de Rouen en conserve un spécimen provenant d'Alisay.

Les découvertes de Bibracte nous fournissent la preuve que cette poterie était répandue en Gaule dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère. Mais les trouvailles de la Champagne méritent tout particulièrement de fixer l'attention, parce qu'elles lèvent toute incertitude sur l'origine purement indigène de cette céramique. Je veux parler des vases de la collection Morel[1], trouvés à Beine (Marne), et à Prunay (Marne) et d'un certain nombre de vaisseaux similaires, du musée de Saint-Germain. L'engole blanc n'apparaît pas encore, mais le décor curviligne est tout à fait dans le style de la Tène, comme sur les vases de Bibracte, d'ancien style. Or la forme du grand vase ovoïde de Prunay est une des formes typiques de la céramique marnienne. C'est un des vases classiques de la sépulture de Somme Bionne et des autres tombes de la Tène I. D'où cette conclusion importante que la décoration peinte apparaît tout d'abord dans la céramique gauloise sur des vases de la Tène I, dont la forme ne trahit en rien l'imitation d'un modèle hellénique.

En réalité, tout est indigène dans cette céramique, et les tentatives de rapprochement de ces vases gaulois avec les types mycéniens me paraissent stériles. Il se peut cependant que la vue des vases grecs ait suggéré aux potiers gaulois l'idée d'appliquer le procédé de la peinture à la décoration de leur poterie. Les vases grecs du IV^e^ siècle découverts dans quelques tombes de la Champagne sont des vases à figures et l'art celtique qui proscrivait ce genre de représentations, sans doute pour obéir

1. Léon Morel, *la Champagne souterraine*, Reims, 1898. Un vol. de texte et un album de planches. Les vases peints sont figurés en tête du texte.

à certaines prescriptions religieuses, ne pouvait trouver là une source d'inspiration ornementale. Si les céramistes gaulois imitèrent la technique grecque dans une certaine mesure, ils eurent soin de conserver à l'ornementation son caractère indigène. La céramique de la Tène lutta victorieusement contre la pénétration des vases grecs. C'est à la technique d'Arezzo seule, importée plus tard en Gaule à la suite des envahisseurs, qu'était réservé le privilège de conquérir la clientèle gauloise.

De la Gaule, sa patrie d'origine, la céramique peinte, bénéficiant de l'expansion de la culture celtique, rayonna dans la direction de l'est, tandis qu'au nord, elle ne franchit pas la Manche. Grâce à des découvertes récentes, les types céramiques de la Tène III, en usage dans les Iles Britanniques, commencent à être à peu près connus. Or jamais, si je ne me trompe, aucun fragment de cette poterie peinte n'y a été recueilli. Si les Bretons en avaient fait usage, il semble qu'elle figurerait parmi les vases cinéraires d'Aylesford, nécropole à incinération de la fin du second âge de fer. Elle est remplacée en Angleterre par une autre espèce de poterie à décoration géométrique de même style, bien que de technique différente. Celle-ci apparaît dans les fouilles récentes de Glastonbury (Somersetshire) [1], curieux village palafitte de l'époque celtique, de Hunsbury [2], oppidum voisin de Northampton, et de quelques autres stations. J'en publierai prochainement quelques spécimens, qu'il serait utile de rapprocher de nos vases peints, pour bien constater l'étroite parenté des divers motifs décoratifs de ces deux groupes céramiques contemporains. Le thème de cette ornementation curviligne se trouvait si conforme au goût des peuples celtiques,

1. *The british Lake-village near Glastonbury* (recueil de diverses notices déjà publiées dans des périodiques anglais). Caunton, 1899.

2. Sir Henry Dryden, *Hunsbury or Danes Camp*, s. l. n. d., pl. v, fig. 12.

que les potiers pouvaient en épuiser les combinaisons linéaires, sans craindre de lasser leur clientèle. Les vases bretons sont d'ailleurs des bols ou des vases ovoïdes, non ansés, de pâte grise ou noirâtre, souvent lustrée, façonnés à la main. Leurs dessins ont été gravés dans l'argile fraîche, au moyen d'un instrument à pointe mousse.

La distribution de la poterie peinte, à l'est de la Gaule, présente un intérêt tout particulier, par rapport à Stradonic. Entre ces deux points extrêmes, Bibracte et l'oppidum bohémien, retrouve-t-on les traces d'une voie commerciale, jalonnée par des vases ou des tessons de cette famille céramique? Quelques découvertes permettent de tracer l'amorce de cette route, jusqu'en Helvétie seulement. Le musée de Saint-Germain conserve un fragment typique de cette poterie, provenant de la Haute-Savoie. Au musée de Genève, j'ai vu deux ollas entières, l'une à dessins géométriques, bandes verticales et losange réticulé, l'autre beaucoup plus curieuse, avec un essai de représentation figurée, associée à la décoration linéaire : une frise d'oiseaux, les ailes éployées peints en rouge foncé sur fond rouge brique fait le tour du vase; elle est encadrée par deux zones de couleur blanche. La forme ollaire et les dimensions se rapportent, comme la technique, aux types éduo-ségusiaves. Jouxtens, dans le canton de Vaud (musée de Lausanne), Avenches, Berne et Constance ont livré aussi quelques débris de cette poterie. Enfin elle est représentée au musée de Mayence par quelques grands vases entiers de forme ovoïde, trouvés dans la région rhénane et publiés dans les *Alterthümer* [1].

1. *Alterth.*, t. I, VI, 6, et III, VI, 4.

V. — ARMES ET OUTILS

A Stradonic, l'os et la corne ont servi à la confection d'un grand nombre d'instruments, tels que des perçoirs et des aiguilles.

Les outils et ustensiles en fer, tels que couteaux, ciseaux, poinçons, anneaux, chaînes, clés, clous, etc., sont abondamment représentés dans les collections de Prague et de Vienne, mais, à l'exception d'une série nombreuse de pointes de lances et de javelots, les armes sont fort rares. Je n'aurais guère à signaler que quelques fragments d'épées, du type de la Tène récente. J'ajoute que les fouilles du Mont Beuvray présentent cette même particularité de l'extrême rareté des épées, si abondantes cependant dans d'autres stations gauloises. A Bibracte, le fait s'explique en partie par la conquête romaine. Les cinquante dernières années de la ville éduenne sont postérieures à l'arrivée de César. Il est permis de croire que lorsque la Gaule asservie eut livré ses armes à son vainqueur, celui-ci ne lui concéda pas l'autorisation de les reprendre, avant que la romanisation des nouvelles provinces eut été consommée. Au reste la population résidant à Bibracte, si l'on en juge par les vestiges exhumés de ses demeures, est toute différente de celle que l'on pourrait s'attendre à rencontrer dans cette forteresse puissante. Si l'imagination la peuple de guerriers, l'archéologie y découvre surtout de laborieux artisans. A Stradonic, les traces d'une exploitation industrielle, également active, sont nombreuses, mais les observations précises, recueillies à Bibracte, sur le caractère des habitations, font entièrement défaut.

Parmi les fragments d'armes trouvés à Stradonic, il en est un que je signalerai spécialement. Je veux parler d'un petit bronze du musée de Prague, en forme de tête humaine, qui se trouve être exactement semblable à un second exemplaire, découvert à Corent

(Puy-de-Dôme), et conservé au musée de Roanne. L'exemplaire arverne est dessiné ci-contre (fig. 3) mais cette reproduction passerait facilement pour celle du bronze de Prague, tant est complète la ressemblance des deux objets. Tous deux mesurent environ trois centimètres de hauteur et sont en bronze fondu, creux à l'intérieur. Au sommet de la tête est pratiquée une ouverture évidemment destinée au passage d'une tige à rivet. Les traits du visage suffiraient à établir le caractère celtique de ces bronzes. On reconnaît aisément dans le dessin des yeux, dans l'allongement et l'obliquité des paupières, dans la stylisation de la chevelure et la symétrie de ses mèches, les particularités de la

Fig. 3.
Trouvé à Corent (Puy-de-Dôme).
Gr. d'exécution.

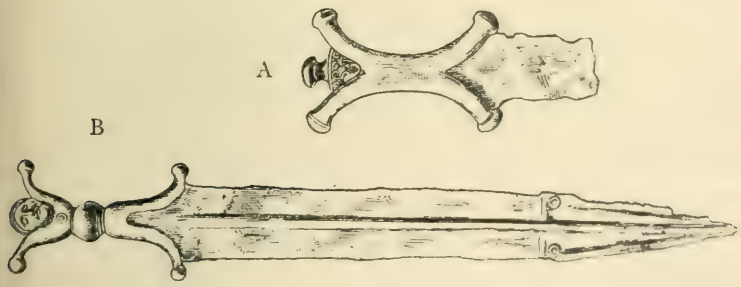

Fig. 4.
Poignards anthropoïdes, d'après Lindenschmit fils.
A. Musée de Pesth. — B. Coll. Ritter, à Neuchâtel. Long. 446 mill.

représentation du visage humain, sur les monnaies de la Gaule. Quant à la destination de cet objet, elle ne me semble pas dou-

teuse. Je vois là deux nouveaux spécimens du pommeau des poignards anthropoïdes de l'époque de la Tène. Ces poignards, dont on connaît actuellement de nombreux exemplaires, présentent les caractères suivants : large lame en fer, à deux tranchants et à pointe effilée, poignée en bronze, limitée en haut et en bas par une paire d'antennes dirigées en sens contraire et souvent munies de boules terminales (fig. 4). La soie de la lame qui traverse la fusée est rivée à une pièce sphéroïdale ou bouton de bronze, posé entre les antennes. Ce bouton terminal est souvent remplacé par une tête virile, celle de nos petits bronzes de Corent et de Stradonic. Un petit fragment d'un de ces poignards, l'extrémité d'une antenne avec bouton terminal, s'est rencontré également au Mont Beuvray (Musée de Saint-Germain).

M. Salomon Reinach a démontré aisément, à l'encontre d'une étrange explication proposée par feu Lindenschmit[1], que ces armes appartiennent à l'archéologie de la Tène. Mais ils provenaient tous jusqu'ici de trouvailles isolées. Les pommeaux de Stradonic et de Corent, le fragment recueilli à Bibracte, confirment l'attribution de ce type de poignard à l'industrie gauloise. Le pommeau d'un poignard trouvé à Tesson, arrondissement de Saintes (Musée de Saint-Germain), est exactement semblable à ceux de Corent et de Stradonic. De plus, ces trouvailles démontrent clairement que l'emploi de cette arme a duré jusqu'à l'époque de la Tène III. Son prototype est bien certainement le poignard à antennes hallasttien, où apparaît déjà (Sacken, *Das Grabf. v Hallstatt*, pl. V, fig. 11) le pommeau sphéroïdal. La transformation d'une sphère terminale en tête humaine est une des évolutions que l'on rencontre constamment dans l'étude du développement des formes plastiques. Le pommeau du poignard à antennes pou

1. Salomon Reinach, *l'Anthropologie*, 1895, p. 18; Lindenschmit, *Alterthümer* t. IV, IV, 2, et IV, 25.

vait d'autant moins y échapper que la poignée de cette arme affectait déjà, par la disposition des antennes, une vague forme anthropoïde. Je classerai donc à la Tène I celles de ces armes qui ont gardé le pommeau sphérique et aux périodes suivantes les poignards à tête humaine.

VI. — OBJETS DIVERS

Les monnaies, les fibules, les émaux et la céramique m'ont fourni les points de comparaison les plus frappants entre les trouvailles des deux oppida. Je mentionnerai plus brièvement certains autres objets communs également à l'archéologie de Stradonic et à celle de Bibracte ou, pour mieux dire, appartenant en propre à la civilisation de la Tène III. On les rencontre dans plusieurs stations de cette même époque et quelques-uns peuvent être considérés comme des « fossiles directeurs » propres à guider l'archéologie dans l'étude de ces antiquités.

1. *Anneaux et bracelets de verre.* (Pl. III, fig. 8-12.) La collection de grains de collier de Stradonic, au seul musée de Prague, ne comprend pas moins de cinq à six cents numéros. Ces grains de collier comparés aux types plus anciens, en diffèrent par la forme et la couleur. Leur forme est celle d'un anneau à section elliptique. On peut les diviser en quatre variétés, d'après le nombre des nuances qui entrent dans la coloration du verre.

Premier groupe, verre uni : Bleu foncé, jaune, vert clair, blanc translucide.

Deuxième groupe, verre bicolore : Bleu et jaune, bleu et blanc.

Troisième groupe, verre tricolore : Jaune, bleu et gris ; jaune pâle, bleu et blanc ; jaune avec cercles bleus mouchetés de blanc.

Quatrième groupe, verre à quatre couleurs : uni avec cercles tricolores, jaune, bleu foncé et blanc.

Dans chacun des trois derniers groupes, les nuances diverses sont disposées tantôt en tranches parallèles ou en spirales, tantôt en mouchetures ou en cercles polychromes; quelques grains présentent des nodosités ou mamelons.

Les bracelets de verre sont des cercles côtelés, de couleur bleu foncé; la côte médiane est souvent ornée d'un filet ou petit rinceau de couleur jaune ou blanche.

Les bracelets de verre bleu et les grains de collier unis ou à cercles blancs et bleus sur fond jaune ou bleu se rencontrent à toutes les périodes de la Tène, mais le type des grains de colliers mouchetés, ou à bandes spiraliformes, de plusieurs couleurs, est particulier à la Tène III. La forme de ces grains, gros et larges anneaux à section elliptique, permet aussi de les distinguer facilement des verroteries de l'époque mérovingienne. Ils se retrouvent non seulement dans les oppida de la Gaule — le musée de Roanne en possède une série provenant de Gergovie ; le Mont Beuvray en livre abondamment — mais dans la plupart des stations de la Tène III. La collection du musée de Prague réunit toutes les variétés connues.

Dans la composition des nuances, une particularité mérite d'être notée. Alors que le blanc, le jaune, le bleu foncé ou le bleu clair, le gris et le vert sont représentés, je n'ai jamais vu, ni à Prague, ni dans aucun autre Musée, pour l'époque de la Tène, un grain de collier, un bracelet ou une verroterie de couleur rouge. Comment s'expliquer cette exclusion d'une nuance très goûtée des Gaulois, comme le prouve la coloration rouge de leurs émaux et leurs vases peints ? L'émail n'étant qu'une substance vitreuse, puisque les Gaulois connaissaient l'émail sanguin, la coloration en rouge du verre dont on fabriquait les grains de collier ne pouvait présenter aucune difficulté. On doit croire que l'ambre rougeâtre qui servait également à confection-

ner des grains de collier constituait un produit naturel que la clientèle préférait au verre rouge.

2. *Anneaux et rouelles de bronze.* (Pl. IV, fig. 6-10.) J'ai compté au Musée de Prague, plus de 500 annelets en bronze de dimensions diverses; ils sont également très communs dans toutes les stations de la Tène III. Quelques numismates estiment que ces annelets ont pu faire office de monnaie : leur abondance à Stradonic ne serait pas, il est vrai, un argument à invoquer à l'appui de cette thèse; nous avons vu que le nombre des grains de collier n'est pas moins élevé.

Les rouelles sont beaucoup moins abondantes; leur diamètre varie entre 15 et 50 millimètres : le nombre des jantes est tantôt de quatre, tantôt de huit; quelques-unes ont leur circonférence dentelée (pl. IV, fig. 8), comme les deniers *serrati* de la République romaine, qui au dire de Tacite étaient particulièrement recherchés par les Germains. Parmi les fibules de Stradonic, certaines portent une de ces rouelles en bronze, passées dans l'arc (pl. I, fig. 5), ce qui tendrait à faire considérer celles-ci comme des amulettes.

3. Une autre série d'objets de bronze qu'il est intéressant de retrouver en assez grand nombre à Stradonic, ce sont de petites balances, se composant d'un fléau et de deux plateaux circulaires, suspendus chacun par trois ou quatre chaînettes. Parmi les 25 fléaux du Musée de Prague, certains sont minuscules, d'une longueur de 5 à 6 centimètres. (Pl. IV, fig. 12.)

Un de ces petits fléaux de balance en bronze du Mont Beuvray, est conservé au musée de Saint-Germain; un autre, de Gergovie, au musée de Roanne. Je crois qu'à côté des fléaux et des plateaux, il faut placer, comme appartenant encore à ce modèle de balance la série de petites tiges bifides, communes à Stradonic, dont la figure 13, pl. IV, reproduit un exemplaire. M. Bulliot et

moi, nous en avons recueilli plusieurs à Bibracte. Leur destination paraissait difficile à établir, mais j'ai vu au musée de Zurich une petite balance complète du modèle de Stradonic et de Bibracte : le fléau est suspendu à une tige tout à fait analogue à celles-ci.

Il y a lieu de croire que dans les *emporia* celtiques où affluaient des monnaies étrangères de types très variables, la vérification du poids des espèces nécessitait l'emploi de ces instruments, qui peuvent encore avoir servi à certains industriels, tels que les orfèvres ou les émailleurs.

4. Le petit objet, en bronze, à deux branches recourbées, d'inégale longueur, que reproduit la figure 3, pl. IV, est d'un emploi inconnu. Quoi qu'il en soit, c'est encore un des objets très caractéristiques des stations de la Tène III. Il est abondant dans les substructions du Mont Beuvray ; j'en ai compté plusieurs spécimens dans les vitrines de Stradonic, à Prague.

5. Voici encore un petit bronze, représenté par plusieurs spécimens dans les récoltes de Stradonic et du Mont Beuvray. (Pl. IV, fig. 1, 1 *bis*, 2.) La forme et les dimensions habituelles sont celles de l'exemplaire que reproduit la figure 1 *bis*. La forme est celle d'un T dont la barre horizontale est légèrement cintrée en croissant. La tige est courte et revêt également à son extrémité une forme lunulée. Ces petits bronzes sont en métal fondu, assez minces, sans la moindre trace d'ornementation ; comme on le voit sur le dessin, la tranche présente un chanfrein ou biseau bien marqué.

Il était assez difficile de leur donner un nom. Leur abondance dans les habitations de Bibracte, où les objets de toilette sont les plus nombreux, portait à les classer dans cette catégorie, mais les découvertes de Stradonic lèvent toute incertitude. En comparant les figures 1 et 2 de la planche IV, on reconnaît aisément que le second est un manche de miroir, dont la forme

dérive du type plus rudimentaire que reproduit la figure 1. Ce qui confirme cette attribution, c'est que l'on a précisément recueilli tant à Stradonic qu'à Bibracte des miroirs ou fragments de miroirs métalliques, de forme circulaire, qui peuvent s'ajuster par une soudure à ces manches en bronze. Il y a certainement lieu de s'étonner que les Gaulois se soient contentés d'un mode d'assemblage aussi fragile, ou plutôt, cet objet témoigne de la perfection des procédés de soudure qu'ils employaient. Cela nous rappelle le témoignage de Pline sur l'habileté des métallurgistes gaulois et sur l'invention de l'étamage attribuée aux Bituriges. L'allongement du croissant que l'on observe sur la figure 2 a eu précisément pour objet de consolider la monture.

Le miroir métallique est un objet que les Gaulois ont emprunté à l'industrie hellénique ou gréco-romaine. Dans le miroir grec, le manche et le disque sont d'une seule pièce. A l'époque impériale, on trouve de petits disques assez semblables à ceux des oppida, mais quelquefois rectangulaires ou percés de petits trous le long du bord. Le manche est souvent évidé, en forme de double fuseau. Mais quelle était la forme exacte des miroirs romains, antérieurement à l'ère chrétienne? Il faudrait élucider cette question pour connaître exactement l'origine de ce type du miroir gaulois de la Tène III. Malheureusement on est bien loin d'être exactement renseigné sur l'industrie italique du premier siècle avant notre ère.

Quoi qu'il en soit, ce manche de miroir est un objet caractéristique pour cette époque. Je l'ai retrouvé parmi les récoltes de la forêt de Compiègne (musée de Saint-Germain), des environs de Besançon (musée de Besançon), de Windisch (Suisse), au musée de Zurich, avec des fibules de la Tène et des objets romains.

Le musée de Lausanne en possède aussi un exemplaire.

Les disques sont unis, sans aucune gravure au revers, tandis

que dans les Iles Britanniques où l'art de la Tène a laissé ses produits les plus artistiques, on connaît une série de miroirs circulaires gravés de dessins géométriques, de style celtique.

6. On sait combien sont rares les représentations figurées dans l'art celtique. A Bibracte, on ne peut signaler que quelques manches de couteaux en bronze, dont l'extrémité revêt la forme d'une tête de cheval ou de bovidé, et une série de chenets d'argile à tête de bélier. Stradonic est mieux partagé. Les chenêts en terre cuite font, il est vrai, défaut, mais les vitrines du musée de Prague renferment quelques petites figurines en bronze d'animaux divers dont le style n'a rien de classique. Le sanglier occupe naturellement le premier rang. Mais la perle de ces petites collections est une minuscule figurine en bronze, haute seulement de cinq centimètres, représentant un personnage viril, nu, ithyphallique, tenant de la main droite un carnyx ou trompette recourbée, se terminant en un large pavillon. Ce précieux petit objet, de travail gaulois et d'une belle patine, présente tous les caractères d'une authenticité incontestable.

7. Les figures 11 et 15, pl. IV, représentent un autre type des petits bronzes de Stradonic. Le coulant auquel est adaptée une sorte de palmette, munie d'un crochet à son revers, me fait considérer cet objet comme une agrafe de ceinturon. Les fouilles de Bibracte ont livré l'extrémité d'un objet semblable.

8. J'indiquerai aussi parmi les objets d'importation, qui caractérisent cette époque de transition, des bagues en or, en argent, en bronze et en fer, munis de chatons à intailles. Chez les Gaulois de Bibracte, le goût des pierres gravées, portées comme chaton d'anneaux était aussi très répandu.

9. Le bracelet en fer, à bouts tordus en spirale, est un type fort commun dans toute l'Europe. Plusieurs archéologues, tels que Gabriel de Mortillet, L. Lindenschmit, Strobel en ont étudié

l'origine et la durée[1]. Il y aurait lieu actuellement de réviser ces recherches ou de les compléter. Je me borne pour l'instant à constater que ce type apparaît en Gaule pour la première fois parmi les récoltes de Bibracte. Le modèle était peut-être italique. On le trouve dans la Haute-Italie, à Ornavasso dans la nécropole de Persona, ouverte en l'an 87 av. J.-C. et abandonnée au temps de Domitien. Il paraît avoir subsisté assez longtemps. Le spécimen de la figure 14, planche IV, muni d'une chaînette, provient de Stradonic, qui en a livré plusieurs autres.

10. Le commerce italique expédiait aux oppida de la Gaule centrale, au temps de César et d'Auguste, de grandes quantités d'amphores de vin et quelques vases d'Arezzo. A Stradonic, où les fouilleurs n'ont pas pris la peine de recueillir tous les tessons de poterie commune, j'ai reconnu un seul débris de col d'amphore, du type de Bibracte, mais pas de poterie sigillée.

11. Je termine par une courte mention d'une curieuse série de dés en os, rappelant nos dominos, sauf que quelques-uns, tout en étant plats et allongés, sont gravés de cercles sur plus de deux faces. Pl. III, fig. 13 et 14. Sans m'arrêter à en décrire les variétés, je constate que ces mêmes dés en os apparaissent dans un autre milieu celtique, bien éloigné de la Bohême, en Grande-Bretagne, au *lake-village* de Glastonbury dont j'ai déjà parlé, à propos des poteries. J'ai vu au musée de Glastonbury cinq dés en os, plats et allongés, gravés sur quatre faces, pareils à ceux de Hradischt. Les fibules trouvées dans cette station appartiennent à la Tène III.

Le musée de Bienne, si riche en antiquités gauloises, conserve aussi des dés similaires, mais je n'en connais pas exactement la provenance. L'un de ces dés présente par hasard la même parti-

1. G. de Mortillet, dans la *Rev. arch.*, 1866, et dans les *Matériaux*, t. III, p. 20, et t. IV, p. 203. — *Alterth.*, t. II, v, 3. Pour les observations de Strobel, voir le dernier article de Mortillet.

cularité qu'un de ceux de Stradonic : il est resté inachevé et encore adhérent à un autre cube.

Beaucoup d'autres menus objets mériteraient l'attention, entre autres le type d'anneau de bronze, à nodosités globuleuses ou à figurations (pl. IV, fig. 4 et 5) connu aussi des Éduens de Bibracte et la série des outils en fer. Lorsque M. Pič aura publié une monographie générale des antiquités de Stradonic, alors seulement on en pourra mesurer la variété et l'abondance, dont cette notice ne présente qu'un aperçu.

VII. — CONCLUSIONS

J'ai étudié sommairement les types les plus caractéristiques du Hradischt de Stradonic. Il me reste, en m'aidant de cet inventaire comparatif, à rechercher l'époque de son occupation, en passant parfois du domaine de l'archéologie à celui de l'histoire.

Cette question a déjà sollicité l'attention de plusieurs auteurs. En 1881, M. Osborne lui consacrait un mémoire dans les *Mittheil. der Anthrop. Gesells. in Wien* et plus récemment, M. Pič présentait une solution nouvelle.

On sait que les tribus celtiques des Boïens constituent le premier groupe ethnique dont l'histoire ait enregistré la présence dans le Boïohemum[1]. La Bohême a gardé jusque dans la forme actuelle de son nom le souvenir de cette occupation. En l'an 58 avant notre ère, certaines tribus boïennes se joignent aux Helvètes abandonnant leur territoire, pour pénétrer en Gaule. Mais ce corps d'émigrants que César évalue, non peut-être sans exagération, à 32.000, y compris les femmes et les enfants, ne constituait pas toute la nation boïenne. D'autres tribus étaient demeurées sur leur domaine, puisqu'au témoignage de Tacite, les Marcomans eurent tout d'abord à les combattre, pour s'emparer à leur

1. Tacite, *Germanie*, 28.

tour du Boïohemum[1]. Plusieurs historiens modernes[2], notamment Müllenhoff, contestent, il est vrai, cette assertion de Tacite et regardent l'abandon de la Bohême par les Boïens comme antérieur à l'arrivée des Marcomans. En effet, au temps de leur émigration partielle en Gaule, les Boïens, d'après César (*B. g.*, I, 5), occupent le Norique, et la destruction de leur nation, rapportée par Strabon (VII, III, 11), fut l'œuvre des Daces, commandés par Boirebistas. Ce dernier événement, qui a eu pour théâtre le pays situé au sud du Danube, remonte à l'an 45 environ avant J.-C. Toutefois, en présence du texte de Tacite, il est vraisemblable d'admettre que, si la ruine de la nation boïenne était consommée au milieu du premier siècle, quelques tribus réussirent toutefois à se maintenir en Bohême jusqu'à la conquête de Marbod. Celle-ci fut accomplie environ vers l'an 12-10 avant l'ère chrétienne. L'arrivée des Slaves qui succédèrent aux Germains eut lieu à une date incertaine que l'on place en général vers le v^e^ siècle, mais que quelques savants proposent de reculer de plusieurs siècles. La question de la nationalité des habitants du Hradischt recevra donc une solution différente suivant que l'occupation de cet oppidum sera considérée comme antérieure ou postérieure à l'an 10. Assurément le *facies* proprement celtique de la civilisation dont on retrouve ici les restes est de toute évidence, ainsi qu'il ressort de l'ensemble des rapprochements qui précèdent; toutefois cette constatation serait loin d'avoir, à elle seule, une portée suffisante pour couper court à toute discussion d'ordre ethnique. La culture de la Tène est bien celle des peuplades gauloises, mais elle s'est répandue en Europe au delà des limites des langues

1. *Praecipua Marcomannorum gloria viresque atque ipsa etiam sedes, pulsis olim Boiis, virtuti parta.* (*Germanie*, XLII).

2. Müllenhoff, *Deuts. Alterthumskunde*, II, p. 265; Niese, *Keltische Wanderungen*, dans le *Zeitschrift für deuts. Alterthum*, 1898, p. 129. Ce dernier suppose une alliance entre les Daces et les Marcomans.

celtiques. Si les Germains fixés près du Rhin ou du Danube différaient de leurs voisins par le langage, la religion et les institutions, par contre leur civilisation présentait avec celle des Gaulois d'assez grandes ressemblances sous le rapport des types industriels, de l'armement et du costume.

L'attribution aux Marcomans d'un oppidum qui rappelle de si près ceux de la Gaule ne serait donc pas, à première vue, incompatible avec les données de l'archéologie. C'est d'ailleurs à cette solution, où ils ont été conduits par des arguments différents, que M. Osborne, tout d'abord, et, après lui, M. Pič, se sont arrêtés. Le premier invoque des considérations que je crois tout à fait inacceptables. Ne connaissant la poterie peinte à décoration géométrique que par les rares spécimens des pays rhénaux, publiés par feu Lindenschmit, il lui attribue gratuitement une origine germanique et ajoute que les Gaulois ignoraient l'usage du tour avant la conquête, affirmation à coup sûr très contestable et en tous cas sans valeur dans son argumentation [1].

M. Pič a eu l'occasion d'exposer incidemment ses vues personnelles sur ce problème, dans le compte rendu des fouilles d'une autre station archéologique importante de la Bohême, la nécropole à incinération de Pičhoře près Dobřichov (*Archeologicky Vyzkum ve střednich Cechach*, 1897, p. 64). Avant d'examiner les conclusions intéressantes de l'auteur, je dois, pour l'intelligence de ce qui suit, dire quelques mots des fouilles de Pičhore. Il s'agit là d'une nécropole de la Bohême qui a livré à ses explorateurs 131 sépultures à inhumation. Le mobilier des tombes comprend une collection abondante de fibules, en tout 180 exemplaires. La fibule bioculée forme à elle seule le tiers de la récolte. Viennent ensuite la fibule norico-pannonique à double bouton, la fibule à disque médian et quelques types encore plus voisins des formes

1. *Mittheil. der anthrop. Gesellschaft in Wien*, t. X, 1881, p. 246.

de la Tène III. En résumé, aucune des formes de Stradonic, si ce n'est la fibule oculée, dont j'ai noté un seul exemplaire. La céramique se compose surtout de vases non ansés, portant une ornementation très caractéristique de méandres et de lignes ponctuées tracées en creux. La nécropole a rendu aussi des vases de bronze du commencement de l'époque impériale et des armes abondantes, épées, fers de lance, umbos circulaires, apparentées aux dernières formes de la Tène.

M. Pič assigne l'an 50 après notre ère au commencement de ce cimetière qui aurait été utilisé jusqu'à la fin du second siècle. Je ne craindrais pas de reculer quelque peu la date initiale : la fibule bioculée (*Arch. Vyzkum*, pl. XXIV, fig. 4 et *passim*) était déjà connue au temps d'Auguste[1] ; la fibule à disque médian (*Arch. Vyzkum*, pl. XXIV, fig. 1), la fibule droite à dos cannelé (*Arch. Vyzkum*, pl. XL, fig. 12) apparaissent au Mont Beuvray à la même époque. Plusieurs autres types sont des dérivés immédiats de la Tène III. Je tiens même de M. Pič que quelques petits fragments de vases peints du type de Stradonic ont été recueillis à Pičhoře. Je reporterais donc volontiers au premier quart du premier siècle l'ouverture des fosses les plus anciennes.

On voit quel intérêt offre cette nécropole, comparée à Stradonic. Les deux stations présentent deux cultures distinctes mais qui paraissent s'être succédé immédiatement l'une à l'autre, de même que dans la Gaule, à la même époque, on voit la civilisation romaine remplacer la culture celtique.

Revenons maintenant aux idées de M. Pič à l'égard des stations protohistoriques de la Bohême.

Dans une dissertation très documentée, il aborde le problème ardu de la géographie ethnique de la Germanie, et comparant les indications fournies par César et Tacite aux données de l'ar-

1. V. Oscar Almgren, *loc. cit.*, p. 25, pl. III.

chéologie, bien souvent opposant les unes aux autres, il s'efforce de déterminer le territoire occupé par chacune des diverses tribus fixées au nord du Danube : Boïens, Marcomans, Hermandures, Quades et Cotins. Adversaire résolu de l'opinion commune qui placerait au v^e^ siècle l'arrivée des Slaves dans le Boïohemum, M. Pič croit reconnaître déjà les restes des ancêtres directs de la nation tchèque dans les tombes de Pichoře, du premier siècle de notre ère.

En ce qui concerne les Boïens, leurs traces, au centre de la Bohême, se trouveraient seulement dans certains groupes de sépultures à inhumation, et, contrairement à ce que dit César de l'adoption du rite de l'incinération chez les Gaulois, les Boïens n'en auraient point fait usage. A l'est de la Bohême, en Moravie, des sépultures contemporaines des précédentes, renfermeraient les restes des Cotins historiques. Quant à l'oppidum de Stradonic, on ne doit pas y chercher les vestiges d'une occupation boïenne, et ses défenseurs ne seraient autres que les Marcomans de Marbod. Le Hradischt doit donc être identifié avec le Marobodunum dont parle Tacite dans ses récits sur la guerre des Marcomans.

« On sait, dit M. Pič, par les textes historiques que ces Marcomans ont séjourné en Bohême au moins au temps de Marbod, durant les trente années comprises entre l'an 12 avant notre ère et l'an 19 du siècle suivant. Au rapport de César, les Marcomans comptaient tout d'abord parmi les tribus qui avaient occupé la Gaule orientale sous le commandement d'Arioviste. Ils ont ensuite envahi la Bohême, sous la conduite de Marbod, vers l'an 10 ou 9 avant notre ère. Il s'agit donc de savoir si, à cette époque, on distingue en Bohême les traces d'un courant envahisseur venu de l'ouest. A cet égard, je me permets d'alléguer le fait suivant : Les villes gauloises de Bibracte et d'Alésia furent conquises par César. Le musée de Saint-Germain possède une riche collection de ces deux stations gauloises. Deux séries d'objets m'ont frappé parmi ces collections. A Alésia et à Bibracte, s'est rencon-

trée une céramique particulière, caractérisée par des vaisseaux de forme allongée, façonnés au tour, de couleur rouge et blanche ou encore d'une autre couleur. Cette céramique est née de modèles grecs évidemment importés au centre de la Gaule par Marseille. »

M. Pič signale ensuite la ressemblance des fibules de fer de Bibracte et d'Alésia avec celles du Hradischt et passe à la géographie des vases peints :

« Les formes de ces vases dits d'Alésia et de Bibracte, sont ensuite reproduites dans l'Europe centrale au commencement de l'époque romaine; cette technique de la décoration peinte traverse le Rhin. Je n'ai vu des vases semblables qu'au musée de Wiesbaden, au musée de Darmstadt, sans indication de provenance, puis en Suisse, au musée de Berne — provenance d'Eugiwald près de Berne, avec fibule d'Alésia; — au musée de Constance, provenance d'Eschenz entre Constance et Bâle; de Constance même, seulement des tessons. Dans toute la Germanie méridionale, ces vaisseaux rouges et blancs n'apparaissent pas. Mais voici qu'un îlot de cette même céramique surgit à l'est avec la même fibule en fer, dans notre territoire de Bohême, à la forteresse de Stradonic, près de Beroun, sans que l'on puisse distinguer à première vue aucune transition géographique. Et comme on ne peut penser que deux industries produisant les mêmes types se soient développées indépendamment l'une de l'autre à Stradonic et à Alésia, c'est une hypothèse possible et digne de notre examen que de rechercher si la technique du style des vases d'Alésia aurait été transportée à Stradonic par quelque intermédiaire.

« Suivant moi le fait s'explique de la façon suivante :

« L'histoire nous apprend que les Marcomans furent avec les autres tribus suèves, chassés sous le roi Arioviste au delà du Rhin, au plus tard l'an 57 avant J.-C.[1]. Obligés de repasser le fleuve à nouveau, ils séjournèrent quelque temps sur le haut Main, d'où une expédition de Drusus les poussa en Bohême (12-9 av. J.-C.)...

« On sait que l'an 21 après J.-C. les Séquanes et les Éduens sous le commandement de Sacrovir, se soulevèrent contre Tibère. Plus tard, se manifestait en Gaule, une résistance opiniâtre, dirigée surtout contre l'introduction du cadastre romain. Au temps de cette rébellion des Gau-

1. César, *De bell. gallico*, I, LI-LII.

lois contre Rome, se place l'organisation de l'empire de Marbod, adversaire redouté des Romains. Il ne serait donc pas étonnant que les Éduens et les Séquanes en révolte eussent tourné leur attention vers ce nouveau foyer de résistance contre la puissance romaine et renouvelé avec les Marcomans une ancienne alliance. Tacite dit que lors de la prise de la ville de Marbod [par Catualda, chef Gothon, allié des Romains], en l'an 19 après J.-C., on y trouva des vivandiers et des négociants *venus des provinces romaines*, entraînés là par l'amour du lucre et l'oubli de leur patrie[1]. Nous ne pouvons nous soustraire à l'impérieuse tentation de voir une relation entre ces Séquanes et ces Éduens et la céramique de la forteresse de Stradonic. A une époque voisine du début de notre ère, celle-ci était une grande ville industrielle. Bibracte et Alesia s'y trouvent en quelque sorte transportées en partie et comme il n'est pas admissible que les vases aient voyagé de la Gaule à Stradonic, sans stations intermédiaires, nous devons penser que des émigrants sont venus de la Gaule centrale à Stradonic, où ils se sont livrés à la fabrication des vases et des fibules suivant la technique gauloise. Au temps de César, des Boïens avaient émigré au pays des Éduens et avaient été incorporés à ce peuple. Il est possible qu'un souvenir vivant de l'ancien Boiohemum se fut conservé chez ces Boïens au temps de Marbod. Stradonic enfin est l'unique ville antique de la Bohême, qui, située sur une hauteur, soit entourée d'une muraille, ce qui démontre une origine gauloise...

« Selon toute vraisemblance nous pouvons donc prétendre que la forteresse de Stradonic est le Marobodunum historique et les provinciaux rencontrés là par les soldats de Catualda n'étaient autres que les mécontents des Éduens et des Séquanes qui attendaient de Marbod la défaite des armées romaines[2] ».

M. Pič arrive ensuite à l'examen des nécropoles de Dobřichov et de Tuklat. Suivant lui, ces sépultures ne peuvent être celles des Marcomans. Tacite, après avoir raconté la prise de la forteresse de Marbod, ajoute que celui-ci dut chercher un refuge

1. Tacite, *Ann.*, II, 62. Veteres illic Suevorum prædae, et nostris e provinciis lixae ac negociatores reperti ; quos jus commercii, dein cupido augendi pecuniam, postremum oblivio patriae suis quemque ab sedibus hostilem in agrum transtulit.

2. Pič, *Arch. Výzkum*, 1897, p. 106 et suiv.

chez les Romains, ses anciens adversaires, et qu'il mourut déchu de sa renommée à cause de l'excès de son ambition. Catualda, vaincu à son tour par les Hermundures partagea le même sort et fut relégué à Fréjus dans la Gaule Narbonnaise.

Quant aux barbares qui les avaient suivis l'un et l'autre, dans la crainte, ajoute Tacite, que leur présence ne troublât le calme des provinces romaines, on les établit au delà du Danube entre les fleuves Marus et Cusus, et on leur donna pour roi Vannius, de la nation des Quades[1].

M. Pič estime que ces barbares, transportés au delà du Danube, constituaient tout le corps de nation des Marcomans, et que ceux-ci, par conséquent, ne doivent plus être recherchés en Bohême après l'an 19. Ainsi s'expliquerait la disparition rapide des types industriels de Stradonic au premier siècle. Quant aux vainqueurs des Marcomans, les Hermundures, ils ont dû mener une existence misérable et éprouver un dépérissement rapide : ce ne sont pas leurs restes qui se rencontrent dans la nécropole de Dobřichov, mais bien ceux des Tchèques, ancêtres des habitants actuels de la Bohême. A l'appui de cette thèse, M. Pič affirme que les vases funéraires du type de Dobřichov, les vases à méandres pointillés « apparaissent seulement là où l'on a parlé slave et nulle part ailleurs ».

Tel est dans son ensemble le système de M. Pič sur le passé protohistorique de la Bohême, système dont la discussion intéresse comme on le voit, non seulement l'archéologie de l'Europe centrale, mais celle de la Gaule propre.

Je n'ai pas à suivre l'érudit directeur du musée de Prague, dans ses intéressantes investigations sur les ancêtres de la nation bohémienne; mais il me permettra de lui présenter quelques

1. Tacite, *Annales*, II, 63.

objections pour ce qui concerne l'attribution de Stradonic aux Marcomans, associés à une colonie éduo-séquane.

Alors que je ne connaissais pas encore les publications de M. Pič, lors de ma visite au musée de Prague, en 1899, la similitude des antiquités de Stradonic et de Bibracte m'avait très vivement frappé. J'avais éprouvé la surprise que M. Pič avait lui-même ressentie au musée de Saint-Germain devant les vitrines de Bibracte. Cette ressemblance imprévue d'une station du Boïohemum, au temps celtique, avec un oppidum éduen m'avait immédiatement rappelé à l'esprit le récit de César touchant l'émigration des guerriers boïens sur le territoire éduen.

Comme M. Pič, j'avais pensé que l'archéologie pouvait ici compléter en toute certitude les renseignements de l'histoire et découvrir les traces du retour d'un groupe de Boïens dans leur ancienne patrie [1].

Un an s'est écoulé depuis ma visite au Musée de Prague, et depuis lors après avoir poursuivi mes recherches archéologiques sur la période de la Tène dans les musées d'Europe, je suis obligé de reconnaître que si, d'une part, les analogies des trouvailles de Stradonic et de Bibracte restent à mes yeux un fait acquis et d'un très haut intérêt, d'autre part, cette ressemblance ne m'apparaît plus avec ce caractère tout à fait exceptionnel et imprévu que j'étais porté à lui attribuer tout d'abord. Je considère actuellement que la présence à Stradonic d'un groupe éduo-boien est une hypothèse *possible*, mais elle ne me paraît plus *nécessaire* pour expliquer les faits observés.

Le principal argument en faveur de cette thèse de l'exode est fourni par la poterie peinte. Mais il repose sur une observation

1. Il ne saurait être question ici d'une nouvelle émigration de toute la nation boïenne qu'un texte de Tacite mentionne encore en Gaule, près du pays éduen au temps de Vitellius (*Histor.*, II, c. LXI).

d'ordre négatif, sur l'absence de cette poterie entre la Suisse orientale et Stradonic. Or l'histoire de l'archéologie nous enseigne que de tels arguments n'ont souvent qu'une existence précaire. Pour ne citer qu'un seul exemple, M. de Hochstetter, n'a-t-il pas pendant longtemps soutenu énergiquement que la civilisation dite de la Tène n'avait point dépassé le Danube? Aujourd'hui, dans les provinces danubiennes et illyriennes, l'archéologie de cette période compte une portion importante de son domaine. De même, on estimait jusqu'à ces dernières années que la durée de la civilisation dite de Hallstatt s'était prolongée en Haute-Bavière jusqu'à l'époque romaine et que l'époque de la Tène n'y était pas représentée. On sait maintenant, depuis la découverte de nouvelles nécropoles, que cette dernière culture s'est au contraire manifestée dans cette région comme dans les provinces voisines.

La statistique des trouvailles nous montre la poterie peinte celtique répartie dans presque toute les parties de la Gaule, sauf dans le sud-est, puis sur le Rhin et en Suisse jusqu'à Berne. D'un jour à l'autre de nouvelles découvertes peuvent étendre cette aire géographique et achever de jalonner la voie commerciale, reliant le Boiohemum au territoire éduen. L'abondance des monnaies helvètes dans le numéraire de Stradonic laisse pressentir déjà l'existence de cette route. On peut se demander si elle n'aurait pas conduit peu à peu la technique des vases peints et des émaux gaulois jusqu'à Stradonic, point terminus de leur diffusion, sans qu'il paraisse nécessaire de recourir à une migration pour expliquer un fait dû à l'expansion naturelle d'une civilisation prospère.

C'est là une question problématique, dont l'avenir apportera sans doute la solution. Grâce à sa situation géographique, la Bohême placée au centre de l'Europe, fut de tout temps pénétrée profondément par des éléments étrangers, partis

souvent de directions opposées. Aussi l'étude de ses antiquités présente-t-elle un intérêt tout particulier. Dans ses recherches sur les temps de l'âge du bronze en Bohême, M. Pič a reconnu et mis en relief la variété curieuse des types céramiques. Parmi les courants étrangers dont il retrouve alors des traces, il en est un qui relie déjà la Gaule à la Bohême. Les vases de nos dolmens se retrouvent au Musée de Prague. A l'époque hallstattienne, les *mohyly* ou tumuli de la Bohême méridionale reçoivent le même mobilier que les tombelles de la Franche-Comté. Enfin, quand la civilisation de la Tène rayonne en Europe, elle pénètre de bonne heure en Bohême. Sa dernière phase est celle de sa plus large diffusion en Europe, et pour cette période de grande expansion commerciale, il paraît inutile, afin d'expliquer des analogies d'ordre archéologique, de recourir à l'hypothèse d'une migration.

Je ferai une autre objection à la thèse de M. Pič : elle est relative à l'époque qu'il assigne à la destruction du Hradischt. D'après les monnaies et l'ensemble des types industriels, je ne crois pas qu'on soit autorisé à faire descendre cet événement jusqu'à l'an 19 après notre ère.

Si Stradonic est une forteresse fondée à l'arrivée des Marcomans et ruinée au moment de leur expulsion, son existence n'aurait eu qu'une durée de trente ans, entre l'an 12 environ avant J.-C. et l'an 19 après J.-C. Or, en étudiant les trouvailles numismatiques, j'ai signalé l'absence de toute monnaie impériale romaine; cette constatation s'accorde difficilement avec l'hypothèse d'une occupation exclusivement contemporaine d'Auguste et de Tibère. Alors que le numéraire est abondant et les monnaies étrangères représentées par des types variés, ne serait-il pas singulier que celles de César et d'Auguste fassent entièrement défaut et suffirait-il, pour expliquer cette lacune, d'alléguer que les

hostilités incessantes entre les Romains et les Marcomans n'étaient pas de nature à favoriser les échanges entre les deux peuples ?

On ne saurait, d'autre part, expliquer ce fait, en soutenant, comme le fait M. Undset[1], que les habitants de Stradonic, dans leurs relations commerciales internationales, acceptaient difficilement le numéraire étranger; nous trouvons au contraire, parmi leurs monnaies, de nombreuses pièces d'argent et de bronze, frappées en Gaule et en Helvétie.

Depuis la conquête du Norique (an 16 avant J.-C.), de la Pannonie (an 10 av. J.-C.), de la Rhétie et de la Vindélicie (an 15 av. J.-C.), la frontière romaine touchait au Boiohemum. Les monnaies d'Auguste, au témoignage de M. Osborne, se rencontrent dans les dépôts monétaires de cette contrée.

La composition des fibules me paraît également donner lieu à des objections sérieuses. On a vu en effet que les formes les plus récentes du Mont Beuvray, celles que l'on doit classer dans la catégorie des premières fibules provinciales-romaines et parmi les plus récentes de la Tène III, en un mot les fibules contemporaines d'Auguste, font défaut à Stradonic, où l'on trouve par contre, en abondance, celle de la Tène II. Or, dans l'hypothèse de M. Pič, l'occupation de Stradonic commencerait à peu près au moment où celle de Bibracte finirait, puisque l'abandon de Bibracte date de l'an 5 environ av. J.-C. On devrait donc s'attendre à rencontrer dans l'oppidum bohémien les types les plus récents du Beuvray. C'est précisément l'inverse qui se produit.

Les types de fibules auxquels je fais allusion ici, sont les fibules à griffes, dont j'ai parlé plus haut, celles à disques médian et celles à cannelures dorsales, toutes communes au Mont Beuvray. Ces différents types ne sont d'ailleurs pas étrangers à l'archéo-

1. *Loc. cit.*, p. 50.

logie de la Bohême, puisqu'on les voit tous apparaître dans les tombes de Pičhoře.

En résumé, je suis porté à considérer Stradonic comme un oppidum boïen fondé dans le cours du premier siècle et détruit peut-être à l'arrivée de Marbod, vers l'an 10 avant J.-C. Sa ruine ne serait donc antérieure que de quelques années seulement à l'abandon du Mont Beuvray.

Je ne songe nullement à nier les traces de l'influence romaine sur la civilisation de Stradonic, mais j'ai montré que les types industriels qui semblent d'origine italienne, apparaissent déjà à Bibracte avant l'an 5.

Au milieu des conjectures encore discutables que provoquent les belles découvertes de Stradonic et leur comparaison avec celles de Bibracte, un fait irréductible subsiste que l'archéologie de la Tène doit retenir : c'est l'étroite similitude de deux centres de culture celtique, qui, bien que séparés par une distance de deux cents lieues, nous donnent en quelque sorte deux images semblables et se complétant l'une par l'autre d'une même civilisation.

Aujourd'hui que les limites extérieures de la culture de la Tène sont à peu près connues, on commence à distinguer quelques groupes géographiques secondaires dans ce vaste territoire, trop étendu pour offrir une parfaite unité. Lorsque les confins de ces subdivisions intérieures seront déterminés exactement, nous saurons si Stradonic comparé à Bibracte, forme vraiment un îlot détaché du continent de la Tène III, îlot de formation accidentelle, ou si au contraire les deux oppida, reliés par une suite continue de stations similaires appartiennent à une de ces grandes provinces de la fin du second âge du fer dont on entrevoit déjà la prochaine délimitation.

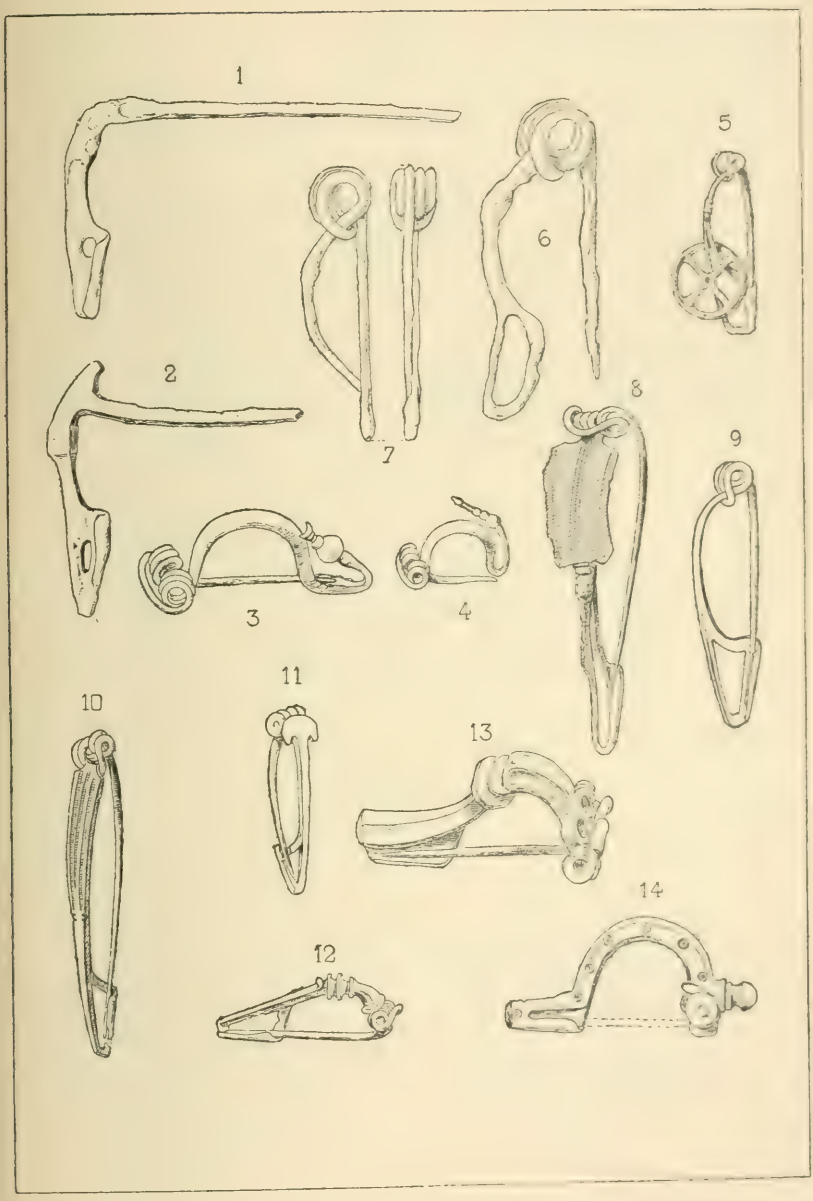

FIBULES DE STRADONIC

Demi-grandeur.

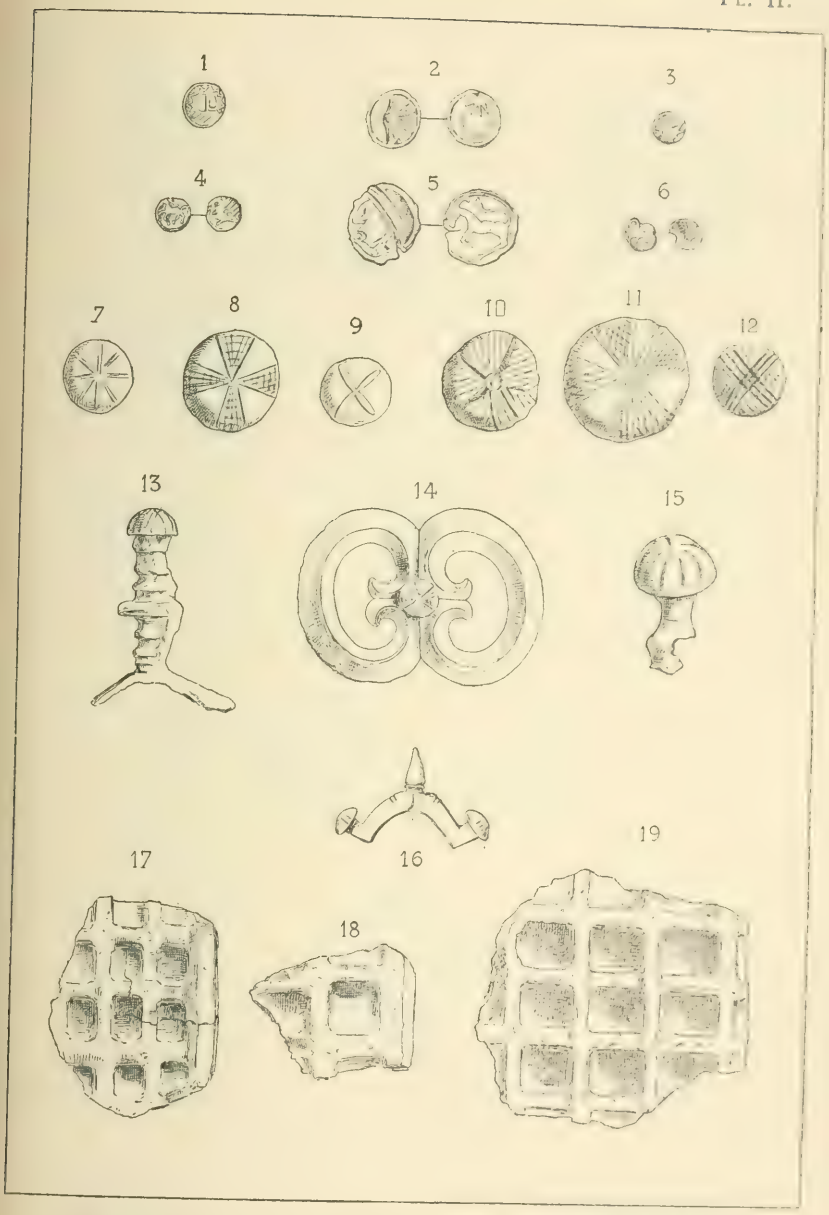

Fig. 1-6, 10-12, 14-18. — FOUILLES DE STRADONIC
Fig. 7, 8, 9, 13, 19. — FOUILLES DU MONT BEUVRAY
Demi-grandeur.

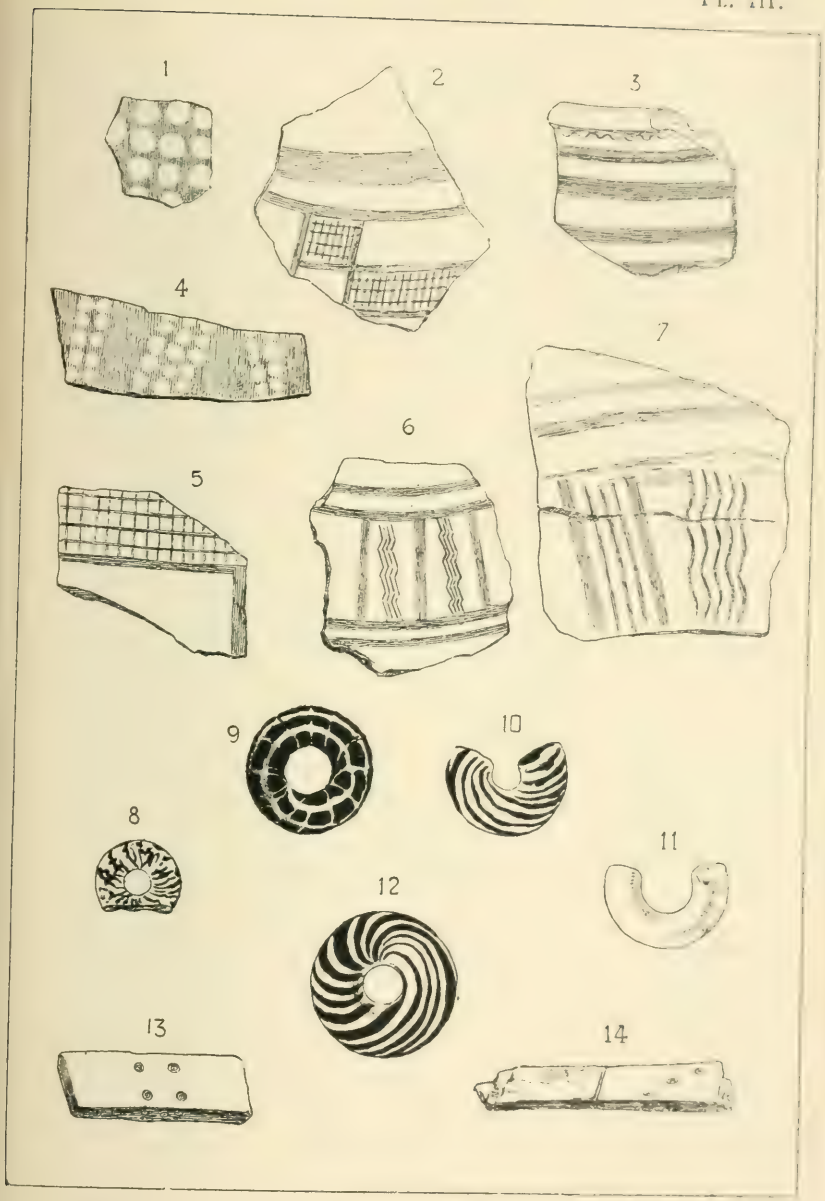

Fig. 4 et 7. — FOUILLES DU MONT BEUVRAY
Fig. 1-3, 5, 6, 8-14. — FOUILLES DE STRADONIC
Demi-grandeur.

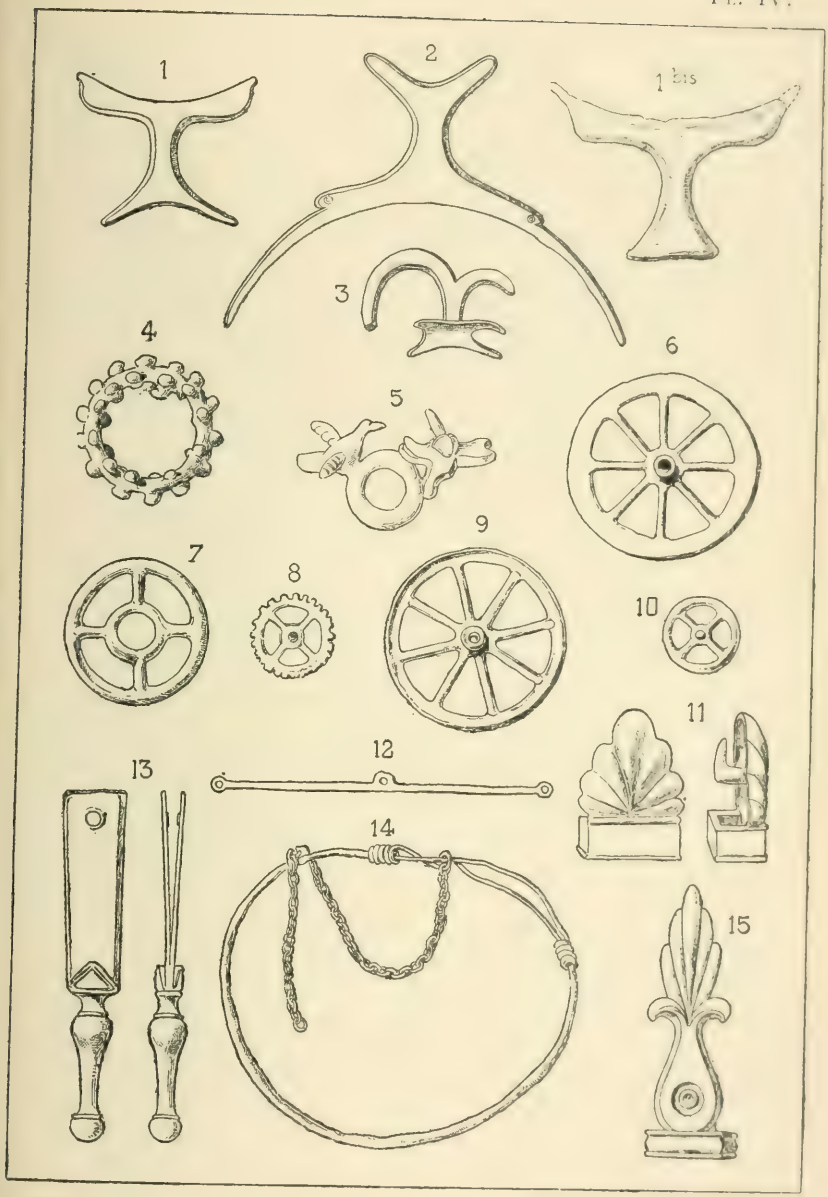

FOUILLES DE STRADONIC

Demi-grandeur.

IV

FOUILLES MACONNAISES[1]

PAR

M. JULES PROTAT

Tous ceux qui se sont occupés du Mâconnais gallo-romain, archéologues, numismates et collectionneurs, tous ceux qui se sont passionnés pour l'étude des problèmes de notre très ancienne histoire locale, ont déploré la disparition presque complète des monuments antiques et l'absence de documents et de renseignements sur une époque qui fut certainement très florissante dans notre région.

Les générations qui nous ont précédés ne nous ont presque rien laissé.

De nombreux monuments s'élevaient partout sur notre sol mâconnais, au Ier et au IIe siècle ; à diverses reprises, les substructions en ont été mises au jour ; d'importants trésors, de magnifiques objets d'art ont été exhumés.

Les rares inscriptions romaines qui nous sont parvenues nous parlent aussi de temples et de statues.

1. Tous les objets décrits dans ce mémoire ont été reproduits dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e Série, t. V, pl. I à XXX.

Nous savons, par quelques lignes d'une chronique moderne, qu'un vaste temple s'élevait sur l'emplacement de l'hôpital actuel de Mâcon ; lors de la construction de cet hôpital, vers 1764, on en découvrit les fondations, en même temps que l'on mettait au jour un merveilleux trésor ; mais le plan des fondations de ce temple n'a pas été relevé et le trésor (bijoux, statues d'argent, 30.000 monnaies) fut en partie fondu, le reste dispersé sans qu'il en ait été fait inventaire.

L'enceinte de l'oppidum gallo-romain de Mâcon était encore visible, paraît-il, sur quelques points, il y a 50 ans ; mais il serait bien difficile de la restituer de nos jours.

Des mosaïques ont été trouvées à Saint-Clément, lors de la construction du chemin de fer, d'autres à Flacé, en 1841 ; il ne reste rien des unes ni des autres. Plus récemment une autre mosaïque a été exhumée à Flacé ; grâce au zèle de M. Lex, archiviste départemental et conservateur des collections municipales, un important fragment de ce pavage est entré au musée de Mâcon ; mais les substructions qui accompagnaient la mosaïque ont disparu et actuellement une maison moderne s'élève sur l'emplacement de la villa romaine.

La vieille cité mâconnaise s'étendait certainement sur une large superficie, puisque l'on a trouvé des traces de constructions romaines sur des points très éloignés du centre de la ville, mais ces points n'ont pas été repérés.

Le *sanatorium* romain était établi à 4 kilomètres de la ville, il n'en reste guère actuellement que le nom [1].

Par le nombre et l'importance des trouvailles faites depuis 30 ans dans notre sol mâconnais, on peut juger de la quantité

1. Aujourd'hui la *Sénétrière*, ferme isolée au sommet d'une colline (La Grisière) qui domine la ville au nord, et voisine d'un atelier paléolithique.

considérable d'objets archéologiques qui ont dû être exhumés durant les siècles écoulés et qui sont à jamais perdus.

Les collectionneurs n'ont pourtant pas manqué à diverses époques : on peut citer quelques noms d'amateurs qui, au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, avaient acquis des objets romains provenant de trouvailles mâconnaises ; mais les collections anciennes ont été dispersées sans avoir été décrites ni cataloguées et actuellement il n'en reste rien [1].

Quelle belle série pourtant on aurait pu constituer et que de précieux documents pour notre histoire locale !

Ce n'est pas uniquement le sol de la ville qui a été fertile en débris archéologiques ; tout autour de Mâcon et sur un vaste rayon, dans toute la campagne voisine, on trouve encore aujourd'hui des traces de l'occupation romaine (substructions, poteries, monnaies, objets de bronze ou autres) ; mais ces découvertes se font de plus en plus rares, car l'intensive culture moderne bouleverse le sol plus profondément chaque année.

Si tous les points où des trouvailles de quelque importance ont été faites avaient été soigneusement relevés, ils constitueraient actuellement un véritable réseau du plus grand intérêt pour nos études d'archéologie mâconnaise.

Je ne parle pas des voies romaines qui convergeaient vers Mâcon ; elles aussi ont disparu en très grande partie, sans que leur tracé, à quelques rares exceptions près, ait été relevé.

Le musée de Mâcon est pauvre en objets romains ; les collections locales ne sont pas riches, mais elles contiennent pourtant

1. Il faut faire exception pour l'importante collection numismatique (époque romaine) du lieutenant particulier au présidial de Mâcon, Cl. Bernard, le chroniqueur Mâconnais. Le catalogue de ses monnaies a été imprimé à Mâcon, en 1750, peu de temps après sa mort ; j'en possède un exemplaire ; c'est un inventaire de 114 pages, restreint aux seules monnaies d'or et d'argent, et ne donnant pas l'origine des pièces.

bon nombre d'objets curieux qu'il importerait de ne pas laisser disperser sans en conserver l'image et la description.

Il conviendrait, ce me semble, de ne pas suivre les anciens errements, mais, au contraire, de léguer à ceux qui nous suivront tous les matériaux capables d'être utilisés plus tard à la reconstitution de notre glorieux passé.

C'est dans ce but que j'ai entrepris de reproduire et de décrire sommairement quelques objets, de provenance certaine, trouvés dans la région mâconnaise, et qui font partie de mes collections.

Je m'abstiendrai de toute dissertation, m'appliquant uniquement à donner des renseignements précis et des reproductions exactes.

MACON

Le sol de la ville de Mâcon, particulièrement le quartier de Saint-Brice, entre le cimetière actuel et la rue Rambuteau, renferme d'innombrables sépultures romaines; cette nécropole s'étend sur une grande partie du haut de la ville, à droite et à gauche de la ligne du chemin de fer, à droite et à gauche de la rue Victor-Hugo, dans la rue Rambaud, et des deux côtés de la rue Gambetta; la surface ainsi délimitée peut être assimilée à un rectangle de 400 mètres sur 500 mètres de côté, c'est-à-dire à une superficie de 20 hectares.

Il y a quelques années, j'eus l'occasion de fouiller un jardin voisin de la rue Rambaud que l'on pouvait supposer riche en sépultures romaines car, à diverses reprises, les voisins avaient fait des découvertes de ce genre. Ce jardin est celui de la Caisse d'épargne actuelle (il est indiqué sur la planche I par un point rouge).

Les fouilles entreprises sur une superficie de 60 mètres carrés

seulement et sur une profondeur variant entre 2 mètres et 2m 50 restituèrent plus de 70 sépultures, sépultures par incinération, superposées souvent et resserrées dans un lit de cendres contenant des traces de charbon de bois. L'incinération était généralement incomplète, plusieurs squelettes d'adultes ont été trouvés entiers.

Chaque sépulture se composait, à peu d'exceptions près, d'une urne funéraire dont la forme est très variable, d'un lacrymatoire en verre, rarement intact, et d'un petit vase généralement en terre samienne; ce petit vase, en forme de pocule et en argile rare, avait probablement servi à recevoir l'eau lustrale; il était toujours brisé en deux ou trois fragments. Cette coutume de briser un objet sur le bord de la tombe subsistait encore naguère sur quelques points de la région[1].

Chaque urne contenait des cendres et des os calcinés; beaucoup d'entre elles renfermaient en outre quelques menus objets en pâte d'émail, en bronze ou en verre. J'ai rencontré aussi, dans ces urnes, quelques rares monnaies; la plus ancienne est un grand bronze d'Auguste, la plus rapprochée de nous, un moyen bronze d'Antonin le Pieux.

Au fond d'une belle urne de forme ovoïde se trouvait un grand bronze de Julie, fille de Titus.

Les urnes sont généralement en terre, leur type varie beaucoup; plusieurs vases n'ont aucunement la forme funéraire et sont de simples poteries grossières. Chaque vase funéraire était recouvert par un couvercle de poterie quelconque plus ou moins bien adapté aux dimensions du vase. Je n'ai rencontré que trois urnes en verre, une seule, ornée de côtes en relief, et remarquable par ses irisations, a pu être conservée intacte.

1. A Solutré, on brisait et on jetait dans la fosse le cierge qui avait servi aux funérailles; je tiens ce renseignement de l'abbé Ducrost.

Outre les urnes funéraires, j'ai recueilli, dans ce vaste lit de cendres, des poteries de toutes sortes, des œnochoés la plupart brisées, plusieurs coupes ou patères grandes et petites, en terre ordinaire ou en terre samienne, un petit canthare à deux anses, une lampe.

Une œnochoé en verre excessivement mince, mais sans irisations, était brisée, j'ai pu la reconstituer; elle a, par sa légèreté quelque analogie avec les verres vénitiens du XVI^e^ siècle.

Une grande urne en verre mesure 16 centimètres de haut sur un diamètre de 19 centimètres 1/2.

Il faut également signaler une sépulture d'enfant; les cendres sont enfermées dans une petite œnochoé en verre, à panse carrée, le vase de verre était lui-même emprisonné avec quelques fragments d'os d'enfants entre deux blocs de pierre évidés intérieurement.

Les mêmes fouilles ont donné une urne en terre ordinaire avec un lacrymatoire, l'obturation de l'urne est obtenue par un simple fragment de poterie; à côté de cette urne se trouvait un vase dont je n'ai pu déterminer l'usage d'une façon certaine, il ressemble à un moderne lampion et porte à l'intérieur, au centre, une douille verticale; il est probable que cette douille était destinée à recevoir la mèche d'un luminaire, et que le vase est une lampe d'une forme spéciale et peu connue.

Les objets en verre étaient assez variés : un petit vase polychrome, de divers tons bleus mêlés de blanc, dont je ne possède que des fragments, devait avoir la forme d'un canthare, les attaches des deux anses existent encore, ce verre est d'une constitution analogue à ceux auxquels la technique italienne a donné le nom de *millefiori*; deux spécimens de mascarons en verre moulé dont une tête de Méduse, une aiguille en ivoire, une épingle en ivoire également se terminant par un

buste de femme, une monnaie fixée au bras de l'un des squelettes, une grande œnochoé en verre, à panse carrée, qui contenait également des cendres et avait par conséquent servi d'urne funéraire; puis 4 monnaies dont j'ai parlé plus haut.

Il faut encore mentionner divers fragments de poteries sigillées, les unes en terre samienne, les autres en argile ordinaire. Les ornements figurent des feuilles d'ache, des pampres, des têtes humaines, des décors géométriques, des écailles (imbrications), des plumes, des animaux, quelques-uns de ces ornements sont fixés par le procédé de la barbotine [1]; l'un des fragments représente le sacrifice d'un chevreau avec les outils du sacrificateur : simpule, aspersoir, bâton d'augure, vase et couteau.

Ce sont des spécimens très variés de l'industrie fictile gallo-romaine.

Les marques de potiers sont peu nombreuses. Les objets de bronze et de fer trouvés en dehors des urnes se réduisent à deux fibules, une cuiller en bronze, des anneaux, un disque et un clou de cuivre et une lame de couteau triangulaire en fer.

Je n'aurais pu décrire tous les menus objets trouvés dans chaque urne funéraire; ces objets sans grand intérêt, se répètent le plus souvent; voici ce qu'une de ces urnes contenait : une agrafe de bronze, en deux pièces bombées avec un grand nombre de petits cabochons, de bronze également, proviennent probablement d'une ceinture de cuir sur laquelle les cabochons devaient être rivés; deux agrafes plus petites, une médaille très oxydée, munie d'une bélière et figurant un génie ailé, deux anneaux en fer, un manche d'outil en fer se terminant par une torsade, une série de grains de collier en pâte d'émail, une amulette, également en pâte d'émail qui, vraisemblablement, formait le centre du collier,

1. M. J. Déchelette a signalé récemment ce même procédé de barbotine sur des vases trouvés à Saint-Rémy (Allier), *Revue archéologique*, 1901.

des fragments d'ambre fondu et de verre fondu, enfin des débris d'os calcinés; l'urne était remplie entièrement par tout ce mobilier funéraire.

Une quantité considérable de grands clous en fer, dont quelques-uns sont complètement exempts d'oxydation, la position de ces clous et de nombreuses traces de planches vermoulues me font croire que les corps des adultes qui n'étaient pas complètement détruits par l'incinération étaient parfois recueillis avec l'urne funéraire, dans un cercueil en bois; dans ce cas, l'urne était placée à côté de la tête du défunt.

SAINT-NIZIER (Ain)

L'importante trouvaille de Saint-Nizier (Ain) remonte également à plusieurs années. Un cultivateur découvrit, à quelques pas de son habitation, une série d'objets en bronze de grand intérêt :

1° Une jambe de bronze incrustée d'argent; la statue totale devait avoir environ 53 centimètres de hauteur. (Voir la planche.)

2° Une épaisse plaque de bronze, de forme rectangulaire très allongée, également incrustée d'argent (rinceaux, feuilles et fruits de lierre) figurant un carquois rempli de flèches et appartenant très probablement à la même statue.

3° Un fragment de bronze rectangulaire représentant une draperie flottante; sa hauteur est de 17 centimètres sur une largeur de 14.

4° Une statuette de Mercure, haute de 19 centimètres 1/2.

5° Un manche de clef, en bronze également, représentant vaguement l'avant-corps d'un levrier, la tête reposant sur les deux pattes de devant de l'animal.

JAMBE DE BRONZE INCRUSTÉE D'ARGENT

6° Un objet en trois pièces qui constitue un brûle-parfums et, bien qu'incomplet, affecte la forme du classique encensoir religieux.

7° Une petite base cubique, creuse, qui pouvait servir de support à une statuette.

8° Des monnaies en bronze.

Le style de la jambe de bronze et sa technique impeccable nous reportent à la belle époque de l'art grec et nous font vivement regretter de n'avoir pu retrouver des fragments plus importants de la statue; la jambe est revêtue d'une cnémide incrustée d'argent et sa riche ornementation a été merveilleusement conservée, les incrustations sont solidement serties dans le bronze [1].

Une magnifique patine foncée recouvre l'objet entier; il a figuré à l'Exposition de 1878, au Trocadéro [2].

Se basant sur la forme des ornements incrustés qui ont quelque analogie avec des foudres, M. de Longperrier avait émis l'opinion que la statue pouvait bien être celle de Jupiter; mais la présence du carquois, que M. de Longperrier n'avait pas vu, indiquerait plutôt une statue d'Apollon, d'autant plus que les principales figurations de ce dieu le représentent avec la chlamyde flottante derrière les épaules et que la draperie à larges plis pourrait bien être un fragment de cette chlamyde; sa largeur de 14 centimètres correspond parfaitement à la largeur des épaules d'une statue dont la taille totale est de 53 centimètres.

Les massifs de maçonnerie en ciment romain trouvés presque à fleur du sol, au cours de mes recherches et à quelques pas de la cachette, ont une importance trop considérable pour avoir

1. Ce mode de décoration s'est rencontré plusieurs fois déjà sur des bronzes trouvés à Mâcon ou en Mâconnais.

2. Depuis la tenue du Congrès de Mâcon cette jambe a également été exposée, l'an dernier, au *Petit Palais* (Exposition rétrospective de l'Art français), avec d'autres objets de mes collections.

appartenu à une simple villa; ces massifs constituent probablement les substructions d'un temple antique.

La statuette de Mercure, de médiocre valeur artistique, représente le dieu debout, nu, coiffé du pétase et tenant une bourse de chaque main : l'une des bourses s'est détachée et a été égarée pendant les fouilles.

Le manche de la clef en bronze se termine par un anneau de suspension; de la clef elle-même, en fer, il ne reste que la partie solidement enchâssée dans le bronze, le surplus a été détruit par l'oxydation.

Le brûle-parfums en trois pièces est excessivement simple de forme et privé d'ornementation, les deux pièces principales sont chacune percées de trois trous se correspondant et ayant pour but de laisser passer les chaînettes de suspension de l'appareil, chaînettes qui n'ont pas été retrouvées.

Quant aux monnaies, elles étaient au nombre de cinq. La plus ancienne est un moyen bronze de Tibère; puis viennent deux moyens bronzes, l'un d'Antonin le Pieux, l'autre de Marc-Aurèle; enfin, les plus récentes sont deux grands bronzes, l'un de Commode avec son buste jeune et imberbe, l'autre de Lucile, sa sœur.

La monnaie de Commode, datée de la quatrième puissance tribunitienne de cet empereur, a été frappée du vivant de Marc-Aurèle, la pièce est fruste.

On peut fixer l'époque de l'enfouissement de ces objets au milieu du règne de Commode ou aux dernières années de ce règne, vers 190 après J.-C.

Voici maintenant un objet trouvé dans la Saône en face de Montmerle; c'est l'anse d'une œnochoé de bronze qui pouvait avoir de 25 à 30 centimètres de haut, le diamètre de l'orifice du vase mesurait 9 à 10 centimètres. (Voir la planche.) L'anse était

ANSE INCRUSTÉE D'ARGENT TROUVÉE DANS LA SAÔNE GR NAT

soudée au col par un motif d'ornementation se terminant par deux têtes d'oiseau symétriquement placées, et venant s'adapter horizontalement au rebord de l'orifice du vase. Sur toute sa longueur, cette anse porte une décoration en bas-relief assez variée ; tous ces motifs étaient cernés de fils d'argent incrustés qui ont disparu en partie par l'usure ou l'oxydation. En haut, on reconnaît des outils de sacrifice passés dans une gaine et un lièvre suspendu par les pattes de derrière ; en bas est figurée la porte d'un camp avec des tentes au second plan, la décoration se continuait sur la panse qui n'a pas été retrouvée.

Je mentionnerai aussi une anse en bronze ornée à sa base d'un masque de Silène, une balance romaine à peson et deux panthères accroupies en bronze également, l'une d'elle appuie la patte droite sur un médaillon orné d'un aigle éployé. Fr. Lenormant auquel j'avais montré cette petite panthère, se demandait si elle n'était pas destinée à orner un casque ou une enseigne militaire ; ce curieux objet provient de Verdun-sur-Saône.

SALORNAY-SUR-GUYE ET SENNECÉ

La trouvaille faite à Salornay-sur-Guye en 1882 se compose de deux bracelets d'argent, deux bagues en or et une cuiller d'argent. Les bracelets massifs, légèrement elliptiques, sont ouverts en forme de fer à cheval, à l'imitation des bracelets gaulois, mais ils sont bien romains, romains comme le bracelet d'or de même forme et de mêmes dimensions que possède le musée de Bourg [1].

La petite bague d'or est massive, elle a perdu son chaton, la grosse bague est creuse et contient encore de la résine ; elle est

1. Ce bracelet d'or, trouvé à Brou, était du reste accompagné de nombreuses monnaies romaines ; c'est certainement par erreur qu'il a été attribué à l'époque gauloise.

ornée d'une intaille sur cornaline figurant un guerrier debout, casqué, portant un bouclier et un glaive vertical ; la cuiller d'argent, élégante de forme, coudée au point d'attache de la spatule est marquée, à la pointe, de trois lettres que j'avais lues : O. A P.

J'avais pris ces lettres pour un poinçon de maître, M. A. Héron de Villefosse a bien voulu rectifier ma lecture et m'indiquer que ce sont les initiales du nom du propriétaire de l'objet : Q A P.

Aucune monnaie n'accompagnait cette trouvaille. Un fait absolument remarquable c'est que, quelques années auparavant, on avait fait, à Sennecé près Mâcon, dans le parc de M. André, une trouvaille absolument identique : un bracelet d'argent de même forme et de même poids, une bague d'or, également creuse et ornée d'une intaille, objets tout à fait similaires à ceux de Salornay. Mais, à Sennecé, on avait recueilli, en même temps, une vingtaine de monnaies de l'époque de Gordien le Pieux et de ses prédécesseurs, ce qui nous fixe sur la date approximative de l'enfouissement des deux petits trésors. J'ai pu faire entrer également la trouvaille de Sennecé dans ma collection, ces bijoux sont identiques à ceux de Salornay à part l'intaille de la bague qui représente, très grossièrement gravée, une figure assise tendant la main à un enfant debout.

DIVERS

Il me reste à décrire les bagues et les intailles trouvées dans la région mâconnaise.

Les trois premières bagues sont en or, la première creuse, les autres massives, elles ont été trouvées en Bresse, dans les environs de Pont-de-Vaux, et faisaient partie de la collection de M. Benoît, ancien notaire ; les intailles dont elles sont ornées

représentent : la première une Victoire ailée, la deuxième un personnage indéterminé, la troisième un guerrier debout, casqué, portant un bouclier et une haste.

La quatrième bague, en or aussi et massive, a été également recueillie en Bresse, à Saint-Cyr-sur-Menthon, la pierre dont elle est ornée figure un moissonneur.

La bague qui porte le n° 5 est en bronze, son intaille est une sardonix de très beau style, elle représente deux Amours présidant à un combat de coqs; cette bague a été trouvée dans le lit de la Saône, la surface du métal est recouverte en partie d'oxyde de fer.

Les autres intailles sur jaspe ou sur cornaline, recueillies par des cultivateurs ou des terrassiers représentent : un portrait de Domitien; une tête de femme à droite; un Cupidon jouant avec le simpule; un cavalier à droite, un génie tenant un rameau et une faucille; une femme assise à gauche, entourée de divers attributs peu distincts, et un génie ailé, à droite, appuyé sur une longue haste; cette dernière pierre provient du sommet de la montagne de Suin, elle a été recueillie dans le cimetière qui entoure l'église, en même temps que des monnaies romaines et gauloises.

V

LE CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE SAINT-AMOUR

(SAONE-ET-LOIRE)

PAR

M. SAVOYE

Ce cimetière antique est situé sur le versant occidental du coteau sur lequel est bâti le petit bourg de Saint-Amour, près des hameaux des Bertheaux et de la Ville, non loin de la limite du Beaujolais et du Mâconnais.

A diverses reprises les travaux de culture exécutés en ce lieu ont ramené au jour des débris archéologiques d'époques diverses, en faisant découvrir des tombes formées d'un caisson en dalles brutes, ou grossièrement équarries, tirées des coteaux jurassiques voisins. Près de là sourdent des sources qui n'ont sans doute pas été sans influence sur le premier établissement de l'homme sur ce point.

Nous ne nous occuperons pas des découvertes antérieures à 1870, elles n'ont laissé qu'un vague souvenir dans l'esprit des habitants du pays.

Vers 1894, un sieur Santé exhuma une dizaine de tombes qui furent détruites sans que le bruit de leur trouvaille parvînt aux oreilles d'aucun archéologue. Plus récemment, en 1889, M. Mantoux, acquéreur du champ, rencontra à une profondeur

moyenne de soixante centimètres quatre autres sépultures vides de leur contenu, qu'il nous fut donné de voir.

Une cinquième tombe ayant été découverte, on nous donna l'autorisation de la fouiller. M. Ernest Chantre, directeur adjoint du Muséum de Lyon, voulut bien se rendre sur les lieux, le 22 octobre de la même année, et nous prêter le secours de sa grande expérience en ce genre de recherches.

Le caisson paraissait intact et se présentait à nous avec les caractères des tombes précédentes : dalles posées de champ formant un quadrilatère légèrement plus étroit vers les pieds et orienté de l'ouest à l'est. Deux tuiles romaines à rebords remplaçaient une dalle sur l'un des côtés. Le tout était recouvert de pierres plates.

La terre qui remplissait l'intérieur, enlevée à la main avec précaution, laissa apercevoir deux squelettes superposés, étendus sur le dos, les bras allongés le long du corps et privés de leurs têtes. Le squelette supérieur, par la gracilité des os et sa taille peu élevée, approximativement 1^m 58, parut appartenir à une femme ou à un adolescent. Au-dessous reposait un individu de haute stature, environ 1^m 85, fortement charpenté et très vigoureux, comme le prouvait le grand développement de ses empreintes musculaires.

En raison du peu de longueur du caisson, $1^m 35$, les corps avaient été déposés les jambes repliées violemment sous les cuisses, les genoux touchant la paroi du fond. Il ne s'agissait pas ici de corps décharnés préalablement comme on l'a constaté parfois à l'époque néolithique ; nous nous sommes assuré que tous les ossements des squelettes étaient bien dans leur connexité naturelle.

Les os pouvant donner lieu à des mensurations anthropométriques, mis de côté par M. Chantre, furent malheureusement brisés par un employé d'octroi qui n'eut pas pour cette poussière

humaine la tendresse d'un archéologue. La seule remarque anatomique qui put être faite *de visu*, c'est que l'humérus du plus grand individu présentait la perforation olécrânienne constatée généralement chez les races les plus primitives. A part ce caractère d'atavisme partiel, les autres ossements ne présentaient rien d'anormal.

Les têtes avaient dû être enlevées après l'inhumation, car il restait, entre les troncs des squelettes et le haut de la tombe, l'espace nécessaire pour les loger. Ajoutons que cette violation avait eu lieu lorsque les chairs avaient disparu. Nous avons trouvé, en effet, un maxillaire inférieur brisé, muni de ses dents, qui avait dû se détacher au moment de l'enlèvement des crânes.

Pour ne citer que des exemples du même genre tirés des environs, dans une sépulture sur foyer, de Solutré, signalée par MM. de Ferry et Arcelin au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Norwich, en 1868, le cadavre qui ne paraissait aucunement avoir été dérangé, était privé de sa tête. La même anomalie s'est rencontrée dans un cimetière antique que nous avons commencé à fouiller, en novembre 1898, à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), non loin de la Saône, à la hauteur du gué et des palafittes de Grelonges.

Comme mobilier funéraire, cette sépulture double nous a fourni des fragments d'un vase à libations ou à victuailles, en terre grise, de forme pure et gracieuse, placé à la hauteur des têtes.

Une sixième tombe, exhumée quelques jours plus tard, renfermait un squelette dont la tête était broyée en morceaux très menus, et sans doute intentionnellement, car tous les autres ossements se trouvaient en bon état. Un vase brisé, de même nature et de même forme que celui signalé dans la sépulture précédente, se trouvait également près de la tête. A la hauteur du bassin nous

avons recueilli un petit cylindre en bronze dans lequel M. Georges Guigue, archiviste du département du Rhône, reconnut un style à écrire.

A l'exception de la sépulture double, tous les tombeaux contenaient des corps étendus sur le dos, les jambes allongées et les bras le long du corps.

Les recherches effectuées sur l'emplacement des tombes précédemment détruites donnèrent les objets suivants : une monnaie romaine très oxydée ; des fragments de poteries rouges couvertes d'un vernis brillant et ornées de dessins en relief; des débris fort nombreux de vases en terre grise; des tuiles à rebords avec une marque de fabrique formée de deux demi-cercles concentriques retrouvée dans une cinquantaine de gisements gallo-romains du Beaujolais; une lame de couteau en fer boursouflée par la rouille, avec un seul coupant et d'une longueur de quatorze centimètres; une lame de poignard en fer, avec deux tranchants et deux trous de rivets, de vingt-cinq centimètres de longueur. Ce dernier objet rejeté par l'ouvrier dans le sol fraîchement remué ne put être retrouvé.

Des renseignements fournis par les gens du pays, il résulte qu'il existe en ce lieu un cimetière antique, d'environ un demi-hectare de superficie, composé de groupes de tombes séparés par des intervalles sans trace de sépulture.

Les violations observées pourraient bien être le fait des hordes pillardes d'Outre-Rhin lorsqu'elles se ruèrent sur les terres ensoleillées de notre belle Gaule. Un passage de Cassiodore, rapporté par Cartailhac [1], nous apprend, par exemple, qu'une des attributions des *sayons* des Goths était de faire ouvrir les tombeaux où l'on soupçonnait des trésors et de faire respecter en même temps

1. *Matériaux*, 3e série, t. III, p. 325, 1886.

les cendres des morts. Dans l'examen de conscience des Germains du IX^e^ siècle, les prêtres avaient placé cette interrogation : N'as-tu pas volé et pillé un tombeau ?

Outre les débris romains cités plus haut, des silex taillés présentant les caractères de l'industrie néolithique ont été recueillis à la surface du sol. Leur grand nombre exclut toute idée de silex placés comme amulettes près des morts ; d'autre part nous n'avons rencontré aucun de ces instruments entaillés profondément, trouvés dans les tombes franques et mérovingiennes et qui ont été utilisés comme pierres à briquet. La présence des silex ouvrés permet de supposer que la nécropole de Saint-Amour peut renfermer des sépultures plus anciennes que celles que nous venons de décrire.

Nous ajouterons, pour terminer, que des groupes de tombes sous dalles ont été découvertes à diverses reprises dans la région de Saint-Amour. Signalons entre autres les sépultures, en nombre indéterminé, détruites il y a une cinquantaine d'années, à cent cinquante mètres de notre cimetière, autour des maisons des Bertheaux, par un nommé Nigrand. Vers la même époque, des tombes anciennes, contenant des objets en bronze vendus à un chiffonnier, étaient également bouleversées par les cultivateurs, sur le territoire d'une commune limitrophe, Juliénas, au lieu dit les Paquelets. Plus récemment, trois tombes sous dalles furent découvertes, en 1897, sur le versant oriental du mont Bessay, commune de Saint-Vérand, le long d'un ancien chemin reliant Juliénas à Leynes.

Il est à regretter que ces diverses sépultures n'aient pas été étudiées par des archéologues consciencieux avec tout le soin qu'elles méritent.

VI

UN BUSTE ROMAIN

EN MARBRE BLANC

TROUVÉ A CORMATIN

(SAÔNE-ET-LOIRE)

PAR

MM. le Dr BIOT et F. PICOT.

Il y a une quinzaine d'années, un propriétaire de Cormatin (Saône-et-Loire), en faisant démolir un vieux mur, au lieu dit « La Chaume », trouva dans les fondations, à 60 centimètres environ du sol, un buste en marbre blanc, dont l'un de nous, M. Picot, alors percepteur à Cormatin, devint acquéreur. Lors des fêtes d'installation de l'Académie de Mâcon à l'hôtel Senecé, répondant au désir exprimé par notre président d'orner les salles de l'hôtel, en y exposant des objets anciens ou intéressants, M. Picot, devenu notre associé correspondant, nous confia cette précieuse sculpture.

La pensée nous vint alors d'étudier et de décrire ce buste, qui passait pour celui de l'empereur Trajan, et de vérifier l'exactitude de cette attribution qui nous semblait au moins discutable. Ses deux expressions sont bien différentes, suivant qu'on l'examine de face ou de profil.

Le profil, noble, digne, demi élancé, à la lèvre dédaigneuse, à la physionomie élevée, aristocratique si l'on peut ainsi dire, semble indiquer un personnage aux pensées larges, profondes, planant au-dessus des bassesses de la nature humaine qu'il paraît regarder avec une certaine hauteur.

La face, au contraire, large, aplatie, avec un diamètre bi-temporal énorme, un front surbaissé et coupé d'un pli transversal profond, des lèvres lippues, un cou à la Domitien, donne la pénible impression de l'homme aux pensées viles, méchantes, barbares, bestiales.

Cependant, même de face, l'énergie du regard, la crânerie de la pose dénotent l'habitude de l'autorité, du commandement, et attestent que celui qu'on a voulu représenter n'est pas un être banal.

Les ornements qui agrémentent son thorax : boucliers, trophée, tête de Méduse, baudrier, etc., indiquent nettement un guerrier, peut-être un conquérant.

La tête de Gorgone, qui, sur l'épaule droite du buste, étale sa face grimaçante au milieu d'une égide à bords recroquevillés, n'est-elle pas l'indice de la valeur d'un chef redouté, dont la vue seule suffit à terrifier ses ennemis et les disperser, comme la tête de Méduse pétrifiait ceux qui la regardaient.

La poitrine est garnie d'une cuirasse retenue à gauche par une bretelle aux chaînons plats, et sur le pectoral de cette cuirasse on voit un trophée dont la nature et l'assemblage des pièces ne laissent pas de doute sur le rôle de conquérant — et de conquérant des Gaules — que représente le buste.

En effet, de chaque côté de l'armure qui forme le centre de ce trophée, on voit des boucliers suspendus aux deux moignons. A droite, ce sont deux boucliers gaulois allongés et placés en forme de croix ; à gauche, c'est un bouclier rond, avec rayons allant de

la périphérie au centre, qui est lui-même recouvert d'une plaque d'apparence lisse. L'ensemble de ce bouclier rappelle le bouclier franc tel qu'on le voit représenté dans les divers ouvrages qui traitent de ces questions. Cependant celui-ci en diffère par un plus grand nombre de rayons et la plaque centrale manque de cet ombilic saillant, de cet *umbo* dont la présence a tellement caractérisé l'armure que ce terme seul sert souvent à en désigner l'ensemble.

Voici les principales dimensions de ce buste :

Hauteur totale du sommet de la tête à la base du thorax	18 cent.
Largeur d'une épaule à l'autre	12.5
Diamètre mento-bregmatique	9
— bi-maxillaire	5.5
— bi-auriculaire	6.4
— bi-temporal	6
— occipito-frontal	7.2
— transverse du cou	4.9
— antéro-postérieur du cou	4.4
Longueur du nez	2
Largeur des narines	1.3

Pour élucider dans la mesure du possible cette question embarrassante d'identification, nous eûmes l'idée d'en appeler à une sorte de referendum.

Ayant fait reproduire ce buste, grandeur naturelle, de face et de profil, par la phototypie, nous avons adressé cette reproduction à tous les conservateurs des musées de France, aux conservateurs des principaux musées de l'étranger et aux amateurs le plus en vue, dont nous avons trouvé les noms dans l'*Annuaire des*

collectionneurs, gracieusement mis à notre disposition par notre ami M. Jules Protat. Nous avions joint à cette phototypie une sorte de circulaire par laquelle nous demandions de nous indiquer : 1° à quel personnage on l'attribuait ; 2° quelle pouvait être la destination de ce buste.

Nous avons reçu une quarantaine de réponses, dont quelques-unes reflètent une étude sérieuse, approfondie, provenant de véritables connaisseurs, ayant scrupuleusement analysé, pesé, discuté chacun des caractères constitutifs de ce morceau : traits de la figure, ornements, etc.; d'autres, plus laconiques, se bornent à énoncer une opinion, sans l'étayer sur des preuves scientifiques qui puissent forcer la conviction.

A tous, nous adressons nos remerciements pour l'obligeance que chacun a mis à nous répondre, remerciements d'autant plus sincères que la tâche était plus ardue, car le nombre des réponses est loin d'être en rapport avec celui des envois.

Dépouillant ce scrutin et classant les appréciations, comme dans un vote, par le chiffre des unités exprimées, nous trouvons :

Trajan	7	voix.
Marc-Antoine	4	—
Auguste	3	—
Néron	3	—
Jules César	2	—
Agrippa	1	—
Claude	1	—
Constance Chlore	1	—
Labienus	1	—
Septime ou Alexandre Sévère	1	—
Tibère	1	—
Titus	1	—
Valentinien	1	—

BUSTE EN MARBRE

(Gra

TROUVÉ A CORMATIN

ORIGINAL).

Vespasien ..... 1 voix
Un général, pas empereur..... 2 —

puis 7 réponses ne formulant aucune appréciation ferme.

Les caractères sur lesquels ont appuyé nos honorables correspondants pour attribuer ce buste à Trajan ont été :

1° La richesse du costume militaire;

2° Le bouclier hexagonal représenté sur le trophée qui orne la cuirasse et qui se voit sur les monnaies de Trajan (Cohen, 1re édition, n° 53);

3° L'égide, parfois ornée, comme ici, d'une tête de Méduse, sur les monnaies de Trajan;

4° Le bouclier des Daces, semblable à celui qui se retrouve sur la colonne Trajane;

5° La bosse du front;

6° Les rides du front;

7° L'abaissement des cheveux sur le front;

8° La forme un peu ondulée du nez;

9° La largeur de la bouche;

10° Le pli de la lèvre supérieure;

11° Le sillon profond à la base du nez;

12° Les sillons profonds qui descendent des ailes du nez au menton;

13° Les sillons qui coupent verticalement les joues dans leur région postérieure;

14° L'absence de barbe, tandis que les empereurs qui ont succédé à Trajan ont tous porté la barbe;

15° Enfin, la ressemblance de ce buste avec celui de Marciane, sœur de Trajan.

Les détails qui semblent caractéristiques et indubitables

pour attribuer ce buste à Trajan sont nombreux; quelques-uns, cependant, ont été appréciés inversement : la cuirasse, en particulier, avec sa tête de Méduse, fait dire à un de nos correspondants : « C'est évidemment un empereur, car eux seuls « portaient la cuirasse avec tête de Méduse, à l'exception de « Trajan, dont la cuirasse avait une tête d'Isis. »

Cette même tête de Méduse sert de thème à quelques-uns pour affirmer que ce buste ne peut être celui d'un empereur romain, considérant que cette tête n'est pas un attribut impérial ; ils en concluent que ce doit être l'effigie de quelque chef prétorien, ou d'un centurion.

D'autres ont même été plus loin, et dans leur réponse semblent contester l'authenticité du morceau, précisément à cause de la tête de Gorgone dans le bouclier recroquevillé. D'ailleurs, chacun des caractères déjà indiqués a été diversement apprécié et a servi de pivot aux argumentations les plus disparates.

Quelques personnes ont trouvé que la facture de ce buste était lourde, peu affinée, due probablement à un artiste médiocre. Plusieurs de nos correspondants en fixent l'époque à la fin du III^e^ siècle ou au début du IV^e^, et le rapprochent des bustes en marbre trouvés en grand nombre aux Martres Tolosanes, vers 1830.

D'autres, au contraire, ne craignent pas d'affirmer que ce morceau a été très probablement apporté de Rome, qu'il est dû à un artiste grec ou romain, qu'il est d'un beau style, qu'il a une grande valeur et mérite les honneurs d'un grand musée, ajoutant que les sculptures gallo-romaines sont beaucoup plus grossières et attestent une pénible décadence de l'art. Le fini de certains détails remarqués dans ce buste ne laissent pas de doute sur son origine et sa date.

En tout cas, d'un avis un peu général, ce serait l'effigie de Trajan, déjà un peu âgé.

Cette diversité d'opinion vous démontre, Messieurs, que la question est loin d'être tranchée. Le sera-t-elle jamais? Et n'en est-il pas souvent de même en face de tout morceau antique, lorsque manquent certains caractères absolument probants, ne permettant pas le doute.

Pour nous, s'il nous est permis de formuler une opinion, après tant d'hommes compétents qui nous ont adressé la leur, nous dirions : l'artiste a eu l'intention de représenter Trajan ; c'en est bien le profil, mais l'inhabilité du sculpteur n'a pas donné aux traits la même valeur de face, et la trop grande largeur de la tête diminue la beauté et l'harmonie de l'ensemble, supprimant par là-même l'unité de la ressemblance.

C'est comme une photographie faite par un débutant dont l'appareil ne serait pas placé exactement en face du sujet et à hauteur convenable; dans ce cas-là, vous le savez, la physionomie est déformée.

Quant à la destination de ce buste, les réponses reçues sont presque unanimes pour le considérer comme ayant été un ornement dans une villa somptueuse, chez quelque riche gallo-romain.

D'autres ont voulu y voir quelque présent fait par l'empereur lui-même à un fidèle serviteur ou à un centurion.

Quelques-uns ont pensé qu'il avait pu être une effigie impériale destinée à être présentée à la foule et portée au haut d'une hampe, pendant les cérémonies. Mais il nous semble que ses dimensions relativement exiguës, la présence du trou inférieur, destiné évidemment à contenir un goujon, dans le but de le fixer sur un socle, ne laissent aucun doute sur sa destination d'ornement, en même temps que de glorification du maître, dans la demeure d'un citoyen fortuné de la région.

D'ailleurs, la localité d'où provient ce buste a été très riche en débris de l'époque romaine : vases, monnaies, lampes, ustensiles de fer, de bronze, armes, etc., et M. Picot, l'un de nous, pendant son séjour à Cormatin, a pu rassembler une collection des plus riches, des plus variées. D'autre part, M. le capitaine Hannezo, un de nos associés correspondants, a fait paraître un travail très intéressant sur des hipposandales trouvées dans la même région. La tradition locale rapporte qu'une ville romaine tout entière existait non loin de là; et il serait désirable que des fouilles méthodiques pussent être entreprises pour remettre au jour les richesses que la terre a peut-être recouvertes.

Cette note était achevée, lorsque nous avons reçu de M. Joulin, de Toulouse, directeur des poudres et salpêtres, une très aimable lettre, par laquelle il nous signalait l'existence, dans les vitrines du Musée d'Arles, d'une tête, sans corps, qui lui avait semblé très exactement semblable à celle de ce buste, mais il n'a pu avoir aucun renseignement sur ce fragment, qui ne portait aucune inscription. De notre côté, le temps nous a manqué pour échanger avec le conservateur du Musée une correspondance qui aurait peut-être apporté quelque indication complémentaire.

VII

L'ARCHÉOLOGIE BARBARE

DANS LE DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE PENDANT LA PÉRIODE BURGONDE

PAR

M. BARRIÈRE-FLAVY

La partie orientale du département actuel de Saône-et-Loire, et principalement les bords de la Saône, me paraissent avoir été occupés par les Burgondes, dès les premiers temps de leur prise de possession du sol gaulois.

En 443, lorsque l'empereur Valentinien II concéda à ces barbares, culbutés, refoulés par les hordes d'Attila, une vaste étendue de territoire où il leur fut permis de se fixer, il est probable qu'ils se répandirent et rayonnèrent même au delà des limites qui leur étaient assignées, non par troupes nombreuses, mais par groupes isolés, par familles peut-être; sans opposition de la part de la population gallo-romaine, tant leurs mœurs douces et paisibles étaient loin de porter dans les campagnes l'effroi qu'y répandaient les Francs, tant leur caractère savait se plier aisément aux coutumes romaines.

C'est là une particularité qui me semble résulter des faits nombreux que j'ai pu constater dans les *six cents lieux* environ de sépultures, relevés dans la *Burgondia* (Bourgogne française et Suisse occidentale). Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer de

tout petits cimetières, de véritables sépultures de famille, formés de quatre, cinq, dix tombes, dont le mobilier funéraire offre tous les caractères de l'industrie burgonde, qui se rencontrent bien loin du centre de l'occupation, pourtant fort étendue, de ces barbares, et comme disséminés dans des régions où les sépultures d'un autre aspect, ayant contenu les restes de Francs, se montrent en abondance. Il semble que ces familles burgondes aient vécu seules, sans aucun contact avec leurs voisins, dans ces lieux où elles avaient fixé leur résidence pour des causes diverses.

La donation faite par Sigismond en 516 au monastère de Saint-Maurice d'Agaune, comprenait-elle l'intégralité du territoire occupé un demi-siècle plus tôt, par les premiers Burgondes, comme le pense Roger de Belloguet[1]; cela est possible, mais non certain, car ce vaste pays avait pour limite occidentale le cours de l'Ain. Or il est incontestable, à notre avis, que la première *Sapaudia* s'étendit jusqu'à la Saône.

Si l'on entre, en effet, dans l'examen approfondi des mobiliers funéraires des trente-six ou trente-huit stations burgondes que la Saône-et-Loire nous a fournies, si l'on compare les objets qui en sont sortis, avec ceux que les cimetières du cœur de la *Sapaudia* ont déjà livrés, il ne saurait rester un doute dans l'esprit à cet égard.

Le mode d'inhumation signalé chez les Burgondes de Saône-et-Loire et que nous retrouvons aussi chez les Francs[2], ne caractérise en rien, à mon sens, un peuple déterminé des invasions : car chez tous, on a constaté des sépultures analogues.

Dans les nécropoles étendues et minutieusement explorées, les tombes de factures diverses marquent certainement des époques

1. Roger de Belloguet, *Carte du premier royaume de Bourgogne*, Dijon, 1848.
2. Sépultures faites de pierres ou de dalles.

différentes, d'où l'on peut ensuite déterminer l'âge de celles qui composent uniformément un seul cimetière. D'ailleurs les usages, la nature du sol, maintes circonstances ont certainement modifié le genre des inhumations.

Dans la Saône-et-Loire, comme dans plusieurs régions de la Bourgogne, les sépultures sous dalles, sortes de dolmens souterrains, ainsi que le dit judicieusement un savant archéologue de Savoie [1], ne sont pas propres aux Burgondes, car nous en constatons de semblables dans toutes les parties de l'ancienne Gaule, sur les bords du Rhin et en Belgique [2]. Mais si, nous basant sur les observations faites dans la Gaule Belgique par de savants antiquaires de ce pays, nous appliquons aux sépultures qui nous occupent les conclusions que ceux-ci ont tirées de l'examen des tombes franques : nous verrons que leur système peut se concilier avec les indications fort précises fournies à cet égard par divers archéologues et notamment par M. J. Martin, le distingué conservateur du Musée de Tournus.

En effet, les sépultures en terre libre — ou peut-être en des coffres de bois maintenant disparus — doivent être rapportées aux premiers temps des invasions barbares en Gaule, soit, pour le Nord, aux Francs-Saliens, aux Ripuaires, à la fin du IVe et au commencement du Ve siècle. Les tombes immédiatement postérieures sont faites de moellons, de blocs et de dalles de pierre : c'est la fin du Ve et le VIe siècle, époque précédant l'apparition des tombes monolithes ou sarcophages. Or, la date approximative de ces sépultures coïncide bien avec l'arrivée des Burgondes sur le sol de la Gaule : le milieu du Ve siècle.

1. M. Le Roux et Ch. Marteaux, *Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie*, Annecy, 1899, p. 25.

2. Lindenschmit, *Das germanische Todtenlager bein Selzen*, Mayence, 1848. L'intéressant cimetière franc d'Harmignies (Belgique), fouillé par M. le baron

Je n'ai pas à m'étendre sur le mobilier funéraire des barbares, mais à préciser les caractères des objets trouvés dans les cimetières des bords de la Saône que je rapporte au milieu du Ve siècle.

Les armes ne présentent aucune particularité. Elles sont rares dans les milieux franchement burgondes, ainsi que cela a été observé par M. A. Iahn [1], et parfois même totalement inconnues [2]. La lourde hache massive, à large tranchant en croissant tronqué, la vraie *bipenne* de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours [3], et surtout le fort scramasax, sont à peu près les seules armes, avec quelques lances, recueillies auprès des restes des sujets de Gondebaud. L'épée, l'arme du chef, existe à titre d'exception.

La bijouterie joue toujours un rôle important chez les dames burgondes, comme chez toutes les compagnes des autres barbares; et le goût de la parure, depuis quatorze siècles, ne s'est point amoindri chez leurs descendants.

Le collier toutefois est plus simple, moins luxueux et moins brillant que celui des Francs mérovingiens. L'ambre y domine presque toujours, et les grains de verre ou de pâte céramique émaillée sont plus ténus, aux couleurs moins éclatantes.

La fibule n'est plus ici la fibule gothique, dite à rayons, celle que l'abbé Cochet comparait à une main ouverte [4]. Celle-ci n'existe point dans l'industrie des Burgondes; nous ne la trouvons

de Loë, et dont le mobilier funéraire, très riche, est entré dans sa belle collection à Bruxelles, a fourni à l'étude spéciale des tombes des exemples absolument remarquables.

1. A. Iahn, *Die geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der I Dynastie*, Halle, 1874. Band I, p. 109.

2. Ed. de Fellenberg, *Das Gräberfeld bei Elisried*, Zurich, 1886.

3. Sidoine Apollinaire, *Panégyrique de Majorien*, vers 246. — Grégoire de Tours, *Hist. ecclésiast. des Francs*, lib. II, ch. 40.

4. Abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, 1854, p. 228-317.

absolument que chez les Wisigoths et les Francs, et les très rares spécimens recueillis dans l'étendue de l'ancienne *Burgondia* proviennent manifestement de cimetières francs [1].

C'est, au contraire, la broche ronde ou polygonale, souvent quadrilobée, à laquelle on a donné la dénomination de byzantine, en fer plaqué d'une feuille d'or et rehaussée de filigranes et de verroteries serties dans des bates, que l'on recueille partout en Bourgogne, et par conséquent en Saône-et-Loire, dans les sépultures des barbares. Je ferai observer à ce sujet que les fibules de cette catégorie, que les tombes franques et alamaniques des bords du Rhin ont si souvent restituées, diffèrent de celles des Burgondes par leurs dimensions généralement plus grandes, et surtout par la teinte des verroteries qui est habituellement rouge vif, alors que le plus souvent le cabochon des broches burgondes est coloré en bleu, en vert et autres nuances pâles [2].

L'agrafe du ceinturon burgonde est particulièrement remarquable par son développement et aussi par l'ornementation de ses plaque et contre-plaque.

La Saône-et-Loire a fourni le premier type, peut-être, de boucle de cette espèce, actuellement connu. Je veux parler de la plaque trouvée près de Montbellet, vers 1705, au dire de Montfaucon, et que l'évêque de Mâcon adressa à Gaignières, en la lui présentant comme une coiffure de femme [3].

1. Ce sont les stations de Vidy (canton de Vaud), au Musée de Lausanne ; — de Brochon et de Sainte-Sabine (Côte-d'Or), ancienne coll. Baudot, au Musée de Saint-Germain ; — de Saint-Euphrône (Côte-d'Or), au Musée de Semur-en-Auxois ; — de Poisy (Haute-Savoie), au Musée d'Annecy ; — enfin quelques sépultures de Charnay, absolument franques.

2. Cf. Barrière-Flavy, *Un cimetière de l'époque des invasions barbares dans le Jura bernois (Bassecourt)*, in *Bulletin archéologique du Comité des trav. hist. et scientif.*, 1898.

3. D. Montfaucon, *l'Antiquité dévoilée*, t. V, 1710, 2e part. — Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de race teutonique, qui envahirent la Gaule au Ve siècle, Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, t. X, 1850.

Depuis, les découvertes se sont multipliées, et les boucles de ce genre, recueillies en abondance, ornent les Musées de Tournus, des Antiquités Nationales à Saint-Germain, le Cabinet des Médailles à la Bibliothèque Nationale, etc... [1]. Or, toutes ces plaques procèdent incontestablement d'un même type, répandu surtout dans le centre de la Sapaudia primitive du milieu du v[e] siècle : le Jura, le Doubs, la Savoie, les cantons suisses de Vaud, Fribourg, et une partie de celui de Berne. C'est partout la plaque de fer rectangulaire, très grande, ornée au moyen du placage d'une feuille d'argent, quelquefois d'or, dont les dessins sont soit gaufrés, soit découpés après application. Parfois l'ornementation est rehaussée de quelques grains de verroterie de nuance variée, grenat, saphir, améthyste, disséminés par l'artiste à la surface du fer.

Le motif qui domine dans la décoration est l'enroulement du serpent, dont l'influence scandinave est d'autant plus positive que c'est dans ces régions septentrionales qu'il faut placer, selon Eug. Beauvois, le berceau des Burgondes [2]. L'artiste a ensuite ajouté un panneau central, ordinairement triangulaire, entouré d'encadrements formés de dessins géométriques, soit même de palmettes, de griffes de monstres et jusqu'à des chapelets d'ossements, comme cela se voit sur l'agrafe remarquable d'*En Julienne* près Tournus; il a encore détaché des médaillons imitant des bractéates, où se voient des têtes monstrueuses, des débris d'animaux fantastiques.

1. Les anciennes collections Fèvre et H. Baudot ont été acquises par le Musée de Saint-Germain. Il convient de citer encore les collections de MM. le vicomte de La Chapelle, au château d'Uxelles, et L. Lacroix, à Mâcon, les Musées de Chalon-sur-Saône et d'Annecy (Haute-Savoie), qui renferment des pièces provenant de sépultures barbares de Saône-et-Loire.

2. Eug. Beauvois, *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes*, Paris, Copenhague, 1867; *Origine des Burgondes*, Dijon, 1869.

Toute cette ornementation, dont la Saône-et-Loire a donné sans contredit les plus riches comme les plus rares spécimens, nous la retrouvons plus ou moins exacte, grossière ou délicate, dans les cimetières du Jura (à Macornay [1], Soyria, Marnoz, Recanoz, Chavannes-Courlans, Clairvaux, Plainoiseau [2]...) du Doubs (à Cramans, Vuillecin, Sauvagney-les-Pins, Chaffois [3]...) de la Savoie (à La Balme [4], à Flérier [5]...) dans la Suisse occidentale (à Fétigny [6], à Elisried, Weissenbühl, Rosenbühl, Eichbühl [7]).

Remarquons enfin que sur la majeure partie de ces plaques on ne relève aucun symbole chrétien : ce qui confirme bien mon opinion déjà exposée, attendu surtout que Paul Orose nous apprend que peu après leur arrivée en Gaule, les Burgondes ne tardèrent pas à embrasser le christianisme [8]. Les plaques à ornementation barbare ayant un cachet scandinave, et sans signe chrétien, coïncident donc avec la première période de l'occupation de la Bourgogne par ces Barbares. C'est bien cela que nous remarquons au premier chef dans les cimetières des bords de la Saône, aux environs de Tournus.

La description de ces belles boucles n'est pas à faire ici : M. J. Martin en a excellemment parlé dans son beau travail, et la magnifique planche en couleurs sortie des presses de M. Protat en dit plus long que tout mémoire [9].

La première période de l'art des Burgondes dut être de courte

1. Musée de Lons-le-Saunier.
2. Musées de Lons-le-Saunier et de Besançon.
3. Musée de Besançon.
4. Musée de Genève.
5. Musée d'Annecy.
6. Musée de Fribourg.
7. Musée de Berne.
8. Paul Orose, *Hist. Lib.*, VII, ch. 32, anno 367.
9. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus*. *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898.

durée, et nous assistons bientôt à la manifestation des nouvelles croyances sur ces mêmes plaques de fer revêtues des signes du paganisme qui s'en va : le serpent, le swastika, etc... Ce mélange de symboles si disparates est intéressant à noter, car il va bientôt céder la place aux boucles de bronze, vraiment chrétiennes, dont la profusion en Saône-et-Loire, dans le Jura, dans le Doubs et surtout dans le canton de Vaud, est digne d'attirer l'attention.

Pour les plaques de fer, que j'appellerai de transition, nous n'en voyons guère en Saône-et-Loire qu'à Charnay, dont les exemplaires peuvent se rapprocher de ceux de la Savoie, et des cantons de Vaud et de Fribourg.

L'agrafe chrétienne en bronze est surtout représentée par la plaque au type de Daniel dans la fosse aux lions. Les bords de la Saône en ont donné un certain nombre, malheureusement leur provenance exacte n'est pas connue ; et l'ancienne collection Fèvre — aujourd'hui au Musée de Saint-Germain — et celle de M. Lacroix en renferment des spécimens intéressants.

Ce qui vient encore à l'appui de mon système, c'est la forme des poteries recueillies dans la plupart des cimetières de Saône-et-Loire. Elle reproduit exactement celle des urnes funéraires vraiment burgondes et caractéristiques du canton de Vaud, et va se modifiant, s'amoindrissant dans son développement supérieur, à mesure que l'on s'éloigne du centre de la Burgondia et que l'on se rapproche des régions soumises aux Francs.

Ces urnes, faites d'une base sphéroïdale surmontée d'une sorte de cornet plus ou moins haut et évasé, nous les signalons à Tournus, lieu dit *En Julienne*[1], à Charnay[2], où le galbe de la poterie ne le cède en rien aux vases du Jura et du Doubs : à

1. Musée de Tournus.
2. Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain.

Boussières, Chargey-lez-Gray, Arc et Senans [1]....., et à ceux de la Suisse : à Daillens, Assens, Severy, Allens-sur-le-Mont, etc. [2].

Je crois avoir suffisamment indiqué les raisons pour lesquelles je considère les environs de Tournus et les bords de la Saône en général, comme ayant été habités, dès le milieu du v[e] siècle, par les Barbares de Gunther. Les dépouilles plus ou moins bien conservées, extraites des cimetières découverts dans la Saône-et-Loire, ne nous semblent point laisser de doute à cet égard.

Reste Charnay, cette vaste et riche nécropole d'où Baudot a exhumé les plus étonnantes productions de l'art des Barbares. Le défaut d'observation rigoureuse au moment de l'ouverture de chaque tombe, ne nous permet plus de reconstituer les sépultures telles qu'elles s'offrirent aux yeux de l'antiquaire dijonnais, et de préciser la nature, la richesse de chacune d'elles, pour en tirer des probabilités, sinon une certitude sur l'âge du cimetière et la nationalité de ceux qui y furent inhumés.

La situation stratégique de Charnay, entre la Saône et le Doubs, en dut faire un poste occupé de tout temps par tous les peuples; les restes de voie antique, les débris nombreux de toute nature, de tuiles et de poteries romaines, en font surabondamment foi.

Les Barbares se fixèrent également dans ce lieu qui a reçu les restes de générations successives que l'on ne peut déterminer aujourd'hui.

Il faut écarter toute idée de bataille, opinion maintenant surannée, et qui ne résiste pas à cette considération : l'orientation, ou mieux la régularité de la presque totalité des tombes, et la présence auprès des squelettes, des armes et des bijoux. Le désordre de certaines sépultures provient presque toujours de

1. Musée de Besançon.
2. Musée de Lausanne.

violations remontant à des époques reculées, ou du mouvement naturel des terres. Après un combat quelconque, le vaincu, dépouillé de ses vêtements et de ses armes, était simplement jeté dans une fosse commune.

Il y a évidemment à Charnay des Burgondes, qui sont certes, je crois, en majorité ; mais il y a aussi des Francs, reconnaissables à la grosse et massive boucle ovale en potin, fixée à la lanière du ceinturon par des goupilles de bronze ; aux agrafes de bronze, triangulaires ou arrondies, à grossières décorations barbares ; aux plaques rectangulaires en fer, non plus plaquées, mais damasquinées d'argent ou de fils de laiton, analogues à celles qui abondent chez le Franc des bords de la Meuse, et aussi du Rhin moyen ; enfin à l'armement varié, composé de lances framées, de haches francisques, de boucliers et surtout de l'angon.

A mon avis donc, Charnay est une nécropole où plusieurs générations de Barbares, appartenant à des peuples différents, ont été inhumées. Elle présente, à cet égard seulement, les mêmes caractères que Herpes en Charente [1], que Caranda, dans l'Aisne [2].

Cela n'empêche point que ces trois remarquables stations offrent des sujets variés d'études, et ouvrent le champ à des hypothèses, à des problèmes qui ne seront pas de longtemps résolus.

Il n'est pas possible, dans un mémoire tout restreint, d'entrer dans des considérations plus approfondies sur certaines questions que nous n'avons fait que résumer et sur lesquelles nous nous étendrons dans notre travail sur *les Arts industriels des peuples Barbares de la Gaule, du V^e^ au VIII^e^ siècle.*

Nous devons bien faire ressortir cette particularité que le département de Saône-et-Loire, si riche d'une part en antiquités gau-

1. Collect. Ph. Delamain, à Jarnac (Charente).
2. Collect. F. Moreau, au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain.

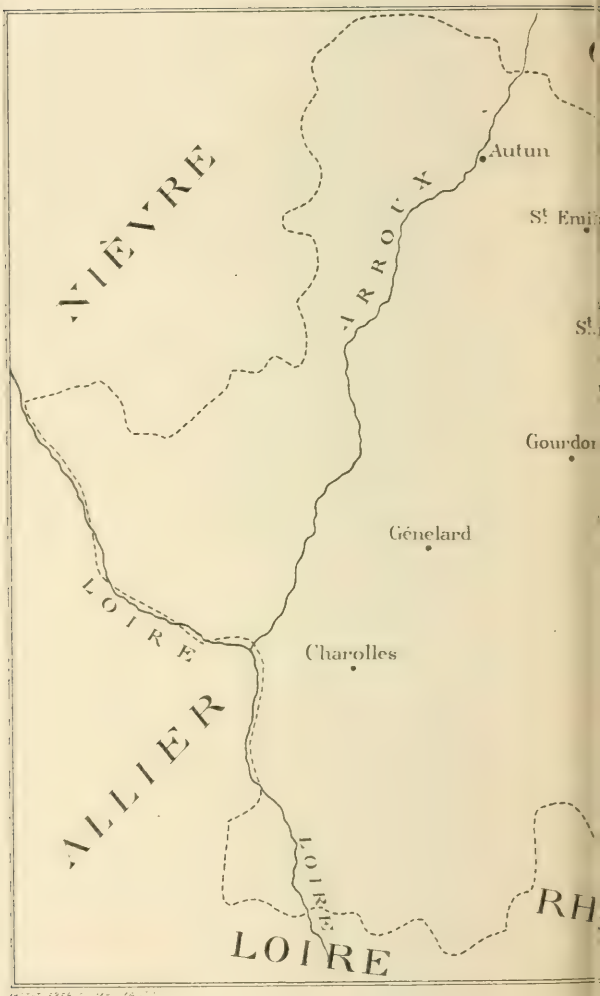
NIÈVRE
ARROUX
Autun
St Emi
St
Gourdon
Génelard
LOIRE
Charolles
ALLIER
LOIRE
LOIRE
RH

CARTE

du Département

DE SAÔNE-&-LOIRE

durant

l'occupation Burgonde

Ve VIe S.

par

C. Barrière-Flavy

· 1899 ·

loises, auxquelles l'éminent président de la Société Éduenne, M. Bulliot, vient de consacrer un très remarquable ouvrage, depuis longtemps attendu, tient encore un rang particulièrement distingué dans l'archéologie de l'époque des invasions barbares, principalement au point de vue de l'industrie des Burgondes. M. J. Martin, je l'ai déjà dit, a eu l'honneur de faire ressortir l'intérêt vraiment puissant qui s'attache aux découvertes des environs de Tournus.

J'ai essayé, à mon tour, d'apporter quelques considérations d'ensemble sur les stations burgondes découvertes dans l'une des régions où s'offrent les manifestations les plus variées comme les plus riches et les plus intéressantes de l'art industriel de ces Barbares.

La carte de Saône-et-Loire, jointe à ce mémoire, renferme le nom des localités où des cimetières plus ou moins importants ont été fouillés, bouleversés ou simplement reconnus. En voici la nomenclature avec notes bibliographiques [1] :

AUTUN. Cf. *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. XII, 1884, p. 424.

CHALON-SUR-SAÔNE. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III, 1856. (Mémoire de M. de Surigny.)

CHANGEY. *Société d'histoire et d'archéologie de Beaune*, 1889, p. 59. (Mémoire de M. Cornu.)

1. Cette liste est extraite du *Répertoire général des stations barbares de la Gaule* qui doit compléter notre travail sur *les Arts industriels des peuples Barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècle*, actuellement sous presse.

Chapaize. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898). — Collection de M. le vicomte de La Chapelle, au château d'Uxelles.

Chardonnay. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

Charnay-lès-Chalon. H. Baudot, *Mémoire sur les Sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne en Bourgogne. — Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. V, 1857-1860. — Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Chassey. *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. XVII, 1890, p. 461 ; t. XVIII, 1891, p. 466.

Cheilly. Cf. A. Bertrand, *les Bijoux de Jouy-le-Comte et les cimetières mérovingiens de la Gaule*, 1879.

Collonge. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

Cruzille. *Id.*

Dulphey. *Revue archéologique*, 3e série, t. XX, 1892, p. 265. (Note de M. Hamy.) — J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898). Musée de Tournus.

Farges-lès-Macon. *Revue archéologique*, 3e série, t. XX, 1892, p. 265. (Note de M. Hamy.) — Musée de Tournus.

Fissy. *Société des amis des Arts et Sciences de Tournus*, 1882, t. III, p. 13. — Legrand de Mercey, *Notice sur d'anciens cimetières du canton de Lugny*. — J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

Génelard. *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. IX, Autun, 1880, p. 519. (Procès-verbaux.)

GOURDON. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. I, 1844-1846, p. 287. (Mémoire de M. Rossignol.) — Bibliothèque Nationale. Cabinet des Médailles.

LA GRANGE-FRANGY. *Mémoires de la Société d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, t. V, 1869, p. 221. (Note de M. J. Chevrier.)

JUGY. Renseignements fournis par M. J. Martin.

LACROST. *Id.*

LAIVES. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

LUGNY. *Id.*

MACON. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1860, t. XIV, p. 1. (Note de M. Challe.) — *Mémoires de l'Académie de Mâcon*, t. II, p. XXXI-298, t. V, p. 293. — Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon. — Musée d'Annecy (Haute-Savoie).

MELLECEY. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. V, 1866. (Note de M. J. Chevrier.) — Musée de Chalon-sur-Saône.

MONTBELLET. D. Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t. V, 1710, 2e part., p. 192. — Dr Rigollot, *Recherches sur les peuples de race teutonique qui envahirent la Gaule au Ve siècle*. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. X, 1850. — Baudot, *Mémoire sur les sépultures des barbares de Bourgogne*, 1860, p. 101. — Bibliothèque nationale. Cabinet des Médailles, n° 4631.

OZENAY. Renseignement fourni par M. J. Martin.

PLOTTES. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898). — Musée de Tournus.

POURLANS. H. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, 1860, p. 162.

Remigny. *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série, t. XVII, p. 460. (Note de M. Bulliot.)

Royer. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

Saint-Emiland. *Mémoires de la Société Éduenne*, nouvelle série. t. XVII, 1890, p. 516.

Saint-Jean-de-Vaux. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. I, 1844-45-46, p. 241. (Note de M. Couturier.)

Saint-Jean-des-Vignes. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. V, 1866. (Note de M. J. Chevrier.) — Musée de Chalon-sur-Saône.

Sassangy. H. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, 1860, p. 131.

Sennecey-le-Grand. Renseignement fourni par M. J. Martin.

Simandre. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

Tournus. *Revue archéologique*, 3e série, t. XX, 1892, p. 265. (Note de M. Hamy.) — J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898). — Musée de Tournus.

Uchizy. J. Martin, *Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus* (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. II, 1898).

Vers. J. Martin, *Id.*

Le Villars. J. Martin, *Id.*

VIII

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LES DÉPENDANCES DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE TOURNUS

PAR

M. J. MARTIN

Les travaux préparatoires exécutés pour la réparation projetée du cloître, dit de Saint-Ardain, qui joint au midi l'église abbatiale de Saint-Philibert de Tournus, ont fait découvrir des substructions et un certain nombre de sépultures intéressantes et fort anciennes.

CLOÎTRE

C'est dans la partie de ce cloître, où en 1056 fut enterré saint Ardain [1], que des fouilles ont fait retrouver cinq sarcophages en grès, tous ouverts et sans couvercles ; un seul était entier quoique partagé par un mur dont les fondations passaient sous le tombeau; les autres cercueils avaient été coupés, l'un pour le passage

1. *Nouvelle histoire de Tournus*, par un chanoine de cette abbaye. Dijon, 1730, 1 vol. in-4.

du même mur transversal, deux autres dans le sens de la largeur pour l'empâtement des murs de la grande nef de l'église, et un cinquième placé plus profondément, dont il ne restait que l'extrémité inférieure pour l'empâtement des piliers et du mur du cloître à l'ouest ; ce dernier sarcophage B devait primitivement toucher du côté de la tête l'ancien mur C qui sépare à l'ouest le cloître du parloir.

Ce fragment de cercueil B contenait de la terre noire très humide et stratifiée de forme mamelonnée, devant provenir de vase amenée par une infiltration d'eau tombant goutte à goutte ; cette terre recouvrait des fragments de tibia et des ossements métacarpiens [1].

Le sarcophage entier, très orné, était creusé dans un bloc de grès à gros grains ; à l'extérieur, du côté de la tête, on voit sculpté en relief deux croix pattées soutenues d'un pied arrondi, rappelant la croix pattée des menhirs bretons, marque typique de l'époque mérovingienne [2] ; les côtés extérieurs du coffre sont décorés de stries disposées diagonalement en arête de poisson [3].

Ces sépultures, bien antérieures à la construction de la grande nef et du cloître qui sont du commencement du XI[e] siècle, ont dû être violées par les Hongrois en 987 [4].

1. Ce coffre avait à cette extrémité 0[m] 27 à l'intérieur sur 0[m] 40 de profondeur et était recouvert d'un couvercle également en grès, bombé à l'extérieur et concave à l'intérieur.

2. Sur la plupart des coffres funéraires trouvés à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Séverin comme à Saint-Pol, on retrouve la croix des Loc'hs bretons (H. du Cleusiou, *Art national*, p. 98).

3. Ce sarcophage mesure : extérieurement 2[m] 17 de longueur, sur une hauteur de 0[m] 55 et une largeur de 0[m] 79 du côté de la tête et va en se rétrécissant aux pieds ; l'intérieur est creusé sur une longueur de 1[m] 95 ; à 0[m] 43 de hauteur à la tête et 0[m] 40 aux pieds ; 0[m] 57 de largeur du côté de la tête et 0[m] ,32 du côté des pieds.

4. *Nouvelle histoire de Tournus*, Juénin, p. 69.

Dans ce même cloître, un peu plus à l'est, séparées par un mur de 1m 80 d'épaisseur, se trouvent d'autres sépultures paraissant plus récentes ; l'une formée d'un côté par un mur en pierres sèches et de l'autre côté de pierres posées diagonalement ; des deux côtés du chef, on voyait une pierre taillée de 0m 25 × 0m 11, posée verticalement, le tout était recouvert par trois dalles de 0m 127 d'épaisseur, portant des traces de taille[1]. Le squelette avait les mains croisées sur l'abdomen, et dans les mains un morceau de porphyre vert de forme rectangulaire très mince et poli[2]. Dans les fouilles de sépultures de barbares de l'époque mérovingienne, faites à Charnay, M. H. Baudot constate aussi la présence de morceaux de marbre vert antique, arrachés sans doute, nous dit l'auteur, à quelques monuments romains, paraissant, ainsi que quelques fragments de succin ou cristal volcanique qui y furent aussi recueillis, s'expliquer par les idées superstitieuses que les anciens attachaient à ces substances talismaniques[3].

Un mur en pierre de 0m 30 d'épaisseur séparait cette sépulture d'une autre faite en maçonnerie, enduite intérieurement de mortier ; ce tombeau affectait la forme d'un losange tronqué aux deux extrémités[4] : trois dalles brutes le recouvraient et le

1. Ce tombeau mesurait : à la tête 0m 37 de largeur, 0m 60 aux épaules et se rétrécissait un peu vers les pieds : sa longueur était de 2m 30 et sa profondeur de 0m 40.

2. Un cercueil à peu près semblable a été découvert en juillet 1898, dans l'enceinte de l'abbaye, en faisant les canaux de la ville : il contenait aussi le même objet brisé.

3. H. Baudot, *Sépulture des barbares de l'époque mérovingienne*, *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1860, 1 vol. in-4.

4. Il mesurait en largeur du côté de la tête 0m 45, au tiers environ 0m 54 et se rétrécissait aux pieds à 0m 35 ; sa longueur était de 2m 15 et sa profondeur de 0m 35.

squelette de 1 m 95 de longueur avait la tête recouverte d'un capuchon en étoffe de laine.

Toutes ces sépultures étaient orientées de l'ouest à l'est, les pieds au levant.

Au niveau et jusqu'à la base des sarcophages en grès, se trouvaient mélangés à de la terre noire des débris de briques noircies par le feu, et des restes de carreaux émaillés, brun uni, ayant 0 m 197 de côté; quelques débris de tuiles dites romaines y ont aussi été recueillis [1].

LE LOCUTORIUM

Avant d'arriver au cloître dont nous venons de parler, on traverse une salle rectangulaire de 10 m 45 de longueur sur 6 m 60 de largeur, dont la voûte en berceau est soutenue latéralement par une série d'arcades en plein cintre reposant sur des pilastres servant d'ornement aux murs de cette salle.

C'est l'endroit que le père Chifflet, dans son *Histoire de l'abbaye de Tournus* [2], appelle le petit cloître voûté, où passait la grande procession du jour de Pâques. Le chanoine Juénin, notre autre historien, y voit bien plutôt un chauffoir qu'un cloître [3]; pour moi, c'est le locutorium ou parloir indiqué dans le livre des usages de l'abbaye [4], peut-être bien la salle où l'aumônier de l'abbaye faisait aux pauvres la distribution des aumônes.

1. Un incendie considérable détruisit en 1006 une partie de l'abbaye (v. Juénin, p. 85).

2. *Histoire de l'abbaye royale et collégiale de Tournus*, p. CLVII (157), Dijon, 1664.

3. *Nouvelle histoire de Tournus*, Juénin, p. 92.

4. Écrit par Claude Berthet, sous-prieur et aumônier, qui mourut en 1625 (*Nouvelle histoire de Tournus*, p. 74).

Le parloir était remblayé au niveau de la base des pilastres D du côté du narthex de l'église. Ces pilastres reposent sur un massif recouvert de dalles terminées par un chanfrein et une platebande en saillie E, devant primitivement servir de bancs autour de la salle. En effet, à 0 m 42 de profondeur, nous avons retrouvé un pavage en gros carreaux rectangulaires, qui paraît être le carrelage primitif F, établi lors de la construction de la voûte et des pilastres, puisqu'il repose directement sur les empâtements du mur du côté de l'église et du mur parallèle du côté des grandes caves [1].

En suivant les substructions du côté du narthex, on voit qu'elles s'arrêtent à 6 m 70 de l'entrée, en finissant brusquement à angle droit G, mais on les retrouve 2 mètres plus loin en H. Dans la partie interrompue, on constate une ouverture et derrière un sarcophage en grès, ouvert et enclavé en partie dans l'empâtement des murs du parloir, à 1 m 40 au-dessous de la base des pilastres, on retrouve les fondations des murs du narthex de l'église.

Au-dessus du sol, cette ouverture, qui se trouvait entre le troisième et le quatrième pilastre, a été remplie par de la maçonnerie.

Nous sommes donc ici devant la porte par où passait anciennement la grande procession de Pâques : *Et alors la procession passant par le parloir se dirige vers la nef de l'église vieille* [2].

Le sarcophage enclavé dans ces substructions, ainsi qu'un autre semblable le joignant [3], sont placés tous deux devant cette entrée,

1. Ces empâtements ont une saillie de 0 m 17 au-dessous dudit carrelage et vont en s'élargissant jusqu'à 0 m 70 d'épaisseur, à 1 mètre de profondeur.

2. *Et tunc processio transiens per locutorium tendit ad navem ecclesiæ veteris. Ibi fit secunda statio* (le *livre des usages du processionnal de l'abbaye de Tournus*, par Claude de Vignancourt (mss. du XVIe siècle).

3. Cette seconde sépulture était recouverte d'une partie de son couvercle,

peut-être sur la demande de leurs premiers possesseurs, par esprit d'humilité, suivant l'usage des premiers siècles, afin que leurs frères, les foulant aux pieds en passant, pensent à leur accorder une prière [1].

Ces sarcophages étaient placés au même niveau que ceux similaires A découverts dans le cloître Saint-Ardain; des traces d'incendie, bois et fragments de tuiles dites romaines, noircies, ont été trouvés dans cet endroit, de 0^m 40 à 0^m 60 au-dessous du passage.

La voûte du parloir, les arcs doubleaux et les pilastres qui la soutiennent sont postérieurs à la construction du narthex.

Des fouilles faites le long du mur opposé, contre les grandes caves, n'ont mis à jour que des ossements gisant pêle-mêle, sauf à l'extrémité est, où nous avons rencontré un tombeau formé de dalles taillées à gros éclats et dressées sur champ; il était recouvert d'un double rang de dalles minces de 3 à 4 cent. d'épaisseur, et il contenait les restes d'un pèlerin; nous y avons recueilli des coquilles percées de deux trous, genre Pecten Jacobi, les restes d'un bâton, et des fragments de tissus recouvrant des plaques de cuivre [2].

aussi en grès et de forme prismatique; le reste du couvercle avait été brisé et une partie des fragments tombés dans l'intérieur du coffre; sous ces débris, un squelette entier; à côté de lui, les ossement d'un autre. Ce sarcophage mesure intérieurement 1^m 89 de longueur, sur une largeur de 0^m 52 à la tête et de 0^m 40 aux pieds; les angles en sont arrondis, l'intérieur comme l'extérieur taillés en feuilles de fougère; la hauteur totale sans le couvercle, 0^m 55.

1. De Caumont, *Abécédaire d'archéologie religieuse*, p. 60.

2. Cette sépulture avait : 1^m 90 de longueur, 0^m 43 de largeur du côté de la tête et 0^m 30 du côté des pieds, 0^m 33 de profondeur; les dalles le recouvrant n'étaient qu'à 0^m 60 au-dessous du carrelage primitif; une des plaques de cuivre ayant 0^m 065 × 0^m 055 était entourée de tissu et légèrement arrondie, suivant la forme du bras près duquel elle fut trouvée, à gauche; une autre plaque était placée sur le fémur du même côté.

L'ANCIEN MONASTÈRE

La présomption d'ancienneté du mur C séparant le parloir du cloître, se trouve confirmée par l'examen des fondations de ce mur.

En dessous du carrelage primitif, établi directement sur les empâtements des murs du parloir soutenant la voûte, nous avons rencontré deux rangs de petites pierres rouges K [1], puis une grande assise de pierre blanche L, le tout d'une épaisseur de $0^{m}47$; en creusant toujours, une plinthe ayant $0^{m}20$ de hauteur et une saillie de $0^{m}05$, et des pierres blanches [2] taillées M, établie sur les fondations et l'empâtement de ce mur.

Le niveau du bâtiment existant avant le locutoriu était donc de $0^{m}67$ plus bas, soit extérieurement le niveau du cloître, retrouvé par M. Sauvageot, architecte des monuments historiques.

Ce mur, auquel aurait été adossé postérieurement celui du cloître [3], n'est pas lié avec celui qui limite les grandes caves au sud ; il se continue et se trouve masqué dans les grandes caves par un revêtement de $0^{m}50$ d'épaisseur, servant à supporter des voûtes faites bien postérieurement.

La base, jusqu'à 3 mètres de hauteur, ne présente pas de traces de reconstitution. Serait-elle celle du mur du *monastère primitif*, détruit par l'incendie de 937 ou de 1006, qui s'étendait sur cet espace destiné plus tard à conserver le produit des dixmes et connu sous le nom de grandes caves ?

1. Corallien inférieur, provenant des carrières des Justices (Tournus appartenant à l'abbaye.
2. Corallien blanc, ou Kimmeridgien ; ces carrières n'existent plus.
3. Au XIe siècle.

Le sol du narthex de l'église, ainsi que celui des bâtiments dont nous venons de parler, a été certainement remblayé et si, comme nous l'avons fait au locutorium, on abaissait le niveau actuel de 0m 40 à 0m 50, nous retrouverions sans doute les restes du pavage F qui existait lors de la construction de ce parloir, où l'on entrait par la porte retrouvée. En creusant un mètre plus bas, nous devrions être sur le sol primitif, celui du seuil de cette porte, au niveau des couvercles des tombeaux mérovingiens récemment découverts, et au-dessous des traces d'incendie que nous y avons constaté.

Les substructions, les restes du mur qui sépare le parloir du cloître et les murs du narthex seraient donc probablement antérieurs au Xe siècle.

POURTOUR DE L'ÉGLISE

Du côté nord parallèlement au narthex, les fouilles faites pour l'établissement des égouts de la ville firent découvrir, à 1m 40 de profondeur, des sépultures. A la tête de plusieurs squelettes se trouvait un vase en terre grise noirâtre, très quartzeuse, de forme ovoïde, à large col rabattu, et muni d'un goulot et d'une anse : hauteur 0m 20 à 0m 23 sur un diamètre à la panse de 0m 18 à 0m 20 [1] ; plusieurs sépultures étaient indiquées par une pierre plantée verticalement [2].

1. Il y a quelques années, à 30 mètres au nord, devant la maison Coste (anciennement le Doyenné), on trouva aussi un vase. — Les mêmes vases ont déjà été rencontrés il y a dix ans dans une nécropole joignant l'emplacement de l'ancien château de Préty, chez M. le capitaine Gaimer ; ils sont actuellement au Musée de Tournus.

2. Ces marques de sépultures ont aussi été constatées à Beaufer, près du cimetière de l'époque mérovingienne du Roy Guillaume (Tournus).

LOCVTORIVM

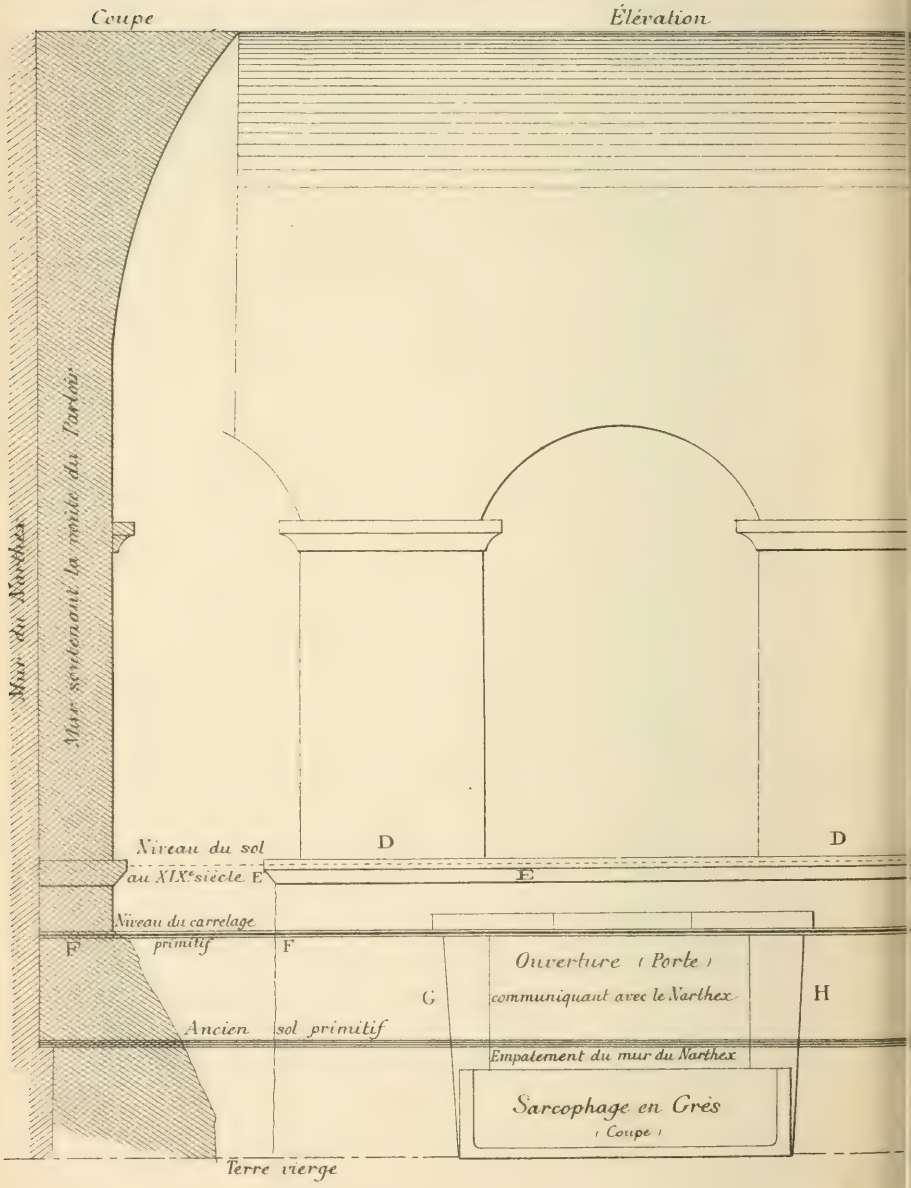
Coupe
Élévation
Mur du Narthex
Mur soutenant la voûte du Parloir
Niveau du sol
au XIXe siècle
E
E
D
D
Niveau du carrelage
primitif
F
F
Ouverture (Porte)
communiquant avec le Narthex
G
H
Ancien sol primitif
Empatement du mur du Narthex
Sarcophage en Grès
(Coupe)
Terre vierge

S

CLOITRE S^T ARDAIN

XI^e Siècle

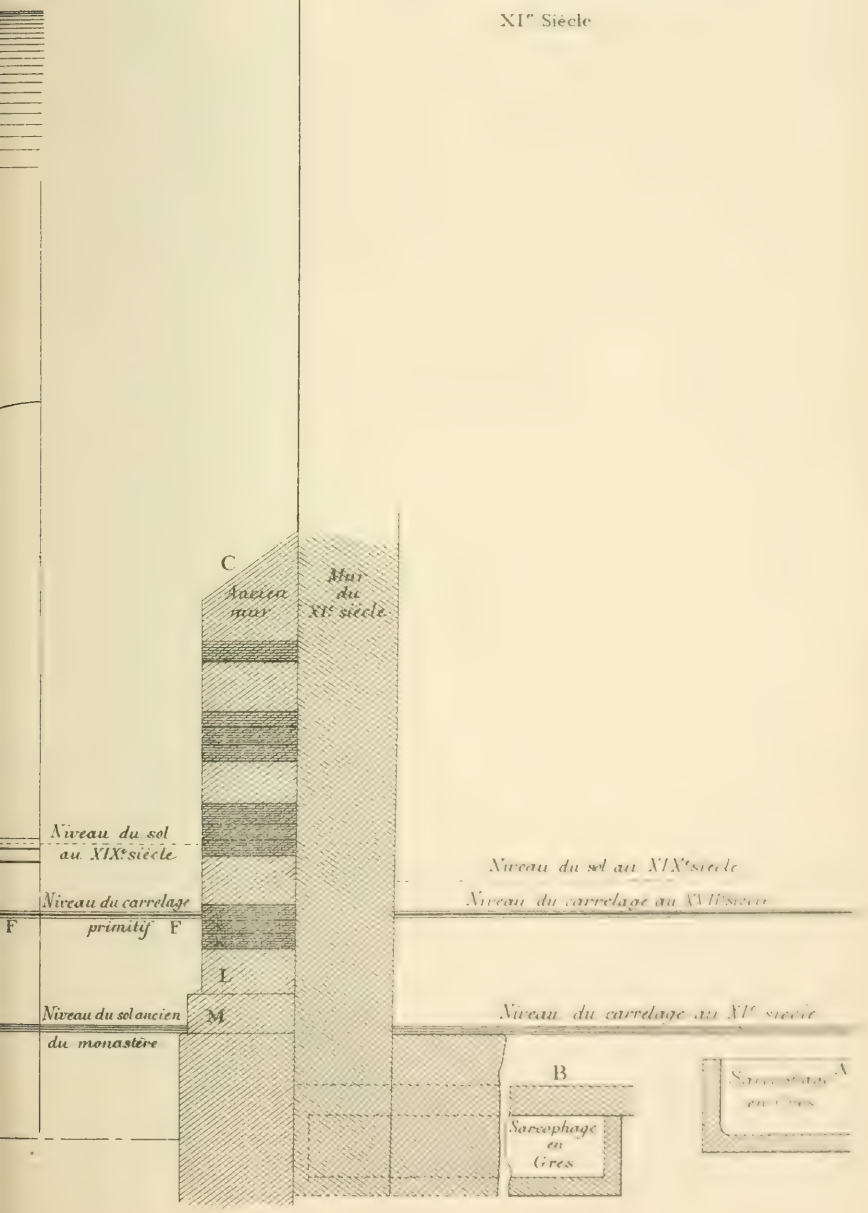

Devant la porte du transept nord, un couvercle de sarcophage en pierre, de forme prismatique, orné d'une grande croix fleuronnée sculptée en relief, rappelant le couvercle trouvé en 1855 à Nevers dans l'église abbatiale de Saint-Martin et déposé actuellement au Musée lapidaire de la Porte du Croux ; ce couvercle avait été mutilé antérieurement.

A côté et toujours devant la porte du transept, une sépulture sous dalles brutes : la tête du squelette paraissait avoir eu la face tournée contre la terre, et les ouvriers m'ont assuré avoir trouvé sous le crâne une pièce, moyen bronze de Magnence, qu'ils m'ont remise.

Place des Arts, en face la petite porte du logis abbatial, une autre sépulture faite de murs en pierres sèches, de 2 m 20 de longueur, s'élargissant des pieds jusqu'aux épaules et là ne laissant que la place du chef, le tout recouvert de dalles brutes de 0 m 10 à 0 m 12 d'épaisseur, rappelant celle du cloître Saint-Ardain précédemment décrite. Cette sépulture contenait un squelette aux pieds duquel on trouva une espèce de soulier très bizarre formé de deux parties retenues ensemble par une couture dont les points sont espacés de cinq millimètres : la semelle et le montant de la tige du côté du talon sont d'une seule pièce, il n'a que 0 m 040 de diamètre à la cheville, et à 0 m 095 de hauteur on voit un trou rond de 0 m 015 de diamètre ; une peau froncée beaucoup plus mince semble avoir dû servir à envelopper le dessus du pied.

Le dessus de ce tombeau n'était qu'à 1 mètre de profondeur ; sur 0 m 20 de terre s'étendait une bande d'argile calcinée de 0 m 20 d'épaisseur, recouverte de cendres et de débris de charbon ; ce foyer était visible sur une étendue de plus de 2 mètres, et précisément établi sur le sol primitif.

A quelques mètres de là, dans une sépulture formée de pierres brutes placées sur champ et recouvertes de fortes dalles, les

ouvriers trouvèrent en fragments une plaque de porphyre vert en tout semblable à celle trouvée dans le cloître Saint-Ardain.

Ces sépultures sous dalles rappellent le type des sépultures barbares trouvées dans les nécropoles du Roy Guillaume, de Dulphey, Farges et Plottes, mais les pierres qui les recouvrent sont plus épaisses.

IX

INFLUENCE

DE LA

DÉVOTION POPULAIRE

SUR LE

MONNAYAGE DE L'ABBAYE DE TOURNUS

PAR

M. J. MARTIN

Une monnaie recueillie en 1890 et la trouvaille faite en 1895 à Tournus, décrite par M. Paul Pinette, membre associé de l'Académie de Mâcon [1], jettent un jour tout nouveau sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Tournus.

Cette pièce prouve que les abbés de Tournus monnoyèrent alternativement au nom de saint Valérien et de saint Philibert.

Quand les moines de Noirmoutiers, sous la conduite de Geilon, obtinrent de Charles le Chauve l'abbaye de Tournus en 875 [2], le monastère qui s'y trouvait était sous le vocable de saint Valérien [3].

1. *Gazette numismatique française*, 1897.

2. La donation porte : *Abbatiam sancti Valeriani castrum Trenorchium [illegible] est ex eadem abbatia et Turnutium villam.*

3. Valérien, martyr pour la foi, fut décapité à Tournus, par ordre de [illegible], le 15 septembre 177.

En renouvelant les privilèges donnés par Charles le Chauve à Geilon, le roi Eudes, en 889, accorda à l'abbé Blitgaire le droit de battre monnaie. L'abbé Geilon avait bien fait consentir les moines de Saint-Valérien à vivre avec les siens sous la règle de Saint-Philibert, mais il fut convenu que l'abbaye resterait sous le vocable de saint Valérien.

Les monnaies frappées sous Blitgaire sont sans doute celles qui portent, d'un côté : SCS. VALERIAN, et au revers : TORNVCO CAST. (Bibl. Nat., n° 1419).

MONNAIES DE TOURNUS

Malgré tout, une certaine rivalité subsista entre les religieux, et le conflit devint aigu en 946, à la mort d'Aimin, 7e abbé. Gilbert, comte de Chalon, voulut imposer un abbé de son choix aux religieux, mais la plupart quittèrent le monastère avec leurs reliques et se retirèrent successivement à Mâcon, puis à Saint-Pourçain [1], de 946 à 949. Leur départ, nous dit Pierre de Saint-Julien [2], fut pour la Bourgogne le signal d'une infinité de maux, car tout le monde attribuait ces malheurs à une punition divine et à l'éloignement des saintes reliques; aussi, à leur retour, furent-ils reçus en libérateurs.

Ces religieux n'avaient emporté parmi leurs reliques que le corps de saint Philibert, ce qui prouve peu de dévotion à cette époque pour saint Valérien encore dans son tombeau.

Quelques années plus tard, l'abbé Hervé, en 955, obtint du roi Lothaire, le renouvellement des privilèges de l'abbaye et du droit de monnayage, avec la condition que le nom du roi y serait inscrit.

1. *Chronique de Tournus*, par Falcon. Monnaies XIe siècle, Bibl. de Tournus.
2. *Antiquités de Tournus*, p. 515 à 524.

Ne serait-ce pas vers cette époque, malgré l'opinion de M. Anatole de Barthélemy qui ne les croit pas antérieures au XII^e^ siècle, qu'auraient été frappées les monnaies sur lesquelles on lit : SCI PHILIBERTI MON., et au revers : LOTARIIT. EEISNSINE (Lotarii regis insigne) (Bibl. Nat., n° 1415).

Le successeur d'Hervé, l'abbé Étienne, avait, nous dit Juenin [1], une dévotion particulière à saint Valérien, dont il fit exhumer le corps; cette translation eut lieu vers 979. Les auteurs Falcon et Garnier nous parlent de nombreux miracles obtenus par son intercession à cette occasion.

Puis l'abbé Bernier, au commencement du XI^e^ siècle, fit bâtir une église à Tournus sous le vocable de ce saint, aussi les monnaies récemment découvertes avec la légende : SCI VALERIAN, et au revers HEINRICVS REX, conservées au Musée de Tournus, sont-elles de cette époque ? [2]

Cette ferveur au culte de saint Valérien a dû se ralentir sous son successeur, car la Bibliothèque Nationale possède un denier argent sans nom de patron; d'un côté : HEINRICVS REX, et au revers : TORNUCIVM CAS. (Bibl. Nat., n° 1414).

L'abbaye de Saint-Valérien ne devait pas changer de nom, mais le peuple [3] n'appelait plus cette abbaye que du nom de Saint-Philibert; aussi sous Philippe I^er^ (1060-1108), les monnaies changèrent encore, et nous en possédons sur lesquelles on lit : FILIPVS REX, et au revers : SCI FILIBTI, pour Filiberti. (Musée de Tournus.)

Enfin, depuis la dernière consécration de l'église à Notre-Dame, saint Valérien et saint Philibert, faite par le pape

1. *Nouvelle histoire de l'abbaye de Tournus*, Dijon, 1730.
2. *Manuscrits des XI^e^ et XII^e^ siècles*, de la Bibliothèque de Tournus
3. *Antiquités de Tournus*, par Pierre de Saint-Julien.

Calixte II, en 1120, sans doute en vertu d'une bulle qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, on ne frappa plus de monnaies qu'au nom de saint Valérien : SCI VALERIAN. ℞. TORNVCIO CAST. (Bibl. Nat., nos 1417-1418. Musée de Tournus). Ces deniers, suivant l'opinion des numismates, ont dû être frappés aux XIIe et XIIIe siècles, jusque sous Louis le Jeune.

X

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

DE

L'ÉPOQUE ROMANE

EN SAONE-ET-LOIRE

PAR

M. JEAN VIREY

Le département de Saône-et-Loire qui forme actuellement, au point de vue ecclésiastique, la circonscription du diocèse d'Autun, était autrefois partagé entre trois diocèses, celui d'Autun, celui de Chalon et celui de Mâcon. C'est de ce dernier que je me suis plus spécialement occupé dans un travail publié depuis une douzaine d'années[1]. Ce mémoire en est le résumé : toutefois la connaissance que j'ai acquise des principaux édifices du département m'a permis d'étendre le champ de ma première étude, et d'y vérifier l'exactitude des caractères généraux précédemment exposés.

Je me propose de répondre à trois questions du programme, en montrant les principes adoptés par les architectes de notre région au XI^e^ et au XII^e^ siècle, n'ayant pas fait une étude suffisante

1. *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, nouvelle série, t. XVII, XVIII et XIX ; tirage à part, Paris, 1892, in-8.

des monuments de la période gothique et de la Renaissance dans notre département pour prétendre vous en exposer les caractères.

Au point de vue du nombre des édifices, de leur importance et de leur intérêt archéologique, c'est l'époque romane qui est la mieux représentée en Saône-et-Loire : il me suffira de citer Saint-Philibert de Tournus, la cathédrale d'Autun, l'église du prieuré de Paray-le-Monial, en y ajoutant, puisqu'il est impossible de passer un pareil nom sous silence, les restes de l'église abbatiale de Cluny. Ceux-là sont des monuments de premier ordre, mais combien d'autres font encore bonne figure à côté : Anzy-le-Duc, Bois-Sainte-Marie, Chapaize, Châteauneuf, Gourdon, Semur-en-Brionnais; et si je voulais nommer toutes les églises en totalité ou en grande partie romanes, je ne crois pas exagérer en vous affirmant que mon énumération en comprendrait bien au delà d'une centaine.

A quelle région mieux qu'à la nôtre peut-on appliquer le témoignage du chroniqueur Raoul Glaber, qui fut moine à Cluny dans la première moitié du XI^e^ siècle ? Bien qu'il ait été fort souvent cité, permettez-moi de vous le redire : « Comme la 3^e^ année après l'an mil était sur le point de commencer, on se mit par toute la terre, et particulièrement dans les Gaules et en Italie, à renouveler les vaisseaux des églises, quoique la plupart fussent assez somptueusement établis pour se passer d'une telle opération. Mais chaque nation chrétienne rivalisait à qui aurait le temple le plus remarquable. On eût dit que le monde se secouait pour dépouiller sa vieillesse et revêtir une robe blanche d'églises. Enfin presque tous les édifices religieux, cathédrales, moûtiers des saints, chapelles de villages, furent convertis par les fidèles en quelque chose de mieux. »

« De ce fait si remarquable, écrit Jules Quicherat, qu'il a pu frapper un écrivain indifférent autant qu'on peut l'être au mou-

vement des arts, on a saisi depuis longtemps la portée morale », mais ce n'est pas cela ici qui nous occupe, et « le texte dit plus que cela. En effet, quand il explique que des monuments déjà dignes d'approbation étaient jetés par terre pour faire place à d'autres monuments plus louables, il donne à entendre que la génération de l'an mil posséda le moyen de faire mieux ou, pour le moins, autrement que les générations précédentes. Il constate donc un progrès de l'art. »

Avons-nous au moins de cette époque un monument daté, bien authentique, nous démontrant de quelle nature fut ce progrès qui ne consista pas à mieux décorer l'église mais à la mieux construire ? Saint-Philibert de Tournus nous offre un type remarquable autant qu'original de l'architecture des premières années du XI^e^ siècle. Mais est-ce le plus ancien de nos monuments, et ne pourrons-nous pas faire ressortir les pratiques nouvelles introduites dans l'art du bâtiment par comparaison avec des édifices religieux antérieurs à l'an mil ?

Malheureusement l'autre terme de la comparaison nous échappe : nous n'avons pas autour de nous de spécimen d'architecture d'une antiquité pareille, si ce n'est peut-être dans quelques parties de l'église même de Saint-Philibert de Tournus. Et d'ailleurs je suis persuadé que l'interprétation du texte du vieux chroniqueur ainsi donnée par J. Quicherat dans son étude *de l'Architecture romane*, est d'une logique trop rigoureuse. Il ne faut pas exagérer outre mesure la rénovation très réelle de l'architecture après l'an mil, et faire correspondre à cette date une ligne de démarcation trop accusée entre deux époques artistiques. Comme l'écrit M. Anthyme Saint-Paul, « bien des églises bâties avant la fin du X^e^ siècle et même dans les dernières années du IX^e^ ont déjà le caractère roman que doivent conserver les écoles où elles sont situées et peuvent être

réunies aux églises du XI^e siècle, tandis qu'en d'autres régions les types ne se constituèrent qu'à la fin du règne de Robert ou même plus tard encore ».

Les terreurs de l'an mil qui expliqueraient le peu de solidité donnée à la construction des églises, puisque d'un seul coup la fin du monde allait tout anéantir, ne furent pas si universelles qu'on l'a cru : « Les moines et les évêques combattirent eux-mêmes cette croyance en la fin du monde, en expliquant aux peuples le vrai sens du passage de l'Apocalypse qui l'avait provoqué. Abbon, le célèbre abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, parcourut la France pour réfuter l'erreur et rendre la confiance aux fidèles. »

Quoi qu'il en soit, et spécialement pour nous, Saint-Philibert marque l'avènement de l'architecture romane. On peut citer dans le voisinage même de Tournus deux autres églises, celle de Chapaize et celle de Farges, desquelles il serait bien difficile de dire si elles sont de quelques années antérieures ou postérieures à Saint-Philibert : en raison de la similitude de leur structure on peut admettre qu'elles sont contemporaines.

Le grand nombre d'églises romanes que l'on remarque dans cette région de la Bourgogne, notamment sur la rive droite de la Saône, s'explique surtout par l'abondance d'excellents matériaux de construction. Une autre cause de la multiplication des édifices religieux est la proximité de l'abbaye de Cluny, dont la communauté si nombreuse et si prospère au XI^e siècle envoyait dans tous nos environs des religieux pour installer des prieurés qui furent l'origine d'une multitude de paroisses.

C'est ici peut-être l'occasion d'examiner quelle a été l'influence de Cluny sur le développement des arts, et en particulier de l'architecture.

Le bruit que l'on a fait autour d'une prétendue école Clunisienne n'est pas encore éteint. Viollet-le-Duc qui regarde Cluny

comme le berceau de la civilisation moderne, a considérablement exagéré l'influence architecturale de la grande abbaye pendant la période romane : il parle sans cesse de l'école clunisienne, sans que l'on puisse jamais discerner à quels caractères il entend qu'on la reconnaisse. Tout ce que l'on peut admettre, c'est Cluny centre de l'école bourguignonne. Que l'ordre clunisien se soit distingué par son goût pour les arts, pour les belles constructions, c'est incontestable : nous n'en voulons pour preuve que les éloquentes récriminations de saint Bernard [1] qui semblent viser directement le luxe d'églises telles que Cluny ou Vézelay ; mais il n'a pas existé d'école clunisienne ayant eu des procédés propres. Viollet-le-Duc, hanté de cette idée que l'art roman est purement religieux et monastique, emprisonné dans des formules, ennemi de la nouveauté et du progrès, va jusqu'à dire : « Des centres comme Cluny, lorsqu'ils envoyaient leurs moines cimenteurs pour bâtir un prieuré dans un lieu plus ou moins éloigné de l'abbaye-mère, les expédiaient avec des programmes arrêtés, des recettes admises, des poncifs, dont ces architectes clercs ne pouvaient et ne devaient s'écarter. L'architecture, soumise ainsi à un régime théocratique, non seulement n'admettait pas de dispositions nouvelles, mais reproduisait à peu près partout les

1. Dans l'*Apologie* adressée en 1124 à Guillaume, abbé de Saint-Thierry de Reims, de l'observance de Cluny, saint Bernard, après avoir réprimandé les abbés de la pompe mondaine dont ils s'entouraient, s'en prend à « la hauteur des églises, leur excessive longueur, l'inutile ampleur de leurs nefs, leurs riches matériaux polis avec tant de soin, leurs peintures occupant le regard..... qui, appelant sur elles l'attention des fidèles venus pour se recueillir, représentent assez le culte tout matériel des anciens Juifs..... .....Aux voûtes sont appendues, avec un grand luxe, non des couronnes, mais des pierres précieuses, des roues, entourées de flambeaux et non moins brillantes par les matières qui y sont incrustées..... Au lieu de candélabres, des arbres gigantesques en bronze massif, travaillés avec une extrême patience, et aussi étincelants de pierres précieuses que de lumières..... ..... Que ne révérons-nous

mêmes formes, sans tenter de progresser. » S'il en était ainsi, et il est facile de mettre l'erreur en évidence comme l'a fait M. Anthyme Saint-Paul, l'archéologue qui a le mieux et le plus complètement réfuté la théorie de Viollet-le-Duc, tous les monuments clunisiens devraient se ressembler : or, les différentes écoles provinciales ont soumis à leur influence toutes les constructions clunisiennes qui se trouvaient dans le rayon de leur action : Saint-Etienne de Nevers est absolument différent de Cluny; l'église clunisienne de Mozat dans le Puy-de-Dôme présente les caractères du style auvergnat; Saint-Martin-des-Champs, à Paris, dont le chœur reconstruit vers 1130, au moment même où s'achevait l'abbaye-mère consacrée en 1131, ne suit en rien les traditions de l'école bourguignonne.

Il y a quelques jours, je visitais dans le Jura suisse la célèbre abbaye de Romainmotier que l'on a appelée le Cluny de la Suisse, et qui fut soumise à notre abbaye bourguignonne dès la première moitié du x^e^ siècle. L'église passe pour avoir

du moins, poursuit saint Bernard, les saintes images dont est pavé le sol que l'on foule aux pieds ? Souvent on crache sur la bouche d'un ange, souvent le talon des passants frappe le visage d'un saint. Et pourquoi, si l'on ne veut pas épargner ces figures sacrées, pourquoi du moins ne pas ménager les riches couleurs ? Pourquoi décorer ce qui doit être aussitôt souillé, pourquoi peindre ce qui doit inévitablement être foulé aux pieds ? Que font ces belles formes quand elles sont criblées de poussière ?..... .....Dans les cloîtres, devant des confrères occupés à lire, que vient faire cette ridicule monstruosité, cette espèce de beauté curieusement difforme ou cette belle difformité ? A quoi bon ces singes impurs, ces lions furieux, ces centaures monstrueux, ces sagittaires ? Que signifient ces tigres tachetés, ces soldats en bataille, ces chasseurs donnant du cor ? Ici est un quadrupède à queue de serpent, là un poisson à tête de quadrupède. Voici une bête, cheval par devant et chèvre par derrière; voilà un animal cornu terminé en cheval. On voit plusieurs corps pour une tête, et plusieurs têtes pour un seul corps. Telle est pourtant l'étonnante variété de ces formes fantastiques qu'on a plus de plaisir à lire sur le marbre que dans son livre, et qu'on aime mieux passer le temps à les admirer tour à tour qu'à méditer sur la loi de Dieu..... »

été reconstruite au début du XI^e^ siècle, sous le gouvernement de l'abbé Odilon, opinion qui me paraît en partie justifiée. Or, loin de constater dans ce monument une analogie même lointaine avec l'abbaye-mère, j'ai constaté une similitude frappante avec deux églises monastiques de ce département, qui n'ont jamais appartenu à Cluny, je veux dire avec Saint-Philibert de Tournus et Chapaize.

D'un autre côté, il est impossible en Bourgogne de distinguer par le style les églises clunisiennes de celles qui ne le sont pas. Dans les environs mêmes de Cluny, parmi ces prieurés qui s'élevaient si serrés à l'ombre de l'église abbatiale, les églises construites par les moines ne diffèrent pas des autres et n'ont entre elles aucune analogie évidente. Les distinctions que l'on peut y établir sont individuelles, et tous ces monuments appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler l'école bourguignonne.

Presque toujours bien orientées, en vertu d'une coutume liturgique, c'est-à-dire tournées de manière à présenter le chœur à l'orient, la façade principale à l'occident, nos églises sont construites différemment suivant qu'on les trouve dans le bassin de la Loire ou dans la vallée de la Saône, et cette observation m'amène à ouvrir encore une parenthèse pour répondre tout de suite à une question du programme.

Peut-on signaler des différences sensibles dans l'architecture des diocèses de Mâcon, de Chalon et d'Autun ? — Non, il n'y a pas, de diocèse à diocèse, de différences qui méritent d'être signalées : la seule remarque que j'ai pu faire, c'est que dans l'ancien diocèse d'Autun beaucoup de nefs d'églises, comme à Anzy-le-Duc, Bragny-en-Charollais, Gourdon, Toulon-sur-Arroux sont voûtées d'arêtes, tandis que l'ancien diocèse de Mâcon se distingue par l'emploi exclusif de la voûte en berceau.

Il est incontestable aussi que certains édifices, la cathédrale d'Autun par exemple, ont eu dans leur voisinage, comme sur l'église de Laizy, une influence évidente, mais je ne crois pas possible de différencier nettement les caractères de l'architecture d'un de nos trois anciens diocèses par rapport aux deux autres. Ici et là se retrouvent les caractères communs à toute l'école de Bourgogne; et cependant les monuments du Brionnais et en général ceux de la vallée de la Loire se distinguent au premier coup d'œil de ceux du Chalonnais ou du Mâconnais. Là, c'est la beauté de l'appareil, la richesse dans la décoration, une sculpture grasse et abondante, des détails soignés; ici, une construction sévère en petits moellons plus ou moins régulièrement disposés, et la décoration réduite à sa plus simple expression. Il ne faut pas chercher l'explication de cette différence ailleurs que dans la nature des matériaux que l'on a pris presque partout sur place pour construire les églises.

Dans la partie du département qui appartient au bassin de la Loire, en maints endroits la pierre se retire par bancs d'une certaine épaisseur et se taille facilement, tandis que les carrières de la vallée de la Saône offrent généralement des matériaux d'une structure serrée, cassante, peu propre au travail du sculpteur. Voilà pourquoi nous trouvons d'un côté l'emploi fréquent de colonnettes surmontées de chapiteaux délicatement sculptés, de pilastres couverts de cannelures et d'ornements variés, des linteaux et des tympans où sont représentés des personnages en demi-relief; et de l'autre, une ornementation très pauvre qui contredit la vieille réputation de richesse de l'architecture bourguignonne. Il suffit de citer les noms de quelques édifices: Semur-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Jonzy, Anzy-le-Duc, Bois-Sainte-Marie, Paray-le-Monial d'un côté, et de l'autre Saint-Philibert de Tournus, Uchizy et Saint-Hippolyte, pour que le

contraste s'établisse dans l'esprit de ceux qui ont visité ces régions.

Dans la vallée de la Saône, au XI^e siècle, la construction en petits moellons est seule en usage; la présence du moyen appareil suffit souvent à caractériser une reprise du XII^e siècle: à Tournus par exemple le narthex et la nef sont en petits moellons, tandis que les étages supérieurs des clochers et la grande abside sont construits en pierres d'appareil; à Chapaize, le chœur du XII^e siècle se distingue ainsi du reste de l'église bâtie au début du XI^e siècle; à Mâcon, au Vieux Saint-Vincent, la base des tours est formée de pierres de petit échantillon, mais on ne peut pas étendre cette observation à la partie occidentale du département.

En abordant l'étude des caractères généraux de l'architecture romane en Saône-et-Loire, je rappelle sommairement que l'école bourguignonne, placée entre l'école des bords du Rhin et l'école provençale, participe des deux, et de la seconde surtout. Elle a en commun avec la première ces plates-bandes verticales qui divisent les parois extérieures des murs, et qu'on a appelées « bandes lombardes », allant joindre sous les corniches de petites arcatures en plein cintre servant de modillons. Ce genre d'ornementation qu'on retrouve très fréquemment dans la vallée de la Saône se rencontre aussi non seulement dans les églises rhénanes, mais en Lombardie et en Pouille, à Saint-Trophime d'Arles, à Bourg-Saint-Andéol, en Catalogne, et même jusqu'en Suède.

De même qu'en Provence, on trouve en Bourgogne l'emploi du berceau brisé: on le constate chez nous dès le XI^e siècle. Si nous avions besoin du plein cintre pour caractériser l'architecture romane, nous ne saurions pas comment classer les deux tiers de nos églises construites au XI^e et au XII^e siècle.

L'influence de l'école auvergnate se retrouve dans un certain nombre de localités, notamment à Tournus.

Nous avons bien peu de dates de construction pour nos monuments. Si nous ne sommes pas trop embarrassés pour leur classification chronologique, grâce à la comparaison des caractères qui nous permet de reconnaître si tel édifice est antérieur ou postérieur à tel autre, il est moins aisé de fixer l'époque précise à laquelle il a été bâti. Aussi, sauf pour certaines églises construites sous l'influence immédiate de l'abbaye de Tournus, dont l'église fut consacrée en 1019, et que nous n'hésitons pas à attribuer à la première moitié du XI^e^ siècle, sauf pour les églises qui ont avec l'abbatiale de Cluny une analogie de construction évidente, pour celles où l'on retrouve les mêmes dispositions, la même ornementation qu'à Saint-Marcel de Cluny reconstruit en 1159, ou que dans certaines églises à date connue des départements limitrophes, comme Belleville-sur-Saône, dont la première dédicace eut lieu en 1158 et la deuxième consécration en 1179, ou Saint-Nicolas de Beaujeu, construit en 1127 et consacré en 1132, l'hésitation est aussi grande que légitime quand il faut dire si une église appartient à la fin du XI^e^ ou au premier quart du XII^e^ siècle.

La construction bourguignonne est éminemment solide, le grand nombre d'églises actuellement existantes et datant du XI^e^ ou du XII^e^ siècle en est une preuve irréfutable. La pierre étant abondante, on n'a pas cherché à l'économiser, et on a généralement donné une grande épaisseur aux murs, là même où les nefs n'étaient pas voûtées.

Fréquemment les toitures sont posées directement sur les reins des voûtes ; elles sont faites à angle très ouvert, et par conséquent très plates, et exclusivement en dalles de pierre appelées « laves » dans tout le pays qui s'étend sur la rive droite de la Saône. Dans un certain nombre de nos églises soit du Chalonnais, soit du Mâconnais comme Saint-Martin-de-Laives

et Saint-Julien, près Sennecey-le-Grand, l'emploi de la pierre a été si exclusif que, même en haut des clochers, la pyramide courte en laves constituant la toiture vient reposer sur une voûte en forme de coupole : ce qui démontre bien l'erreur trop souvent commise dans la restauration de nos clochers quand on y adapte une pyramide aiguë ou une flèche : l'amortissement des tours romanes de nos régions doit être une toiture très surbaissée qui conserve au monument son caractère et son style.

On a bien élevé au XII^e^ siècle des pyramides en maçonnerie d'un angle sensiblement plus aigu, mais le nombre en est si restreint qu'on peut les considérer comme des exceptions.

Examinons maintenant le plan de nos édifices : le plus simple consiste en une nef immédiatement suivie d'une abside en hémicycle. Ce plan ne comporte pas de clocher, mais simplement un clocher-arcade au-dessus du mur qui sépare la nef de l'abside comme à Saint-Martin-de-Lixy.

Un second plan très fréquemment adopté est le suivant : une nef voûtée ou plus souvent non voûtée, suivie d'une travée de chœur généralement couverte par une coupole au-dessus de laquelle s'élève le clocher, et d'une abside en hémicycle. C'est le type le plus habituel.

Lorsque la travée de chœur précédant l'abside est flanquée d'un croisillon à droite et à gauche et devient ainsi une croisée de transept, on a le plan en forme de croix latine.

Dans les églises à trois nefs le plan le plus simple consiste en trois nefs voûtées suivies d'un transept sans saillie à l'extérieur, et d'un chœur composé simplement d'une abside en hémicycle ouvrant directement sur la croisée du transept, comme à Farges, Saint-Vincent-des-Prés, Sigy-le-Châtel.

A Uchizy et à Saint-Hippolyte, nous remarquons trois nefs

voûtées communiquant avec un transept faisant saillie à l'extérieur, et un chœur formé d'une travée droite et d'une abside en hémicycle. Une absidiole est ouverte dans le mur oriental de chaque croisillon.

La disposition est encore différente à Chapaize, à Iguerande, à Châteauneuf, à Saint-Laurent-en-Brionnais : ce sont trois nefs voûtées, coupées par un transept faisant plus ou moins saillie à l'extérieur, et un chœur qui est le prolongement des trois nefs, chaque partie étant composée d'une travée droite et d'une abside ou absidiole en hémicycle.

Toutes ces variétés de plan ont été employées concurremment et ne permettent pas d'assigner une date aux édifices.

A la cathédrale d'Autun, nous trouvons trois nefs, un transept faisant saillie à l'extérieur, et un chœur en hémicycle, précédé de deux travées droites et flanqué de deux absidioles. Il n'y a pas de déambulatoire.

Celui-ci existe d'ailleurs assez rarement : on en voit à Tournus, à Bois-Sainte-Marie, à Paray-le-Monial, et il y en avait un à Cluny.

Quant au plan de l'église abbatiale de Cluny, conçue dans les proportions gigantesques que vous savez, il ne peut être comparé à ceux que nous venons de décrire. Au delà du narthex élevé vers 1220 par l'abbé Rolland, qui, bien gothique par ses voûtes établies sur croisées d'ogives, offrait cependant un exemple, fréquent en Bourgogne, de la persistance du style en usage au siècle précédent par l'emploi des pilastres cannelés accompagnés d'une ornementation purement romane, nous trouvons une nef principale flanquée à droite et à gauche d'un double collatéral. Après la onzième travée, les nefs étaient coupées par un premier transept, le plus grand dont vous avez vu le croisillon méridional, où s'ouvraient quatre chapelles en hémicycle; puis les

cinq nefs se prolongeaient encore pendant deux travées ; puis, c'était le deuxième transept, et enfin le chœur entouré d'un déambulatoire avec cinq chapelles rayonnantes.

Si de l'examen du plan nous passons à celui des voûtes, nous constaterons que la plus grande partie des églises à une seule nef sont plafonnées dans toute la longueur de la nef, et ne présentent de voûtes qu'au chœur : c'est généralement une coupole octogonale ou ovoïde sur trompes en cul-de-four qui couvre la travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher : c'est toujours un cul-de-four plein cintre ou brisé que l'on trouve au-dessus de l'abside et des absidioles.

On rencontre cependant à Chissey, à Laizé et à Ameugny des églises à une seule nef voûtée en berceau brisé, renforcé par des doubleaux en cintre brisé, mais ce sont plutôt des exceptions.

Dans les églises à trois nefs, nef et collatéraux sont toujours voûtés. La nef a presque toujours un berceau brisé renforcé par des doubleaux ; à Farges seulement on ne trouve pas de doubleaux, mais les dimensions de la nef sont si restreintes et les supports tellement massifs que les dangers offerts par la poussée de la voûte n'étaient vraiment pas à craindre. La présence constante de voûtes en berceau au-dessus de la grande nef est, comme je l'ai dit plus haut, un caractère spécial à la vallée de la Saône, car dans la vallée de la Loire et notamment dans l'ancien diocèse d'Autun, à Anzy-le-Duc, à Gourdon, à l'ancienne église de Toulon-sur-Arroux, à Bragny-en-Charollais, la nef est voûtée par des compartiments d'arêtes.

La forme plein-cintre au berceau de la nef se rencontre assez rarement : on peut en citer toutefois des exemples, à Saint-Vincent-des-Prés, à Iguerande. Quant à la voûte de Saint-Philibert de Tournus, composée d'une série de berceaux transversaux, elle est à l'état d'exception.

Les collatéraux sont voûtés par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux, rarement en berceau plein cintre. On remarque à Brancion, dans l'ancien diocèse de Chalon, un bas-côté couvert par un demi-berceau contrebutant la voûte de la nef. Vous verrez aussi des demi-berceaux au premier étage du narthex de Saint-Philibert de Tournus : ce n'est d'ailleurs pas la seule particularité commune avec les monuments de l'Auvergne que présente cet édifice.

Le clocher repose habituellement sur une voûte en coupole octogonale ou ovoïde sur trompes en cul-de-four; mais en cette même place, le berceau plein cintre ou brisé constitue une exception encore assez fréquente à la règle. Dans les églises construites avec un certain luxe comme l'abbatiale de Cluny, Paray-le-Monial, Saint-Philibert de Tournus, Châteauneuf, la coupole qui s'élève au-dessus de la croisée a été montée au XII^e siècle, de façon à former une véritable lanterne.

Lorsque le chœur comprend une travée droite avant l'abside, cette travée est voûtée par un compartiment d'arêtes ou plus souvent encore par un berceau plein cintre ou brisé. Quand une travée vient s'interposer entre les absidioles et les croisillons, cette travée est voûtée de la même façon que les collatéraux.

Les croisillons du transept sont généralement voûtés en berceau plein cintre ou brisé perpendiculaire à la nef. Dans quelques églises où la nef est voûtée en berceau brisé, les croisillons sont couverts par un berceau en plein cintre.

Le berceau plein cintre ou brisé, la voûte d'arêtes, la coupole au-dessous des clochers, voilà donc les seuls genres de voûte pratiqués dans cette partie de la Bourgogne à l'époque romane, c'est-à-dire au XI^e et au XII^e siècles. La voûte sur croisée d'ogives y est totalement inconnue.

Ces voûtes ont été portées à des hauteurs différentes : il y a

un contraste entre les voûtes surbaissées établies au XI^e siècle à l'église de Farges et à Saint-Vincent-des-Prés, et les voûtes majestueuses, aussi élevées que celles des cathédrales gothiques, que vous avez pu admirer à Cluny et à Paray-le-Monial. En général, les voûtes bourguignonnes sont assez hautes; tantôt la nef s'élève notablement au-dessus des bas côtés, ce qui permet de l'éclairer directement par des fenêtres en plein cintre; tantôt les bas côtés sont montés de telle sorte qu'une seule toiture à deux rampants couvre les trois nefs, et la lumière n'est fournie que par la façade et les collatéraux. A Châteauneuf, où les collatéraux ont des voûtes très élevées, l'architecte a ouvert dans les murs de la nef des fenêtres en pénétration dans la voûte.

On peut se demander s'il n'y a pas à tirer de la hauteur relative des voûtes ou de leur brisure des éléments sérieux pour dater les églises: je ne le crois pas. Dès une époque très reculée, on a monté des voûtes à une très grande hauteur, témoin l'église de Saint-Philibert de Tournus: il est vrai que dans cet exemple l'artifice employé, emprunté déjà aux voûtes du rez-de-chaussée du narthex de la même église, n'a guère été imité. L'architecte a imaginé, pour élever sans danger les murs latéraux percés de vastes fenêtres en les déchargeant de la poussée des voûtes, de faire une série de berceaux perpendiculaires à l'axe qui se contrebutent les uns les autres et annihilent la poussée.

Pourquoi ce système n'a-t-il pas rencontré plus d'imitateurs? Ne serait-ce qu'une question d'esthétique, et le goût des architectes bourguignons a-t-il été choqué de la perspective heurtée et disgracieuse d'une nef ainsi voûtée? Quoi qu'il en soit, nos ancêtres ont trouvé de bonne heure dans le berceau brisé un moyen d'atténuer les inconvénients de la voûte en berceau plein cintre qui déversait peu à peu les murs et les piles en dehors. Viollet-le-Duc dit que le berceau brisé fut adopté dans une par-

tie de la Bourgogne dès le commencement du XII^e siècle : il est permis d'aller plus loin que lui et d'affirmer, comme Jules Quicherat, que le XI^e siècle l'employait déjà.

Ainsi, dès le XI^e siècle, et peut-être dès la première moitié du XI^e siècle, la forme du plein cintre a été heureusement modifiée en Bourgogne par l'emploi très fréquent du cintre brisé. Mais il faut se garder de tirer cette conclusion qu'une église dont les voûtes et les arcs sont en plein cintre est rigoureusement plus ancienne que telle autre où l'on a fait usage du cintre brisé. La première forme est évidemment la plus ancienne, mais elle a été employée pendant longtemps après que l'autre était déjà fort répandue, et l'on pourrait citer des édifices où tous les arcs en plein cintre sont d'une construction postérieure d'environ un siècle aux arcs brisés de tel autre. A Saint-Laurent-en-Brionnais, première moitié du XII^e siècle, règne le plein cintre ; à Chapaize, première moitié du XI^e siècle, le cintre brisé. Quelques églises offrent un mélange de plein cintre et de cintre brisé. C'est dans la vallée de la Loire que le plein cintre s'est le mieux défendu.

Une meilleure indication, quand il s'agit de dater un monument, se tire du doublement des arcs : il est certain que les arcs les plus anciens sont simples, et que ce n'est qu'avec le temps, dans le but d'abord d'ajouter à leur solidité, puis dans un but de décoration, qu'on s'est mis à doubler les arcs et arcades. Dans notre région, il ne faut guère compter sur le profil des moulures comme élément de date : car beaucoup d'édifices, du côté de la vallée de la Saône, sont totalement dépourvus d'ornementation. En outre, il ne faut rien attendre du profil des claveaux des grandes arcades qui sont toujours à arêtes vives. Les grandes arcades de la nef sont en plein cintre, non doublées, à Chapaize, à Iguerande ; elles sont en cintre brisé non doublées à Farges, à Saint-Vincent-des-Prés, à Uchizy ; elles sont en cintre brisé, doublées, à Châteauneuf.

Les grandes arcades de la croisée du transept sont doublées plus fréquemment; il s'agissait d'abord de soutenir d'une façon efficace la masse du clocher, et d'un autre côté l'arc doublé nécessitant des pieds-droits en plus, on pouvait orner l'entrée du chœur avec des colonnes engagées qui jouent un rôle utile dans la construction. Il en est ainsi à Iguerande, à Péronne, à Chânes, à Pierreclos, Châteauneuf, Vauban, Ligny, Saint-Laurent-en-Brionnais. Ailleurs, à Chapaize, à Farges, Saint-Vincent-des-Prés, Ameugny, Blanot, Donzy-le-Pertuis, Uchizy, etc., églises appartenant au XI^e^ siècle, les grandes arcades de la croisée ne sont pas doublées.

En examinant le plan des piliers, nous voyons que la forme la plus simple, la plus ancienne aussi, est la forme cylindrique. Les gros massifs ronds en maçonnerie qui soutiennent les voûtes du narthex et celles de la nef dans l'église Saint-Philibert à Tournus, se retrouvent à Farges, à Chapaize et à Saint-Vincent-des-Prés. On ne rencontre cette catégorie de piliers que dans des édifices de la première moitié du XI^e^ siècle.

Le pilier rectangulaire, contemporain du pilier circulaire, est assez rare: on en constate l'existence à la croisée du transept de l'église de Farges.

Le pilier cruciforme, simple, sans application de pilastres ni de colonnes engagées, est ancien aussi: on le trouve notamment à l'église d'Uchizy, qui est de la seconde moitié du XI^e^ siècle.

On remarque à la nef d'Iguerande des piliers élevés sur un plan carré, cantonnés sur les quatre faces de colonnes engagées, qui doivent être de la fin du XI^e^ siècle: souvent au lieu de quatre colonnes, on n'en trouve que trois et un pilastre à la quatrième face; généralement le pilastre est tourné vers le collatéral, d'autres fois vers la nef, quand il est garni de cannelures, comme à Cluny, à Paray-le-Monial, à Autun.

Le plan le plus compliqué est celui d'un pilier cruciforme cantonné de colonnes ou de pilastres : on le rencontre à la croisée du transept de l'église d'Iguerande, à celle de l'église de Châteauneuf, et aussi à Saint-Laurent-en-Brionnais.

Deux grandes divisions s'imposent dans l'examen des nefs, suivant qu'elles sont uniques ou flanquées de collatéraux : c'est dans la première que l'on range la majorité des églises rurales, généralement plafonnées et sans intérêt. A Taizé et à Chissey, où la nef est voûtée, des arcades en cintre brisé, appliquées contre les murs latéraux, supportent les sommiers de la voûte; à Ameugny, on voit de gros pilastres soutenir à leurs retombées les arcs doubleaux; à Chissey, des colonnes engagées remplissent le même office.

Les églises à nef et collatéraux sont entièrement voûtées : lorsque la nef n'a pas de fenêtres, l'élévation intérieure est fort simple : le nu du mur qui s'élève au-dessus des grandes arcades se continue par la courbe de la voûte, voûte simple et sans divisions comme à Farges, partagée par des doubleaux comme à Saint-Vincent-des-Prés.

Les nefs de Saint-Philibert de Tournus et de Chapaize offrent un type beaucoup plus curieux : les voûtes sont munies de doubleaux portant à leurs impostes sur des colonnes engagées dans les murs gouttereaux. A leur base, ces colonnes engagées reposent elles-mêmes sur le tailloir des gros piliers cylindriques qui soutiennent les retombées des grandes arcades. Dans l'axe de chaque travée, au-dessus de la grande arcade, s'ouvre une fenêtre en plein cintre. A Uchizy, des pilastres rectangulaires servent de pieds-droits aux doubleaux de la voûte. Toutes ces nefs sont absolument dénuées d'ornementation.

A Châteauneuf-en-Brionnais, où la nef est assez richement décorée par des cordons de perles et des bandeaux chargés de

petits disques plats, qui courent au-dessus des grandes arcades dans toute la longueur de l'édifice, il n'y a ni triforium comme à l'église de Semur-en-Brionnais, ni ces arcatures aveugles que l'on voit à la cathédrale d'Autun, à Toulon-sur-Arroux, à Gourdon, à Paray-le-Monial, et qui existaient aussi à l'église abbatiale de Cluny.

Les collatéraux, d'une largeur généralement moitié moindre que la nef, sont voûtés en berceau ou plus souvent encore par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux.

Le clocher s'élève toujours, sauf de très rares exceptions, au-dessus de la croisée du transept. Les clochers en façade sont fort rares : parmi les églises de village, Bragny-en-Charollais est une des seules à en posséder. Les autres spécimens que l'on peut citer de tours en façade appartiennent à des édifices beaucoup plus importants, comme Perrecy-les-Forges, Paray-le-Monial, la cathédrale d'Autun, l'ancienne église abbatiale de Cluny, le Vieux Saint-Vincent à Mâcon, Saint-Philibert de Tournus.

Les croisillons, généralement voûtés en berceau perpendiculaire à la direction de la nef, sont accompagnés de chapelles en hémicycle ouvertes dans le mur oriental à Uchizy, à Saint-Hippolyte, à Gourdon et à Anzy-le-Duc, mais cette disposition n'est pas habituelle.

Le chœur, d'habitude moins large que la nef, est aussi moins élevé sous voûtes: l'église de Donzy-le-Pertuis présente le type le plus rudimentaire, une simple niche en hémicycle voûtée en cul-de-four; ailleurs, le chœur qui se termine toujours par une abside en hémicycle voûtée en cul-de-four est précédé d'une travée droite qui le sépare de la croisée du transept. Cette travée est voûtée d'arêtes ou plus souvent en berceau brisé. C'est au fond du chœur, contre la paroi semi-circulaire que s'applique la décoration d'arcatures que l'on retrouve partout en Brionnais

et dans tout le Charollais ainsi qu'aux environs de Cluny. Dans le Mâconnais, au contraire, sauf à Chânes et à Péronne, le fond du chœur est nu sans autre décoration que l'ouverture des fenêtres. Ces arcatures en plein cintre, à l'archivolte richement ornée retombant sur des pilastres sculptés ou cannelés ou des colonnes, ont été en usage fréquent au XII^e siècle : l'ancienne église de Dun, celle de La Chapelle-sous-Dun, celles de Mussy-sous-Dun, de Châteauneuf, de Vauban, de Ligny, de Saint-Laurent-en-Brionnais, de Saint-Bonnet-de-Cray, etc., nous en offrent des exemples. Les églises possédant un déambulatoire avec chapelles rayonnantes sont rares: il faut citer Saint-Philibert de Tournus, Paray-le-Monial et le Bois-Sainte-Marie; le chœur de l'église d'Anzy-le-Duc avec ses cinq chapelles mérite aussi d'être mentionné.

Si nous examinons maintenant l'extérieur de nos églises, nous nous arrêterons d'abord aux façades. Sans parler de quelques églises monastiques comme Uchizy et Blanot qui en ont toujours été dépourvues, les façades de notre région sont habituellement fort simples: leurs dispositions accusent nettement la division intérieure en trois nefs, soit par la présence de toitures en appentis couvrant les collatéraux, soit par des contreforts placés dans l'axe des piliers de la nef, si une même toiture à deux rampants abrite la nef et les collatéraux comme à Farges, Igue-rande, Le Puley, Saint-Martin-de-Laives.

N'oublions pas de mentionner dès maintenant un accessoire de la façade dont notre pays offre de nombreux et importants spécimens: je veux parler des narthex et des porches de l'époque romane. Le narthex le plus remarquable par son ancienneté est celui de Saint-Philibert à Tournus; le plus important par ses dimensions était celui de l'église abbatiale de Cluny, aujourd'hui

complètement détruit. Bien que construit dans la première partie du XIII^e siècle, il était encore bien roman par ses dispositions générales et son ornementation. Le plus riche au point de vue de l'art est celui de Charlieu : je le cite bien qu'il n'appartienne pas à notre département, mais il faisait partie du diocèse de Mâcon, et comme c'est notre plus pur chef-d'œuvre de sculpture décorative, je n'ai garde de l'abandonner. Nous avons ici même, à Mâcon, le narthex de l'ancienne cathédrale de Saint-Vincent. Énumérons encore les porches de la cathédrale d'Autun, de Paray-le-Monial, de Perrecy-les-Forges, de Villars-sur-Saône, en regrettant qu'une revue aussi sommaire ne nous laisse pas le loisir d'étudier en détail ces œuvres diverses.

Le rez-de-chaussée de la façade est toujours percé en son milieu d'une porte en plein cintre, très simple à Brancion, à Chapaize, à Clessé, etc., et ornée de sculptures ou flanquée de colonnettes ou de pilastres supportant les retombées d'archivoltes, comme à Farges, Iguerande, Châteauneuf, Marcigny-sur-Loire, Varennes-l'Arconce, Saint-Germain-des-Bois. Je me borne à mentionner, puisque j'y reviendrai plus loin, les belles portes aux riches sculptures de Saint-Julien-de-Jonzy, de Semur-en-Brionnais, de Perrecy-les-Forges, d'Anzy-le-Duc, de Montceaux-l'Etoile, sans oublier le célèbre portail de la cathédrale d'Autun et celui du Vieux Saint Vincent à Mâcon.

Au-dessus de la porte se trouve soit un oculus à Farges, Semur-en-Brionnais, soit bien plus souvent une fenêtre en plein cintre éclairant la nef à Saint-Vincent-des-Prés, Iguerande, Jalogny. Dans nombre d'églises, la fenêtre ainsi ouverte dans le mur de façade au-dessus de la porte est décorée avec un soin particulier et cantonnée de colonnettes dans ses pieds droits à Chapaize, Châteauneuf, Anzy-le-Duc. S'il s'agit d'une façade d'église à une seule nef plafonnée, la baie ainsi placée au-dessus de la porte,

dans le pignon, éclaire le comble plutôt que la nef à Cotte, Donzy-le-Royal, Clessé). Dans un édifice à trois nefs, la partie de façade correspondant aux collatéraux est quelquefois percée de fenêtres comme à Chapaize, Châteauneuf. Des bandes verticales et arcatures lombardes complètent la décoration de la façade à Chapaize, Saint-Vincent-des-Prés, Cotte, Clessé.

Si nous considérons maintenant l'élévation latérale, elle se présente sous deux aspects, suivant que l'édifice est à une seule nef, ou à trois nefs couvertes par une seule toiture ; ou quand l'église est à trois nefs et quand les murs gouttereaux de la nef centrale s'élèvent au-dessus du toit des bas côtés.

Dans le premier cas, nous voyons le mur latéral tantôt complètement nu, simplement percé par les fenêtres; tantôt décoré de bandes verticales alternant avec les fenêtres à Clessé, Cotte, Péronne, se détachant en légère saillie sur le parement du mur ; tantôt, si l'église est voûtée, muni de contreforts plus ou moins massifs et saillants. A la base du toit règne une corniche, habituellement tout unie, parfois supportée par des modillons frustes ou sculptés.

Dans le second cas, il y a deux étages de muraille à examiner : celui qui correspond au collatéral, et celui qui correspond à la partie haute de la nef. Au bas côté comme à la nef, la division intérieure en travées est accusée à l'extérieur par des contreforts alternant avec les fenêtres. En faible saillie à Uchizy et à Saint-Hippolyte, ces contreforts se réduisent parfois, et c'est le cas des églises les plus anciennes, à de simples bandes verticales qui décorent l'élévation du bas côté, montent le long du mur de la nef et se rejoignent sous le toit par une série d'arcatures lombardes en guise de corniche comme à Saint-Vincent-des-Prés, Chapaize, Saint-Julien près Sennecey-le-Grand, Saint-Martin-de-Laives.

L'élévation du mur de clôture des croisillons du transept ne se distingue souvent, lorsque la saillie du transept est nulle, que par le changement de toiture ou le niveau inférieur ou supérieur auquel elle est montée. A Farges, la toiture des croisillons est moins élevée que celle des collatéraux ; habituellement, au contraire elle s'élève au-dessus à Saint-Vincent-des-Prés, Chapaize, Châteauneuf, Saint-Laurent-en-Brionnais.

Le mur de clôture du croisillon est limité à droite et à gauche par des contreforts ou de simples bandes verticales, et présente en son milieu, à un niveau plus élevé qu'aux bas côtés, l'ouverture d'une fenêtre en plein cintre. L'église de Châteauneuf offre le seul exemple d'une façade de transept ornée d'un bel oculus encadré de moulures.

Avant de quitter l'élévation latérale, il faut signaler, dans un certain nombre d'églises, l'existence de portes parfois fort intéressantes ou remarquables par leur décoration. Je rappelle en passant la belle porte du croisillon nord à Paray-le-Monial et les portes latérales de Châteauneuf, de Semur-en-Brionnais, de Varennes-l'Arconce, du Bois-Sainte-Marie.

Le chevet de nos églises présente en plan la saillie toujours semi-circulaire d'absides et d'absidioles en nombre variable. Dans l'élévation, nos absides sont en général d'une décoration fort simple, je cite comme exception Saint-Philibert de Tournus dont les chapelles rayonnantes sont montées sur plan rectangulaire ; sous la corniche de la grande abside on remarque de ces placages en pierres de couleurs variées formant comme un revêtement de mosaïque : ce sont encore là deux caractères empruntés à l'Auvergne par l'architecte de cette grande église bourguignonne.

Dans les constructions soignées et au XII^e^ siècle seulement, le mur des absides est renforcé à sa base par une plinthe simple

ou moulurée : je l'ai constaté notamment à Chapaize, à Cluny, à Châteauneuf, à Paray-le-Monial. Parfois, comme à Châteauneuf, les fenêtres de l'abside sont décorées avec plus de soin que les autres ; il en est de même à Paray-le-Monial où les baies de la grande abside sont encadrées dans un système d'arcatures soutenues par des pilastres cannelés. Les fenêtres des absides, en nombre impair, sont séparées les unes des autres par des contreforts assez peu saillants et de section rectangulaire. A Saint-Vincent-des-Prés, Donzy-le-Royal, Châtes, Châteauneuf, au Bois-Sainte-Marie, à La Chapelle-sous-Brancion, on trouve à l'abside des contreforts en forme de colonnes engagées.

La toiture de l'abside, appuyée sur les reins de la voûte en cul-de-four, est soutenue à sa naissance par une corniche de profil fort simple. Ce sont souvent trois bandeaux de pierres en retrait les uns sous les autres, le bandeau supérieur surplombant les inférieurs. Cette corniche est portée soit sur des modillons sculptés, comme à Iguerande, à Lys, à Châteauneuf; soit sur l'extrados d'une série d'arcatures en plein cintre, comme à Paray-le-Monial, Chapaize, Saint-Vincent-des-Prés, Donzy-le-Pertuis, Cotte, le Bois-Sainte-Marie, etc.

Dans notre promenade autour de l'église, nous n'avons point encore eu l'occasion de parler du clocher : c'est qu'il émerge au-dessus des toitures, au cœur même de la construction, au-dessus du carré du transept. Il est fort rare de rencontrer des tours portant de fond, placées soit en façade, soit latéralement, comme les tours octogonales du Vieux Saint-Vincent à Mâcon : je dois citer pourtant les deux petits clochers qui s'élèvent au-dessus du porche de la cathédrale d'Autun ; les deux clochers qui occupent la même situation à l'église de Paray-le-Monial. Le narthex de Saint-Philibert de Tournus est surmonté également de deux tours, dont l'une, celle du nord, a été au XII^e^ siècle

terminée par un clocher. Le beau clocher de Perrecy-les-Forges est aussi élevé au-dessus du porche ; mais les églises rurales n'offrent pour ainsi dire pas d'exemples de tours élevées en dehors de la croisée du transept.

On peut établir deux groupes, celui des clochers montés, dans toute leur hauteur, sur plan carré ou rectangulaire, et celui des tours abandonnant le plan carré au-dessus des toitures de la nef pour passer au plan octogonal.

Bien que la Bourgogne, et en particulier le département de Saône-et-Loire, passe pour être riche en clochers octogonaux, il ne faut pas croire que la majorité de nos églises en soit pourvue. La forme octogonale est toujours restée assez rare, et si j'élimine les tours de Semur-en-Brionnais et de Saint-Albain, qui ne sont franchement romanes ni l'une ni l'autre, vous ne pourrez la constater qu'aux clochers de l'ancienne cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon, au-dessus du croisillon du grand transept de l'église abbatiale de Cluny, à Saint-Marcel de Cluny, à Paray-le-Monial, à Anzy-le-Duc, à Palinges, à Clessé, à Loché et à Saint-Gengoux-le-Royal. En admettant, ce qui est possible, une ou deux omissions de ma part, vous voyez que la liste des clochers octogonaux n'est pas interminable.

Le type le plus ordinaire est donc celui du clocher carré, le plus simple et le plus facile à monter.

Carrés ou octogonaux, quel a été le couronnement de nos clochers du XI^e^ et du XII^e^ siècle ? Je prétends qu'ils ont été en grande majorité couverts par des toitures dont l'angle au sommet était obtus. Pour le XI^e^ siècle, cela ne me paraît pas faire de doute ; nous avons encore des clochers carrés de cette époque qui ont reçu à leur partie supérieure une voûte en forme de coupole portant sur ses reins une toiture en pavillon à quatre pans, très obtuse, faite de ces grandes dalles en pierres plates du pays

appelées laves : je peux citer deux églises où l'on voit cette disposition, Saint-Julien près Sennecey-le-Grand et Saint-Martin-de-Laives, et je crois bien qu'elles ne sont pas les seules.

Il est certain qu'au XII^e^ siècle, peut-être dès le courant du XI^e^, on se mit à élever des pyramides en maçonnerie : il en subsiste quelques-unes qui remontent probablement à cette époque.

Les toitures en bâtière, comme à Lys et à Domange, sont fort rares dans notre région.

Une petite église, Saint-Martin-de-Lixy, possède simplement un clocher arcade que l'on peut dater de la première moitié du XII^e^ siècle.

Les bandes lombardes et les arcatures que nous avons déjà rencontrées dans la décoration des façades, dans les élévations latérales, au pourtour des absides, se retrouvent aussi aux clochers : tous nos clochers octogonaux en possèdent, comme à Anzy-le-Duc, dans la vallée de la Loire, et à Saint-Gengoux-le-Royal, Clessé, Loché, etc., en Mâconnais.

Parmi les tours carrées, les unes sont ornées d'arcatures et de bandes lombardes, ce sont celles qu'on trouve dans la vallée de la Saône : Chapaize, Uchizy, Saint-Vincent-des-Prés, Massy, Farges, Saint-Hippolyte, La Vineuse, Taizé, Flagy, Ameugny ; les autres n'ont ni bandes appliquées ni arcatures : on les rencontre à Iguerande sur les bords de la Loire, et dans la même vallée à Châteauneuf, Saint-Julien-de-Jonzy, Saint-Laurent-en-Brionnais, Varennes.

Je devrais maintenant, si je ne craignais d'abuser de votre attention, revenir en arrière pour insister sur l'ornementation et la sculpture, ne serait-ce que pour appuyer encore une fois sur le contraste présenté à cet égard par les deux régions dont se compose notre département, l'une tributaire de la Loire, l'autre de la Saône. Dans cette dernière, la décoration se réduit à ces enca-

drements formés d'arcatures et de bandes lombardes dont il vient d'être question ; les autres motifs, zigzags et dents de scie, appartiennent plus encore à la construction qu'à la décoration ; et, sauf dans de très grandes églises comme la cathédrale de Saint-Vincent de Chalon, Saint-Philibert de Tournus, l'abbatiale de Cluny, le narthex du Vieux Saint-Vincent de Mâcon, où parmi une décoration assez riche on distingue d'intéressantes séries de chapiteaux historiés, on ne voit guère de pilastres cannelés, ni de colonnettes, et les rares chapiteaux que l'on rencontre y sont pauvrement sculptés.

Dans l'autre région au contraire la sculpture s'épanouit partout, grasse, abondante, et en même temps d'une sûreté et d'un goût parfaits, qui étonneraient si l'on ne se sentait ici sous l'influence des modèles de l'antiquité. C'est bien du « faire » des tailleurs d'images de l'école du porche de Charlieu que Viollet-le-Duc a pu écrire que leur ciseau égale la pureté du ciseau grec. Et en effet, dans le Brionnais, vers le milieu du XII^e^ siècle, quelle merveilleuse éclosion de chefs-d'œuvre encore trop peu connus, chapiteaux, linteaux et tympans sculptés à Arcy près d'Anzy-le-Duc à Monceaux-l'Étoile où est figurée la scène de l'Ascension, à Saint-Julien-de-Jonzy, etc. Il nous faut remercier les auteurs de *l'Art roman à Charlieu et en Brionnais* d'avoir initié le grand public à toutes ces belles choses.

Je veux encore, avant de finir, insister sur la durée de l'architecture romane dans notre région, car les constructeurs ont eu beaucoup de peine à l'abandonner.

Vous apercevrez tout contre la ligne du chemin de fer en allant à Tournus, un peu avant la station de Fleurville, au village de Saint-Albain, une église qui marque bien la transition du style roman au style gothique tout en conservant encore la structure romane : c'est un édifice à trois nefs avec transept et chœur

composé d'une travée et d'une abside polygonale. La construction paraît absolument homogène et sans reprises à aucune époque si ce n'est à la façade : or, la nef est une œuvre romane, voûte principale en berceau brisé avec doubleaux et collatéraux voûtés d'arêtes ; au transept, la croisée est voûtée en coupole sous un clocher octogonal; aux croisillons, on voit apparaître les croisées d'ogives. Le chœur, polygonal, est également voûté sur croisées d'ogives. Quelle date attribuer à ce monument, c'est assez difficile à dire : la section des croisées d'ogives est fort grossière et présente un profil prismatique. Toutes les fenêtres sont amorties par un linteau découpé en forme d'arc trilobé. Je suis bien tenté d'assigner à cette église la date du XIII^e^ siècle.

Il est d'ailleurs évident que parmi nos églises de campagne il y en a plus d'une sans caractères bien tranchés, d'une structure vaguement romane, qui remonte seulement au XIII^e^ ou même au XIV^e^ siècle.

Vous avez vu à Cluny la charmante église de Notre-Dame : notre département renferme encore d'autres spécimens de l'époque gothique dont il est inutile que je vous fournisse l'énumération. Quant à l'époque de la Renaissance, elle n'a pas, que je sache, laissé grand'chose d'intéressant en Saône-et-Loire, au moins pour ce qui concerne l'architecture religieuse ; mais dans le département de l'Ain, notre voisin, vous trouverez à Notre-Dame de Bourg, et surtout à l'église de Brou, des monuments dignes de retenir votre attention.

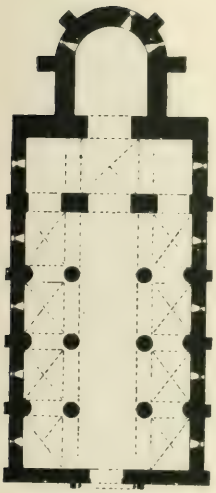

SAINT-BARTHÉLEMY
DE FARGES

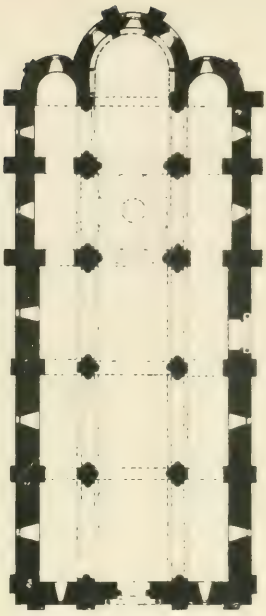

CHATEAUNEUF

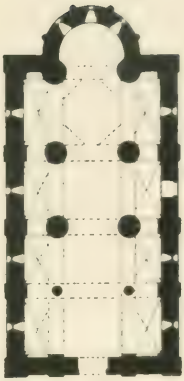

SAINT-VINCENT-
DES-PRES

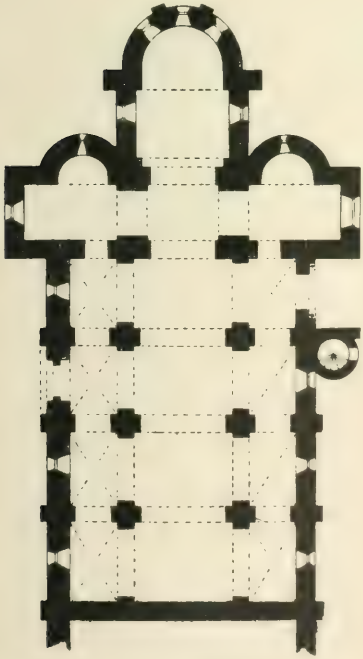

SAINT-PIERRE D'UCHIZY

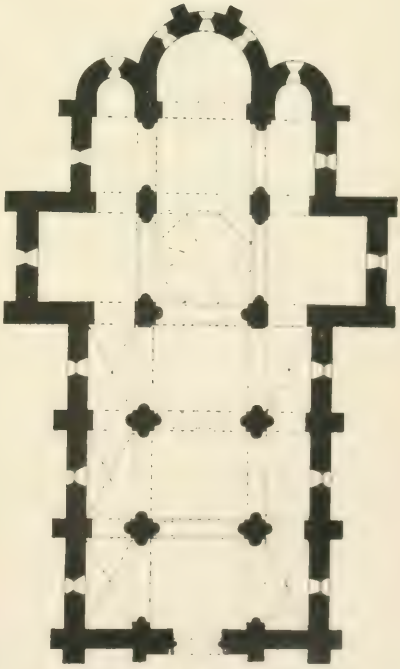

SAINT-ANDRÉ D'IGUERANDE

(Échelle de 2 $^{1}_{2}$ mm par mètre)

ÉLÉVATION DU CHŒUR ET DU CLOCHER

COUPE EN LONG

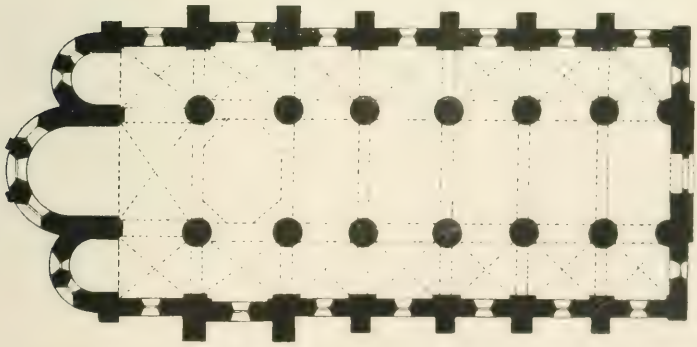

ÉGLISE DE CHAPAIZE (Échelle de 2 ½ mm par mètre)

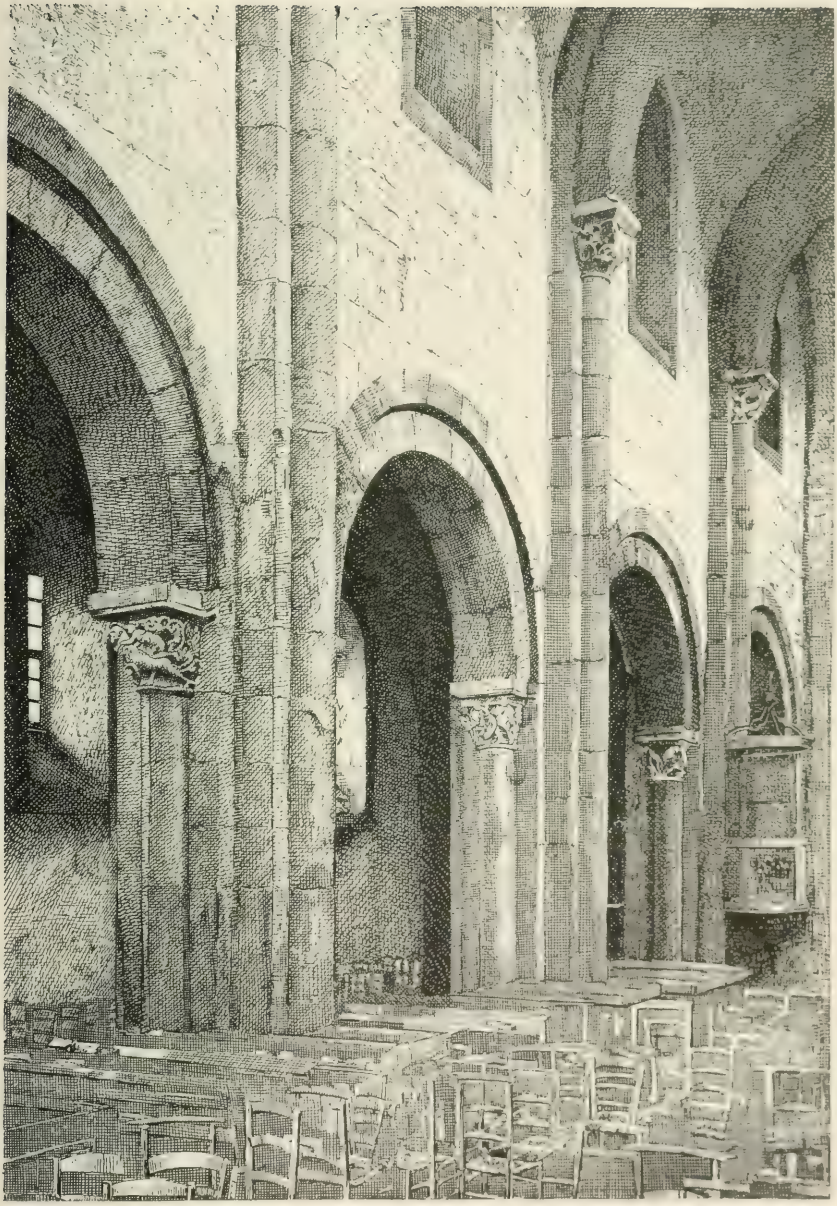

ANZY-LE-DUC

Élévation intérieure de la nef.

GOURDON

Une travée de la nef.

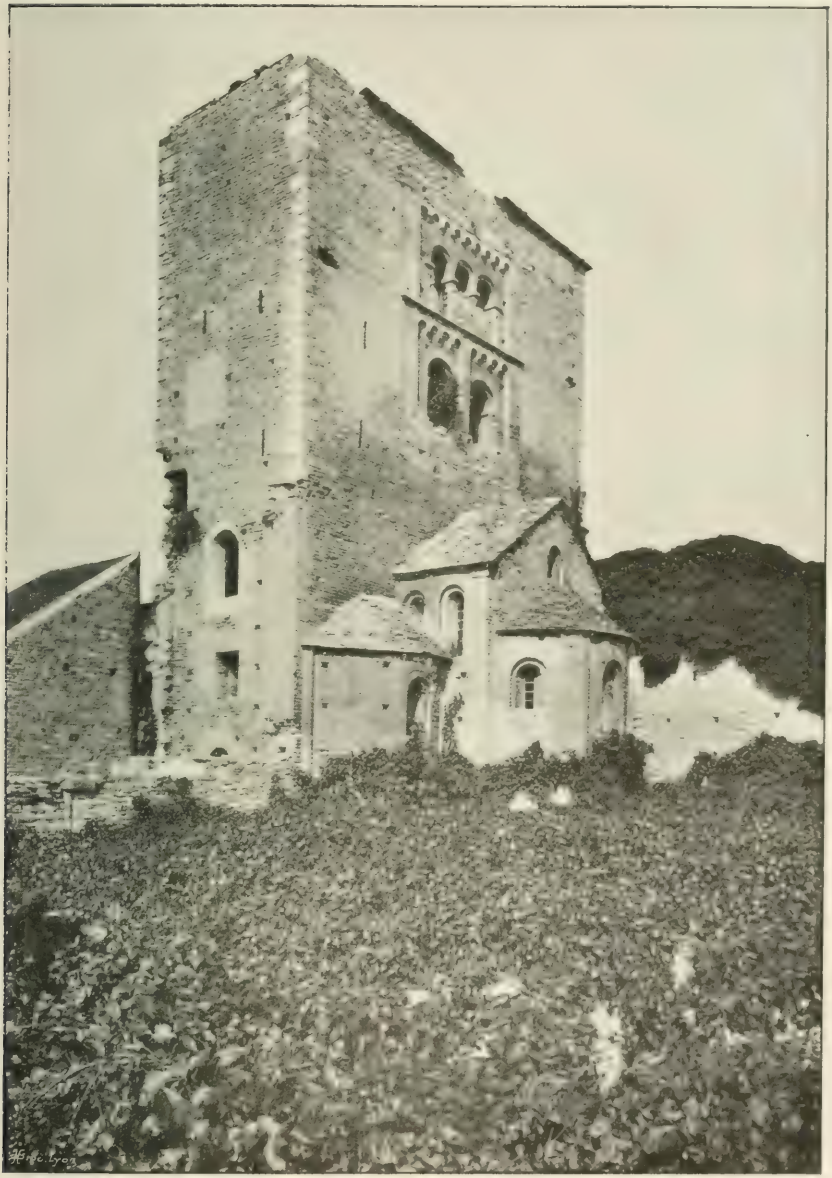

SAINT-HIPPOLYTE

Abside et clocher transformé en tour de défense.

SEMUR-EN-BRIONNAIS

Une travée de la nef.

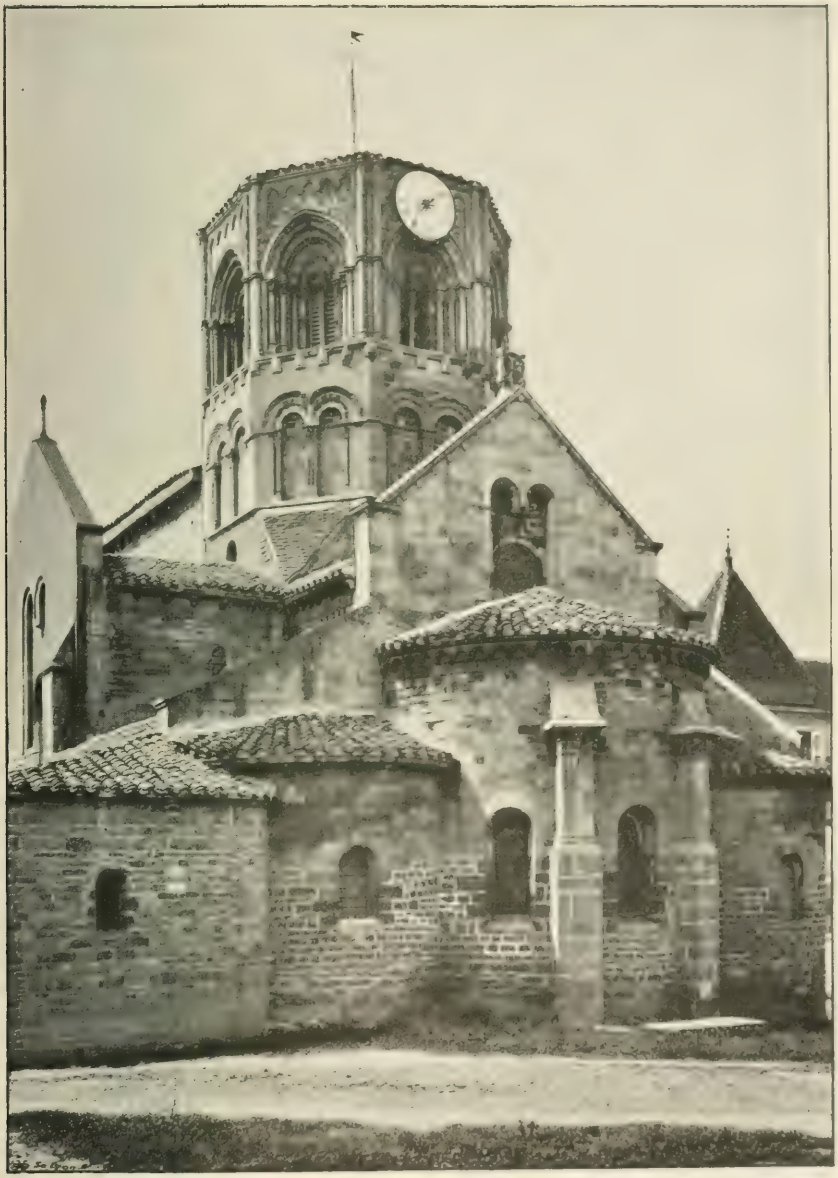

SEMUR-EN-BRIONNAIS

Abside et clocher.

XI

TOURS DE GUET

DANS

LA VILLE DE MACON

PAR

M. F. LACROIX

Jusqu'ici, personne n'a signalé la présence, dans l'intérieur de la ville de Mâcon, d'un certain nombre de tours carrées, dépassant d'au moins un étage les maisons environnantes. Il m'a semblé intéressant de mentionner ce fait et de soumettre l'attribution que j'en ai admise à l'appréciation des membres si compétents du Congrès archéologique.

Ces tours présentent comme caractère commun d'avoir cinq étages, de posséder un escalier en spirale éclairé par de petites fenêtres dont les encadrements semblent dater des XIII^e^, XIV^e^ ou XV^e^ siècles; d'avoir au dernier étage une pièce ou grenier avec quatre fenêtres, enfin d'être surmontées d'un petit toit à quatre pans coupés, allongés ou surbaissés. Les fenêtres de l'étage supérieur sont disposées de telle sorte qu'au moins deux d'entre elles regardent la campagne, et deux autres font face à celles d'une tour semblable, parallèlement située à environ cent mètres de distance.

Nous avons reconnu et visité dix de ces tours :

1° Rue Sigorgne, n° 5.
2° Rue Saint-Nizier, n° 4.
3° Rue Philibert-Laguiche, n° 37.
4° Rue de la Barre, n° 5.
5° Rue Paradis, n° 3.
6° Place de la Baille, n° 6.
7° Rue de la Préfecture (Saints-Anges).
8° Rue Châtillon.
9° Rue de l'Épée.
10° Rue Franche.

Les n^os^ 1 et 5 dominent la Bresse et la campagne au Sud (route de Lyon).

Les n^os^ 2, 3, 4, les régions sud et ouest (hauteurs de Charnay).

Le n° 6, toute la Bresse et l'Ouest.

Le n° 7, la campagne, au Nord et à l'Ouest (la Grisière).

Les n^os^ 8, 9, 10, la Bresse et le cours de la Saône.

La tour de la rue Sigorgne possède tout contre les fenêtres regardant le sud, au 4^e^ et au 5^e^ étage, des bancs en pierre.

Celle de la rue Philibert-Laguiche a une charpente tellement forte et considérable qu'elle n'était pas destinée à supporter simplement la toiture, mais bien plutôt une ou plusieurs cloches pouvant sonner le tocsin, si l'attribution que je donne à ces édifices est d'être un poste d'observation.

La tour de la rue Paradis fut visitée en 1870 par des officiers d'artillerie, qui étaient d'avis d'y installer un canon à longue portée, si les circonstances devaient l'exiger.

Quel pouvait donc être l'usage de ces tours? Assurément elles contribuaient à desservir les maisons dont elles faisaient partie intégrante, comme aujourd'hui. Quelques personnes admettent

que cet étage supérieur était une sorte de terrasse couverte où les habitants de la maison venaient prendre le frais. J'avoue que, dans ce cas, l'espace était bien étroit et mal commode, car les murs de la pièce, simplement crépis au mortier, font supposer que c'était habituellement un simple grenier. Il me semble plus rationnel d'y voir des *guettes* qui servaient à explorer les environs de la ville et à donner l'alarme en cas de danger.

Rappelons-nous qu'aux époques troublées de notre histoire, alors que de grands seigneurs se disputaient la possession de provinces ou de places fortes, des bandes armées parcouraient le pays, soudoyées par qui voulait les payer, mettant tout à feu et à sang. Plus tard, au temps des guerres religieuses, ligueurs et huguenots cherchaient aussi à s'emparer des villes pour les mettre au pillage, sous prétexte de religion. Alors les milices urbaines chargées de la défense de leurs cités étaient obligées de faire bonne garde pour ne pas être surprises. Naturellement il devait y avoir des postes d'observation placés sur les points élevés pour surveiller la campagne, afin qu'au premier signal, tout le monde pût se préparer à repousser une attaque et se porter rapidement sur le point des murailles le plus menacé.

Des signaux convenus d'avance, un appel à l'aide d'un porte-voix ou d'une trompe, le tocsin, tels étaient les moyens usités au moyen âge pour avertir d'un danger imminent soit l'ennemi, soit le feu. La distance qui sépare toutes ces tours permet l'adoption d'un quelconque de ces moyens d'avertissement.

En outre, leur situation à une faible distance de l'ancienne enceinte fortifiée, alors qu'on n'en rencontre pas dans les autres maisons de la ville, semble indiquer qu'elles rentraient bien dans un plan systématique de défense militaire.

XII

NOS FAÏENCERIES

PAR

M. L. LEX

La seizième question du programme de ce Congrès est formulée en ces termes . « Étudier les anciennes industries locales et faire connaître ceux de leurs produits qui subsistent encore, ainsi que les instruments de leur fabrication offrant un caractère spécial. » Nous nous proposons d'y répondre, dans la mesure du possible, en donnant lecture des notes que nous avons recueillies sur les anciennes faïenceries de notre région : Mâcon, Charolles, Bourbon-Lancy, Les Pys et Digoin, dans le département de Saône-et-Loire ; Bourg, Meillonas et Pont-de-Vaux, dans le département de l'Ain. Ces manufactures ont lutté péniblement contre celles de Lyon, de Moulins, de Roanne, de Nevers, de Moustiers et de Marseille qui ont véritablement inondé le pays de leurs produits ; il n'est pas rare, néanmoins, de trouver chez nous des pièces locales dans les vitrines des collectionneurs aussi bien que sur les dressoirs des ménagères.

Mâcon. — Vers 1750 [1], le sieur François Rey établit sur la paroisse Saint-Étienne une faïencerie ; il l'installa ensuite, en

1. « Il y a environ trente ans », dit le document de 1779, que nous citons plus loin (Archives de Mâcon, CC. 64, nº 15).

1754, hors ville, en face de la porte Saint-Antoine, dans un terrain d'environ quatre coupées et trois quarts que les échevins lui avaient cédé à condition de « faire construire des édifices [1] suivant le plan et l'alignement approuvés par Mgr l'Intendant » et à charge de payer annuellement quinze livres de rente et un denier de servis. La modicité de ce prix s'explique, car le sieur Rey « faisoit beaucoup de marchandises et ouvrages utiles et agréables au public [2] ». La manufacture avait obtenu de bonne heure le titre de *royale*, ce qui l'exonérait des droits des fermes, mais les débuts de l'affaire furent rendus pénibles par la création, au faubourg de la Barre [3], de deux établissement similaires et rivaux, que dirigeaient, en 1779, les sieurs Truc et Buy.

En 1768 [4] François Rey, âgé de cinquante ans, mourait, d'« une maladie aiguë causée par les fatigues en tout genre qu'il avoit essuyées », laissant Antoinette Buissonnat, sa seconde femme depuis 1756 [5], et neuf enfants des deux lits, à la tête de l'entreprise et de « beaucoup de dettes ». Aidée de François Arban [6], un de ses meilleurs faïenciers, la veuve continua à travailler : en 1775, elle fit bénir par le curé de Saint-Étienne de « nouveaux bâtiments et fourneaux [7] » ; en 1779, elle obtint des échevins une exemption de la moitié des droits d'octroi dus sur les charbons et les bois nécessaires à son industrie [8]. Par suite du

1. La maison d'habitation construite par Rey porte actuellement le n° 18 de la rue de Saône ; les ateliers, les fours et les chantiers se trouvaient à droite et à gauche dans les terrains de l'ancienne courtine située entre le bastion de Saint-Antoine et le bastion de Crèvecœur.
2. Archives de Mâcon, BB. 204, fos 4 et 5, et DD. 1, n° 83.
3. Aujourd'hui rue Rambuteau.
4. Archives de Mâcon, GG. 21, 18 janvier 1768.
5. Id., GG. 19, 27 avril 1756.
6. Il assistait à la cérémonie de 1775 (GG. 21), et avait une fille en 1779 (GG. 22, 23 août).
7. Id., GG. 21, 10 novembre 1775.
8. Id., CC. 64, n° 15.

mariage, en 1781 [1], de Marie-Toussaint Rey, sa fille, avec Jean Jambon, natif de Chénas, maître grammairien à Mâcon, la manufacture passa aux mains de cette dernière famille entre les mains de laquelle elle est restée jusqu'à l'époque récente de sa disparition (1868).

Au dire du seigneur de Meillonas, dire qui était d'un rival et par conséquent sujet à caution, la terre de Mâcon était « généralement reconnue pour inférieure au bon [2] ». Nous avons néanmoins des pièces d'une pâte fine et d'une décoration élégante, mais, il est vrai, d'un émail médiocre, sorties des ateliers de François Rey : tel un plat de la seconde moitié du siècle dernier, qui fait partie de la collection J. Protat, de Mâcon, et qui est signé :

faits
par
moy
Saunier
A
MACON [3]

Ce Saunier, *alias* Jean Saulnier, est évidemment un artiste du dehors, car l'état civil de Mâcon ne contient aucun acte à son nom.

Quoique Buy soit bien un patronyme mâconnais, nous n'avons pas trouvé non plus dans les registres paroissiaux la moindre trace du faïencier de ce nom. Cependant une Marie Buy, veuve de Pierre Courtois, demeurant sur la paroisse de Saint-Étienne,

1. Archives de Mâcon, GG. 23, 20 novembre 1781.

2. *Mémoire aux Syndics de Bresse.* Voir plus loin.

3. Voir la planche que nous devons à l'obligeance bien connue de M. J. Protat d'avoir pu faire exécuter.

PLAT DE LA FAIENCERIE REY, DE MACON (XVIII^e SIÈCLE). — Collection J. PROTAT, de Mâcon

épousa le 20 août 1792, François Frère, « fayancier, résidant dans cette paroisse depuis plusieurs années », fils majeur de défunts Léonard Frère, « en son vivant fayancier, de Nevers », et de Suzanne Cassagne. Parmi les témoins figurent un Honoré Bayol, faïencier au faubourg de la Barre, et un Claude Dougny, « peintre en fayance », demeurant sur la paroisse Saint-Pierre [1].

Joseph Truc était venu de Lyon vers 1760 ; on le qualifiait, en 1761, d' « ouvrier travaillant dans la manufacture de fayance [2] ». Il eut un fils, appelé comme lui Joseph, qui mourut « fayencier », à l'âge de 44 ans, le 12 nivôse an V (1er janvier 1797 [3]).

Quant à François Arban, *alias* Arband, il était fils de Claude Arban, « tourneur en fayance », et de Claudine Génevois [4] ; son parrain fut François Rey (14 décembre 1754 [5]). En 1782, on le disait « fayancier [6] ». Il mourut le 4 mars 1828, laissant un fils, Guillaume Arban, « fayencier » lui aussi [7].

Nous avons relevé encore la présence à Mâcon, au commencement de ce siècle, d'un « peintre en fayance », originaire de Rouen, où il s'était sans doute formé à la décoration. C'est Pierre-Jacques-Noël Lenormand, époux de Marie-Marguerite Romand, dont la signature se trouve sur les registres paroissiaux de l'église Saint-Pierre en 1805, et qui meurt le 9 mars 1824, à l'âge de 78 ans [8].

1. Archives de Mâcon, GG. 24 *bis* provisoire.
2. Le 16 septembre 1761, on enterra sa fille Blandine, morte la veille, âgée de deux ans, née de Marguerite Ribiet, sa femme, à Lyon, paroisse et abbaye de Saint-Michel d'Ainay (Archives de Mâcon, GG. 20).
3. Archives de Mâcon. Registres de l'état civil, 12 nivôse an V.
4. Ils s'étaient mariés le 12 janvier 1751 (Archives de Mâcon, GG. 191.
5. Il était né l'avant-veille (Id., *ibid.*).
6. Le 16 janvier 1782, on baptisa sa fille Pierrette, née la veille, de Françoise Fêtu (Id., GG. 23).
7. Id. Reg. de l'état civil, 5 mars 1828.
8. Id., *ibid.*, 10 mars 1824.

Enfin il y a un artiste dont le séjour en notre ville donne la clef de la ressemblance frappante des produits de Mâcon et de ceux de Meillonas, qu'il est souvent fort difficile de distinguer les uns des autres. Nous voulons parler de Protais Pidoux, qui est désigné en 1766 comme « directeur de la manufacture de fayance établie à Mâcon [1] », et en 1767 comme « fabriquant en fayance [2] ». Nous n'hésitons pas à l'identifier avec l'auteur des jardinières et des plats signés *Pidoux à Miliona, 1765*.

Dans les plats, les assiettes, les jardinières, les fontaines, les bassins, les raviers, moutardiers, sucriers, huiliers, salières et autres faïences fabriquées au XVIII^e siècle, la couleur caractéristique est le violet de tous les tons ; les autres couleurs dominantes sont le bleu, le jaune, le rose et le vert. Jamais de rouge vif, comme on pourra s'en assurer en examinant les échantillons que nous avons groupés au musée de la ville.

Au point de vue du dessin, la particularité des faïences de Mâcon est que les feuilles et les fleurs sont souvent, dans les pièces usuelles surtout, bordées d'un filet noir qui en délimite les contours.

Une des pièces les plus intéressantes sorties des ateliers de Mâcon à cette époque est le plat appartenant à M. J. Protat, que nous avons déjà nommé. Il y a lieu de signaler aussi un porte-montre, une écritoire, deux brûle-parfums et une jardinière conservés par M^me^ veuve Jambon, de Mâcon [3]. Enfin on peut citer le plat recueilli à Mâcon par M. A. Suppo, de Saint-

1. Archives de Mâcon, EE. 38, n° 15.

2. Le 24 mai 1767, naissance et baptême de Christin Pidoux, fils dudit Protais et de Marie-Marguerite-Simonie Défontaine. Parmi les personnes présentes, il y a un Buy (Id., GG. 20).

3. M. Cantrel, chef de bureau à la direction générale de l'enregistrement et des domaines, à Paris, possède aussi quelques belles pièces d'ancien Mâcon.

CLICHÉ DE M. N. THIOLLIER

PLAT AUX ARMES DE MACON (XVIIIe SIÈCLE).

Collection A. SUPPO, de Saint-Étienne

Étienne, qui porte, au fond, une arbalète et un carquois sur lequel l'artiste paraît bien avoir voulu reproduire les armes de notre ville[1].

Depuis les premières années de ce siècle on n'a plus fait chez nous que des faïences décorées communes.

Charolles. — La manufacture de cette ville, qui est une maison de premier ordre aujourd'hui, a été fondée il y a près de soixante ans par M. Prost père pour fabriquer la faïence commune. Dix ans après, M. Prost fils transporta ses ateliers dans l'ancien prieuré de la Madeleine et commença à faire des pièces de valeur dans lesquelles il substitua la faïence stannifère au cailloutage[2]. Depuis cette époque, la production artistique de Charolles a pris un développement considérable. La décoration est polychrome ; M. Prost fils a inventé un bleu spécial, dit *bleu de Charolles*, qui peut rivaliser avec les teintes similaires de Nevers et de Moustiers. Sa marque comprenait jusqu'à ces dernières années un *P* et un *H* (Prost Hippolyte), mariés et suivis de deux *c* et d'un *s* minuscules en forme de paraphe ; elle se compose aujourd'hui d'une marguerite dont la tige traverse un *m* minuscule et du mot *Charolles* en toutes lettres.

Bourbon-Lancy. — La faïencerie de Bourbon-Lancy n'a jamais été signalée et nous ne savons rien de ses produits. Mais nous avons trouvé dans les anciens registres de la paroisse Saint-

1. Voir la planche. Ce plat est rond et mesure 0m,275 de diamètre. L'émail est rosé. L'arbalète est violette et jaune ; le carquois, violet ; les filets de la bordure sont noirs ; les gros pois, jaunes ; les petits pois, violets. Il y avait à Mâcon une compagnie d'arbalétriers.

2. On sait que pour la *faïence stannifère*, dont le nom vient de l'oxyde d'étain qui entre dans sa composition, on utilise toutes les terres, quelle que soit leur couleur, et un émail opaque, tandis que pour le *cailloutage* on n'emploie que des terres blanches et un émail transparent.

Léger de cette ville deux actes concernant des *faïenciers*, quon ne peut confondre avec les « potiers en terre » mentionnés à la même époque : mariage, le 27 avril 1693, de François Pélerin, faïencier, avec Marthe Legros ; baptême, le 31 janvier 1698, d'Étiennette, née la veille d'un autre François [1], faïencier, et de Marthe Gogin [2].

Les Pys. — Au hameau de ce nom, qui dépend de la commune de La Motte-Saint-Jean et qui est situé sur la rive droite de la Loire, à quatre kilomètres en aval de Digoin, il y avait au milieu du XVIII[e] siècle une faïencerie qui a été étudiée par M. G. Bonnet [3]. Elle appartenait en 1775 à un sieur Pérouse, de Roanne, qui y fabriquait des plats et des assiettes à bords généralement festonnés, dont l'émail était, en dessous, de teinte brune ou violette, tantôt uniforme, tantôt mouchetée. La décoration, toujours en bleu, comprenait au centre un panier de fruits, un bouquet, une fleurette, et sur le marli une bande divisée en compartiments ou ornée de motifs qui rappellent vaguement ceux de Rouen et de Nevers. M. le D[r] Tuloup, de Digoin, a réuni une collection importante de ces plats ; nous en avons nous-même recueilli un certain nombre d'exemplaires.

« Les produits de la faïencerie des Pys, dit M. Bonnet, n'étaient pas de qualité inférieure. La pâte, de nuance rosée et jaunâtre après la cuisson, était fine et résistante et d'une assez grande plasticité. L'émail, d'un beau blanc, surtout pour les petits objets, est généralement fendillé dans les grandes pièces [4]. »

1. Son nom patronymique est resté en blanc dans l'acte, mais ce ne peut être François Pélerin, dont la veuve, Marthe Legros, se remaria le 26 janvier 1712.

2. Archives de Bourbon-Lancy, GG. 4.

3. *Notes pour servir à l'histoire du Charollais*, Chagny, 1893, in-12, p. 92 et suiv.

4. P. 111.

M. Bonnet a procédé à des fouilles sur l'emplacement des anciens fours des Pys ; il y a trouvé aussi « des fragments de vases et assiettes peints par de véritables artistes. Le genre de décoration qu'on y remarque est polychrome, et les fleurs, feuillages et fruits, disposés dans le goût de l'époque, sont dessinés et peints avec une délicatesse et un fini remarquables. S'il existe chez les amateurs de céramique des spécimens de ces faïences, nous sommes persuadé qu'ils sont considérés, même par les connaisseurs, comme appartenant aux beaux produits de Nevers dont ils rappellent assez bien l'ornementation et les couleurs » [1].

Digoin. — En 1775, le sieur Pérouse transporta sa fabrique des Pys à Digoin où il l'installa sur la place du Petit-Port, dans les anciens bâtiments du *logis du Dauphin*. L'établissement de cette nouvelle manufacture fut autorisé par un arrêt du Conseil du mois d'août 1776. Courtépée, l'historien de la Bourgogne, disait en 1779 qu'elle avait « de la réputation », mais il ne nous renseigne pas exactement sur le nombre de ses ouvriers qu'il évalue quelque part à plus de cinquante, et ailleurs à plus de cent [2]. « La terre est fine et abondante », ajoute-t-il [3]. Peu après son installation à Digoin, le sieur Pérouse s'associa un sieur Caquet. Il acheta aussi le moulin de Neuzy pour y traiter ses matières premières. Tout cela disparut dans les années qui suivirent la Révolution.

« Nous avons pu constater, dit M. Bonnet, la densité de la pâte et sa parfaite homogénéité. On ne retrouve sur aucun des produits de Digoin les lambrequins et la corbeille des Pys en

1. P. 113.

2. *Description du duché de Bourgogne*, t. IV, Paris, Dijon, etc., 1779, in-4°, p. 18 et 76.

3. *Ibid.*, p. 18.

camaïeu bleu. Ils sont remplacés par des fleurs de diverses nuances groupées par deux ou trois et jetées comme au hasard sur l'émail. Le dessin est gracieux. Les formes et le style des fleurs se rapprochent des faïences de Strasbourg, mais, de même qu'à Nevers, la couleur rouge ne fut jamais employée à Digoin ni aux Pys. L'émail, le plus souvent, dans les pièces délicatement travaillées ou de petite dimension, est d'un blanc laiteux, sans aucune tressaillure. Quant aux grands récipients, l'émail n'avait pas la même pureté, il s'en faut de beaucoup, mais ces vases indiquent néanmoins le degré de perfection atteint dans la préparation et la cuisson des terres [1]. »

La manufacture actuelle de Digoin est une succursale des importants établissements céramiques de MM. Utzschneider et C^ie^, de Sarreguemines. Elle fut créée, en 1876, par suite de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, et pour conserver sur le marché français une marque justement réputée. On y fait la faïence fine, à pâte blanche et couverte transparente, sans décors ou avec décors imprimés et coloriés soit sur le vernis, soit dessous.

Bourg. — Une faïencerie fonctionnait à Bourg, en 1791, qui donnait des produits analogues à ceux de Mâcon, manière ancienne.

Meillonas. — C'est au mois de décembre 1761 que M. Gaspard-Constant-Hugues de Marron, baron de Meillonas, encouragé par la réussite des essais qu'il avait tentés depuis dix-huit mois, songea à donner quelque importance à sa fabrication [2]. Il fit venir un faïencier franc-comtois, le sieur Gautherot, dont les établissements de Doubs et du Cordonnet étaient en chômage.

1. P. 118 et 119.

2. Voir son *Mémoire aux Syndics de Bresse*, publié par M. E. Milliet, *Notice sur les faïences artistiques de Meillonas*, 1877, in-8, p. 10 et suiv.

Celui-ci amena avec lui sept maîtres et treize de ses meilleurs ouvriers. Dix ans après, en 1772, c'est un sieur Maurel qui avait la direction de la manufacture.

M. de Marron se piquait de pouvoir produire « la plus belle et la plus excellente fayance qu'il y ait en France », et on peut dire hardiment qu'il était près du vrai. Qui n'admire, en effet, les vases, les bouquetiers, les soupières, les bénitiers, les fontaines, les sucriers, les moutardiers, ornés de roses pâles ou de fraîches marguerites, et à feuillages dessinés ou même peints par la baronne de Meillonas, née Carrelet de Loisy, et marqués d'un *A* et d'un *R* conjugués suivis ou non d'un *m* minuscule (*AR m*), ou encore les plats et les assiettes à paysages variés, animaux tels que vaches, moutons, chèvres, chiens, oiseaux et personnages bergers et bergères, chinois ? On a signalé depuis longtemps la belle jardinière signée Pidoux *fecit, 26 octobre 1765, à* Milhona. M. Étienne Milliet, de Bourg, l'historien de la faïence de Meillonas, croit avec M. Jacquemart et la *Gazette des Beaux-Arts* que cet artiste venait de Moustiers [1]. Il faut l'identifier sans aucun doute avec le Protais Pidoux qui travailla à Mâcon en 1766 et en 1767.

Il y a des pièces de Meillonas au Musée de Cluny, à Paris, et dans beaucoup de collections particulières de notre région. Leurs couleurs dominantes sont le rose, le bleu, le jaune et le vert. M. Milliet en vante surtout « l'élégance de la forme, la finesse de la pâte, la beauté du dessin » [2].

En 1804, il y avait encore à Meillonas dix-huit ouvriers. Jusqu'en 1832 on a continué à y fabriquer les faïences émaillées et décorées [3].

1. P. 9.
2. P. 6.
3. P. 26.

M. Joly a essayé il y a quelques années d'y ressusciter la production artistique.

Pont-de-Vaux. — Léonard Racle, l'architecte de Voltaire, qui était originaire de Dijon, en même temps qu'il transporta, à la fin du XVIII[e] siècle, sa poterie de Versoix, près Genève, à Pont-de-Vaux, y créa un atelier d'où sortait de la faïence blanche à rehauts d'or. Racle est mort à Pont-de-Vaux en 1791 et sa fabrique ne paraît pas lui avoir survécu [1].

1. A. Jacquemart, *Histoire de la Céramique*, Paris, 1873, in-8, p. 482.

XIII

VISITE DU CHATEAU DE BERZÉ

EN 1706

PAR

Mgr RAMEAU

Il y eut au commencement du siècle dernier une visite officielle du château et de la terre de Berzé.

Cet acte de visite m'a paru offrir un double intérêt, d'abord en énumérant les parties principales du château qui existent encore, puis en révélant l'état d'abandon et de délabrement où pouvait tomber un manoir féodal abandonné à des fermiers ; résultat regrettable et assez fréquent à cette époque, car les seigneurs étaient appelés loin de leurs terres par des charges diverses, ou par des emplois à la cour.

Donc, le 15 janvier 1706, haut et puissant seigneur Louis d'Aumont de Rochebaron, pair de France, gouverneur de Boulogne et très-haut seigneur Louis de Crevans, duc d'Humières, gouverneur de Compiègne, héritier de Monseigneur Louis-Marie d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, comte de Berze, Joncy, Cenves, et autres lieux, donnèrent procuration à Me Nicolas Moreau, lieutenant en la maréchaussée de Mâcon, pour faire la visite du château et de la terre de Berzé tenus en ferme par le sieur Bouchacourt.

Bornons-nous à la visite du château.

A l'entrée, appelée la *Barrière*, dit l'acte, il n'y a ni barrière.

ni guichet au pont-levis, mais seulement quelques restes de chaines et des planches sur le fossé pour le passage ; les murailles de l'entrée sont en partie renversées.

Le *portail*, ouvert entre deux tours, a son guichet un peu rompu ; au-dessus est le corps de garde, auquel on arrive par un escalier pratiqué dans la tour orientale.

Au château, l'acte de visite signale :

1° La *grande salle*, à côté de la grande tour carrée, dont le fermier a fait une grange à battre le blé, et une écurie de brebis pleine de fiente, et dont il abattu les croisées pour faire entrer son bétail.

2° Une *chapelle*, ouverte à côté de cette salle, et transformée également en écurie.

3° Les *chambres*, savoir, la chambre de Madame, la chambre du billard, et une pièce voisine remplie de fiente.

4° Les *tours*, savoir, la grande tour, dite tour carrée, ayant quatre étages et des planchers en mauvais état, la tour de Montgirard toute découverte, la tour du Comte dont le toit est prêt à tomber, et la tour du trésor. L'origine de certains de ces noms ne nous est malheureusement pas connue. Toutes ces tours existent encore.

Sortant du château, on examina l'extérieur et les terrasses. Or, dit l'acte, les courtines des murailles du corps de logis et de l'enceinte sont en partie par terre..... les tours des murailles d'enceinte ont leurs couverts prêts à tomber.

Ici s'arrête la visite du château[1]. La mention des tours des murailles d'enceinte est, comme on le voit, bien brève, et ne satisfait pas notre curiosité[2]. Deux de ces tours attirent bien vite

1. Archiv. départ. B. 1296, n° 38.

2. On en remarque encore quatre, mais décapitées, sur une gravure moderne (vue du château).

l'attention ; l'une d'elles, décapitée, clôt la terrasse au couchant et fait corps avec le mur d'une hauteur considérable qui soutient la terrasse. On l'appelle vulgairement la *tour du bœuf*, pour maintenir une vieille légende que tout le monde connait, et dont l'extravagance a fait tout le crédit auprès du peuple.

A l'autre extrémité de la terrasse, est une autre tour assez bien conservée, avec escalier à l'intérieur. Peut-être était-ce le *colombier*, dont parle l'acte de visite, mais sans désigner son emplacement. Tout à côté est une ancienne chapelle abandonnée et transformée en serre ; le style roman dans lequel elle a été construite, indique son antiquité. Ce fut par suite de cet abandon, qu'une autre chapelle fut ouverte dans le donjon, ou *tour carrée*, comme on l'a vu plus haut. L'arsenal et les prisons étaient également dans cette tour, ou donjon.

Après ce rapide aperçu, l'archéologue se demandera naturellement à quelle date remonte ce manoir féodal, et quel en fut le constructeur. Nos documents sont muets sur ces questions. Ce qu'ils nous disent, c'est qu'en 991 il y avait déjà un *castelle*, ou *castrum de Berzé* [1]. Un Geofroi, époux d'Alexandra, y signe un acte en faveur de Cluny. Mais qu'était ce *castrum* primitif ? Probablement une de ces hautes et fortes tours, entourées de fossés, dont il nous reste un remarquable spécimen à La Salle, près Mâcon.

Quel put être celui de ces nobles de Berzé qui donna à ce château des premiers temps l'assiette et les proportions que nous lui voyons aujourd'hui ? Peut-être n'est-il pas téméraire d'attribuer la construction première à cet Hugues de Berzé, que l'on trouve cité de 1140 à 1171, celui de cette famille qui a laissé à nos cartulaires les titres les plus nombreux de sa richesse et de

1. A. Bruel, *Cartul. de Cluny*, nos 2567 et 2907.

sa puissance. Outre sa terre de Berzé, il avait la justice de Pierreclos, de Sologny, de Serrières et de Milly, dont les gens devaient guet et garde à son château. En 1140, il exempte l'Abbé de Cluny, l'Abbaye et leurs hommes, des droits de péage sur ses terres, moyennant la somme de 1.300 sols et 2 marcs d'argent [1]. Vers l'an 1147, il vend ses dîmes de Pierreclos au Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, au prix de 1.700 sols monnaie de Mâcon, plus 30 sols pour sa femme qui approuve l'acte [2].

Vers le même temps, il donne à l'église de Mâcon la chapelle de son château, « *capellam in supradicto castello sitam* », avec ses dîmes et oblations, et les prémices dues par tous les habitants, « *in castello habitantium* [3] ». Cette chapelle, ayant baptistère et desservie par un chapelain, a été l'origine de la petite paroisse de Berzé-le-Châtel. Elle fut reconstruite et dédiée, le 18 avril 1502, par Étienne de Longvy, évêque de Mâcon, comme on le voit par l'inscription qui se lit autour d'un large vaisseau en pierre qui sert de bénitier.

Ce puissant seigneur de Berzé nous est encore connu par sa présence à la grande Assemblée de Mâcon, tenue en 1154 en faveur de Cluny, et par une lettre du pape Alexandre III, en faveur de l'abbaye de Tournus [4].

Comme si toute cette richesse et toute cette puissance ne suffisaient point à sa gloire, il y ajouta le mérite personnel d'être un littérateur. On lui attribue, en effet, un poème de 838 vers en vieux français, connu sous le titre de *Bible ou seignor de Barzi*, dont les érudits allemands n'ont pas manqué de s'occuper. On a également de lui une lettre d'une élégante lati-

1. A. Bruel, *Cartul. de Cluny*, nº 4069.
2. *Cartul. de Saint-Vincent*, charte 584.
3. *Ibid.*, charte 550.
4. Severt, *Archiepisc. Lugdun*, p. 244, et Juénin, *Nouvelle hist. de Tournus*, Preuves, p. 166.

nité, qu'il adressa au roi Louis VII, vers 1160, pour le prier d'obtenir de l'évêque de Mâcon un archidiaconat destiné à son fils, chanoine de Saint-Vincent [1]. Ce fils, Gauthier de Berzé, fut en effet archi-diacre, titre que lui donnent plusieurs chartes de Saint-Vincent.

On peut attribuer à ce personnage la réédification du château-fort de Berzé, plutôt qu'à ses prédécesseurs ou successeurs, qui furent plus occupés aux croisades qu'aux coûteuses constructions, au commencement et à la fin de ce XII^e^ siècle.

Il faut signaler des traits de famille entre le château-fort de Berzé et celui de Pierreclos, dont les tours et les murs en terrasse s'élèvent sur un monticule avancé dans la vallée de la petite Grosne.

La chapelle du château de Pierreclos, dont il reste des débris intéressants, et qui date de la première moitié du XII^e^ siècle [2], doit être contemporaine du château. A cette date, le puissant Hugues de Berzé était seigneur justicier de Pierreclos, et la seigneurie a passé à ses successeurs jusqu'en 1403 [3]. Ne peut-on pas penser qu'il fut à la fois le constructeur de Berzé et de Pierreclos, ces deux demeures féodales qui font l'ornement des premiers monts du Mâconnais ? Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux pour nous que ces deux constructions du XII^e^ siècle furent l'œuvre d'une même famille, celles des nobles de Berzé.

Un dernier mot pour terminer cette courte notice.

Les nobles de Berzé se sont éteints en Geofroi de Berzé, seigneur de Berzé et de Saint-Germain-du-Plain, mort vers l'an 1320, et en dame Simone de Berzé, son héritière et sa sœur, femme de Mile de Frolois, seigneur Bourguignon, morte en

1. Duchesne, *Hist. Franç. Script.*, IV, p. 707.
2. J. Virey, *l'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 179.
3. Archiv. départ. B. 1330.

1327. Tous deux furent inhumés en l'église abbatiale de Tournus. Le tombeau du premier fut brisé par les Huguenots en 1562; mais la pierre tombale de Simone de Berzé se voit encore dans la même église, contre le mur septentrional, ornée d'une belle inscription en lettres capitales, que M. de Caumont a reproduite dans son *Abécédaire d'archéologie*.

Berzé et Tournus, ces deux noms ne sont point, on le voit, étrangers l'un à l'autre.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Congrès de Mâcon.

Programme 1
Ordre des réunions 5
Liste des membres du Congrès 7

Procès-verbaux des séances.

Séance d'ouverture du 14 juin 1899 18
Deuxième séance du 14 juin 35
Première séance du 16 juin 36
Deuxième séance du 16 juin 39
Séance du 18 juin 43
Banquet 45
Séance du 19 juin 46

Compte rendu des excursions.

Visite des monuments de Mâcon 48
Excursion à Cluny et Paray-le-Monial 50
Visite du Musée archéologique et de la Bibliothèque de Mâcon 51
Excursion à Solutré, Pierreclos, Berzé-la-Ville et Berzé-le-Châtel. 55
Excursion à Bourg et à Brou 57
Excursion à Tournus et à Chalon-sur-Saône 59
Excursion à Autun 63

EXCURSION A BEAUNE

Mémoires.

I. Rapport sur les progrès de l'Archéologie dans le département de Saône-et-Loire, de l'année 1846 à l'année 1899, par M. Arcelin 17

II. Étude sur l'âge du bronze dans le département de la Côte-d'Or, par M. Ferdinand Rey 102
III. Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte, par M. Joseph Déchelette 119
IV. Les fouilles mâconnaises, par M. Jules Protat 183
V. Le cimetière gallo-romain de Saint-Amour (Saône-et-Loire), par M. Savoye 196
VI. Un buste romain en marbre blanc, trouvé à Cormatin (Saône-et-Loire), par MM. le Dr Biot et F. Picot 201
VII. L'Archéologie barbare dans le département de Saône-et-Loire, pendant la période burgonde, par M. Barrière-Flavy 209
VIII. Découvertes archéologiques dans les dépendances de l'église abbatiale de Tournus, par M. J. Martin 223
IX. Influence de la dévotion populaire sur le monnayage de l'abbaye de Tournus, par M. J. Martin 233
X. Les édifices religieux de l'époque romane en Saône-et-Loire, par M. Jean Virey 237
XI. Les tours de guet dans la ville de Mâcon, par M. F. Lacroix. 265
XII. Nos faïenceries, par M. L. Lex 268
XIII. Visite du château de Berzé, en 1766, par Mgr Rameau 279

Tables 285

TABLE MÉTHODIQUE

Époques préhistorique, gauloise et romaine.

Voir, à la Table générale, les Mémoires I, II, III, IV, V et VI.

Moyen Age et Renaissance.

Voir, à la Table générale, les Mémoires VII, VIII, IX, X et XI.

Temps modernes.

Voir, à la Table générale, les Mémoires XII et XIII.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours et de photographies, et de lauréats du Congrès [1].

Arcelin (Adr.), 35, 38, 46, 71.
Avout (le baron Ad. d'), 46.

Barrière-Flavy (C.), 44, 209; 218 *d*.
Biot (le docteur), 40, 201.
Bourdon (E.), 42.
Buchalet, 19.
Bulliot (J.), 47, 62.

Caillemer, 39.
Canat de Chizy (Paul), 35.
Corot (Henri), 35, 38, 47.

Déchelette (Joseph), 43, 46, 47, 119.
Drioton (Clément), 36.

Favarcq (Louis), 47.
Favre (Camille), 44.
Francart (Ad.), 44.

Ghellinck d'Eseghem (le comte de), 47.

Jamot (Claudius), 38, 44.
Jolivet (l'abbé), 47.

Lacroix (Francisque), 32, 263.
Laneyrie, 44.
Lex (Léonce), 37, 38, 41, 42, 47, 268.
Loiseau (Léon), 36.

Marchand (l'abbé), 42.
Marsy (le comte de), 19, 40, 41, 44, 47.
Martin (Jean), 37, 44, 47, 223, 233.
Martin (l'abbé J.-B.), 46.
Monclar (le marquis de), 41.
Monnecove (F. de), 41.
Musset (G.), 46.

Nugues, 40, 41.

Osseville (le comte d'), 44.

Picot (F.), 196.
Protat (Jules), 37, 183.

Rameau (Mgr), 37, 279.
Rey (Ferdinand), 36, 102.
Reyssié, 36.

1. Pour les auteurs des dessins et photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph*.

Nous regrettons que les clichés mis gracieusement à la disposition de la Société française d'Archéologie par l'Académie de Mâcon ne soient pas signés. Nous prions leurs auteurs de recevoir ici l'expression de toute notre gratitude.

Richard Paul), 42.
Richard (Pierre), 42, 44.

Savoye (Claudius), 40, 196.
Soil (J.), 40.
Surgères (le marquis de), 35.

Tardy (Ch.), 37.
Thiollier (N.), 270 *ph.*, 272 *ph.*
Travers (Émile), 44.

Villefosse (A. Héron de), 31, 40, 44.
Virey (Jean), 43, 237.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES [1]

1. Église abbatiale de Cluny. Plan 50
2. Id. Côté nord 50
3. Église de Paray-le-Monial. Plan 52
4. Église de Brou. Jubé 56
5. Id. Tombeau de Philippe le Beau 58
6. Église Saint-Philibert de Tournus. Masques romans derrière les orgues 60
7. Autun. Porte d'Arroux 62
8. Id. Porte Saint-André 63
9. Id. Temple de Janus 64
10. Id. Cathédrale 66
11. Haches trouvées dans la Côte-d'Or 118
12. Épées de la Côte-d'Or 118
13. Poignards, lances, couteaux et flèches de la Côte-d'Or 118
14. Épées de la Saône-et-Loire et sépultures de Vieuxhaules (Côte-d'Or) 118
15 et 16. Fibules de la Tène 133
17. Paragnathide d'un casque trouvé en Carniole 149
18. Bronze en forme de tête humaine trouvé à Corent (Puy-de-Dôme) 161
19, 20. Poignards anthropoïdes 161
21. Fibules de Stradonic 182
22, 23, 24. Objets divers. Fouilles de Stradonic et du Mont Beuvray 182
25. Jambe de bronze incrustée d'argent 190
26. Anse incrustée d'argent trouvée dans la Saône 192
27, 28. Buste en marbre blanc trouvé à Cormatin 204
29. Carte du département de Saône-et-Loire durant l'occupation burgonde (Ve-VIe siècles) 218
30. Église Saint-Philibert de Tournus. Locutorium ; cloître Saint-Ardain (XIe siècle) 230

1. Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

31. Saint-Barthélemy-de-Farges. — Église de Châteauneuf. — Saint-Vincent-des-Prés. — Saint-Pierre d'Uchizy. — Saint-André d'Iguerande..... 264
32. Église de Chapaize. Élévation du chœur et du clocher; coupe en long, plan..... 264
33. Église d'Anzy-le-Duc. Élévation intérieure de la nef..... 264
34. Gourdon. Une travée de la nef..... 264
35. Église de Saint-Hippolyte. Abside et clocher transformé en tour de défense..... 264
36. Église de Semur-en-Brionnais. Une travée de la nef..... 264
37. Semur-en-Brionnais. Abside et clocher..... 264
38. Plat de la faïencerie Rey, de Mâcon (XVIII^e siècle)..... 270
39. Plat aux armes de Mâcon (id.)..... 272

COLLECTION

DES COMPTES RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1897. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges)	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville)	1 »
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny)	6
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval)	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches)	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy)	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers)	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble)	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lô, Vire)	épuisé
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux)	3 »
1862	Saumur, Lyon (Le Mans, Elbeuf, Dives)	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »

1. Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4	fr.
1865	Montauban, Cahors, Guéret	3	»
1866	Senlis, Aix, Nice	3	»
1867	Paris (Pont-Audemer)	3	»
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers	3	»
1869	Loches	3	»
1870	Lisieux (Moulins)	3	»
1871	Angers (Le Mans)	3	»
1872	Vendôme	3	»
1873	Châteauroux	4	»
1874	Agen, Toulouse	6	»
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux)	6	»
1876	Arles	8	»
1877	Senlis (Département du Lot)	4	»
1878	Le Mans, Laval (Département des Basses-Alpes)	3	»
1879	Vienne	6	»
1880	Arras, Tournay (Franche-Comté)	3	»
1881	Vannes (Bernay)	3	»
1882	Avignon	3	»
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6	»
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons	6	»
1885	Montbrison, Roanne	6	»
1886	Nantes	6	»
1887	Soissons, Laon (Reims)	6	»
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	8	»
1889	Évreux (Eure)	8	»
1890	Brive (Corrèze)	8	»
1891	Besançon (Jura, Doubs et Suisse)	10	»
1892	Orléans	10	»
1893	Abbeville	10	»
1894	Saintes, La Rochelle	10	»
1895	Clermont-Ferrand	10	»
1896	Morlaix, Brest	10	»
1897	Nîmes	10	»
1898	Bourges	10	»
1899	Mâcon	10	»
1900	Chartres	10	»

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1898, in-4°, p. 216-219.

Les demandes doivent être adressées à M. Émile Travers, directeur-adjoint et trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS
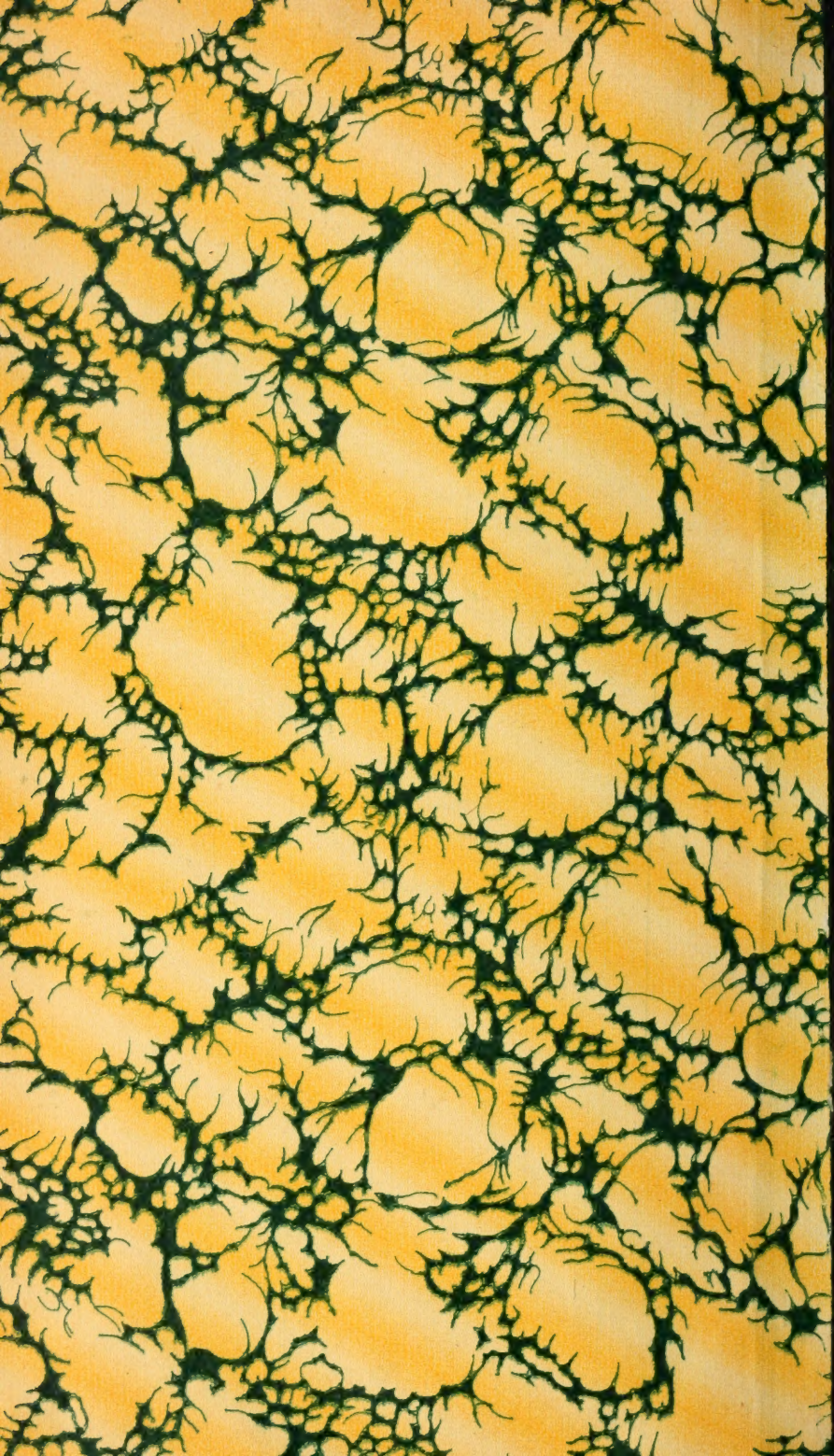
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3645